

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CITOYENNETÉ ET IDENTITÉS COMME ENJEUX
D'UNE « DÉMOCRATISATION ANCRÉE » EN AFRIQUE NOIRE :
ILLUSTRATION PAR LES TROIS VILLES AUTONOMES DU BÉNIN

THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN SOCIOLOGIE

PAR
BRICE ARMAND DAVAKAN

MARS 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Remerciements

Ma plus profonde gratitude pour la réalisation de ce projet ira à mon directeur de thèse. Alors qu'il s'apprêtait à se retirer de son poste de titulaire de la Chaire du Canada en Mondialisation Citoyenneté et Démocratie (Chaire MCD), puis de celui de professeur au département de sociologie à l'Uqam, Jules Duchastel a été pour moi, durant quatre années de recherche, d'un soutien inestimable. Sans aucune intrication, sa capacité exceptionnelle à allier humour et rigueur, souplesse et méticulosité, convivialité et respect... m'a permis de réaliser cette ambition *a priori* très exigeante. Je voudrais lui témoigner ma reconnaissance la plus sincère.

Certains amis m'ont apporté leur précieuse contribution à différentes étapes de cette recherche. Je remercie Didier Dupont (à Montréal) pour son soutien sans compter, pour l'utilisation du logiciel NVIVO, Constant Houndéladji (à Cotonou) pour tout le soutien logistique et son réseau social dont il m'a gratifié durant mes deux séjours de recherche au Bénin, Sophie Grenier et Pierre-Paul St-Onge qui m'ont été d'un précieux appui à la Chaire MCD, et tous les amis qui m'ont inspiré, par des discussions souvent très passionnées, sur l'actualité africaine et béninoise: Léon Biau (Québec), Stéphane Sonon (Cotonou), Abou Bakari Imorou (Parakou), Bruno B. Zéro (Montréal) et Nicaise Dovonou (Montréal).

Je tiens enfin à remercier tous les participants interviewés dans le cadre de ma recherche, à Cotonou, Porto-Novo, et Parakou; pour des raisons déontologiques, je ne peux révéler leur identité, mais leur contribution a été d'une valeur irremplaçable.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures.....	viii
Liste des tableaux	ix
Résumé.....	x
Introduction	1
1 ^{ère} partie	
Problématisation et opérationnalisation de la recherche.....	10
Chapitre I.....	11
Problématique de recherche	11
1.1. Problématique de la recherche.....	12
1.2. Problématique de la démocratie en Afrique au sud du Sahara.....	16
1.2.1. Afrique précoloniale : la décomposition politique.....	17
1.2.2. Effets déstructurant de la colonisation	21
1.3. L'expérience béninoise de la démocratie : un survol historique	27
Chapitre II	34
Recension des écrits.....	34
2.1. Sur les problèmes sociologiques des démocraties contemporaines.....	35
2.2. Sur la problématique de la démocratie en Afrique noire.....	44
Chapitre III.....	52
Cadre théorique et démarche de recherche	52
3.1. Conceptualisation.....	53
3.1.1. Les concepts d'«identité» et de «citoyenneté»	53
3.1.2. Qu'est-ce que la démocratie?.....	66

3.1.3. Le concept de « démocratisation ancrée ».....	74
3.2. Hypothèse et question de recherche.....	75
3.2.1. Hypothèse de recherche.....	76
3.2.2. Question de recherche	77
3.4. Originalité et démarche de la recherche.....	78
3.4.1. Originalité du projet de recherche.....	79
3.4.2. Démarche de la recherche.....	80
3.5. Cadre d'analyse interactionniste.....	85
3.5.1. La démocratie dans l'analyse interactionniste.....	86
3.5.2. La communauté universelle comme immanente au processus historique.....	91
2 ^e partie	
Enquêtes et résultats	94
Chapitre IV	95
Méthode et sites de recherche	95
4.1. La méthode de recherche.....	95
4.2. Les sites de recherche.....	97
Chapitre V	104
Analyse de la pré enquête	104
5.1. Contexte et déroulement de la pré-enquête.	105
5.2. Technique d'analyse	110
5.2.1. Codage du verbatim.....	111
5.2.2. Définition, classification et catégorisation	111
5.3. Résultats	115
5.3.1. Commentaire des données.....	119
5.3.2. Tableaux récapitulatifs de la catégorisation	125
5.3.3. Modèle d'interprétation.....	128
5.4. Synthèse.....	130

5.4.1. Décentralisation et politisation de la vie municipale.	132
5.4.2. Transformations symboliques induites par la décentralisation.	147
Chapitre VI.....	172
Enquête finale et analyse.....	172
6.1 contexte sociopolitique de l'enquête finale.....	172
6.2. Déroulement de l'enquête finale.....	174
6.3. Analyse des résultats de l'enquête finale	176
6.4. Synthèse.....	185
6.5. Analyse diachronique des résultats de la recherche.....	208
3 ^e partie	
Identités, citoyenneté et démocratisation : une analyse prospective.	218
Chapitre VII.....	219
De l'expérience béninoise de la démocratisation ancrée : quelle conclusion pour l'Afrique?	219
7.1. Ethnicité, décentralisation et démocratisation au Bénin.	220
7.1.1. Décentralisation et conflit extra groupe	220
7.1.2. Démocratisation et consensus extra groupe.....	223
7.1.3. Gouvernance locale et démocratisation ancrée.....	224
7.2. Identités et politique en Afrique noire.	226
7.2.1. L'identité collective comme facteur de socialisation.....	228
7.2.2. L'ethnicité comme forme d'identité.....	229
7.2.3. Les états africains face au phénomène ethnique.....	231
7.3. Décentralisation et autorité de l'état.	239

7.3.1. L'horizon de la démocratie ancrée.....	239
7.3.2. Interaction identitaire et espace commun.....	241
Chapitre VIII	243
La citoyenneté par les identités en Afrique noire : analyse prospective.....	243
8.1. Les nationalismes universalistes face aux revendications identitaires contemporaines.....	245
8.1.1. L'implosion des revendications particularistes.....	245
8.1.2. Au-delà de l'égalité formelle.....	249
8.1.3. Identités et représentation politique.....	252
8.2. Des conceptions de la citoyenneté : deux modèles universalistes antagoniques.....	254
8.2.1. L'universalisme absolu : illustration par le rationalisme hégélien.....	256
8.2.2. Le désenchantement de l'universalisme rationaliste.....	261
8.2.3. L'universalisme intersubjectif : illustration par le cosmopolitisme kantien.....	263
8.3. L'espace politique comme espace de reconnaissance.....	267
8.3.1. Universalité comme intersubjectivité.....	270
8.3.2. Décomplexer les identités par la reconnaissance.....	272
8.4. Le politique et son horizon en Afrique noire.....	274
8.4.1. Entre réalités sociales et projets de société.....	275
8.4.2. Réponses politiques aux demandes identitaires.....	279
8.4.3. Pour un ancrage culturel de la démocratie en Afrique noire : quatre propositions théoriques.....	282

Conclusion.....	286
Bibliographie sélective.....	295
Annexes.....	306
Annexe A	307
Table alphabétique détaillée de la codification du corpus de la pré-enquête.....	307
Annexe B.....	312
Questionnaire de la pré enquête	312
Annexe C.....	314
Articles choisis.	314

LISTE DES FIGURES

Figure n°1 : Les trois figures de la peur (phobos) comme ciment de l'ordre symbolique dans les sociétés prédémocratiques.....	57
Figure n°2 : Valeurs fondamentales de la démocratie et leurs interrelations	68
Figure n°3: Les valeurs fondamentales de la démocratie et leurs avatars	70
Figure n°4: Implications éthiques des différentes dimensions de la démocratie	73
Figure n°5: Démarche de recherche en « sablier » : Problématisation-Enquête- Théorisation.....	81
Figure n°6: Modèles d'interaction entre les groupes sociaux	89
Figure n°8: Schéma de l'opération de classification	114
Figure n°9: Schéma de la démarche d'analyse des données.....	116
Figure n°10 : Arborescence thématique après classification	117
Figure n°11: Arborescence thématique après catégorisation.....	118
Figure n°12.1. : Schématisation du processus de politisation.....	146
Figure n°12.2.: Schématisation de la transformation des structures symboliques....	163
Figure n°12.3.: Schématisation du processus d'objectivation citoyenne	171

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1: Grille d'échantillonnage et code d'identification des interviewés	105
Tableau n°2: Grille d'entrevues de la pré enquête.	109
Tableau n°3 : Description du corpus codé de la pré enquête	121
Tableau n°4.1. : Distribution thématique dans la catégorie « Politisation de la vie municipale ».....	125
Tableau n°4.2. : Distribution thématique dans la catégorie « Transformation de l'espace symbolique »	126
Tableau n°4.3.: Distribution thématique dans la catégorie « Objectivation de la culture politique locale ».....	127
Tableau n°5: Rapport de codage du corpus de l'enquête de vérification	178
Tableau n°6: Présentation du corpus post codage de l'enquête de vérification par catégorie d'interviewés	179
Tableau n°7: Indice de redondance (rapport entre nombre de thèmes sur le nombre de références)	180
Tableau n°8: Comparaison des éléments d'analyse issus des deux enquêtes.	214

RÉSUMÉ

Le concept de « démocratisation ancrée » qui est ici examiné comme enjeu d'une tension entre citoyenneté et identités en Afrique, pose d'emblée deux défis majeurs : un défi épistémique touchant au statut de la démocratie, entre idéologie et concept sociopolitique, et un défi théorique touchant à la nécessité de la démocratie dans des espaces culturels non occidentaux. Ces deux défis ont été confrontés dans le cadre de cette recherche, à travers une démarche qualitative, approchant l'*identité* en général et l'*ethnicité* en particulier comme des constructions sociales susceptibles d'instrumentalisation, mais aussi de transformations potentiellement aptes à favoriser le « vivre ensemble ». Cette hypothèse déclinée en une grille d'entrevue ouverte, a guidé deux séries d'entrevues menées à travers trois municipalités béninoises, trois villes dotées de statuts particuliers dans le cadre d'un processus de décentralisation. Cette enquête de terrain menée entre 2006 et 2008 a été la charnière de notre recherche, qui s'est néanmoins voulue plus théorique qu'empirique. En effet, par une démarche « en forme de sablier », une première partie de la recherche nous avait d'abord permis de faire le point sur les thèses et théories antérieures, mais surtout de fixer les concepts qui sont sollicités dans cette analyse de la démocratie en Afrique noire. La troisième partie de la recherche, venant après une enquête triangulant observation, discours d'acteurs et théories, va servir de cadre à une réinterprétation du concept de *citoyenneté*. Cette partie propose une réouverture de ce concept qui aurait pris, au tournant des Révolutions du XVIII^e siècle en Europe, un ton républicaniste frappant toute entité anthropologique (dont les groupes identitaires) de subjectivité et donc d'une certaine péjoration au profit de gouvernements centraux forts. Il semble dès lors que, les élites africaines sorties de plusieurs décennies de domination occidentale et de préjugés racistes aient été plus préoccupées à démontrer leur capacité de construire des « États-nations » comparables à ceux d'Occident, qu'à considérer et intégrer les représentations du politique chez les communautés ethniques composant ces jeunes États. Ainsi, sur la base de cette recherche menée à Cotonou, Porto-Novo et Parakou, nous avons pu explorer – au moins partiellement – la capacité des Africains à intégrer identité et démocratie, aussi bien dans le sens du « vivre ensemble » que dans celui du « vivre mieux ». Ces trois « communes à statut particulier » du Bénin offrent le spectacle d'une fierté ethnique retrouvée à travers la décentralisation administrative, d'une politisation accélérée de la vie municipale, mais aussi d'une transformation rapide des représentations de l'autorité politique. Cette transformation est à l'image des « leaders charismatiques » qui ne sont plus seulement associés à l'héritage culturel ou patrimonial du groupe ethnique, mais aussi et désormais à leur capacité d'assurer le progrès de leur ville. L'exercice d'une sanction de la gouvernance municipale au bout d'un quinquennat semble avoir favorisé, dans ce coin d'Afrique, une appropriation de la démocratie sans que l'ethnicité, de plus en plus assumée ne mène – du moins, pas encore – à la guerre civile.

Mots clés : Afrique, démocratie, citoyenneté, identités, Bénin, décentralisation, démocratisation, analyse qualitative, interactionnisme symbolique.

INTRODUCTION

La naissance des États africains, et avec eux, de tout le champ de la sociologie politique de l'Afrique, est indissociable de l'histoire coloniale qui en est la charnière. Les historiens définissent trois grandes périodes dans l'histoire sociopolitique du continent : la période des grands royaumes, caractérisée par ses structures politiques obscures et essentiellement marquées par le traditionalisme, du Xe au XIXe siècle; celle de la colonisation, souvent associée à une conquête violente par l'Occident, qui occupa tout le continent par la force et exploita ses ressources naturelles et humaines, de la Conférence de Berlin (1884) aux années 60; enfin, celle postcoloniale, hautement politique et intellectuelle, qui a vu la naissance des États africains modernes et indépendants, mais aussi l'expérimentation de toutes les gammes d'idéologies politiques, importées ou localement produites. Il semble qu'une nouvelle période s'est ouverte, depuis la chute du mur de Berlin et la longue série des « Conférences nationales » qui ont ébranlé ou renversé la plupart des dictatures du continent. Ces conférences, qui sont des sortes de forum de réconciliation nationale, ont réintroduit dans les discours aussi bien officiels que populaires, la notion de *démocratie*, presque oubliée depuis les indépendances. C'est donc cette période, ouverte dès 1990, qui a inspiré notre recherche. Car elle est marquée par une nouvelle polémique sur la part de responsabilité des Africains ou de leurs gouvernants dans la « faillite du continent ». Et la question posée est éminemment épistémologique : les problèmes de l'Afrique – violences politiques, pauvreté chronique, etc. — sont-ils d'ordre culturel et, si oui, qu'est-ce qu'une « culture » et peut-elle être

fondamentalement antidémocratique? Ou alors, sont-ils le résultat des rapports de forces économiques et politiques entre l'Occident et ce vieux continent, rapports initiés lors des conquêtes coloniales et maintenus par le néocolonialisme, et qui nourrissent les *thèses de la dépendance*? Dans les deux cas, comment comprendre le « déficit » de citoyenneté observable partout en Afrique sous la forme de corruption généralisée, d'incivisme, de clientélisme politique, et pour finir, d'impotence collective sur les plans politique et social?

Pendant qu'à l'échelle africaine le débat est encore largement ouvert, la scène politique internationale n'offre ni modèle ni sens à la « vraie » démocratie : le concept de démocratie y reste empêtré dans ses lourdeurs idéologiques, et est fortement soupçonné de servir des intérêts autres que ceux de la souveraineté et de la liberté des peuples. C'est que l'analyse sociologique des démocraties contemporaines – celles du Sud comme celles du Nord — se complexifie davantage dès qu'il s'agit d'éviter les pièges de l'idéologie, des prénotions, du militantisme ou, tout humainement, de la passion. Lorsqu'elle se veut un tant soit peu objective, la réflexion sociologique sur la démocratie en Afrique noire devient délicate, justement parce qu'elle implique des facteurs aussi subjectifs que les sentiments d'appartenance, les identités ethniques, le nationalisme ou, au contraire, l'individualisme et les intérêts personnels, de groupes ou de classes.

Cette recherche a donc pour objet l'analyse des constructions démocratiques en Afrique noire, dans un contexte historique où la démocratie représentative, vieille en Occident d'au moins deux siècles, est de plus en plus remise en question. Ce questionnement de la démocratie est provoqué par l'effet érosif de la mondialisation sur les souverainetés populaires d'une part, et d'autre part, par la diversification culturelle des espaces politiques occidentaux comme conséquence des nouvelles vagues d'immigration massive. À travers le concept de « démocratisation ancrée », cette étude de cas des démocraties africaines ambitionne de mettre en lumière le potentiel de compatibilité entre :

- d'une part, l'acception universalisée de la démocratie, comme élaboration d'une citoyenneté commune et édification d'un État de droit,
- et d'autre part, l'*empowerment* politique des identités « naturelles » ou historiques qui composent les États africains hérités du colonialisme.

Il s'agit là d'une ambition dont nous n'aurions évidemment pas les moyens, si ce n'est dans le cadre d'une exploration théorique. Cette recherche s'est donc voulue essentiellement exploratoire, et l'enquête de terrain intégrant observation, revues de littérature et de presse, puis entrevues avec des acteurs sélectionnés... visait à confronter notre hypothèse à la réalité, à une portion potentiellement représentative de la réalité. Pour illustrer nos réflexions donc, nous avons essayé de nous astreindre à une démarche pouvant rencontrer au mieux – nous l'espérons en tout cas — les exigences traditionnelles ou académiques de la pratique sociologique. Dans cette optique, nous avons structuré notre réflexion de façon à aborder tous les éléments traditionnels d'une recherche : un essai de définition de l'objet de recherche, une problématisation montée au fil de la recension des écrits sociologiques sur le sujet; une conceptualisation de la recherche donnant lieu à la formulation d'hypothèse; l'élaboration d'un cadre théorique visant à identifier les objets de l'observation, l'annonce d'une méthode de recherche, etc. En fin de compte, cette recherche se présente en trois parties :

- une problématisation *a priori* visant à exposer la recherche dans sa complexité thématique et théorique;
- une présentation des enquêtes de terrain, des méthodes ayant guidé leur réalisation, et leurs résultats, ces enquêtes permettant la « compréhension » d'une situation concrète, puis l'illustration des théories ultérieures;
- enfin, une nouvelle discussion visant à tirer les conséquences théoriques de nos observations, et à proposer de nouvelles perspectives.

Ces trois parties s'inscrivent dans une démarche que nous avons dite « en forme de sablier » : elle commence par une large exploration des théories précédentes, sur la démocratie et sur la politique africaine, et elle s'achève par une autre exploration théorique des problématiques issues de nos recherches. Entre les deux vagues de théorisation, la « gorge du sablier », une partie ténue, mais non moins charnière, est composée de deux enquêtes de terrains présentées dans une perspective diachronique. Chacune de ces enquêtes de terrain se présente comme une triangulation d'informations où sont mis en dialogue les faits (observation), les gens (entrevues) et les idées (presse écrite et autres sources documentaires). Ces enquêtes ont été réalisées à des moments cruciaux de la démocratie béninoise : les quatrièmes élections présidentielles de l'ère du nouveau démocratique au Bénin, et les secondes élections municipales de l'histoire du pays.

Justement, l'histoire du Bénin nous a paru particulièrement riche d'enseignements, lorsqu'il est question de comprendre les aventures politiques des communautés culturelles d'Afrique noire. Jadis connu sous le nom de Dahomey, le Bénin, petit pays d'Afrique occidentale, a été tour à tour une plaque tournante du commerce des esclaves (ce qui lui valut le surnom de la « Côte des esclaves »), un important foyer de résistance à la colonisation, une base prodigieuse de formation des cadres coloniaux (ce qui lui vaudra le surnom de « Quartier latin de l'Afrique »), le théâtre du plus grand désordre politique du continent jusqu'en 1972 (ce qui lui vaudra le surnom d'« enfant malade de l'Afrique »); le Bénin sera ensuite l'un des rares satellites africains de l'ex-Union soviétique, lancé dans la même orbite idéologique que la Chine et la Corée du Nord. Et enfin, par un ultime coup d'éclat, ce pays sortira de toute cette aventure sans jamais connaître de guerre civile, mais deviendra plutôt, dès la chute du mur de Berlin, un « modèle de démocratie » applaudi à l'échelle du continent. Cette histoire particulièrement riche lui permet aujourd'hui de mettre en scène le défi le plus colossal des pays de l'Afrique au sud du Sahara, c'est-à-dire la construction de communautés politiques viables, d'États libres et démocratiques.

Pour appréhender les tenants et les aboutissants de ce défi, nous avons sollicité un concept composite, celui de « démocratisation ancrée ». Ce concept recouvre deux dimensions distinctes du phénomène démocratique : la « démocratisation » met en exergue la dimension processuelle de la démocratie qui devient, non plus seulement une *idée*, mais aussi et surtout un *travail*, un façonnement; l'idée d'« ancrage » évoque l'absorption par une société donnée (y compris dans des modalités culturelles propres), des valeurs universelles induites dans la démocratie. Cette dernière dimension vise à donner une perspective *verticale* à l'analyse de la démocratie, c'est-à-dire une analyse du mouvement des idées et valeurs de la démocratie dans l'ordre symbolique, dans la pratique et la quotidienneté d'une population donnée. Il s'agit ici d'esquisser une alternative aux analyses institutionnelles (*horizontales*) qui s'intéressent souvent exclusivement aux fonctionnements et dysfonctionnements, similitudes et incompatibilités des institutions politiques au Nord et au Sud. En bref, ce projet de recherche ambitionne d'élucider la dynamique entre les identités – identités en général et l'ethnicité en particulier —, et la citoyenneté dans des espaces sociaux concrets en Afrique noire.

Mais pour comprendre tous ces phénomènes, nous ne serons pas naïf quant aux limites épistémiques de la sociologie. En effet, dans une recherche sociologique quelle qu'elle soit, se confronter à « la réalité » par une enquête de terrain, ou cerner « la vérité » par la raison, ont toujours été des projets extrêmement périlleux. Par exemple, que ce soit par pessimisme ou par cynisme, on est toujours épistémologiquement bien fondé de s'interroger sur la nécessité de la démocratie, l'utilité d'un régime politique de liberté, d'équité et de solidarité, pour notre espèce humaine où la violence et la brutalité semblent machinalement servir d'exutoires au spleen et à l'angoisse existentielle; notre espèce humaine où la guerre a été de tout temps un moyen privilégié d'expression de la volonté de puissance. Comment alors penser la paix et la cohésion interhumaine, le « vivre ensemble », sans verser dans le sentimentalisme ou le volontarisme, propres aux croyances préscientifiques? Sur la

même lancée, on pourrait aussi se demander comment une « Afrique noire » est-elle objectivement plausible comme objet de connaissance sociologique, lorsque cet espace géographique est traversé, de part en part, par une diversité aussi inouïe. Poussés à terme dans leur logique de déconstruction, tous ces questionnements, conduisent au dernier retranchement de la sociologie elle-même, aux fondations mêmes de son épistémologie. Bien sûr, nous n'aurons pas, dans cette recherche, la prétention de résoudre ces questions qui ébranlent encore aujourd'hui notre discipline, mais elles permettent de tracer les limites de nos ambitions, puis de d'effectuer des choix méthodologiques qui rendent possible l'exploration de nouveaux domaines de savoir, de nouvelles plausibilités théoriques.

Prendre conscience de ces limites a donc été un moyen pour nous de resituer en permanence nos réflexions, d'éliminer autant que possible les prénotions et les illusions, et enfin, d'affirmer notre recherche comme une simple tentative de faire coïncider un vécu déterminé, une expérience sensible et précise, avec la raison universelle. Nous postulons alors qu'une telle entreprise reste possible par plusieurs démarches, dont celle dite « qualitative » : une démarche de compréhension de sens et d'exploration de liens entre plusieurs phénomènes apparemment distincts, à l'aide d'une analyse de données factuelles et textuelles. À l'intérieur de ce cadre méthodologique, notre approche s'est voulue résolument « constructiviste », en ce qu'elle pose toute représentation de la vie politique comme une construction normative visant à rendre possible la gestion de la cité; et en tant que telle, cette représentation s'expose nécessairement à la déconstruction lorsque, par quelque facteur historique ou par une combinaison de facteurs divers, elle est amenée à révéler ses insuffisances. Analyse qualitative, méthode « compréhensive », et approche « constructiviste »..., nous paraissent les mieux indiquées quand il s'agit d'explorer des sentiments d'appartenance, des croyances et des valeurs politiques, des attitudes et des représentations qui sont constitutives des faits sociaux. C'est donc à travers ces précautions méthodologiques que nous avons tenté d'appréhender la

tension entre *citoyenneté* et *identités*, comme un processus décisif quant à l'ancrage de la démocratie dans les cultures négro-africaines.

Et de fait, *Citoyenneté et identités comme enjeu d'une démocratisation ancrée...* renvoie à la description d'un « processus » sociopolitique, et c'est cette dimension processuelle de la démocratie, de toute démocratie, qui est examinée dans le contexte africain. Un « processus » suppose toujours un certain dynamisme, une série – prévisible ou non — de changements touchant simultanément à de nombreux domaines de la vie des populations, ainsi qu'aux décisions des acteurs qui marquent les destinées de ces populations. Dès lors, si dans le sens commun, la citoyenneté désigne le corpus de droits et de responsabilités qui constituent – instituent — les liens sociaux dans un espace politique donné, elle pose nécessairement l'« appartenance » à cet espace comme préalable; elle présuppose une appartenance au sens juridique du terme, mais elle propose aussi du même coup un sentiment d'appartenance du citoyen, dont on attend l'appropriation (active et volontaire) des valeurs partagées dans cet espace. Mais alors, comment légiférer sur des sentiments lorsque les lieux, aussi bien géographiques que culturels auxquels on s'attache, se déclinent à des niveaux et à des degrés multiples? Comment « faire société » avec des individus qui, au cours de leur vie, se découvriront ou affirmeront des appartenances diverses et multiformes dont la reconnaissance publique sera à leurs yeux un enjeu vital? Enfin, quelle réponse concrète peut-on apporter à ces préoccupations identitaires qui font de certains espaces politiques – de la plupart des espaces politiques modernes – des « Babel » où s'entrecroisent des voix discordantes? Cette question est universellement valable, puisqu'elle se pose aussi bien en Chine des Ouïgours, en France des Corses, en Espagne des Basques, en Irlande du Nord..., qu'au Sénégal des Casamançais, au Rwanda des Hutus et, plus généralement, chez les autochtones des Amériques, pour ne citer que les plus violents.

De façon particulière dans ce débat, l'Afrique – comme d'ailleurs dans tous les grands enjeux politiques et économiques mondiaux — est perçue comme l'enfant

malade de la famille, un continent dont le retard et les tares font l'unanimité chez les observateurs. Seulement, quand il s'agit de progrès ou d'avancées historiques, et en dépit des thèses évolutionnistes, il semble que l'histoire ait sa propre raison, que la raison humaine ne puisse cerner. Et la situation sociopolitique actuelle des peuples ne laisse pas aisément préjuger de leur potentiel de créativité politique pour le bénéfice de l'humanité. Par exemple lorsque, voici près de trois millénaires, les anciens athéniens s'étaient retrouvés sans Roi, et socialement trop désarticulés pour s'en donner un, ils étaient livrés à l'arbitraire des oligarques, et leur cause avait pu paraître désespérée parmi les peuples de la terre. Mais personne ne pouvait entrevoir que, sous le nom de *demos cratos*, le pis aller qu'ils avaient trouvé pour continuer à vivre ensemble, ce système de délibération publique et collective qu'ils ont dû inventer pour permettre la justice, la paix et la confiance mutuelle..., deviendrait plus tard une référence pour les peuples de la terre. Sans faire un parallèle trop hâtif avec l'Afrique, livrée à ses dictateurs et aux violences ethniques, on peut supposer l'histoire comme étant un champ ouvert, où tous les peuples et leurs cultures peuvent porter des fruits susceptibles de nourrir philosophiquement la planète. Conséquemment, le spectacle apparemment chaotique de la scène politique africaine pourrait bien, s'il est observé avec rigueur, révéler des solutions cruciales à toute la problématique – mondiale – de la citoyenneté et des identités. C'est donc à partir de cette hypothèse que nous nous sommes demandé comment répondre de façon créative et originale à la crise de la citoyenneté observée partout en Afrique, sous la forme des guerres civiles, et ailleurs dans le monde, à l'image des polémiques autour de l'immigration. Comment comprendre le paradoxe de ce berceau des civilisations qui ne sait plus aujourd'hui comprendre sa propre civilisation? Car, comment saisir, par une figure cohérente, le sens de ces situations politiques extrêmement diverses et paradoxales à l'échelle africaine? Et que faut-il – enfin — retenir de tous ces conflits et de tous ces troubles sociaux qui sont toujours associés à l'Afrique, dans l'imaginaire des autres peuples de la planète?

À la poursuite de ces questionnements, le concept de « démocratisation ancrée » n'a pas été une « solution » trouvée, mais un outil heuristique, une piste d'exploration pour nous permettre d'ouvrir d'autres avenues théoriques et sortir de l'impasse Gauche-Droite-Centre des idéologies sociopolitiques. Cette recherche est une tentative de compréhension de la situation sociopolitique de l'Afrique noire en dehors des prismes théoriques préétablis. Nonobstant cela, elle se présente non pas comme une construction théorique entièrement nouvelle, mais comme une synthèse des propositions théoriques formulées sur le continent, avec une illustration continue de cette synthèse. Nous n'avons donc pas la prétention de refaire la sociologie politique de l'Afrique au Sud du Sahara. Nous essaierons plutôt, dans les lignes qui suivent, de traquer les changements sociaux et culturels qui surviennent sous nos yeux, en Afrique et au Bénin, puis d'essayer d'en faire émerger un sens. Ainsi, au fil du processus de décentralisation administrative lancé au Bénin en 2002, nous allons tâcher de détecter les effets culturels de ces décisions politiques et, rationnellement, de proposer une projection de cette figure de transformation sur d'autres situations politiques du continent.

Il faut préciser que cette recherche a dû adopter la chronologie de son objet. La priorité donnée à l'observation et à l'analyse des discours d'acteurs nous a inévitablement contraint à suivre l'évolution, dans le temps, de situations concrètes, au Bénin et en Afrique, par le suivi et la lecture quotidienne de l'actualité politique. Nous avons dû intégrer, au fur et à mesure, les informations et les événements dans notre cadre d'analyse de façon à tenir la confrontation permanente entre ces événements et nos idées, puis à illustrer nos analyses de façon *ad hoc* et congrue. L'indulgence du lecteur est donc invoquée pour les allées et venues entre théorie et événements, surtout en troisième partie de la rédaction.

1^{ÈRE} PARTIE

PROBLÉMATISATION ET OPÉRATIONNALISATION DE LA RECHERCHE.

Objectif : Exploration des acquis antérieurs dans le domaine de recherche, clarification des intentions de recherche, identification et justification des différents concepts.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

Ce chapitre a pour objectif de montrer la complexité de notre objet de recherche de façon à fonder ultérieurement les significations qui seront associées à chacun de nos concepts. C'est qu'en sociologie, comme dans de nombreux domaines de recherche, le choix des concepts renvoie souvent à des courants de pensée définis; et évoquer un concept tel que l'« ancrage » démocratique, puis le situer comme « enjeu » au cœur de la tension entre citoyenneté et identités, peut paraître comme un choix sémantique ayant une signification théorique arrêtée. Or la complexité de l'objet d'étude interdit toute classification hâtive dans tel courant ou dans tel autre. Cette première étape de notre recherche vise donc à exposer les enjeux théoriques qui la traversent. Nous y essayerons de montrer, en un première partie, comment et dans quel contexte se sont forgés les liens thématiques qui réunissent, dans notre recherche, les termes de « démocratie », d'« identité » et de « citoyenneté »; ensuite, par un rappel d'ordre historique nous montrerons pourquoi, en Afrique au sud du Sahara, ces termes suscitent des questionnements tout à fait différents de ceux qui sont discutés ailleurs dans le monde. Nous introduirons enfin la spécificité de l'expérience béninoise comme une fenêtre d'observation de ce cas particulier que représente l'Afrique noire, lorsqu'il est question de démocratie et d'intégration des principes modernes de gouvernance.

1.1. Problématique de la recherche.

Malgré l'infinie gamme des variations du concept de « démocratisation », celui-ci semble avoir pris aujourd'hui une popularité et une légitimité sans précédent, qui sont attribuables à l'éternelle quête humaine de liberté et de prospérité. Dans le même temps, la notion de démocratie n'a jamais été aussi obscure, d'abord du fait de la crise actuelle de la représentation politique, mais aussi du fait de sa manipulation idéologique ou de son instrumentalisation en politique internationale. À l'origine de cette crise sont soupçonnés les États nations minés par le déferlement mondial des pratiques économiques néolibérales, livrés à une perte d'inspiration dans leur mission de protéger et d'assurer le bien-être des populations relevant de leur domaine de souveraineté; ceux-ci sont écartelés entre l'exigence de la performance économique internationale, l'ambition de leurs populations de « vivre mieux » (demandes de meilleurs services et de sécurité sociale) et, entre les deux, l'ambition politique de leurs gouvernants de garder la popularité nécessaire pour se maintenir au pouvoir. Toutes les démocraties actuelles sont devenues des échiquiers où se joue l'équilibre entre, d'une part, les « gauches » pro sociales, progressistes, souvent populistes et, d'autre part, les droites nationalistes, matérialistes ou conservatrices. La conséquence en est l'oubli de la société et de ses aspirations à long terme, au profit de calculs politiques clientélistes à court terme. La société devient dans ce jeu à la fois juge et accusée : juge parce que source ultime de légitimité de tout pouvoir, mais aussi accusée et coupable parce que ultimement responsable de ses choix politiques, dont elle est souvent victime.

Marcel Gauchet a longuement exploré cette crise éthique de la démocratie qui, astreinte à fonctionner avec des lois, devient victime de son propre légalisme lorsque ces lois sont vidées de leur substance morale par le biais du formalisme juridique et de la déresponsabilisation politique. Dans cette impasse, de plus en plus d'auteurs, désenchantés, soupçonnent les ambitions nationalitaires et les projets nationaux, et essaient de secouer le mythe de la Nation, en démontrant que ce fantasme

géopolitique et culturel est historiquement vide de réalité, et pire, peut bien être la cause des misères actuelles de la démocratie. Touraine exprime sa préférence pour les groupes restreints, où le sujet est respecté dans ses choix identitaires; Schnapper montre comment la citoyenneté n'a jamais pu être qu'un espace de négociation inter identitaire, et Kymlicka prône le renforcement des identités culturelles dans un cadre fédéral.

Globalement, ces critiques de la vision moderne – et essentiellement « républicaniste » — de la démocratie soutiennent que la défense de la société nationale face au libéralisme mondial est nécessaire, mais que rien n'autorise à identifier la démocratie avec la globalisation économique et les stratégies géoéconomiques des grandes puissances; ces auteurs soutiennent que la défense de la *nation* est pervertie dès lors qu'elle devient création autoritaire d'une communauté nationale (Touraine, 1994, p. 322). Leur reproche est le suivant : l'empressement à abolir les différences en prônant une nation unitaire ou homogène, est une autre manifestation du fantasme nationalitaire qui s'était emparé de l'Europe du XVIII^e siècle dans son élan colonisateur. Hannah Arendt l'a démontré dans sa trilogie sur le totalitarisme. Or, dira Schnapper, à l'intérieur de toutes les nations civiques, des formes de solidarité ethniques, claniques ou familiales ont, de fait, toujours subsisté même si, en principe, elles auraient dû céder devant le respect des règles de l'égalité individuelle et la prééminence de la loyauté politique : « L'État national n'a jamais pu mobiliser de manière exclusive les populations autour d'un projet spécifiquement politique, ni totalement imposer les comportements liés à la priorité de l'allégeance citoyenne sur les liens de type communautaire » (1994, p. 113). Il semble, en fin de compte, qu'on ne peut concevoir de démocratie que libérale, en tout cas, au plan politique.

Cependant, le libéralisme économique et le pouvoir qu'il confère à la propriété privée suscitent des interrogations quant au partage et à la gestion du bien commun; car le pouvoir économique se monnaie facilement en capital politique et menace, en bout de

ligne, la démocratie elle-même, dans ses principes d'égalité, de justice et de solidarité. Burdeau (1987, p.10) indiquera d'ailleurs que « c'est l'État libéral qui a fait la démocratie à sa mesure », et que ce n'est pas la démocratie qui a fait l'État libéral. Ainsi, la démocratie serait concevable en dehors de l'État libéral historique. Dans cette critique des transformations économiques altérant la démocratie, Jules Duchastel (dans BOISVERT, 2000, pp. 37-52) a démontré comment le concept de citoyenneté s'est transformé sous les assauts des corporations multinationales et de leurs arguments technocratiques : nous sommes passés de la citoyenneté comme élargissement de la sphère privée à la sphère publique dans l'État libéral, à la « citoyenneté sociale » promue par l'État providence dans ses efforts de régulation et d'égalisation des conditions; puis, nous sommes passés à la « citoyenneté incorporée » où corporations transnationales et corps sociaux constitués sont aussi rendus égalisés dans leurs droits, subordonnant ainsi le politico-social au juridico-économique. Ces critiques constituent l'essentiel des préoccupations en Occident, quant à la survie et l'efficacité sociale de la démocratie comme méthode de gouvernement.

Si alors les pays démocratiques deviennent inquiets de leur propre trajectoire, pourquoi le débat sur la démocratie se limiterait-il à l'histoire occidentale, de la Grèce antique jusqu'à l'Amérique du Nord contemporaine, sans égard aux potentiels politiques des civilisations non occidentales parfois bien plus vieilles (Chinoise, Coréenne, Japonaise, mais aussi Éthiopienne ou Mexicaine...)? Pourquoi ce débat resterait-il sourd aux expériences des tout nouveaux États en Afrique et en Amérique latine?

Prenons, pour les besoins de l'analyse, une définition opératoire de la démocratie : du grec *dēmokratia*, *dēmos*, « peuple »; *kratein*, « gouverner », elle serait donc un système politique dans lequel la souveraineté procède de l'ensemble des citoyens¹. La démocratie, « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple », est conçue à

¹ Encyclopédie® Microsoft® Encarta 2001. © 1993-2000 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

la fois comme une valeur, constitutive d'un objectif à atteindre (la liberté pour tous, réalisée dans l'organisation collective et conditionnée par l'égalité), et comme une technique de gouvernement (démocraties directe ou représentative).

À la lumière de cette définition, et pour mieux problématiser les constructions démocratiques dans des espaces politiques non occidentaux, nous pouvons amorcer le débat par certaines observations empiriques :

- Premièrement, toutes les démocraties à l'échelle mondiale (qu'elles soient française, anglaise ou américaine) portent la marque de leur trajectoire historique. Cette trajectoire s'imprime dans la forme procédurale que prend la démocratie dans chaque pays, sous l'aspect d'une « culture », et comme partie intégrante de l'identité nationale. Par exemple, Tocqueville a souligné le rôle de la religion dans la démocratie américaine, qui contraste avec celui de la laïcité dans la démocratie française. Et certaines démocraties occidentales sont encore, en fait, des monarchies parlementaires (Angleterre, Belgique, Espagne, Japon...).
- Mais il existe malgré ces différentiations un potentiel d'universalité de la démocratie comme idéal de droits et de libertés individuelles et collectives, bien que l'articulation philosophique de cet idéal soit enracinée dans les « lumières » en occident. Universelle donc la démocratie, mais la démocratie comme droits humains (droit de l'Homme et droit des peuples, à la vie et au bien-être), transcendant les frontières culturelles et politiques. En témoigne l'implication croissante de « la » communauté internationale dans tous les conflits politiques à l'échelle planétaire, et la création d'institutions juridiques et politiques internationales.
- Troisièmement, les États africains dans leurs configurations politiques actuelles, sont aux prises avec de grands débats « existentiels » qui les divisent entre les projets coloniaux qui étaient à leur origine et leurs propres

projets de nations « multiethniques »; et la notion de démocratie est revenue, depuis la chute du mur de Berlin, au cœur de ce débat.

- Quatrièmement : si théoriquement, la question de la démocratie en Afrique diffère de celle du développement économique, toute interrogation sur la démocratie en Afrique se trouve confrontée à la finalité même de la démocratie, et ne peut éviter la question du développement qui est la quête du « vivre bien » comme celle de la démocratie est de « vivre ensemble », les deux étant liées par la question du partage des ressources communes.

Au bout de cette problématisation du concept de démocratie, la question des démocraties africaines émerge en ces termes : pourquoi donc l'Afrique, aujourd'hui reconnue comme le « berceau de l'humanité », n'a-t-elle pas été en mesure de produire une culture démocratique aussi désirable² que celle des Grecs ou plus près de nous, celles de la France, de l'Angleterre ou des États-Unis, et pourquoi peine-t-elle encore aujourd'hui à imiter ces modèles comme l'ont fait le Japon, la Corée du Sud, Taiwan et quelques États sud-américains?

1.2. Problématique de la démocratie en Afrique au sud du Sahara.

La pratique de la démocratie dans un espace géopolitique donné ne peut s'examiner qu'à travers les structures politiques et socioéconomiques de cet espace. Aussi allons-nous montrer, dans les lignes qui suivront, le caractère traumatique de la *völkerwanderung*³ qui a toujours marqué l'Afrique depuis trois millénaires, de l'Égypte antique jusqu'à la chasse aux esclaves en passant par les razzias mahométanes. Les structures, cultures et systèmes actuels seraient la manifestation de

² Il ne s'agit pas d'un parti pris en faveur d'une idéologie démocratique quelconque, mais nous faisons référence ici à la démocratie comme réponse institutionnelle à la quête fondamentalement humaine, de paix et de « vivre ensemble », dans la différence. L'Afrique, par ses guerres et ses génocides, est le témoin privilégié, par contraste, de cette quête.

³ Littéralement, une « déflagration civile », ou un « séisme démographique », selon l'expression d'Arnold Toynbee.

ces interactions historiques, souvent conflictuelles, favorisant la sédimentation de plusieurs postures ou réflexes sociologiques défensifs.

Ces pesanteurs sociologiques sont le résultat logique d'une histoire turbulente, faite de nombreux déplacements de population; résultat d'une série de sédimentations de cultures et d'imaginaires politiques marqués par le conflit, depuis l'Égypte antique jusqu'à la décolonisation.

1.2.1. Afrique précoloniale : la décomposition politique

Toutes les recherches confirment que la plupart des royaumes de l'antiquité africaine avaient en commun la divination du pouvoir royal⁴. Cette conception de la royauté divine est une caractéristique essentielle de l'Égypte pharaonique, particulièrement nette dans l'Ancien Empire (2800 -2300 env.). Le roi est le descendant du dieu Horus, fils d'Osiris. Mais ce « roi dieu » est en même temps un roi prêtre, responsable du culte adressé à d'autres dieux que lui-même, dont il est l'intermédiaire sur terre. Trois mille années plus tard, la représentation du pouvoir royal comme étant d'origine divine était encore très répandue chez la quasi-totalité des peuples d'Afrique noire.

D'ailleurs, dans l'Égypte pharaonique, le rituel d'intronisation royale, qui est la mise en scène de l'unité entre la Haute et la basse Égypte était restée immuable au cours des trente siècles d'histoire égyptienne. L'unité territoriale des royaumes a donc toujours été une préoccupation essentielle, probablement pour des raisons économiques : la complémentarité des ressources géographiquement dispersées à travers le royaume. En bref, on peut, comme Toynbee (1994, p. 77), résumer en deux traits principaux le caractère de la société égyptienne pharaonique dont héritèrent les royaumes africains : l'organisation d'un gouvernement centralisé d'une part, et d'autre part le développement d'une grande spiritualité centrée sur l'au-delà, au détriment des réalisations matérielles.

⁴ Sur ce sujet, on peut lire avec intérêt le second tome de l'*Histoire générale de l'Afrique*, publié par l'UNESCO, ainsi que les œuvres Cheik Anta Diop.

Le Soudanais N. M. Sherif soutiendra cette hypothèse en écrivant que, après l'épisode d'Akhnaton, pionnier déchu du monothéisme, et dès la XIXe dynastie :

L'ensemble de la Nubie fut organisé suivant une ligne purement égyptienne, et un mode d'administration entièrement égyptien fut organisé, ce qui entraîna la présence dans ces centres d'un nombre considérable de prêtres, de scribes, d'artisans et de soldats égyptiens. Cette situation aboutit finalement à l'égyptianisation totale de la Nubie. Les indigènes adoptèrent la religion égyptienne et se mirent à adorer les divinités égyptiennes. Les anciennes coutumes funéraires cédèrent la place à des rites égyptiens. (dans Moktar, G. p. 216)

À l'issue de cette période qui s'achève avec la conquête de l'Égypte par les Grecs, puis par les Perses et par les Romains, plusieurs traits caractéristiques vont se dessiner dans tous les royaumes africains dispersés au sud du Sahara : le pluralisme religieux (polythéisme) chapeauté par un pouvoir politique divinisé, et une administration territoriale centralisée et contrôlée par la force militaire.

Quelques siècles plus tard, c'est des déserts d'Arabie que viendra l'autre important bouleversement du continent noir. La conquête musulmane des VIIe et VIIIe siècles va déclencher un véritable maelström où, forts de leur nouvelle religion monothéiste légitimant la mise en esclavage des « impies » ou des « mécréants », Égyptiens, Libyens et Berbères arabisés se lancent à la conquête du sud, à travers des razzias où sont déportées et réduites en esclavage les populations noires de l'autre côté du Sahara. La fuite de ces populations devant les djihadistes va déstabiliser la sous région ouest-africaine durant plusieurs siècles, défaire les croyances à la base des structures politiques des peuples « Noirs » les plus au Nord, et introduire une nouvelle conception de l'autorité religieuse et politique. Davidson (1995, pp. 125-126) démontra que, pour que les conquérants mahométans assujettissent en l'espace d'une vie toute la péninsule arabique, l'Afrique du Nord ainsi que les côtes européennes de la méditerranée, il a fallu des méthodes d'une extrême violence.

Il faut remarquer cependant que les nouveaux royaumes issus de cette période de bouleversements et de restructurations, en quête d'une nouvelle légitimité dans la

« guerre des dieux » (pour reprendre l'expression de Weber), commencent à se doter de structures politiques plus « démocratiques ». Religions, peuples et ethnies diverses, fuyant devant les razzias musulmanes et les conquêtes de tyrans, sont appelés à cohabiter dans le cadre de regroupements nouveaux. C'est probablement à la fin du XVe siècle que l'organisation administrative Haoussa, très remarquable par son caractère démocratique, a été mise au point. La personne du roi n'y a aucun caractère sacré; il est élu par les dignitaires et peut être déposé par eux. Le Galadima, sorte de « maire du plaisir », y est le personnage le plus important (Cornevin, 1964, p. 169).

Par la suite, dès le XVe siècle, et tirant profit de l'expérience esclavagiste bien huilée par les Arabes, l'action de la traite outre-Atlantique sera encore plus dévastatrice pour les structures politiques en Afrique noire. Au plan économique — dans un cercle particulièrement vicieux — du fait que l'homme noir était la seule marchandise recherchée par les Européens, les rois africains avaient de moins en moins besoin de développer la production ou la transformation d'autres biens d'échange ou d'exportation; pour leur propre consommation, la fabrication d'outils ou de tissus ne se justifiait plus, ces produits étant fournis en échange d'esclave. Au plan social, les bouleversements entraînés par ces chasses à l'homme ont donné lieu à un séisme démographique, une turbulence migrationnelle, qui fit et défit plusieurs groupes ou royaumes, assaillis de toutes parts par des « chasseurs d'esclaves » (Toynbee, 1994, p.110).

Ainsi, au XIXe siècle, l'insécurité était devenue totale partout en Afrique. À la fin de cette époque précoloniale, la quasi-totalité de l'Afrique au sud du Sahara était une floraison de royaumes tribaux, traversés par des guerres farouches pour le contrôle du commerce – transsaharien et transatlantique — des esclaves. Parce que l'esclave, c'était souvent « les autres », c'est-à-dire l'individu de l'« autre ethnologie », les souverains avaient bonne conscience dans ce commerce sans se soucier des conséquences sur l'ensemble du continent. Mais la conséquence immédiate fut la

naissance d'un profond sentiment d'insécurité face à l'altérité, de méfiance face à l'ethnie des autres, de même qu'une dépendance croissante vis-à-vis de l'armement sophistiqué et des produits d'importation, que les africains, happés, précipités et enfoncés dans la compétition, n'avaient plus le temps de penser à produire eux-mêmes :

... la demande insatiable des négriers contraignait les chefs noirs à pousser leurs razzias de plus en plus loin vers l'intérieur, d'où un état d'insécurité des campagnes africaines, la fuite de certaines populations vers des régions montagneuses difficiles d'accès et la peur constante des autres devant la possibilité d'être réduite en esclavage du jour au lendemain. Pour tous les royaumes d'Afrique noire à cette époque, le problème se posait dans les mêmes termes : ou bien leurs tribus étaient vendues aux blancs par les tribus de la côte, ou bien eux-mêmes devenaient vendeurs d'esclaves pris dans les tribus voisines. (Cornevin, 1964, p. 220)

Pour cela, c'est aux motifs de « pacification » du continent que les Européens décidèrent, à la fin du XIXe siècle, de légaliser ce qui était déjà une réalité : l'occupation du continent.

Comme le dira Adé Ajayi, (1997, p. 414), l'héritage des guerres, des rivalités et des inimitiés, donna lieu à autant de lézardes dans le mur au moment où l'intrus s'apprêtait à l'enfoncer. Les Européens, sans cesser de traiter sur place avec les différents souverains et royaumes africains, avec qui ils purent signer plusieurs traités, décidèrent en Europe de ne pas reconnaître les États africains comme sujets de droit international. En effet, à partir des années 1870, et désormais conscients de leurs capacités militaires et supériorité qualitative, ils prirent des mesures pour partager l'Afrique sans la participation des gouvernants africains. On considère donc la Conférence de Berlin (1880) comme le point de départ de la colonisation européenne de l'Afrique. Cependant, ce que les analystes ont peu souligné jusqu'ici, c'est que pour que quelques milliers de colons européens, souffrant de chaleur et de malaria puissent maintenir sous leur contrôle pendant près d'un siècle, des millions d'Africains hostiles à leur présence, il a fallu efficacement diviser pour régner. La technique, toute simple, consistait à ce que les Européens, ayant constaté la méfiance

et parfois la haine des tribus africaines les unes envers les autres, en tirent un précieux profit. Leur administration coloniale va se mettre en place en faisant diriger certains groupes ethniques par leurs anciens ennemis, en détruisant la légitimité des pouvoirs traditionnels, notamment en se présentant comme la source unique de légalité. Ce processus est bien illustré dans les analyses de John Iliffe (1997, p.281) et de Jean-Loup Amselle (1999).

1.2.2. Effets déstructurant de la colonisation

— *le consensualisme ou mythe de l'arbre à palabre.*

À l'issue de la longue bataille idéologique ayant conduit à l'indépendance des pays africains, les intellectuels africains en grande majorité, sont sortis de la colonisation avec la conviction d'avoir une identité culturelle propre, essentielle, qui diffère de la culture occidentale par son « sens profond du consensus », de la parole donnée, du respect de la nature, etc. Cet africanisme largement diffusé par le courant de la négritude se représentait le pouvoir en Afrique de la façon suivante :

Le « gouvernement consensuel » ne se résumait pas à une journée de scrutin tous les quatre, cinq ou six ans. C'était affaire de réceptivité permanente à l'égard des générations du passé aussi bien que de l'avenir. Le consensus absolu était un lien entre, d'une part le présent et, d'autre part à la fois le passé et l'avenir. Le consensus était un guide conduisant à l'authentique volonté générale. Mais en vérité, le monde occidental impérial avait introduit en Afrique une nouvelle conception de la démocratie, un nouveau principe de « gouvernement consensuel ». L'organisation d'élections générales devint un droit, le droit instrumental dont l'exercice devait permettre le gouvernement consensuel. (Mazrui, 1998, p. 302)

De nombreux auteurs, comme Sorensen (1993, p. 36-37) ont critiqué ce mythe du consensus, qui n'a servi qu'à justifier les monopoles des « partis uniques » en Afrique, puis les pouvoirs personnels, les tyrannies et, pour finir, le pillage du continent. Cette conception de la vie politique était sensée éviter les pertes de temps et d'énergie dans des querelles politiques et idéologiques stériles sur un continent qui manque de tout, et où tout est une priorité : eau potable, éducation, santé, etc. Or,

comme le dit Sorensen (1993, p. 36-37), la réalité des partis uniques sera très éloignée de cet objectif. La gouvernance par consensus est inapplicable dans les sociétés modernes ouvertes et complexes, composées de groupes d'intérêts différents; et logiquement, les partis uniques furent tournés, la plupart du temps en régimes autoritaires, où des dictateurs voraces ont transformé le nationalisme en un cheval de Troie au profit de leur ethnie, de leur clan ou de leur famille.

La démocratie ne se définirait donc pas par l'absence de conflits (consensus); bien au contraire, il faut dire avec Touraine qu'il n'y a pas de démocratie sans la reconnaissance d'un champ politique où s'expriment les conflits sociaux et où se prennent, par un vote majoritaire, des décisions reconnues comme légitimes par l'ensemble de la société (1994, p. 113). Et à en croire René Otayek (2000, p. 63), même dans les sociétés africaines précoloniales qui sont si souvent idéalisées, « l'individu était nié au profit du groupe dont rien ne doit perturber l'ordre, et le contrôle social était tourné vers la préservation de la cohésion sociale, avec pour fonction d'empêcher que quiconque puisse se distinguer de la masse. » Cela suppose l'obéissance totale, le strict respect des règles communes et la répression de toute velléité individualisante, synonyme de chaos social. Or dans les sociétés modernes où les africains sont irréversiblement engagés, cette conception de la société – et encore moins la société démocratique – n'est plus possible.

— *Manipulation de l'ethnicité et tribalisme*

La plupart des études ayant porté sur les systèmes politiques en Afrique noire ont dûment souligné la prépondérance de l'ethnicité dans le jeu politique. L'une d'elles dira par exemple :

Il importe de se rappeler qu'en Afrique, à l'ère postcoloniale, la représentativité se mesure souvent selon des critères ethniques et non pas électoraux. L'arithmétique de la représentation ethnique contribue souvent à rassurer les membres des différents groupes ethniques, qu'ils fassent ou non réellement partie des agents et des bénéficiaires du régime politique. Les gouvernements sont considérés comme plus ou moins représentatifs, selon que leur composition ethnique reflète plus ou moins celle de la population. (Mazrui, 1998, p. 601)

Lorsque l'appartenance ethnique devient ainsi synonyme de compétence, cette dynamique de la représentativité ethnique aura pour conséquence d'accroître la taille des organismes gouvernementaux et administratifs. Les effectifs de la fonction publique et des services paraétatiques sont alors gonflés pour assurer le subtil équilibre exigé par l'arithmétique de la représentation ethnique. Cette tendance est une autre conséquence de la mentalité consensualiste soulignée plus haut. Or, si l'expression – ou tout au moins la pratique — démocratique a toujours existé dans certaines tribus à des niveaux divers, d'autres réflexes sociaux sont requis dans la modernité, qui sont bien plus élaborés que ceux que requièrent les structures tribales. La démocratie moderne exige, mieux que l'esprit consensualiste de « l'arbre à palabre », une véritable culture du dialogue, de la négociation, bref, une culture démocratique. En l'absence d'une telle vision,

...les régimes africains après les indépendances ont conçu la problématique de l'unité – une volonté une et régulière – comme la voie la plus idoine pour parvenir à la modernisation et à la nation. Beaucoup d'entre eux n'ont connu ni unité ni développement tant la démocratie était caricaturée et la république vidée de toute substance. (Tiacoh, dans APHIDEM, 2003, p. 127)

Dans la pratique, la géopolitique a instrumentalisé ethnisme et religion pour bâtir un unanimisme superficiel autour de la personnalité historique de dictateurs mégalomanes (Lonsdale, 1996). Et aujourd'hui, par le biais des mouvements actuels de démocratisation, les constitutions et des lois électorales sont taillées sur mesure pour des chefs d'État qui n'ont pour tout projet politique que la perpétuation de leur pouvoir. En face de ces pouvoirs gangrenés par la corruption et le clientélisme, se

dressent souvent des opposants politiques peu réalistes, parfois opportunistes, sans véritable projet de société. Alors, de part et d'autre de l'arène politique, on sollicite la fibre ethnico religieuse et on brandit le pouvoir de l'identité.

— *Le « nationisme »*

Face à la diversité culturelle qui caractérise les États africains, on ne peut s'empêcher de se demander comment on a pu créer des États avec des ensembles aussi hétérogènes et hétéroclites que ces centaines de groupes culturels qui constellent le continent. En effet, à l'orée de la colonisation, la distance entre les différentes ethnies en Afrique était si grande que Toynbee dira :

Dans les forêts tropicales de l'Afrique occidentale, avant que celles-ci ne soient abordées par des envahisseurs à la région, il y avait, étroitement juxtaposées, de nombreuses langues sans rapport les unes avec les autres. La diffusion de chacune de ces langues était infime. Les habitants de deux villages qui n'étaient séparés l'un de l'autre que par quelques kilomètres pouvaient être incapables de communiquer entre eux de manière intelligible au moyen de mots. (Toynbee, 1994, p. 43)

Or, comme l'a admirablement montré Dominique Schnapper, parce que la nation se définit par l'effort pour constituer une société politique, indépendante de l'État, la langue n'est pas une caractéristique ethnique parmi d'autres : c'est aussi la condition et le moyen des échanges politiques (Schnapper, 1994, p. 101). « Ce double caractère en fait à la fois l'instrument et l'expression de toute collectivité historique et politique », précise l'auteure : la langue permet aux hommes de partager les mêmes connaissances et les mêmes émotions, mais aussi d'organiser les échanges rationnels de la vie publique. Ainsi, lorsque nous parlons de « pesanteurs sociologiques » à l'émergence de la démocratie en Afrique postcoloniale, ce ne serait pas par essentialisme, mais bien plutôt pour nommer ces faits sociaux, produits de données historiques et de réalités sociologiques bien concrètes.

Ce qui se produisit dans la foulée de l'anticolonialisme, c'est l'adoption par les élites africaines d'un discours traumatique caractérisé par l'extraversion idéologique et l'éloignement vis-à-vis des réalités locales. Et, John Iliffe (1997, p. 357) a souligné qu'au lendemain des indépendances, les nationalistes africains étaient persuadés que le colonialisme avait retardé leur pays et les stupéfiants succès politiques qu'ont été les indépendances les confortaient dans ce sentiment. Or,

en Afrique, les réalités politiques sous-jacentes étaient en premier lieu les préoccupations essentiellement locales de ses peuples, ce qui les amenait à voir les questions nationales par rapport à leurs intérêts locaux, et à juger leurs représentants et l'État en fonction des services rendus à cette échelle. (Iliffe, 1997, p.364)

Le problème est que, pendant la colonisation, ces intellectuels africains avaient été confrontés à la violence symbolique des « maîtres » qui, assimilant leur supériorité technique ou militaire à une « supériorité culturelle et intellectuelle », ont essayé d'écraser les structures politiques traditionnelles locales, et avec ces structures, les systèmes judiciaires et les hiérarchies sociales. Ce mépris de la culture africaine transparut clairement dans les écrits de Hegel lorsqu'il dit :

L'Afrique proprement dite est la partie de ce continent qui en fournit la caractéristique particulière. Ce continent n'est pas intéressant du point de vue de sa propre histoire, mais par le fait que nous voyons l'homme dans un état de barbarie et de sauvagerie qui l'empêchent encore de faire partie intégrante de la civilisation. (1965, p. 247)

Ou encore :

Dans cette partie de l'Afrique, il ne peut y avoir d'histoire proprement dite. Ce qui se produit, c'est une suite d'accidents, de fait surprenants. Il n'existe pas ici un but, un État qui pourrait constituer un objectif. Il n'y a pas une subjectivité, mais seulement une masse de sujets qui se détruisent. (Idem, p. 249)

Pour Hegel, c'est parce qu'il n'y aurait chez le nègre ni raison ni conscience de soi, et on ne peut rien trouver de son caractère qui s'accorde à l'humain, « pas plus que chez un chien ». Il affirme clairement que l'état primitif de l'Africain est un état animal (p. 252). Ces propos maintes fois critiqués par l'élite africaine ont eu pour effet de

susciter un farouche désir de « prouver le contraire ». Et, pour se soustraire du joug colonial et se reconstruire après la colonisation, les élites africaines avaient dû se replier sur les structures socioculturelles prétendument détruites, car celles-ci apparaissent comme le lieu ou le refuge de leur « humanité » déniée par le colonisateur. Le nationalisme assimilant l'unité situationnelle face au colonisateur à une unité culturelle, cette idéologie qui servit de fer de lance à l'anticolonialisme, s'est lentement mué, après la colonisation, en un désir effréné de « Nation » réelle.

Ainsi, fortement motivés par ce « nationisme » et pressés de laver l'humiliation de l'esclavage et de la colonisation, les nouveaux dirigeants africains n'ont pas vu la gangrène ethnocentriste se développer sous forme de clientélisme politique, de corruption, et pour finir, d'incivisme généralisé. Ces dirigeants n'ont pas vu que les slogans nationalitaires et les imitations de discours coloniaux n'ont pas toujours d'écho dans les affects de leurs concitoyens.

Chaque membre de l'élite était à la tête d'une clientèle personnelle, généralement régionale ou tribale, qui lui imposait de fastidieuses obligations, mais le liait à un lieu précis et soutenait ses prétentions d'en être le porte-parole et le protecteur, tant que ses résultats satisfaisaient ses obligés. Ces détenteurs de pouvoir pouvaient être des aristocrates, des technocrates instruits, ou des dirigeants de partis. Leur consolidation en groupe dominant unique était essentielle à la stabilité d'un régime, comme le démontrèrent les turbulences du Bénin (l'ancien Dahomey) ou du Soudan. (Iliffe, p.367)

Pour maintenir l'existence – donc l'unité – de pays aussi instables, la légitimité personnelle du leader politique sera associée à l'unité nationale. La loyauté personnelle envers l'« Homme fort » du régime va devenir un principe transcendant, une vision politique, y compris celle de la démocratie. Le pouvoir personnel opère alors comme un réseau tissé par une sorte de loyauté fusionnelle ou « supra légale », récompensée de deux manières différentes à partir du pouvoir politique : l'accès aux ressources directes de l'État sous forme de nominations, d'avantages commerciaux,

de prêts, etc., et l'accès à des facilités indirectes au plan international, mais conféré par la souveraineté nationale (postes diplomatiques, licences d'exportation, etc.). Cette même loyauté touche les forces armées qui s'invitent volontiers dans le débat politique, au nom du maintien de l'ordre civil et de l'unité nationale. Cette armée devient surtout utile pour contenir et réprimer le mécontentement des exclus du réseau de loyauté. Mais au refrain, apparaissent toujours l'ethnie comme lieu de solidarité politique et l'État-nation comme Cheval de Troie, pour servir des intérêts ethniques ou personnels.

1.3. L'expérience béninoise de la démocratie : un survol historique

Après la seconde Guerre mondiale et la proclamation de la charte des Nations unies opposée au colonialisme, la France entreprit un processus de libération de ses colonies. Le 4 décembre 1958, la République du Dahomey est proclamée et le 1er août 1960, elle devient indépendante. Dès lors, l'histoire de cette nouvelle entité politique jusqu'à ce jour sera marquée par trois grandes périodes :

- celle d'une instabilité politique chronique (de 1960 à 1972), caractérisée par une dizaine de coups d'État, sur fond de rivalités interethniques et débouchant sur une impasse et un blocage démocratique;
- celle de l'expérience marxiste-léniniste (de 1972 à 1989) où le pays, dirigé par un régime militaire et un parti unique s'aligna, en pleine Guerre froide, sur la Russie et la Corée du Nord, jusqu'à la chute du mur de Berlin;
- celle du renouveau démocratique (de 1990 à ce jour) où le pays, à nouveau bloqué par une crise économique chronique, résultant de son expérience militaro marxiste, deviendra le pionnier de la nouvelle vague de démocratisation du continent noir.

— *Coups d'État et blocage démocratique.*

La république du Dahomey connu sa première constitution le 5 novembre 1960 et ses premières élections législatives le 11 décembre 1960. Mais très tôt, le jeune État fut rattrapé par les anciennes acrimonies interethniques, qui vont se cristalliser autour de 3 partis politiques à bases électorales ethniques, avec chacun à leurs têtes un leader charismatique essayant de discréditer les autres au moyen des leviers ethnico politiques. Dans le chaos provoqué par les séries de grèves et de manifestations, le Général Christophe Soglo renversa le régime du Président Hubert Maga dès 1963, par un coup d'État. Mais puisque l'armée comportait en son sein des officiers de toutes les ethnies, on assistera pendant les années suivantes à une longue série de coups d'État militaires. Au total, 11 Chefs d'État se sont succédés en 12 ans, dont 4 reviendront plusieurs fois au pouvoir au cours de la même période, soit une longévité présidentielle de 6 mois en moyenne. Le 26 octobre 1972 donc, c'est un autre officier, Mathieu Kérékou, qui mit fin au système multipartite et institua un Gouvernement militaire révolutionnaire (GMR).

— *L'expérience marxiste-léniniste.*

Dès décembre 1973, le régime militaire ayant entrepris la chasse aux « réactionnaires », se mit en quête d'une plus grande légitimité interne en créant un Conseil national de la révolution (CNR). Le 30 novembre 1974, il se dota d'une idéologie politique officielle et formelle : le « socialisme scientifique » guidé par le marxisme-léninisme. Le 30 novembre 1975, le Dahomey change de nom et devient la République populaire du Bénin, avec un parti unique, le Parti de la Révolution populaire du Bénin (PRPB). S'en suivit une série de mesures visant à nationaliser, selon les dogmes marxistes, la quasi-totalité des infrastructures économiques du pays.

Mais dès les années 80, l'économie s'enlisa progressivement. Les mouvements de grève, commencés sur l'unique Campus universitaire en 1987 vont toucher la totalité des services publics en 1989, alors que le gouvernement devenait incapable de payer

les salaires des fonctionnaires. En décembre, le régime fut contraint de renoncer à l'idéologie marxiste-léniniste et Mathieu Kérékou convoqua une « Conférence nationale des forces vives de la Nation » pour février 1990. La Constitution d'inspiration socialiste fut alors suspendue.

— *Le renouveau démocratique*

Cette Conférence nationale, la toute première du genre en Afrique, s'est tenue du 19 au 28 février 1990 et réunit 488 délégués, représentants de 51 sensibilités politiques et sociales, de différents courants d'opinion des exilés du régime, de partis politiques jusque-là clandestins sur le territoire, d'associations de développement des différentes localités du pays, de groupements professionnels, syndicats et corps de métiers, de communautés religieuses, etc. La conférence, qui devait trouver une issue au blocage économique du pays, a exigé et obtenu d'être « souveraine », c'est-à-dire d'avoir le pouvoir de rendre inconditionnellement exécutoires ses propres décisions. Elle se prononça donc pour la fin du régime, et la formation d'un nouveau gouvernement, de même que pour une période de transition de 12 mois. Nicéphore Soglo, qui y fut élu Premier ministre, fit voter par référendum la nouvelle constitution et établit le calendrier des élections législatives et présidentielles en vue de l'instauration d'un nouveau régime. C'est ainsi que le Bénin devint l'illustration d'un processus unique de passage pacifique de la dictature à la démocratie en Afrique noire.

Au total, cette conférence des Forces vives et la nouvelle constitution qu'elle donna au pays permettront au Bénin d'instaurer une démocratie libérale fondée sur le respect des libertés fondamentales de l'homme, d'ouvrir les chantiers pour un État de droit, d'adopter les principes d'une économie libérale. Le 24 mars 1991, Nicéphore Soglo remporta les premières élections présidentielles de l'ère du « renouveau démocratique » face à Mathieu Kérékou. Depuis, de nombreuses élections (présidentielles, législatives, municipales...) ont eu lieu et le pays poursuit son expérience démocratique sous le signe d'une séparation effective des pouvoirs : un gouvernement formé par le président de la République, une Assemblée nationale

formée par des députés élus au suffrage universel, une Cour constitutionnelle, une Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication assurant l'autonomie de la presse publique ou privée, un Conseil économique et social.

— *Les incertitudes du « modèle » béninois.*

Au lendemain de la Conférence nationale et des premières élections présidentielles de 1991, les observateurs internationaux de la politique africaine, politologues universitaires, hommes politiques africains et occidentaux... avaient avancé une série de qualificatifs élogieux à l'endroit de la nouvelle expérience politique en cours dans le pays : on a parlé de « miracle béninois », de « modèle béninois », de « génie béninois », etc., et l'ancien surnom de « Quartier latin de l'Afrique » qu'on donnait au Dahomey refit surface. La démocratie béninoise jouit en effet d'une crédibilité telle qu'en 2004, et pour la troisième année consécutive, Reporter sans frontière classa le pays parmi les plus « traditionnellement respectueux de la liberté de presse »⁵, le deuxième du continent africain après l'Afrique du Sud, et le 27e à l'échelle mondiale loin devant l'Espagne et l'Italie (39e et 40e), le Ghana et le Sénégal (57e et 80e) pour ne donner que ces repères. Cependant, la fragilité maintes fois évoquée de cette démocratie béninoise révèle beaucoup plus qu'une simple inquiétude.

Beaucoup d'articles publiés dans les presses locale et internationale ont mis en exergue la superficialité de la démocratie béninoise, que révèle chaque élection (présidentielle, législative ou municipale) au travers de la logique « clientélaire » ou de marchandisation du vote (Banégas, 1998), de la logique ethno politique (vote pour le « fils du terroir »), ou de la transhumance politique (absence totale de philosophie politique, de souci de compétence, ou de vision sociale et, par contre, une généralisation des alliances politiques basées sur un esprit de négoce). C'est pourquoi, une grande incertitude a marqué les analyses du « modèle » béninois

⁵ http://www.rsf.org/IMG/pdf/Af_index_2004.pdf
consulté le 20 juillet 2004

lorsqu'en 1996, l'ex-dictateur marxiste qui avait conduit le pays au chaos, revint au pouvoir – par les urnes et en toute légitimité – face à un brillant technocrate, ancien fonctionnaire de la Banque mondiale, qui a sorti le pays du gouffre et lui avait redonné un essor spectaculaire. Le secret évident en était le jeu des alliances ethniques. L'ex-dictateur réitérera l'exploit en 2001 et depuis, l'incertitude plane toujours sur cette démocratie : chaque élection présidentielle ramène le spectre de la guerre civile ou des coups d'État; les tentatives pour réviser la constitution pour permettre à Mathieu Kérékou de s'éterniser au pouvoir sont nombreuses⁶. Et pendant ce temps, la corruption, fréquemment dénoncée par la presse, n'a cessé de miner le système en impliquant les plus hautes personnalités de l'État, causant déception et frustration dans ce pays des plus pauvres de la planète.

Dès lors, certains auteurs, comme Richard Banégas (1995, 1998), se sont intéressés à la dynamique interne du processus démocratique béninois, mais aussi à l'éthique politique induite dans l'interaction entre politiciens et populations du pays. Leurs études montrent que les principes essentiels de la démocratie y sont contrariés par la monétarisation généralisée du vote. Ces pratiques bien connues à l'échelle du pays dans toutes les couches sociales sont relatées par Banégas (1998, pp. 76-77), dans une scène où un village au sud du Bénin reçut en une même journée de campagne électorale quatre candidats rivaux, qui distribuèrent argent et boissons, dans un folklore bien orchestré par le même chef de village; et le folklore se terminait toujours par les mêmes promesses selon lesquelles le village entier devrait voter pour ce même candidat. On y voit clairement à l'œuvre un système politique de manducation ou « politique du ventre »⁷, où la conception de la démocratie se vide de toutes ses valeurs pour se muer en un « marché aux consciences ».

⁶ En Juillet 2005, le président Kérékou écarta définitivement toute éventualité de révision de la constitution et annonça son départ à la fin de son second mandat en 2006. Cette annonce ouvrit la voie à de nombreuses ambitions politiques (14 candidatures pour sa succession !)

⁷ Par cynisme, certains universitaires béninois parlent d'« adogocratie », de *Adogo* qui signifie « ventre » en langue locale Fongbé.

Plusieurs facteurs, que nous avons appelés plus haut « pesanteurs sociologiques », sont à l'œuvre dans cette dynamique, parmi lesquels la grande pauvreté des populations face à l'opulence frappante des politiciens, l'incompréhension (due à l'analphabétisme) des enjeux et principes de la démocratie, mais surtout – et là se trouve notre hypothèse – le consensualisme ethnique ou tribal issu des millénaires d'histoire du continent :

... on s'accommode toujours fort mal, en Afrique noire, des normes abstraites et universalistes plus ou moins inculquées depuis la période coloniale. La légitimité des principes formellement en vigueur dans un cadre « étatique moderne » est très inférieure aux prescriptions informelles découlant de la primauté des solidarités népotistes, ethniques ou fractionnelles, fussent-elles manipulées. (Chabal et Daloz, 1999, p. 125)

Chabal et Daloz rapportent dans le même ouvrage les remarques de Ken Saro-Wiwa (qui sera lui-même pendu par la junte militaire nigériane en 1995) rappelant avec justesse qu'en Afrique, tout responsable qui détourne des millions dans sa capitale se verra acclamé par sa communauté ethnique, ses supporters, alors qu'il n'oserait pas toucher à un seul centime de la caisse de son propre village. Pour ces groupes ethniques, ce n'est pas d'un manque de probité qu'il s'agit, car cette valeur ne s'applique qu'à l'égard des proches, ceux auxquels on s'identifie, et elle n'est plus de mise dès qu'on a affaire à des instances plus éloignées dans l'affect collectif ou identitaire⁸. Pour qui veut saisir les problèmes de l'Afrique, aussi bien économiques (sous-développement) que politiques (faiblesses ou superficialité de la démocratisation), il y aurait donc beaucoup plus à creuser du côté de l'ethnicité qu'ailleurs.

Ainsi, de façon tout opportune en 1999, le Bénin⁹ s'était lancé dans une expérience de décentralisation qui a eu, semble-t-il, plus qu'un effet politique : elle a ramené pour

⁸ Les auteurs ont cité Ken Saro Wiwa. dans *Similia : essays on anomic Nigeria* (Londre/Lagos, Saros International, 1991)

⁹ par la Loi N° 98-005 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes à statuts particuliers de la République du Bénin

une historique fois, le débat démocratique dans un rapport, non plus inter ethnique, mais intra ethnique. Comme nous le verrons dans notre cadre théorique, le consensualisme intra ethnique fut ébranlé en mettant en compétition plusieurs candidats de la même ethnie, compétant pour un même pouvoir. Cette expérience fera l'objet de notre investigation en deuxième partie. Mais avant, il faut noter que, tout comme la problématique de la démocratie elle-même, la question de l'ethnicité comme facteur oblitérant des démocraties africaines, a été déjà abordée par plusieurs études sur le continent et en Europe. Avant de terminer cette partie portant sur problématisation de la recherche, nous proposons un bref survol de ces écrits qui ont influencé notre thème de recherche.

CHAPITRE II

RECENSION DES ÉCRITS

La recension des écrits antérieurs ayant porté sur la démocratie en général, et les démocraties africaines en particulier, est d'emblée une tâche incommensurable, qui nous impose par conséquent une énumération très sélective des auteurs parcourus dans le cadre de cette recherche. En effet, depuis de nombreux siècles, et particulièrement depuis le siècle des lumières, quel que soit l'angle adopté dans l'analyse de la démocratie, une immense littérature a exploré ce thème sous tous ses aspects. Dans ces conditions, le choix bibliographique de cette enquête a été systématiquement élaboré en fonction de l'argumentaire abordé dans la discussion, dans une démarche dialectique et à travers différents sous-thèmes. Notre recherche s'est donc voulue très sélective quant aux références pertinentes pour l'examen de la particularité africaine de la démocratie. Nous avons fait le choix de ne présenter que les auteurs qui ont influencé notre hypothèse de départ dans un sens ou dans un autre, et la nature de cette influence est présentée au fur et à mesure. Il faut dire qu'une bonne partie des ouvrages « théoriques » a été réservée au troisième chapitre, à la section sur la « conceptualisation ». Mais à l'inverse des publications sur la démocratie en général, les publications spécifiques sur les démocraties africaines sont rares, sinon trop récentes pour faire l'objet d'une synthèse exhaustive. Ce chapitre permet néanmoins de faire un tour rapide des grands courants philosophiques que décrivent les publications dans chacun de ces deux champs de recherche.

2.1. Sur les problèmes sociologiques des démocraties contemporaines.

Aucune discussion sur la démocratie n'a pu échapper à la question de savoir « Qu'est-ce que la démocratie? ». Et la seule certitude tenue par les sciences humaines sur cette notion, c'est – semble-t-il — son étymologie : le gouvernement du peuple par le peuple souverain. Mais qu'est-ce que « le peuple »? Les auteurs qui ont essayé de répondre à ces questions ont proposé plusieurs approches théoriques et analytiques. On peut les classer en trois catégories qui correspondent à autant d'approches de la démocratie :

- l'approche historique essentiellement descriptive et classificatoire des transformations historiques de l'exercice démocratique, de la Grèce antique (dont la démocratie est dite « directe ») aux démocraties modernes dites « représentatives » (chrétiennes, libérales ou « populaires ») en passant par la démocratie romaine. Dans cette approche, on peut citer les travaux de Benjamin Constant, du Belge Louis Bertrand, du Français Claude Mossé.
- l'approche philosophique, dont les ébauches remontent aussi à la Grèce antique (avec Platon et Aristote), mais qui s'attaque aux questions cruciales de l'éthique et de la finalité de la pratique démocratique. Sur ce terrain il y a autant d'auteurs que de visions de la démocratie, de Machiavel à Jean Bodin, de Hobbes à Jean-Jacques Rousseau, de Hegel à Marx, ou encore de John Rawls à Hannah Arendt...
- et enfin l'approche sociopolitique, la plus analytique de toutes, qui s'intéresse à l'application concrète ou procédurale de l'idéal démocratique, dans ses dimensions sociales et politiques. Elle est plus récente et les sujets abordés évoluent selon les conjonctures politiques internationales. En effet, si certains écrits, comme ceux d'Alexis de Tocqueville sur *La démocratie en Amérique* datent du début du XIXe siècle, les analyses sociologiques de la démocratie vont se développer par plusieurs vagues : après la seconde Guerre mondiale

avec l'effondrement des totalitarismes; dans les années 60 avec la décolonisation et l'implosion des sphères de souveraineté, mais aussi avec le paroxysme de la Guerre froide; et enfin depuis les années 90 avec l'effondrement du Bloc soviétique et l'accélération de la globalisation sous la houlette du capitalisme.

Remarquons que la dimension historique de la démocratie pose le problème des civilisations ou des cultures et de leur influence sur les formes particulières de démocratie existant aujourd'hui. La dimension philosophique soulève la question des valeurs au cœur de la démocratie (volonté populaire transcendante, liberté, égalité, solidarité.) et de leur pertinence dans les sphères culturelles non occidentales; enfin, la dimension sociopolitique nous amène à nous interroger sur les formes procédurales que peut prendre cette forme de gouvernement, dans le sens de l'application de ses valeurs, aussi bien que sur l'actualisation politique des héritages culturels. Dans cette dernière dimension, on remarque le prolongement jusqu'au monde contemporain, des vieilles querelles entre Aristote et Platon : le premier considérait la démocratie comme le moins pire de toutes les formes possibles de gouvernement, alors que pour le second, l'intelligence, le *lumen gentium* par essence, ne peut être populaire, donc pas démocratique.

C'est pourquoi, si l'analyse sociopolitique de la démocratie a été jusqu'ici la plus productive des trois approches, c'est aussi parce que les polémiques qui la traversent sont des plus virulentes. Récemment encore, les Français Alain Touraine, Michel Wieviorka, Dominique Schnapper, René Otayek ..., les Américains Samuel P. Huntington, Francis Fukuyama, Seymour M. Lipset ou encore le Canadien Will Kymlicka... ont proposé des analyses optimistes de la démocratie, centrées sur les libertés individuelles et l'épanouissement culturel qu'elle favorise; tandis que les Français Agnès Antoine, Lucien Boia, Philippe Braud, Marcel Gauchet, Immanuel Wallerstein ou encore le Canadien Marc Angenot... vont mettre l'accent sur les dangers de l'individualisme et les menaces d'implosion sociale que fait planer la

démocratie libérale. Une problématique plus récente va même se rajouter, avec la diversification croissante des sociétés occidentales au plan culturel, sous l'effet des vagues successives d'immigration venant du Sud : qu'est-ce donc que « le peuple souverain » aujourd'hui? Les notions de *nation*, de *citoyenneté* et de *minorités culturelles* sont revenues en force dans le débat sociologique occidental sur la démocratie, comme en témoignent les écrits de Schnapper, Kymlicka, Martiniello, Mary Waters, et autres. Et la question devient de savoir, si la démocratie est l'expression de la volonté populaire majoritaire, quel serait le sort des minorités culturelles (les maghrébins en France), politiques (les Québécois au Canada), sociologiques (les femmes et le pouvoir) ou religieuses (les musulmans en Occident).

Il est impossible de couvrir toute la littérature internationale sur la démocratie. Mais certaines analyses sur ce sujet, par leur originalité, leur exhaustivité ou tout au moins par la polémique qu'elles ont suscitée, sont devenues incontournables et mériteraient qu'on s'y attarde. Parmi elles, celle d'Alexis de Tocqueville (1840) fut remarquable pour avoir, le premier, montré les variations sur les thèmes démocratiques du monde moderne, notamment des deux côtés de l'atlantique. Pour lui, les démocraties modernes sont un mouvement pour l'égalisation des conditions sociales, mouvement dissolvant les sociétés anciennes et substituant l'homogénéité, l'égalité et l'individualisme à la différence, la hiérarchie et l'interdépendance. Sur son terrain d'étude américain, Tocqueville (1805-1859) fut surpris que la « passion pour l'égalité », dominant l'amour de la liberté, ne débouche pas nécessairement sur le despotisme. Mais il avait bien pressenti ce que la montée de l'étatisme en Europe portait de despotique. Déjà avant lui, Hobbes (1588-1679), Rousseau (1772-1778), Montesquieu (1689-1755)... et plusieurs autres contemporains de Tocqueville, dont Karl Marx (1818-1883), ont essayé de penser l'esprit de la démocratie, ses valeurs et les conditions juridiques et politiques de sa survie comme mode de gouvernement. Finalement, les Révolutions française et américaine ont été une expérience édifiante pour la réflexion philosophique sur la démocratie. De la même manière, la montée du

nazisme, le mouvement des indépendances en Afrique, les événements de mai 68, le scandale du Watergate, la chute du mur de Berlin... offrent aux penseurs contemporains un terreau historique exceptionnel où mûrit la réflexion sociologique sur la démocratie.

Hannah Arendt a marqué la fin du dernier siècle par ses réflexions sur ce qui peut être perçu comme la négation suprême de la démocratie : le totalitarisme. L'auteure juive allemande, survivante du régime nazi, a mis en lumière le contenu suicidaire de la démocratie, sa propension à mettre fin à elle-même. Pour Arendt, le phénomène totalitaire est la conséquence immédiate de la dissolution des classes sociales et de la dépolitisation du monde moderne, de la déconnexion entre le politique et le techno social, donnant lieu à l'émergence des « masses », ces organisations plébéiennes d'individus atomisés et isolés. Elle a ainsi mis en exergue la spécificité des régimes totalitaires (nazis ou communistes) qui, à la différence des régimes autoritaires, tyranniques ou dictatoriaux, ont absolument besoin de l'adhésion populaire à leurs projets de société et réussissent, à force de rhétorique, à pervertir la participation populaire chère à la démocratie, en un acte de foi, un folklore de slogans et de manifestations populaires dans un « prêt-à-penser » étatique, unique et monolithique. Aujourd'hui, c'est un autre Allemand qui porte le flambeau de la lutte à l'usurpation étatique du pouvoir populaire. Jürgen Habermas, né en 1929, avait commencé en dénonçant le discours positiviste qui, arguant de la pureté de la science vis-à-vis de l'idéologie, en fait au fond son cheval de Troie pour la conquête de l'adhésion populaire au nom de valeurs et d'intérêts inavoués, mais authentiquement subjectifs et privés. Dans ses ouvrages principaux *l'Espace public* (1962), *Théorie et pratique* (1963), *la Technique et la science comme idéologie* (1968), Habermas a montré comment la technologie, l'idéologie du développement et la bureaucratie qui l'accompagnent, servent à maintenir les institutions de l'État tout en dépolitisant les citoyens. La raison et la science deviendront ainsi des instruments de domination et

non d'émancipation. Alors dans ses publications plus récentes, Habermas¹⁰ va dénoncer le « logocentrisme » de la philosophie politique occidentale et préconiser, par les concepts de monde vécu et d'agir communicationnel, une mise en situation de la Raison permettant d'intégrer ouverture et apprentissage du monde. Il a ensuite tenté de surmonter le conflit entre républicains et libéraux — les premiers donnant la priorité à l'autonomie des citoyens sur les libertés pré politiques et les seconds, opposant aux majorités tyranniques du peuple (qui peut empiéter sur la sphère des libertés individuelles), la barrière de la légitimité des Droits de l'homme. À ce conflit classique entre libertés positives et libertés négatives – théorisée par Benjamin Constant sous les concepts de liberté des anciens et liberté des modernes – Habermas propose la solution de la théorie de la discussion dans un système représentatif, consistant en une interdépendance dans un État de Droit, entre Droits de l'homme et souveraineté populaire. Ainsi, pense-t-il, autonomie privée et autonomie publique se présupposant mutuellement, la prééminence ne reviendrait ni aux Droits de l'homme (individuel) ni à la souveraineté populaire. C'est justement contre cette prédominance des droits de l'homme en politique que Marcel Gauchet s'est lui aussi avancé, dans *La démocratie contre elle-même* (2002). L'auteur français y a montré comment, en devenant le ressort unique du politique, les droits de l'homme se sont « incapacités » à produire le politique, et ultimement à garantir la démocratie. Les droits de l'homme ont non seulement cessé d'être l'instrument espéré de la démocratie, mais ils commencent désormais à nous amener dans la direction opposée. Car, en nourrissant davantage de latitude pour les individus, ce mode politique s'est rendu inopérant pour la délibération et la décision en commun. « Constituer les droits de l'homme en politique, c'est se promettre à l'impuissance collective. » (p.330). Pour lui, cette récente dégradation des démocraties sous le signe du repli sur leurs premiers principes ne peut se comprendre que dans une perspective historique, celle de l'histoire politique moderne depuis le XVIIe siècle, où l'on avait déjà assisté à

¹⁰ Dans *Raison et légitimité* (1973) et *Théorie de l'agir communicationnel* (1981).

d'autres transformations en profondeur du pouvoir et de la légitimité par le biais de la révolution religieuse. L'érection des droits de l'homme en politique, procéda donc à une décomposition de trois dimensions habituellement et naturellement associées (dimensions politique, sociale, et juridique), mais surtout à une hypertrophie irréaliste d'une seule par rapport aux autres, comme si les droits de l'homme suffisaient à eux seuls à définir la démocratie. Pour Gauchet, trois chemins différents ont conduit à cette impasse : la « déliaison du ciel et de la terre » initiée par la Réforme religieuse au XVI^e siècle et débouchant sur la cristallisation des États ; la juridicisation de l'État souverain, affranchi de la transcendance (divine) et entreprenant de théoriser sur sa propre autonomie, cherchant et trouvant désormais sa raison en lui-même ; enfin, la voie de l'invention de l'homme par l'homme où, dans une nouvelle historicité, les hommes construisent leur propre univers matériel, moral et culturel, et assument désormais d'en être les seuls créateurs. La démocratie devient donc un gouvernement pour un peuple de dieux. Et c'est un autre français, Alain Touraine qui a essayé de résoudre ce dilemme des démocraties, créatrices de valeurs, mais livrées à la guerre des dieux. Touraine partit du constat que nous vivons dans une société où les champs de force sont complètement éclatés, où il est difficile, voire impossible, pour des « acteurs de classe » d'obtenir le contrôle exclusif du sens de la société. Dans *Le retour de l'acteur* (1984), Touraine renonçant à toute théorie globale démontra que l'idée de technologie commandant la société est fautive, mais qu'en revanche, la formation d'appareils de production et de gestion de l'information dans la plupart des domaines aboutit à une nouvelle concentration du pouvoir. Les choix technologiques sont avant tout des choix politiques (tout électrique, tout nucléaire ou tout solaire) et leurs effets traduisent l'état des rapports entre les forces sociales. Alors si l'on se demande *Qu'est-ce que la démocratie?* (1994), quel est l'enjeu fondamental de la démocratie, la réponse de Touraine est toute simple : le sujet. La démocratie pour Touraine est avant tout la politique du sujet, et non pas comme chez Gauchet, la société s'auto produisant. La démocratie touranienne n'est pas la politique donnant forme à la souveraineté populaire, ni celle qui faciliterait le débat politique (la

première mettant l'accent sur sa substance et la seconde sur sa procédure); pour lui, la liberté des Anciens commença à être dépassée par la liberté des Modernes au lendemain de l'effondrement du bloc communiste et des réformes du maoïsme, révélant le contenu nécessairement libéral de la démocratie. Il s'entend avec Gauchet sur le fait que le sujet humain ne s'est réalisé historiquement qu'à travers un sujet divin, puis un sujet social, avant d'être contraint de découvrir son propre visage, celui de sa liberté. Alors, Touraine se démarque avec l'idée que le sujet n'est pas un prophète qui formule des lois; il ne se réfère ni à l'utilité sociale, ni à l'ordre du monde et de la tradition, mais seulement à lui-même et à son autonomie. Sur le registre des auteurs méfiants vis-à-vis de l'idée de transcendance des différences par la citoyenneté ou par la Nation, on ne peut omettre Dominique Schnapper (*La communauté des citoyens...*), l'auteure française qui a montré comment la logique de la Nation civique a surtout été, en Europe comme ailleurs, une idéologie fondamentalement déconnectée de la réalité sociale plutôt qu'une explication du mode d'être de la démocratie. La nation, qui est avant tout histoire et mémoire, n'a pas eu d'écho dans des espaces politiques où l'identité est déjà définie par des marqueurs religieux et/ou linguistiques. Pour Schnapper, « le dépassement des solidarités ethniques ou des communautés par la citoyenneté ne s'improvise pas » (1994, p. 103) et il n'y a pas de raison de penser la démocratie en dehors ou au-dessus des identités qui composent l'espace politique. L'espace public ne peut être que l'espace de dialogue des identités, car l'État national ou la nation civique n'a jamais su mobiliser de manière exclusive les populations autour d'un projet spécifiquement politique. Ainsi, pour Schnapper, l'idée de transcendance par la citoyenneté ou d'arrachement de la société politique aux appartenances concrètes ne peut se réaliser parce qu'il serait un « défi de l'esprit à la nature ».

Mais en prônant la décentration de la démocratie autour des identités plutôt que de la citoyenneté, comme le fait Ian Angus (dans Duchastel, 2003, pp. 169-184), et en se penchant sur les communautés locales comme derniers territoires de la démocratie,

comme l'ont fait Blondiaux et alliés (1999), les chercheurs font la décevante expérience de la reproduction au niveau local des déficiences de la démocratie centralisée. L'idéal délibératif des démocraties locales, rattrapé par la « crise de la représentation », se révèle incapable de se réaliser en une alternative à la démocratie représentative, selon Jacques Chevalier (dans Blondiaux, 1999, p. 406-408) et ces démocraties locales se révèlent alors dans toute leur fragilité et leur vulnérabilité.

Tandis qu'en Europe, la problématique de la démocratie tourne toujours autour des conditions de la citoyenneté, en Amérique du Nord, elle se pose en termes de droits des minorités et des identités culturelles. Par exemple au Canada, la question de la démocratie est directement rattachée aux problèmes du fédéralisme, du multiculturalisme, et des droits des peuples autochtones. Ces débats traversent les écrits canadiens sur la démocratie comme le montrent les travaux de Wil Kymlicka et Sylvie Mesure (2000), de Jules Duchastel (2003) ou de Jacques Beauchemin (2004). Ils affrontent tous de diverses manières le dilemme de la citoyenneté et des identités, ou celui des droits des minorités en démocratie représentative.

Il existe plusieurs autres analyses plus « techniques » de la démocratie, portant sur ses critères, ses procédures, ses statistiques et sa géopolitique. L'une des plus connues dans le monde francophone est celle de Georges Burdeau (1985), qui produisit des analyses des plus détaillées de la démocratie comme régime politique, de ses sources idéologiques et des formes géopolitiques qui lui sont consécutives, mais aussi de ses indéterminations et ses apories. Burdeau a distingué plusieurs formes (ou phases) de démocratie, de la démocratie gouvernée à la démocratie consentante, en passant par la démocratie gouvernante. Il décrit sous le terme de démocratie consentante, cette étape atteinte par les démocraties occidentales, où règne une sorte d'abdication par le peuple de sa volonté, un désintérêt vis-à-vis de la délibération publique, que transforment alors les gouvernants en un règne technocratique. Mais dès 1974, un autre auteur, Barry Holden avait aussi exploré dans *The nature of democracy* le concept et la pratique de la démocratie sur toute sa couture, sa définition, ses

paradoxes, dimensions et conditions. Cette entreprise fut reprise par Ralph Buurljens (1978) et plus tard par Georg Sorensen (1993). Ce dernier observera des phénomènes nouveaux, trois vagues de démocratisation dans l'histoire contemporaine : celle des années 70, qui a touché l'Europe du Sud (Grèce, Portugal, Espagne), celle des années 80 ayant touché principalement l'Amérique latine, et celle des années 90 qui touchera l'Europe de l'Est, l'Afrique et l'Asie du Sud Est. Remarquables aussi sont les travaux de Jean Baechler (1985) qui a essayé une sorte d'ontologie de l'homo democraticus, son portrait psychologique et anthropologique. Gérard David (1998), a tenté quant à lui de faire le point philosophique sur les deux derniers siècles d'expérience démocratique.

En synthèse, la démocratie, aussi bien dans son acception pure que dans son expérience occidentale, est restée empêtrée dans trois sortes d'apories, qui seront d'autant plus démultipliées ou accentuées dans le contexte des démocraties africaines.

Ces apories sont d'ordre :

- pratique (Qu'est-ce que le peuple, et comment concilier volonté populaire et diversité?)
- théorique (Entre délibération et représentation, comment maintenir la constance de la volonté populaire?)
- téléologique (Pourquoi et comment maintenir l'action et la participation démocratique, quand la liberté et l'enrichissement conduisent au désintérêt vis-à-vis de la politique? Quelle est la finalité de la démocratie, et comment éviter que la démocratie mette fin à elle-même?)

Au bout de ce rapide survol des écrits, on ne peut que remarquer la brillante absence des penseurs africains dans les théorisations sur la démocratie. Le continent a néanmoins été le terrain de nombreuses études – surtout anthropologiques, il est vrai – sur ses pratiques sociales et plus récemment sur sa démocratie.

2.2. Sur la problématique de la démocratie en Afrique noire.

Plusieurs embûches ont surgi sur le chemin de la démocratie qui s'est ouvert ou élargi devant les Africains, pendant ce que Sorensen appela la « troisième vague » de démocratisation; et les publications sur la démocratisation de l'Afrique noire sont nombreuses et variées aussi bien par leurs méthodes d'analyse que par les horizons idéologiques qui les structurent. Il en est tout autant pour le thème particulier de la citoyenneté et de l'ethnicité en Afrique. Cependant, l'inconfort dans cette abondance est le caractère fragmentaire de ces publications qui apparaissent souvent sous forme d'essais, de « réflexions libres », voire de pamphlets difficilement exploitables pour une recherche académique. Face à cette situation de la recherche sur l'ethnicité en Afrique, Jean-Loup Amselle et Élikia Mbokolo (*Au cœur de l'ethnie : ethnies, tribalisme et État en Afrique*, 1985) sont connus pour leur critique du « fétichisme ethnique », l'explication de tous les maux de l'Afrique par la seule présence des ethnies. Cette mise en garde contre l'abus et le galvaudage de la notion d'« ethnie » est à mettre en ligne avec la défense de la société africaine contre les prénotions et les préjugés des chercheurs occidentaux. Allant plus loin, J-L. Amselle (1999) a mené et publié des recherches sérieuses montrant l'arbitraire et l'idéologie de l'ethnicité en Afrique, un phénomène qu'il associe étroitement à la stratégie coloniale. L'auteur a tenté dans de nombreuses publications de montrer — par exemple par l'étude des Bambara au Mali, au Niger et au Sénégal — l'inconsistance du concept d'« ethnie » et sa vacuité par rapport aux réalités sociologiques de l'Afrique, bien plus complexes. Mais inversement, dans *Différence et identité...*, Jean Fonkoué (1985, p.187) va plutôt attirer l'attention sur la situation des sociologues africains face à la sociologie, des sociologues africains trop souvent tentés par la posture dialogique ou conflictuelle face à leurs collègues occidentaux. Pour Fonkoué, la sociologie ne peut être l'apologie d'une théorie, ni contestation permanente des travaux européens. Et en 1994 encore, Jean-Marc Éla écrivait que :

... ce qui frappe surtout, c'est le démarrage particulièrement tardif des recherches de nature spécifiquement sociologique consacrées à l'Afrique. Si les études d'anthropologie et surtout de géographie abondent, la sociologie est la discipline la moins représentée parmi les sciences sociales prenant pour champ d'analyse les réalités africaines. Peut-être l'approche de ces phénomènes reste-t-elle dominée par une problématique qui ne prend pas toujours en considération les mutations touchant la société africaine dans son ensemble.
(p.7)

Les études scientifiques sur la démocratie en Afrique noire sont donc, finalement, moins nombreuses par rapport à l'importance de la problématique et à l'abondance des écrits sur le domaine. Cette insuffisance n'est pas seulement due au manque d'intérêt économique du continent pour l'Occident, pas plus qu'au manque de moyens — maintes fois évoqué — des chercheurs africains. Cette rareté des études fiables est due aussi à la complexité de l'identité culturelle du continent, ainsi qu'à la grande diversité des expériences politiques des pays qui le composent. On y retrouve néanmoins — dans le champ précis de la sociologie politique de l'Afrique noire — des analyses d'ordre plus ou moins générales ou théoriques d'une part et, d'autre part, des études plus ou moins locales (portant sur un groupe ethnique, un pays ou une région précise du continent).

Dans le premier ordre, Cheik Anta Diop (1923-1986) fait figure de pionnier, à la fois comme historien et comme analyste de l'identité culturelle en Afrique noire. En dépit de sa posture ouvertement panafricaniste, l'intérêt scientifique de ses recherches est indéniable, car ces dernières couvrent l'histoire du continent depuis l'Égypte antique jusqu'au lendemain des indépendances. Après avoir — et ce, contre le courant négationniste et parfois raciste des historiens d'avant les indépendances — démontré les racines négro-africaines de la civilisation Égyptienne, Cheik Anta Diop se fera défenseur (certes, avec un succès mitigé) de l'unité, voire de l'homogénéité politico-culturelle de l'Afrique noire. Il ne s'est donc qu'indirectement intéressé à la problématique de la démocratie en Afrique noire. Sur ce registre, on verra plutôt des auteurs plus récents. En effet, c'est dans les années 80, en découvrant l'ampleur du

pillage du continent par sa propre élite politique, qu'une nouvelle réflexivité a émergé chez les sociologues africains, qui étaient jusque-là majoritairement structuro-marxistes, épousant les thèses de la dépendance ou du néo-colonialisme. C'est ainsi qu'en 1990, la camerounaise Axelle Kabou (*Et si l'Afrique refusait le développement ?*)¹¹ s'interrogea gravement sur la capacité des Africains à briser le cercle vicieux de la pauvreté entretenu par des mentalités et des pratiques sociales déstructurantes ; Samuel Éboua (*Interrogations sur l'Afrique noire*), abonde dans ce sens en soutenant l'idée d'une responsabilisation initiale et primordiale des Africains mêmes. Puis, la notion contestée de *mentalités primitives* (Lévy-Bruhl) est à nouveau approchée par Étienne Bebbé-Njoh (« *Mentalité africaine* » et *problématique du développement*) même s'il va finalement lui préférer celle de « mentalité primordiale ». Allant plus loin, Melchior Mbonimpa (1994) pointe directement *l'homme tribal* africain comme obstacle à la citoyenneté, et Mwayila Tshiyembé va préconiser le rejet de l'État-nation en Afrique et théoriser les conditions de la démocratie dans des contextes nationaux de diversité culturelle. Dans la même année, après avoir dûment critiqué la tentation chez les chercheurs occidentaux de retrouver le « sauvage » et le « primitif » dans les sociétés africaines, Jean-Marc Éla reconnaîtra aussi que,

... dans une époque d'effervescence, bien des valeurs du passé culturel reprennent leur fraîcheur et appartiennent à la vie de notre actualité. Ainsi, les systèmes et obligations de parenté, les pratiques matrimoniales, les systèmes de connaissance et de représentation qui ont façonné les sociétés ancestrales survivent aux bouleversements provoqués par la pénétration de l'Occident dans la vie des Africains (1994, p. 21)

Dans un essai rigoureux et très nuancé, Célestin Monga (*Anthropologie de la colère...* 1994) a aussi observé les mutations et ruptures culturelles en Afrique noire, et analysé les principales obstructions au renouvellement de l'imaginaire social. Zahir Farès, quant à lui, s'est attaché à réfuter, dans *Afrique et démocratie : Espoir et*

¹¹ Nous dérogeons ici momentanément aux règles de présentation des écrits pour préférer aux années de publications, les titres d'ouvrage en italique : ceux-ci sont plus évocateurs quant aux intentions des auteurs et à l'évolution de leurs pensées.

illusions, les soi-disant « modèles de démocratie » et a tenté de répondre à la question d'une démocratie adaptée aux réalités africaines. Récemment encore, Cheick Yérém Seck (*Afrique : le spectre de l'échec*) et Jean-Marc Éla ont dressé un inventaire complet des maux du politique en Afrique noire. L'autocritique africaine s'est poursuivie avec Mathurin Houngnikpo dans *Des mots pour les maux de l'Afrique et L'illusion démocratique en Afrique* (2004); l'auteur y dénonce les pseudodémocraties qui ont émergé sur le continent au lendemain de la chute du mur de Berlin, par cooptation des sociétés civiles et de toutes les forces vives du continent, sous des bannières de dictatures gangrénées et maintenue au pouvoir par des simulacres électoraux. Mais, prenant à revers tout cet africanisme de gauche ou de droite, Mamadou Ndiaye et Abdoulaye Sy (*Africanisme et théorie du projet social*, 2001) ont récemment fait remarquer que le débat en Afrique est radicalement faussé dès lors que, « africaniste » ou évolutionniste, le discours sur la démocratie en Afrique reste trop souvent différentialiste et que la vraie question est moins de savoir ce que nous possédons ou ce qui nous caractérise, que de savoir ce que nous n'avons pas ou qu'il faut ajouter à nos acquis.

Au registre des politologues occidentaux fortement engagés pour l'Afrique, on citera René Dumont, Jean Ziegler et François-Xavier Verschave. Ils ont en commun la dénonciation des politiciens africains et européens qui ont pris en otage, par leurs jeux d'intérêts, les populations africaines démunies dont ils dilapident les ressources et dispersent l'élite intellectuelle par les persécutions politiques. En dépit de la clarté de leurs analyses et surtout de l'abondance des informations et des preuves qu'ils avancent, on leur reproche leur idéalisation des populations africaines et le simplisme de leur schéma de la domination.

Au total, le trait commun à tous ces auteurs réside non pas dans les propositions qu'ils avancent, mais dans leur méthode qui est souvent celle des essais libres. Ce qui aurait été d'un grand intérêt pour la recherche sur les démocraties africaines, c'est une théorisation explicite et originale. Il faut dire qu'une telle qualité n'est pas requise

pour des publications destinées au grand public, et cette absence de théorie complète n'enlève rien à la qualité des publications que nous avons parcourues, ni à l'originalité de leurs propositions; cependant, elles constituent un défi à la pensée scientifique, une limite importante pour qui veut approcher méthodiquement l'ensemble de ce « mal africain ». Quelques auteurs ont compris cette nécessité et ont essayé d'ébaucher des méthodes d'approche. Jean-François Bayart (1996; 1997) s'est voulu plus rigoureux parmi les socio politologues de l'Afrique noire. L'auteur français a essayé, dans ses nombreuses publications, de mettre en relief les logiques d'instrumentalisation de l'ethnicité dans le jeu politique africain, montrant ainsi comment d'autres logiques clientélistes non ethniques (économiques, religieux...) peuvent contrôler la géographie des appartenances ethniques. Il a surtout mis en exergue le rôle de l'histoire dans les rapports entre groupes et classes sociales, de même que les enjeux idéologiques qui s'y rajoutent dans le contexte politique actuel. Un autre français, très proche de cette conception de l'ethnicité et de la citoyenneté en Afrique noire, serait René Otayek qui a à son actif plusieurs publications (1999; 2000) sur la démocratie et les cultures non occidentales, mais a surtout écrit des articles d'une grande lucidité sur l'ethnicité et la démocratie en Afrique. Il postule *grosso modo*, qu'au contraire des analyses idéologiquement déterminées par les *a priori* étatistes de la modernité, l'ethnicité devrait être envisagée comme un mode de participation politique, une rationalité politique qui a sa logique propre, mais épistémologiquement valable dans l'analyse politique. Les équivalents anglophones de ces français, en termes de production scientifique sur les démocraties africaines, seraient John Iliffé et John Lonsdale. Le premier a publié des ouvrages aussi synthétiques qu'éclairants sur l'histoire du continent, où l'on saisit les turbulences sociodémographiques contrariant la construction d'espaces politiques structurés en Afrique. Le second, qui est une référence majeure du monde anglophone sur les démocraties africaines, va plutôt se baser sur l'histoire africaine pour montrer comment celle-ci offre de nombreuses bases à la formation d'un langage politique où l'avenir de l'Afrique peut être authentiquement pensé. John Lonsdale soutient (1996)

que dans un univers où l'«État multiculturel est en Afrique la norme plutôt que l'exception», les tribus ne sont pas seulement des entités rivales, mais aussi des terrains d'affrontement entre les sexes, les classes, les religions, où la « critique transcendante du pouvoir séculier » est une réalité. Un Afro-canadien, Mamoudou Gazibo (2004), a récemment proposé une analyse institutionnelle des processus de démocratisation au Niger et au Bénin pour démontrer comment, dans les mêmes conditions et espaces géopolitiques, ces deux expériences démocratiques ont abouti à des résultats contraires. Enfin, on pourra surveiller avec intérêt un autre Afro-Canadien, Yao Assogba (2005) qui, après quelques articles sur la démocratie en Afrique, vient de publier un livre scrutant les perspectives de progrès politique du continent africain.

En bref, nous pourrions dire comme Gérard David que très généralement, au XXe siècle la démocratie a eu grand peine à s'instaurer ailleurs qu'en occident, que majoritairement, elle ne l'a pas fait ou que, lorsqu'elle y est parvenue, « la greffe n'a pas toujours ou pas vraiment pris, pour des raisons multiples. » (1998, p. 58). Comme le fit remarquer John Iliffe (p. 370), en 1989, quand tomba le mur de Berlin, sept seulement des 45 États de l'Afrique subsaharienne connaissaient le pluralisme politique; or, quatre ans plus tard, une poignée seulement s'y opposait encore ouvertement, dont le Togo d'Eyadema et le Zaïre de Mobutu. Si alors l'Afrique, comme tous les autres peuples, est aujourd'hui contrainte d'évoluer dans un environnement mondial régi par des formes politiques de la modernité (États, nations, représentation politique, droit international, etc.), elle reste confrontée à des survivances sociologiques et ethnologiques auxquelles les conceptions modernes du pouvoir politique restent sans réponse. Ainsi, plusieurs événements historiques ont contribué à mettre en place ce qui est aujourd'hui le « portrait » sociologique des États africains. Ceux-ci sont le produit d'un processus commencé bien avant la conquête européenne du continent africain. Et, les représentations sociales du pouvoir

politique en Afrique noire se sont sédimentées par trois périodes historiques distinctes :

- l'héritage de la civilisation égyptienne, qui fonda la divinisation ou la sacralisation du pouvoir politique,
- Les turbulences des conquêtes musulmanes et la traite transsaharienne qui provoquèrent de profonds bouleversements culturels et politiques ainsi que d'importants déplacements et brassages de populations,
- La traite outre atlantique et la colonisation qui vont briser et refonder au complet les structures sociales et politiques, et vont ouvrir l'Afrique à la modernisation politique et technologique.

Ces trois périodes et leurs conséquences correspondent à trois phénomènes quasi unanimement mentionnés par les analystes de la sociologie négro-africaine, phénomènes que nous avons identifiés plus haut comme étant des « pesanteurs sociologiques » à la démocratisation du continent.

Ces observations sont à considérer comme la clé permettant de cerner la problématique de la démocratie en Afrique aujourd'hui et élucident trois défis respectifs imposés par l'Afrique à l'idéologie moderne de « démocratie » :

- une conception paternaliste de l'autorité politique, parfois mêlée ou alliée à une représentation mythique de la figure du chef,
- une crise profonde de l'altérité, traduite par la méfiance entre divers groupes ethniques ou familles linguistiques,
- un blocage — nettement frappant — de la citoyenneté, traduit par une piètre estime de l'État moderne né de la violence coloniale, et symbole actuel de la dénégation des identités ethniques.

Après ce large et liminaire tour d'horizon sur la problématique de la démocratie à travers les écrits qui ont contribué à animer le débat ainsi que les particularités des

démocraties en Afrique, un troisième niveau d'observation de la démocratie devrait permettre d'ancrer le débat : le niveau empirique ou expérimental. En effet, ce que Sorensen appelait la troisième vague de démocratisation, vague qui a touché la quasi-totalité du continent africain, a concrètement commencé en République du Bénin, petit pays coincé entre le géant Nigeria et trois autres pays francophones, le Burkina Faso, le Niger, et le Togo. L'expérience démocratique du Bénin mérite une étude approfondie en raison de la variété et des richesses mêmes de l'histoire de ce pays.

CHAPITRE III

CADRE THÉORIQUE ET DÉMARCHE DE RECHERCHE

Après avoir exposé la complexité des enjeux liés à la démocratie en Afrique, et après avoir – très brièvement — présenté les discussions proposées par d'autres auteurs, nous sommes rendus à ressaisir les concepts qui nous serviront d'outils tout au long de la recherche. La conceptualisation de notre recherche correspond à une démarche d'éclaircissement et d'affinement sémantique, et chaque concept est ressaisi par rapport à son étymologie ou à son usage historique, mais redéfini dans une perspective opérationnelle pour cette recherche. Tout en présentant et en justifiant tour à tour les concepts d'« identité », de « citoyenneté » et de « démocratie » nous essaierons donc de montrer les charges théoriques qui les affectent habituellement, et celles qui y seront induites dans notre recherche. La finalité de cet exercice est de clarifier le contenu sémantique de notre concept central : la « démocratisation ancrée ». Cette étape sera suivie d'autres opérations de clarification liée à la tradition sociologique de la recherche : la *question* qui motive la recherche, l'*hypothèse* formulée et servant de fil conducteur aux enquêtes, la justification de la recherche elle-même dans son *originalité* et enfin, un bref développement de la théorie qui nous a servi de cadre de compréhension et d'interprétation des données recueillies. Ce *cadre théorique*, l'interactionnisme symbolique, n'est pas adopté ici comme un prêt-

à-penser; il n'explique pas toute les réalités politiques des jeunes États africains, mais il a inspiré l'un de nos arguments centraux en ce qui a trait aux relations interethniques dans les communautés politiques africaines. Et c'est dans ce rôle, sous l'angle particulier de l'objet de notre recherche, que la pensée de deux auteurs importants de ce courant, G. H. Mead et H. Blumer, ont été exposées. De nombreuses illustrations sont sollicitées pour représenter les différentes relations thématiques.

3.1. Conceptualisation

Dans le langage courant, y compris en sciences humaines, chacun des concepts d'« identité », de « citoyenneté » et de « démocratie » est pris dans un mélange d'acceptions communes et spécifiques. Ils ont une histoire qui s'étend sur plusieurs siècles, voire des millénaires. Mais en rapport à l'objet particulier de notre recherche, ces concepts peuvent s'élargir ou se restreindre, de façon à nommer précisément des phénomènes sociaux ou politiques qui émergent ou existent de tous les temps dans des espaces comme l'Afrique, qui ont été trop longtemps ignorés dans le domaine scientifique.

3.1.1. Les concepts d'«identité» et de «citoyenneté»

C'est sur la côte ionienne de la Grèce antique qu'est apparue historiquement le concept de « cité » (polis), une communauté collectivement indépendante, dotée de ses propres institutions, vivant sur un territoire groupant des habitations rurales, des villages, mais comprenant surtout un espace plus ou moins urbanisé. Cet avènement qui servit de base aux premières expériences démocratiques de l'histoire humaine est dû à la disparition de la civilisation mycénienne au IXe siècle av. notre ère et à l'abolition de la monarchie héréditaire dans ces territoires résiduels en 683 av. J.-C. C'est ainsi qu'Athènes, devenue avec Sparte l'une des « cités » dominantes de la Grèce entre le VIIIe et le VIe siècle av. J.-C., connut une évolution politique originale : l'essence du pouvoir passa du domaine privé (en la personne du roi et des personnalités de sa cour) au domaine public. Pour la première fois, la légitimité est

descendue au milieu du peuple, dans un espace commun (*koînon*). On assiste à la naissance d'un « espace public » et le lieu du pouvoir passe de la forteresse royale à l'agora, la place publique.

Nous n'ouvrons pas ici le débat sur les formes de gouvernements délibératifs (*Arbre à palabre*) qui auraient existé un peu partout en Afrique précoloniale et même sur d'autres continents, sans que la souveraineté devienne pour autant populaire ni que les libertés individuelles deviennent un principe de vie commune. Mais l'originalité de cette transformation en Grèce antique — ce qui va encore faire la popularité de sa démocratie deux mille ans plus tard — c'est le fait que la méthode du pouvoir passa de l'usage de la peur (*phobos*) à l'art de la persuasion (*peitho*). Et l'effet de ce changement sera beaucoup plus que politique : en favorisant la délibération publique et collective sans aucune « autorité » morale, sur les valeurs juridiques communes (rattachées au vivre ensemble), l'agora deviendra, du coup, le lieu de production de toutes les autres valeurs se rapportant au bien (éthique), au vrai (science) et au beau (esthétique). Mieux, il devient le lieu où se pense l'*épistémè*, les critères mêmes du savoir. L'agora devint l'espace de compétition où s'affrontent, dans le dialogue et la discussion, des idées contradictoires sur la bonne éthique, la science véritable, la plus désirable esthétique, etc. Les compétiteurs, affranchis des contraintes de la quotidienneté et des nécessités de la vie domestique (*oikos*) entrent égaux dans l'espace public pour faire reconnaître leurs mérites, avoir « droit de cité » : ils deviennent des *citoyens*.

En d'autres termes, dans les sociétés pré démocratiques ou non démocratiques, le ciment de l'ordre social se trouve être la peur (*phobos*). Celle-ci structure l'imaginaire social autour d'une force ou d'un pouvoir politico-symbolique redouté, quelles que soient les bases de légitimité de ce pouvoir, et permet d'asseoir le contrôle social des subjectivités. Idéalement, ce pouvoir peut se référer à un état présent, un ordre passé ou un monde futur; en tout état de cause, il se maintient par la création et le renforcement d'un imaginaire collectif élaboré au fil du temps avec force détails et

cohérence. Par exemple, dans des sociétés qui ne se réfèrent ni à un dieu, ni à un monde à venir, le pouvoir politique est à la fois le sujet et l'objet de la puissance collective dans l'imaginaire; il se légitime par l'ordre et l'harmonie sociale (hiérarchie), par son savoir et sa puissance (capacité de terreur), sans aucun recours à la délibération¹². Dans d'autres sociétés, souvent théocratiques, l'aspiration à un monde meilleur ou à un ordre révélé (donc la peur de son revers que seraient l'enfer et le chaos), fonde la légitimité du pouvoir politique. Enfin, il existe aussi des sociétés où l'héritage du passé et la peur de contrarier l'ordre social « hérité » justifient le pouvoir politique. Nous pouvons illustrer (voir schéma suivant) le premier type sociétal par les dynasties taoïstes, confucianistes ou bouddhistes de l'Antiquité chinoise ; le second, par les sociétés européennes de la fin du moyen-âge au début du XVIème siècle, chrétiennes dans leur grande majorité¹³; le dernier idéaltype peut être illustré par les sociétés africaines « traditionnelles », celles précoloniales sûrement, mais aussi les sociétés africaines contemporaines à certains égards.

C'est donc le dépassement de cette peur qui crée les conditions de possibilité de la démocratie. L'évacuation à la fois politique et sociale du *phobos* est donc une pré condition à la démocratisation, qu'on peut dès lors interpréter comme une libération vis-à-vis de tout pouvoir symbolique unitaire ou totalitaire. Pareillement, la métaphore des « lumières », employée pour traduire la sortie de l'univers symbolique (obscur) du moyen-âge occidental, rend bien compte de cette « peur du noir », peur de l'irrationnel, qui sépare l'occident moderne et démocratique de l'occident pré démocratique.

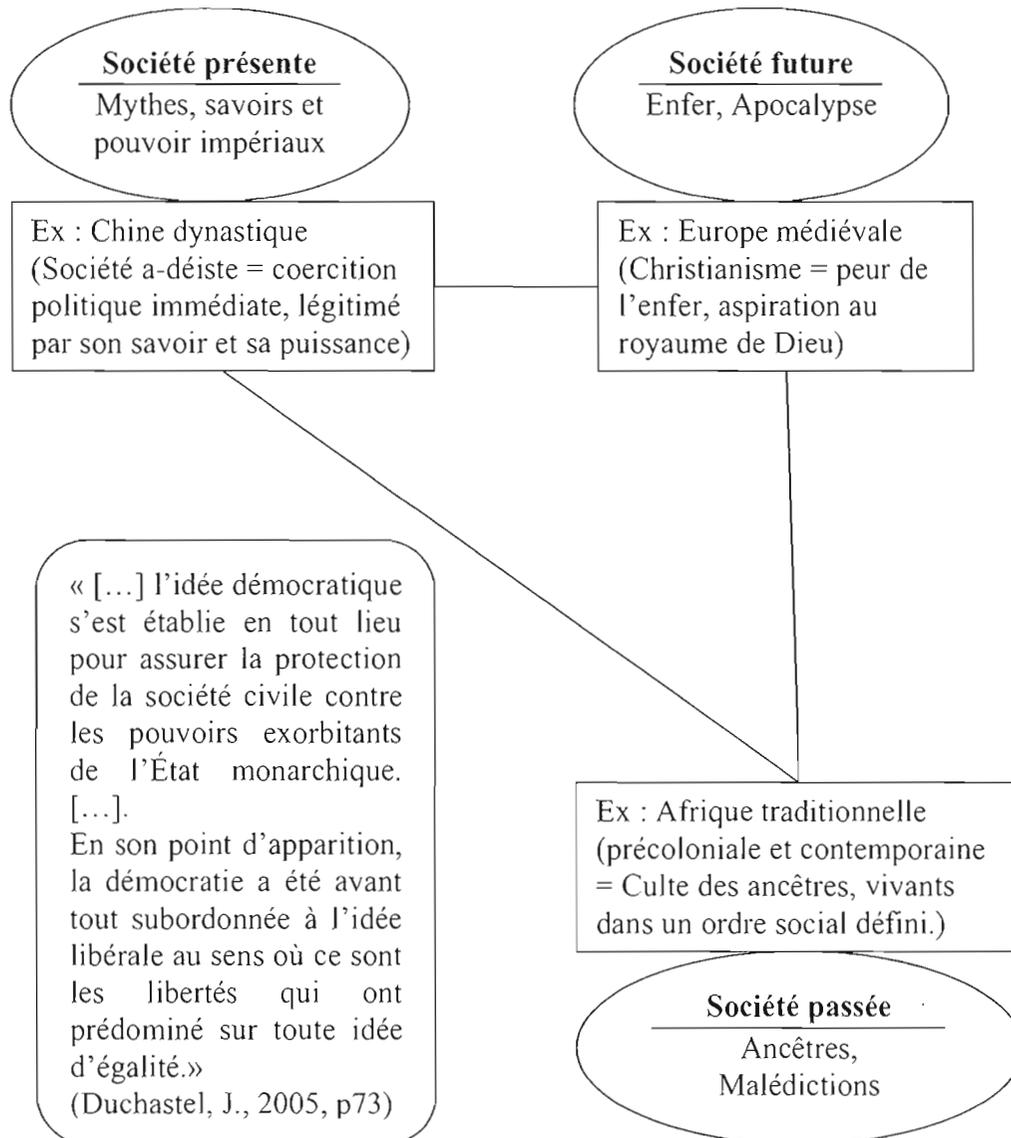
¹² Voir à ce sujet le numéro spécial hors-série de la revue *Le Point*, sur *Les textes fondateurs de la pensée chinoise*, n° 13. Mars-Avril 2007. On y lit (à la p. 27) ces mots de Zichan Zheng, repris plus tard par Confucius lui-même : «Seuls les hommes doués de puissance morale peuvent conduire le peuple par l'indulgence. À défaut de cela, rien ne vaut la sévérité. Ainsi un feu ardent cause rarement la mort car le peuple le regarde de loin avec crainte ; alors que des eaux lentes et paresseuses font de nombreuses victimes car le peuple se familiarise et joue avec elles. Gouverner par l'indulgence, c'est le plus difficile».

¹³ Lire Jean DELUMEAU, *La peur en Occident (XIVe-XVIIIe siècles). Une cité assiégée*, Paris, Fayard, 1978, 486 p.

Saisie dans ce sens, la notion de démocratie est directement rattachée au concept de citoyenneté, la société des égaux et des « ayants droit », citoyens libérés de la peur; de la peur de l'autre, de son pouvoir politique ou occulte. C'est pourquoi, malgré la brièveté de l'expérience démocratique athénienne, elle fut reprise – quoique timidement – des siècles plus tard par la Rome antique où le *politès* (citoyen) grec deviendra le *civitas*. Mieux, à l'issue de la *guerre sociale*¹⁴ (du latin *sosie* : alliés) qui opposa une partie des peuples italiens à la cité de Rome en 91 av. J-C., le concept de citoyenneté fut historiquement affranchi des droits du sol et du sang et, prenant une signification plus abstraite et plus juridique, devint indéfiniment extensible.

¹⁴ L'insurrection est déclenchée par le projet de Livius Drusus, tribun de la plèbe en - 91, qui proposait de réduire l'inégalité de statut juridique entre citoyens romains et alliés (*socii*) italiens. Son assassinat embrasa le centre et le sud de l'Italie, les insurgés se dotant d'une organisation calquée sur le modèle de Rome, avec une capitale baptisée Italica (source : Encyclopædia Universalis V12, version électronique, 2007)

Figure n°1 : Les trois figures de la peur (phobos) comme ciment de l'ordre symbolique dans les sociétés prédémocratiques



En devenant un empire, l'Empire romain légalisa la pratique de délégation d'autorité (donc de représentation), permettant de déléguer les pouvoirs impériaux aux fins de contrôle de ses nombreuses *Koina* (les *Koinon* grecs devenus des provinces romaines), et la *polis* grec devient lares *public* romaine. Mais au-delà de toutes ces innovations et tous ces ajustements, deux valeurs de la démocratie athénienne traverseront la Rome antique jusqu'aux révolutionnaires français et américains de la fin du XVIIIe siècle : l'égalité des citoyens et leur participation comme condition de la souveraineté populaire. Aujourd'hui encore, la plupart des définitions de la citoyenneté mettent l'accent sur ces deux dimensions fondamentales : la participation (motivée par les droits, les garanties de liberté, d'égalité et de sécurité offerte par la communauté politique) et le sentiment d'appartenance, qui implique aussi des devoirs envers la communauté, comme l'affirmait T. H. Marshall. Le citoyen dans une collectivité démocratique est alors l'individu qui bénéficie de droits et qui doit répondre à certains devoirs vis-à-vis de ce groupe d'appartenance.

Seulement, chez les Grecs, le sentiment d'appartenance à une cité était non seulement compatible avec le sens de l'universel, mais il en était même la condition. Or avec le phénomène de l'impérialisme, forme primaire du colonialisme, on observera une dessoudure entre identité et citoyenneté : les cités, et avec elles la citoyenneté, se voient discréditées dès la Rome antique, où l'attachement à la *polis* fut remplacé par le «cosmopolitisme», entendu comme un sentiment d'appartenance reportant sur l'ensemble de l'empire, un attachement dont la cité était l'objet premier. Tandis que les Grecs étaient des « Citoyens-soldats » au service de leurs cités dont ils cherchaient activement à participer aux affaires, les *Koina* romaines devenaient des groupes identitaires collectivement soumis et dominés, et dont on voulait détruire l'identité au profit de l'empire. Le sentiment d'appartenance des individus à l'intérieur de leurs groupes culturels « naturels », où ils partageaient langue, symboles, et cultes, était violenté par la domination étrangère. Si en effet la domination entre les peuples est une constante de toute l'histoire humaine, l'innovation romaine a été de vouloir

conjuguer citoyenneté et identité dans un contexte de violence d'un des deux pôles sur l'autre. Le conflit entre, d'une part, la citoyenneté formelle et artificielle résultant de la domination impérialiste et, d'autre part, les groupes identitaires qui lui survivent, devient évident et sera illustré — pour ne citer que les exemples les plus connus — par la résistance des Gaulois et des Palestiniens de la Rome antique.

De façon presque identique sous la modernité, et avec les révolutions du XVIIIe siècle, les « nations » vont progressivement s'imposer, avec plus ou moins de succès, comme lieux d'appartenance première et comme cadres uniques de la citoyenneté. Elles vont être à leur tour frappées de discrédit au cours du XXe siècle du fait d'une nouvelle forme de cosmopolitisme appelée mondialisation. Aujourd'hui encore, les hommes politiques ne comprennent pas pourquoi certains jeunes musulmans, « citoyens » français, britanniques, ou américains ressentent leur identité religieuse au point d'attenter à la sécurité de leurs propres « concitoyens ». Pas plus qu'en Afrique noire, on ne comprend pourquoi certains sont prêts en tout temps, à détruire l'État par une guerre civile, seulement pour imposer le candidat présidentiel de sa région, de son ethnie.

La notion de démocratie est donc directement rattachée au concept de citoyenneté, la société des égaux et des « ayants droit ». Et malgré la brièveté de l'expérience démocratique athénienne, elle fut reprise – quoique timidement – des siècles plus tard par la Rome antique où le *politès* (citoyen) grec deviendra le *civitas*. Mieux, en devenant un empire, l'Empire romain légalisa la pratique de délégation d'autorité (donc de représentation), permettant de déléguer les pouvoirs impériaux aux fins de contrôle de ses nombreuses *Koina* (les *Koïnon* grecs devenus des provinces romaines), et la *polis* grec devient la *res publica* romaine. Or, en dépit de ces innovations et ajustements, deux valeurs de la démocratie athénienne traverseront la Rome antique jusqu'aux révolutionnaires français et américains de la fin du XVIIIe siècle : l'égalité des citoyens et leur participation, condition de la souveraineté populaire. Aujourd'hui encore, la plupart des définitions de la citoyenneté mettront

l'accent sur ces deux dimensions fondamentales : la participation (motivée par les droits, les garanties de liberté, d'égalité et de sécurité offerte par la communauté politique) et le sentiment d'appartenance, qui implique aussi des devoirs envers la communauté. Le citoyen dans une collectivité démocratique est alors l'individu qui bénéficie de droits et qui doit répondre à certains devoirs vis-à-vis de ce groupe d'appartenance.

— *Pouvoir et dynamisme des identités*

La peur comme ciment de l'ordre symbolique n'est pas toujours synonyme de terreur. Bien plutôt, elle est souvent vécue par les sujets comme une nécessité intrinsèque de l'ordre social, comme une exigence ou une contrepartie de la solidarité sociale. Le fait est que, à travers rituels, mythes, et autres modes d'éducation populaire, tout processus de socialisation consiste à produire des sujets adhérant librement à l'ordre social et au « jeu » de l'interaction sociale. Dans ce « jeu », la peur, c'est celle de briser l'ordre social et de s'aliéner le soutien et la solidarité des autres; c'est la crainte de briser « l'honneur ethnique » (Weber). Les « autres » ici, ce sont les semblables, ceux dont la présence inspire la sécurité et la confiance; ils sont ceux avec qui l'individu partage les mêmes codes. Dans ce contexte, si l'identité assure une fonction existentielle importante qui est de répondre à la question « qui suis-je? », c'est parce qu'elle permet aussi aux individus et aux groupes de se situer dans la gamme infinie de la diversité humaine et ce faisant, de déterminer les « non-semblables », la différence. Cependant, la solidarité s'inverse aussi en une « dette sociale », amplement décrite par Achille Mbembé (2005, pp. 76-78), qui préexiste à l'individu lui-même, et qui lie celui-ci à sa communauté de vie. Jean-Pierre Olivier de Sardan aussi confirmera, dans une recherche officielle¹⁵, l'existence de ces réseaux clientélares (de solidarité/corruption) en Afrique, qui hypothèquent tous services

¹⁵ Notamment avec G. Blundo, en 2002, son *Rapport sur La corruption au quotidien en Afrique de l'Ouest. Approche socio-anthropologique comparative, Bénin, Niger et Sénégal*. Marseille, Commission des communautés européennes et Direction du développement et de la coopération Suisse, 282 p.

publics aux populations. Ainsi, empruntant ses matériaux à l'histoire, à la géographie, à la biologie, à la mémoire collective, aux appareils de pouvoir (religieux et politique), etc., l'élaboration d'une identité se fait progressivement et collectivement. Le processus est habilement détaillé par Tshikala K. Biaya (1998) à travers une étude comparative entre les identités Mouride au Sénégal et Luba au Zaïre (actuel République Démocratique du Congo). Cet auteur a aussi relaté comment, au Sénégal en 1983, un candidat favori aux élections présidentielles a dû s'incliner sous la pression de l'autorité suprême des Mourides :

En effet, le Khalife général des mourides enjoignant à ses disciples de voter Abdou Diouf, Cheikh Anta Diop s'y conforma, s'annihilant ainsi comme leader politique et challenger [...] pour se poser en disciple mouride qui, de ce fait, a laissé à Diouf et ses partisans le champ libre [et obtenu] le vote des mourides pour demeurer à la tête du pays. (Sènc, cité par BIAYA, 1998, p.117)

L'identité peut donc se cristalliser autour de la religion (les Kibanguistes au Congo, les confréries au Sénégal), de l'ethnie (les Luba du Congo démocratique, les Ibo du Nigéria), ou plus vaguement, de la culture (les Dogons ou les Bambara au Mali, les Peulhs du Niger); et les groupes sociaux transforment tous les matériaux disponibles dans l'histoire et la mémoire collective, en redéfinissant le sens en fonction de leurs besoins, et donnant ainsi aux identités la capacité de supplanter les constructions politiques modernes qui deviennent, dès lors, de simples artifices. Manuel Castells appellera *identité* « le processus de construction de sens à partir d'un attribut culturel, ou d'un ensemble cohérent d'attributs culturels, qui reçoivent priorité sur toutes les autres sources » (Castells, 1999, p.17-18). Pire, selon Achille Mbembé, la fluidité des identités est encore plus vive en contexte postcolonial où les individus disposent « d'une formidable capacité à mobiliser, non pas une identité, mais plusieurs, toutes fluides, et qu'il faut à ce titre négocier constamment. » (2005, p.143).

C'est donc, saisis dans cette acception, que deux aspects — trop souvent ignorés — du phénomène identitaire apparaissent désormais : le *processus* (traduisant la perpétuelle transformation et adaptation selon les contextes), et le *sens* (qui révèle le rôle de

l'identité dans l'interaction sociale). Il est des identités comme du bateau de Thésée : un bateau, hérité de père en fils sur plusieurs générations et qui, même devenu différent, avec toutes les pièces rechangées, restera toujours le bateau de Thésée. Kymlicka a constaté, avec justesse, que les États occidentaux n'ont pas du tout saisi le caractère durable des identités minoritaires. « Les héros, les mythes, et même les coutumes dit-il, peuvent changer rapidement, mais l'identité elle-même – le sentiment de former une nation distincte, possédant sa propre culture – s'avère beaucoup plus durable » (Kymlicka, 2001, p.108). En effet, on a vu partout en occident, (en Europe comme en Amérique du Nord) des dissociations spectaculaires dans ces « Nations » constituées. Si en effet Napoléon était Corse, alors qu'y a-t-il de plus Français qu'un Corse? Et qu'y aurait-t-il de plus semblable à un Espagnol qu'un Basque ou un Catalan, à un Anglais qu'un Irlandais? — Et pourtant! —. C'est dire qu'au-delà des groupes sociaux, les entités politiques plus larges, comme les « Nations », sont aussi tributaires de leurs histoires particulières. Même si souvent, elles ont par rapport aux ethnies l'avantage d'un ancrage territorialement délimité, exactement comme les ethnies, toutes les nations sont des constructions historiques et politiques. La nation est nécessairement une construction politique qui sollicite la mémoire, parle au passé et à la culture qu'elle réinvente continuellement pour se distinguer des autres peuples ou nations. « Peu importe que cette réinvention soit imaginée ou fantasmée, elle produit des effets de réalité; elle s'impose comme la réalité. » (Otayek, 2000, p.33). Ainsi, qu'elle soit religieuse, nationale, ethnique ou culturelle, toute identité politique se fonde sur l'histoire d'où elle tire sa légitimité, et recherche la reconnaissance des autres identités de même nature. On lira avec intérêt Robert A. Nisbet (1984, p. 61) lorsqu'il décrit les similitudes entre religion et nationalisme français à l'orée de la Révolution, une ferveur toute religieuse qui rendra la terreur inévitable : « C'est donc à juste titre que les historiens du nationalisme font remonter ses origines modernes à la Révolution», conclut-t-il.

Le fait est que ces « Nations » se sont constituées historiquement en dominant et en subordonnant des cultures qu'elles prétendaient assimiler, mais qu'elles n'ont en fait, réussi qu'à « minoriser ». Mais le temps passe et les frustrations demeurent, comme l'a éloquemment démontré Castells dans *Le pouvoir de l'identité*. Cette violence fondatrice fait que, ce que les Nations célèbrent comme événement fondateur signifie pour les uns la gloire et pour les autres l'humiliation. Ainsi, à la célébration d'un côté, correspond l'exécration de l'autre. Pour finir, Castells va alors distinguer 3 formes d'identités résultantes des constructions sociales :

- L'identité *légitimante*, introduite par les institutions dirigeantes de la société afin d'étendre et de rationaliser leur domination sur les acteurs sociaux.
- L'identité *résistante*, produite par des acteurs qui se trouvent dans des positions ou des conditions dévalorisées et/ou stigmatisées par la logique dominante.
- L'identité *projet* apparaît lorsque des acteurs sociaux, sur la base du matériau culturel dont ils disposent, quel qu'il soit, construisent une identité nouvelle qui redéfinit leur position dans la société et par là même, se proposent de transformer l'ensemble de la structure sociale.

— *Ethnicité ou identité ethnique*

S'il est difficile de définir une identité collective en raison de sa polyvalence, il est encore plus difficile de saisir l'ethnicité. À sa racine grecque, l'*ethno* (*ethnè* au pluriel) était opposé à la *polis* (cité). L'*ethno* était le terme pour désigner les sociétés revendiquant et se basant sur leur culture plutôt que sur une organisation politique en cités-États. Aujourd'hui encore, ce caractère « apolitique » ou « hypopolitique » est souvent mis de l'avant pour définir ou approcher les groupes socioculturels. Dans un monde dominé par l'occident en panne de justification de ses velléités colonialistes, il permettait de classer les sociétés, les races et les groupes divers en leur déniait ici et en les gratifiant là, de qualités spécifiques. La qualité, dont l'absence rendait les

« ethnies » dissemblables et inférieures aux autres sociétés, c'était l'historicité (J-L. Amselle). C'est donc un enjeu subjectif, une préoccupation de valeur qui est à la base de la distinction ethnicité-citoyenneté. Sinon, le concept d'ethnie est un signifiant flottant, polyvalent, qui ne se donne pas d'office comme objet d'observation scientifique. C'est plus une « représentation » aux contours flous et aux frontières poreuses – mais non moins efficace — qu'un « groupement humain qui possède une structure familiale, économique et sociale homogène et dont l'unité repose sur une communauté de langue et de culture » (Larousse). L'identité ethnique est souvent circonscrite, revendiquée – autodéterminée — par les acteurs sociaux, en réaction à une situation politique défavorable, comme le reconnaît d'ailleurs Élikia M' Bokolo (2004, pp.302-303), un intellectuel africain des plus hostiles aux réifications ethnocentristes. Mais l'ethnie est parfois allo-déterminée (« ascription » par les autres groupes identitaires) pour stigmatiser des différences physiques, morphologiques ou culturelles et inférioriser d'autres groupes. Max Weber¹⁶ appelle d'ailleurs groupes ethniques « des groupes humains qui font preuve d'une croyance subjective dans leur ascendance commune, à cause de ressemblances dans le type physique, dans les coutumes, ou de souvenirs partagés dans l'expérience de la colonisation et des migrations ». C'est un groupe humain, territorialisé ou non, qui interagit par la médiation des mêmes codes et symboles, par les mêmes « honneurs ethniques » (M. Weber¹⁷). C'est pourquoi, si l'ethnie ne permet plus d'asseoir le « pouvoir » civique au sens moderne du terme (capacité de forcer l'obéissance) – sens qui se rapproche de celui des démocraties modernes —, elle permet encore de fonder l'autorité (aptitude à susciter l'obéissance volontaire des autres). L'influence des Confréries au Sénégal, des Chefferies au Togo, ou des « fils du terroir »¹⁸ au Bénin illustrent bien ce

¹⁶ Cité par Fabrice PATEZ 1997 - «Les relations communautaires ethniques selon Max Weber». dans *Les Cahiers du CERIEM*, n° 2, pp. 53-62.

¹⁷ WEBER, Max. et al. 1971. *Économie et société*. [trad. de l'allemand par Julien Freund.] ; Paris : Presses pocket. Paris : Plon.

¹⁸ Sorte de leader ethnique charismatique qui symbolise le rayonnement, le succès ou la fierté d'un groupe ethnique, linguistique, culturel, territorialisé ou non.

phénomène. Fredrik Barth ira plus loin en insistant sur l'autodéfinition de l'identité ethnique, sa propriété organisatrice de réseaux et d'interactions efficaces à l'intérieur des groupes. Selon lui, c'est ce qui explique que le terme groupe ethnique serve dans la littérature anthropologique à désigner une population qui : 1, a une grande autonomie de reproduction biologique; 2, partage des valeurs culturelles fondamentales qui s'actualisent dans des formes culturelles possédant une unité patente; 3, constitue un champ de communication et d'interaction et, 4, a un mode d'appartenance qui le distingue lui-même et qui est distingué par les autres en tant qu'il constitue une catégorie distincte d'autres catégories de même sorte (BARTH, Fredrik, 1969, pp.10-11.).

Au total, en dépit de la diversité ou de l'incomplétude des définitions proposées en sociologie et en anthropologie, un certain nombre de critères partagés par le groupe, permettent de démarrer l'observation d'un phénomène identitaire en général, et de l'identité ethnique en particulier : une langue, un espace ou un territoire, des rites ou des coutumes, des valeurs et des pratiques, un nom, une ascendance commune et, surtout, la conscience qu'ont les acteurs eux-mêmes d'appartenir à un même groupe. L'ethnie serait donc la résultante à degrés variables de ces différents critères. Elle serait une construction identitaire élaborée par une population donnée et qui permet le regroupement d'acteurs divers sous la fiction d'une appartenance ou d'une ascendance communes. Et contrairement aux définitions courantes, l'homogénéité n'y est pas un critère déterminant, car la hiérarchisation et les différenciations internes prévalent toujours dans ces groupes ethniques. Mais leur unité plutôt projective tient à leur rapport – souvent conflictuel — aux autres groupes dont ils se distinguent activement ou passivement, et s'appuie sur leur trajectoire historique particulière ou particularisée.

Lorsque l'idée démocratique naît dans un espace humain, sous l'inspiration d'un leader charismatique ou au détour d'un événement historique, comme une crise économique ou politique, la première étape est l'institutionnalisation ou la

constitutionnalisation de cette démocratie. Mais cette étape n'est pas l'aboutissement du processus de démocratisation, loin de là. Elle est le début d'une tension et de plusieurs séries de transferts de légitimités entre, d'une part, les groupes identitaires existant et dotés d'autorités morales sur les individus, et d'autre part, les institutions politiques légales qui sont appelées à justifier leur propre existence et asseoir leur propre légitimité. Nous faisons l'hypothèse que le Bénin, comme plusieurs autres pays africains, est rendu à cette étape.

La démocratie se retrouve alors tributaire directe de l'interaction entre citoyenneté et identités, et son ancrage, son approfondissement devient conditionné par l'ouverture des identités, mais avant tout, par leur acceptation.

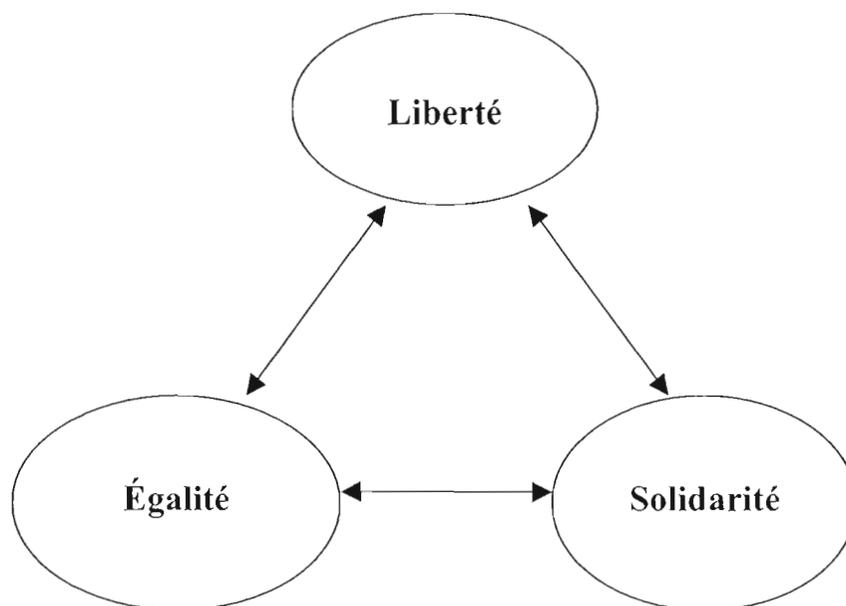
3.1.2. Qu'est-ce que la démocratie?

Reconsidérons notre définition de départ, qui s'appuie sur les racines étymologiques du concept : « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple », donc conçu à la fois comme une philosophie, une valeur constitutive d'un objectif à atteindre (la liberté pour tous, réalisée dans l'organisation collective et conditionnée par l'égalité), et comme une technique de gouvernement (démocraties directe ou représentative, gouvernante ou gouvernée, instituées pour réaliser la volonté générale).

La devise « Liberté, Égalité, Fraternité » qui fut léguée aux révolutionnaires américains et français par les philosophes des Lumières s'est progressivement imposée comme le triangle fondamental de toute intention démocratique. Ses trois éléments ont été plus ou moins accentués selon les contextes historiques et géopolitiques des révolutions subséquentes, des Amériques où la liberté domine, à l'ex Union soviétique où primait l'égalité, en passant par la France où la solidarité sociale est saillante. Ces variations dans la triade Liberté-Égalité-Solidarité ne font que confirmer son essentialité dans l'institutionnalisation de toute démocratie, au-delà de ses contingences historiques. Ce constat a amené Burdeau (1986) à distinguer aussi trois formes de démocraties : la démocratie gouvernée, la démocratie

gouvernante, et la démocratie consentante. C'est que l'accent mis sur un seul élément au détriment des autres, fait courir à la démocratie le risque perpétuel de disparaître sous les traits, soit de l'anarchie, de la tyrannie ou de l'oligarchie; tout autant, l'équilibre parfait – trop parfait et indolent — l'amène inévitablement à l'immobilisme et à l'apathie, sous les traits de la gouvernance technocratique.

Figure n°2 : Valeurs fondamentales de la démocratie et leurs interrelations

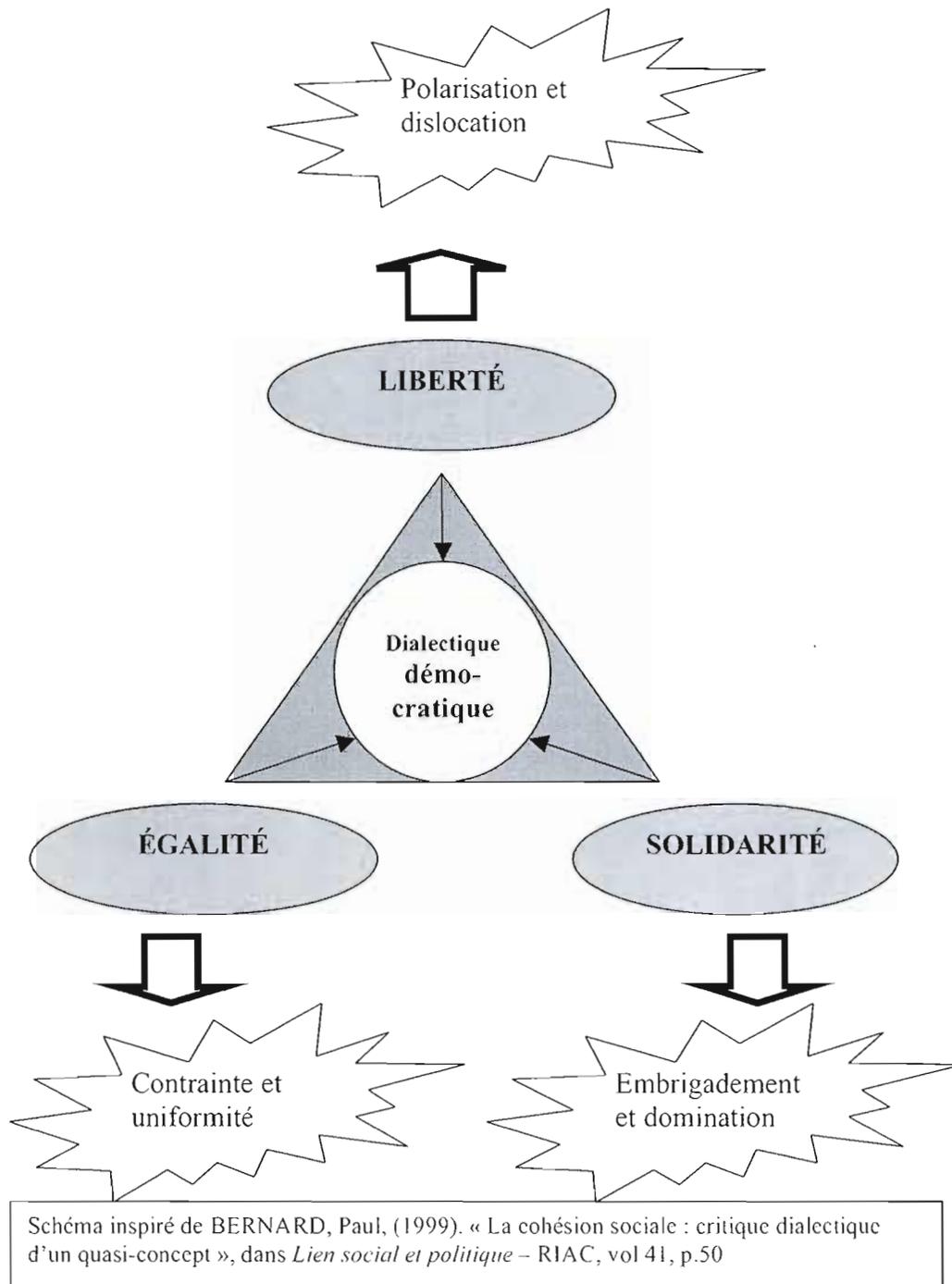


— *Valeurs, institutions et tensions dans la démocratie.*

Derrière toute philosophie politique où l'action est assujettie à la délibération, il se trouve la même prémisse : l'esprit fait mouvoir la matière (*Mens molem agitat*). L'idée est que le discours — ou la réflexion — sur la « vie bonne » ou le « vivre bien » informe les valeurs qui motivent et légitiment l'action politique. C'est un mouvement de la *lexis* vers la *praxis*. Mais l'on se souvient aussi de la réplique de Marx à Hegel au sujet de la dialectique idée-réalité, énonçant en substance que c'est la matière qui détermine la pensée, que c'est le réel qui informe l'idée et non le contraire. La volonté politique devient alors le déterminant initial, qui crée les conditions de la vie politique; le discours et les valeurs qu'il énonce deviennent alors

des habillages, l'esthétique d'une nécessité, d'une réalité rendue irréfragable par la volonté. Ainsi, ce qui crée les valeurs démocratiques dans une société, ce seraient les institutions, inventées, « importées » ou simplement produites par la force des choses. Dans les deux cas, il semble que la stabilité, que ce soit dans le domaine politique, économique ou social, ne se réalise qu'au prix d'une tension entre des valeurs contradictoires au cœur de la société; contradictoires, mais bel et bien co-existantes, l'une sous forme d'idéal ou d'aspiration, et l'autre sous forme de tendances ou d'impulsions naturelles. Concrètement, chacune des valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité se retrouve confrontée, dans la vie politique, économique et sociale, à une tendance opposée ou à sa propre dégradation pathologique. Les institutions sociales et politiques reflètent cette tension lorsqu'elles s'établissent en pouvoir et contre pouvoir. Et pour rester dans notre discussion, nous dirons par exemple qu'une volonté de décentralisation administrative donne nécessairement lieu à une responsabilisation des pouvoirs politiques locaux, et que cette responsabilité nouvelle ouvre nécessairement un nouveau champ dans l'imaginaire politique. Au fait, ce dont les analyses politico institutionnelles de la démocratie ne peuvent rendre compte, ce sont les transformations philosophiques et symboliques qu'entraînent, dans une société donnée, les réformes institutionnelles qu'on y introduit. La matière peut faire mouvoir l'esprit, et la pensée politique, les convictions et les idées se transforment aussi, en réaction aux conditions politiques matérielles. C'est pourquoi la démocratie ne peut se résoudre à un *moment* (la Révolution par exemple); elle est aussi *mouvement* et elle se réalise dans le temps, à travers une dialectique entre ses valeurs fondamentales et leurs propres avatars (voir le schéma suivant). La démocratie est aussi « mouvement » et, en tant que tel, court perpétuellement le risque de déraiper ou de se dégrader sous des formes pathologiques. Elle n'est pas que discours ou formulation; elle est une « qualité sociétale » qui se développe et se maintient.

Figure n°3: Les valeurs fondamentales de la démocratie et leurs avatars



— *Idéal et pratique démocratiques.*

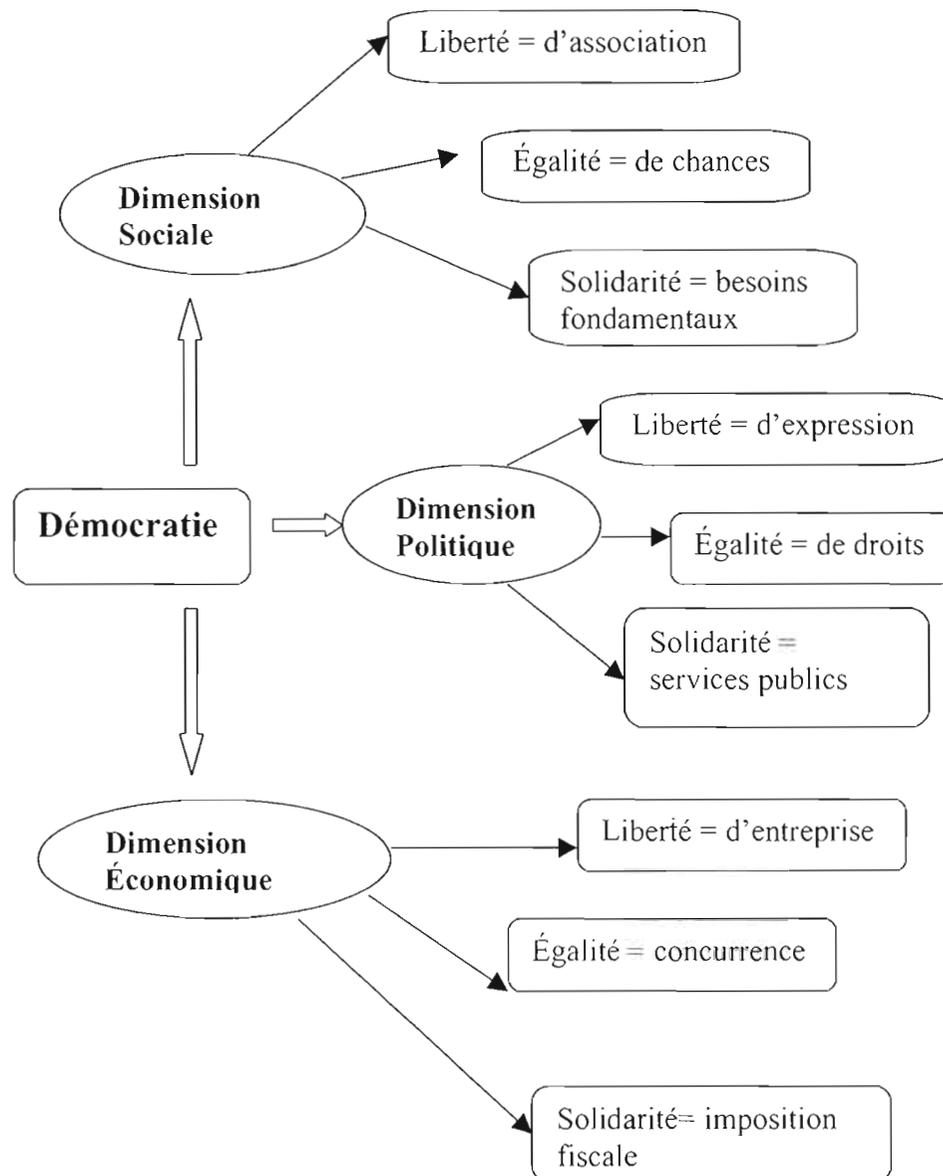
Dire que la démocratie est un ensemble de valeurs réalisées et maintenues à travers des tendances contradictoires, c'est aussi assumer qu'il y ait, sinon un baromètre qui permette d'en mesurer le degré de réalisation, du moins une boussole pour en ajuster constamment la trajectoire vers cet idéal. C'est d'assumer que les trois valeurs exclusives de la démocratie le sont pour l'idée démocratique en soi, mais aussi pour la pratique au quotidien : elles s'appliquent invariablement dans la vie politique, dans la vie économique et dans la vie sociale. Elles sont des « valeurs » précisément parce qu'elles imprègnent « l'être et le mouvement » de toute communauté politique à prétention démocratique. Elles se soutiennent mutuellement et exigent des présences simultanées et « concertées » dans chacune des sphères de la vie sociale. Par exemple, la liberté ne peut être seulement une valeur politique; elle exige des moyens économiques pour sa réalisation et elle ne peut se réaliser que dans une forme ou une expression sociale concrète (moyens de transport et liberté de circulation). Jacques Beauchemin (2007b) dira, avec forte pertinence, que :

Sans la présence médiatrice de la fraternité, la liberté et l'égalité ne peuvent que s'affronter dans une bataille aux paysages changeants et dans laquelle la légitimité peut être invoquée tantôt à l'appui de l'une ou de l'autre. La fraternité rappelle ainsi la liberté aux impératifs d'un projet d'égalisation en l'absence duquel cette même liberté débouche sur la guerre de tous contre tous.
(p. 36)

Et pour garder l'exemple des transports donné plus haut, on dira que le principe d'égalité est contrarié dès que les moyens de transport sont disponibles pour certains et pas pour d'autres. Mais en même temps, l'égalité cesse d'exister lorsque la liberté d'expression, liberté d'autoréalisation, est brimée pour quelques-uns, souvent les plus talentueux et les plus à même de tirer profit des situations matérielles qui s'imposent à tous (concurrence économique). Dans cette indétermination, c'est la solidarité (ou la fraternité) qui est sollicitée pour maintenir la cohérence de la pratique démocratique. En bref, ces trois valeurs ne tiennent que dans des conditions de complémentarité, de

triangulation, et dans les trois sphères principales de la vie sociale : le politique, l'économique et le social (voir schéma suivant).

Figure n°4: Implications éthiques des différentes dimensions de la démocratie



3.1.3. Le concept de « démocratisation ancrée »

L'expérience historique prouve que l'existence d'une « culture démocratique » n'est pas un prérequis absolu à l'émergence de la démocratie, car celle-ci ne peut être comprise que comme un *work-in-progress* : la démocratie chez les anciens Grecs était marquée par l'exclusion des esclaves, des femmes, des thètes et des métèques qui n'étaient, en fin de compte, tolérés dans cet agora qu'à titre de consommateurs et travailleurs; et lorsque Tocqueville publia son étude *De la démocratie en Amérique*, les États-Unis n'avaient pas encore aboli l'esclavage, l'ethnocide des Indiens n'était encore qu'à ses débuts, et la ségrégation des Noirs y serait pratiquée encore deux siècles plus tard; aussi, la France n'accordera le droit de vote aux femmes que dans les années 50. La démocratie n'a jamais été un standard, mais un « esprit », un processus, un idéal. C'est pourquoi il est valable aujourd'hui d'interroger son *a priori* universaliste. On peut donc affirmer, avec René Otayek, que

... la mobilisation identitaire est un mode légitime d'action et de participation politique. Ainsi perçue et analysée loin de tout présupposé culturaliste ou développementiste, le communautarisme ne serait pas un effet pervers et incontrôlable du multipartisme, mais le vecteur paradoxal de son apprentissage. (2000, p. 96-97)

Ceci revient à affirmer d'une part, que le vote ethnique n'est pas nécessairement antinomique de vote d'opinion, et d'autre part, que le vote ethnique pourrait très bien devenir un élément structurant plutôt que déstabilisant, du jeu pluraliste. La démocratie serait ainsi, comme le soutenait Hannah Arendt, l'art d'assurer la convergence des intérêts par la persuasion d'autrui plutôt que par la domination. Et la « démocratisation ancrée » désignerait le processus d'édification citoyenne exigeant la reconnaissance des espaces identitaires ou de solidarité sociale, processus favorisant simultanément l'interaction horizontale entre ces espaces, au gré de leurs complémentarités et affinités, interaction pacifiquement et souplement arbitrée par un État de droit, garant des libertés individuelles et collectives. Il s'agit là d'une triple proposition : la « démocratisation ancrée » devient un processus d'ouverture de trois

espaces de libertés formelles, que sont l'espace identitaire (espace de liberté culturelle, garantie par la tradition ou la culture), l'espace de citoyenneté (espace de liberté politique ou civique, garantie par l'État), et l'espace privé (individuel, garanti par les droits humains). Ce sont les réalités des États africains postcoloniaux qui exigent une telle approche. Alain Touraine appuierait sans doute cette idée s'il a pu écrire que :

Au lieu d'identifier la démocratie avec une liberté politique qui rompt les appartenances sociales et culturelles, il faut la reconnaître comme l'espace institutionnel où peut se combiner la particularité d'une expérience, d'une culture et d'une mémoire avec l'universalisme de l'action scientifique ou technique et celui des règles d'organisation juridique et administrative. (Touraine, 1994, p. 315)

On trouvera aussi chez Achille Mbembé des arguments favorables à cette combinaison des espaces identitaire et citoyen, par le truchement de démocraties déconcentrées et participatives, où les citoyens obtiennent plus de pouvoir sur leur destin. L'auteur africain expliqua que, dans la post colonie africaine, ce qui tient lieu de citoyenneté ne confère aucun droit politique en tant que tel, qu'il s'agisse du droit à la représentation individuelle, de droits sociaux ou de droits au travail; du moins, ces droits n'ont aucune réalité dans le vécu quotidien des africains alors que, entre l'État et l'individu venait s'intercaler la famille, le lignage, la parentèle, voire la confrérie religieuse : « L'individu se trouvait-il dépourvu de tout bien? Il ne revenait pas à l'État de lui assurer les protections élémentaires » (Mbembé, 2005, p.87).

3.2. Hypothèse et question de recherche

Même si l'hypothèse découle logiquement de la question de recherche, nous la présentons en premier à cause de sa formulation qui est plus sociologique, alors que notre question de recherche, en lien avec notre « motivation » de départ, est une quête personnelle et volontariste précédant le questionnement proprement sociologique. Cette démarche éclaire les intentions de recherches en même temps qu'elle permet de suivre les idées avancées.

3.2.1. Hypothèse de recherche

Au bout de cette conceptualisation, notre hypothèse est la suivante : le processus de décentralisation qui a abouti à l'autonomie relative de trois villes en République du Bénin a accentué la politisation de l'espace ethnique que sont ces villes et, du coup, la délibération interne autour des projets de société pour la communauté urbaine. Cette politisation consiste en une appropriation – non sans une certaine originalité — des valeurs et pratiques de la démocratie par les acteurs politiques locaux, et favorise ainsi, paradoxalement, le dépassement du consensualisme et de l'ethnicité comme cadre primaire de référence en politique. On assiste ainsi à une transformation profonde de l'ordre symbolique habituellement axé sur la tradition.

Cette hypothèse – très provisoire à ce stade, car le but de l'enquête est justement de la vérifier – implique l'observation de trois moments privilégiés de l'approfondissement ou de l'ancrage démocratique :

1. La décentralisation donne lieu à une politisation progressive de l'espace ethnique antérieurement axée sur la tradition et les formes symboliques de médiation sociale.
2. La politisation entraîne, à son tour, l'espace social de la municipalité dans une transformation de l'ordre symbolique, sous l'emprise des exigences de la démocratie.
3. La transformation de l'ordre symbolique, la primauté croissante des formes de domination moderne (administration, bureaucratie, corpus de lois et de règlements, etc.) appellent un effet de compensation des pertes symboliques. Ces pertes occasionnées par la « démocratisation » des espaces ethniques sont compensées par l'accentuation de l'objectivité citoyenne.

Par cette systématisation, notre objectif est de vérifier l'intuition selon laquelle le processus de démocratisation en Afrique aurait un potentiel créatif qui peut être mis en évidence à travers la reconnaissance des espaces de solidarité refoulés et déniés

par le « nationisme » anticolonial et postcolonial des élites africaines. Nous examinerons en un second temps dans quelle mesure l'expérience béninoise, illustrant ce potentiel, pourrait apporter une plus grande compréhension des enjeux sociopolitiques de l'Afrique au sud du Sahara. Enfin, nous essaierons de soutenir l'idée que la démocratie comme valeur (d'égalité, de solidarité et de liberté) et comme pratique (gouvernance et État de droit) peut naître, se développer et s'ancrer au sein de tout groupe humain, à condition que des rapports conflictuels entre ce groupe et un autre, ne forcent l'un et l'autre à suspendre la délibération interne et à s'enfermer dans un consensualisme liberticide, braqué sur la défense ou la résilience identitaire.

3.2.2. Question de recherche

Face aux incertitudes et à la fragilité de la démocratie béninoise telle qu'exposées plus haut, à quelles conditions pratiques la démocratisation peut-elle passer de l'ordre institutionnel à l'ordre symbolique au Bénin, et à quelles conditions théoriques les expériences locales de démocratisation des trois « villes autonomes » du pays (Cotonou, Porto-Novo et Parakou) peuvent-elles, à titre illustratif, montrer un processus authentique de démocratisation, ancrée dans la culture et les pratiques des populations africaines, en favorisant de réels débats de société?

C'est que notre souci de départ était de savoir comment les jeunes États africains, peuvent, aujourd'hui, bâtir des systèmes politiques conférant liberté et épanouissement individuel et collectif, tout en restant compatibles avec leurs configurations structurelles et sociopolitiques multiethniques; et par quel(s) processus la démocratie peut-elle s'enraciner en Afrique et devenir effective aussi bien dans ses valeurs de liberté (civique et de conscience), que dans ses procédures (pratiques politiques et électorales plus saines au regard des normes internationales du suffrage universel)? La pertinence d'une telle question tient aux nombreux dysfonctionnements des systèmes politiques du continent, où le pouvoir politique est

souvent personnalisé et subverti par un subtil mélange de la conception classique ou moderne du politique, d'une part et, d'autre part, de ses acceptions traditionnelles africaines. Cette préoccupation demeure le fil conducteur de notre recherche. Mais vu qu'aucune réponse à cette question ne peut échapper à la normativité, voire au moralisme, nous nous intéresserons par souci d'objectivité à la question de recherche telle qu'énoncée plus haut.

Des deux niveaux d'analyse (générale et africaine) présentés ci-haut, on peut conclure que le débat sur la démocratie en occident va rejoindre celui de l'Afrique. Tandis qu'en Occident, la question de la démocratie se pose autour des conditions d'exercice de la citoyenneté dans un contexte de diversification culturelle¹⁹, en Afrique, la question devient celle des conditions d'un recentrage de la démocratie au cœur des espaces culturels historiques (ou identités) composant l'entité politique qu'est l'État hérité de la colonisation. En Occident, la démocratie (avec pour sujet l'État nation) est rattrapée et remise en question par la diversité, tandis qu'en Afrique, c'est la démocratie (avec pour sujet, des États « pré nationaux » ou « multinationaux ») qui est appelée à rattraper sa propre diversité.

3.4. Originalité et démarche de la recherche

Comme le montre notre recension des écrits sur la démocratie, celle-ci reste l'un des sujets les plus abordés en Sociologie. Particulièrement depuis la chute du mur de Berlin, les théories de la démocratie sont devenues aussi variées que complexes, tant sur les démocraties représentatives d'occident que sur les démocraties dans les sphères culturelles non occidentales. Mais l'originalité de cette recherche se situe à deux niveaux autres que thématiques : aux niveaux méthodologique et théorique.

¹⁹ On lira avec intérêt les réflexions de Jacques Beauchemin (2004), dans *La société des identités. Éthique et politique dans le monde contemporain*, Outremont (Québec) : Athéna éditions. 184 p.

3.4.1. Originalité du projet de recherche

Nous nous sommes proposé dans cette thèse d'approcher la problématique du développement en Afrique noire dans un cadre théorique qui soit proprement sociologique, avec l'intention de sortir des impasses et des apories auxquelles conduisent les approches politico institutionnelles de la démocratie, trop souvent piégées par le fonctionnalisme. L'interactionnisme historique, et la méthode d'observation directe qui lui est consécutive, permettent de déployer une analyse où aucun acteur ou facteur spécifique n'est privilégié ou surévalué au détriment des autres, mais où les actions des groupes identitaires à travers toute leur histoire, ainsi que les réactions qu'elles ont entraînées, deviennent le cœur de l'analyse et de la compréhension du processus de démocratisation. Cette analyse constitue – nous y reviendrons dans l'approche théorique — une double tentative de dépassement des recherches connues sur la démocratie en Afrique : virage épistémologique d'abord, et dépassement théorique ensuite. Épistémologique parce qu'il s'agit en soi d'une nouvelle forme d'analyse sociopolitique; théorique parce que nous y proposons une nouvelle compréhension de la problématique démocratique négro-africaine à travers un double niveau d'enquête sociologique.

Il est vrai que cette intuition « interactionniste » se retrouve sous des formes diverses chez certains auteurs européens et africains. Par exemple, l'Afro-Canadien Yao Assogba²⁰ a déjà, dans un article publié en 1997, essayé d'aborder le débat de la démocratie en Afrique dans le cadre théorique de la *Sociologie des relations*, élaborée par le belge Guy Bajoit, un cadre assez proche de l'interactionnisme symbolique de Mead et de blumer. De même, la proposition de décentration de la démocratie dans un contexte interactionniste a été théorisée par Ian Angus (2003) dans une critique radicale du fédéralisme canadien, sous son angle discursif et par l'analyse des « actes de langage » qui en fondent la légitimité. Mais nous ne connaissons pas de recherche

²⁰ « Dictature, "démocrature" et démocratie: la longue marche de l'Afrique depuis les temps modernes », dans Claude Beauchamp (dir.), *Démocratie, culture et développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 91-113.

plus élaborée et appuyée par une enquête méthodique de terrain, avec un cadre théorique privilégiant les actions et les interactions historiques, plutôt que les systèmes, les cultures ou les structures, pour approcher la problématique de la démocratisation en Afrique noire.

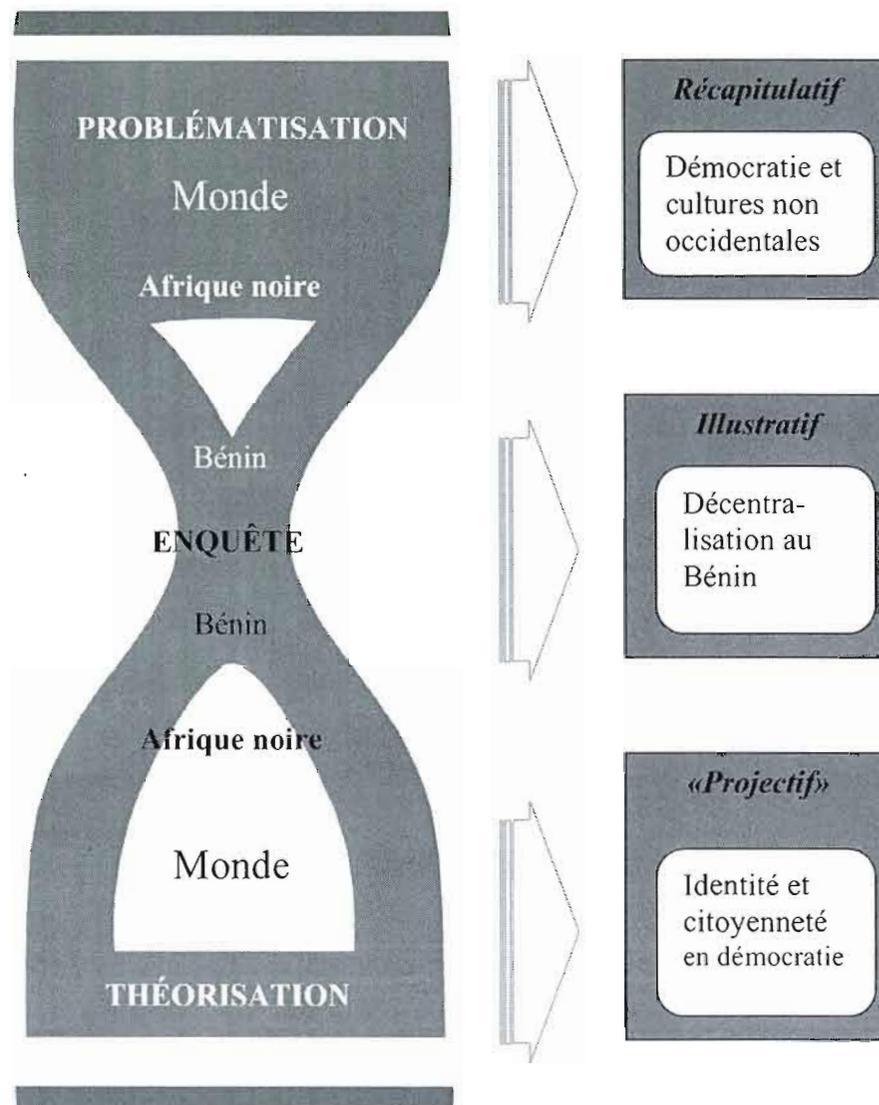
3.4.2. Démarche de la recherche

Notre recherche s'élabore dans une démarche de «théorisation ancrée». En effet, même si nous partons d'une hypothèse formellement énoncée au bout d'une théorisation globale, ce postulat de départ sera constamment ajusté au réel tel que dicté par une observation *in situ*. La « compréhension » du processus d'ancrage de la démocratie dans les trois villes autonomes du Bénin va donc s'élaborer progressivement au fur et à mesure de la recherche.

En effet, pour relever ce complexe défi de comprendre tout un continent, toute son histoire, mais à travers des individus et des groupes vivant et agissant concrètement, notre recherche adoptera une démarche qu'on peut dire «de sablier» : elle commence très largement par le débat général sur la démocratie, pour se resserrer autour de la problématique des démocraties africaines : c'est la partie théorique. Après avoir ainsi planté le décor, elle se penche, dans un choix raisonné, sur un cas singulier de démocratie africaine, dans le but d'ancrer l'analyse sur un terrain d'enquête concret. Cette étape empirique de la recherche constitue la gorge du sablier, et sera essentiellement illustrative, mais centrale dans l'argumentation.

Le troisième niveau de l'analyse se voudra projectif : elle cherchera à voir dans quelle mesure l'expérience démocratique concrète qui a été observée peut instruire les autres expériences de démocratie en Afrique noire. Cette ouverture – ou plus exactement cette réouverture — du débat constitue la base du sablier et ambitionne de débusquer les blocages qui surgissent dans l'approfondissement, l'ancrage culturel et civique, de la démocratie dans tous les pays africains.

Figure n°5: Démarche de recherche en « sablier » : Problématisation-Enquête-Théorisation



Ces trois niveaux d'analyse, bien qu'ayant chacun une partie de la thèse où ils deviennent plus saillants que les autres, sont en pratique imbriqués par endroits et copilotent toute la recherche de façon équivalente.

— *Approches théoriques sur la démocratisation en Afrique noire*

Jusqu'ici, plusieurs options théoriques et idéologiques ont été prises par les analystes de l'Afrique depuis 1960 pour rendre compte du « mal africain », de l'incertitude politique et économique dans la majorité des pays au sud du Sahara, reflétée par les catastrophes humanitaires et sanitaires, donnant toujours de cette partie du globe l'image d'un continent à la dérive²¹. Les difficultés politiques et économiques de l'Afrique représentent un défi épistémologique aussi radical que de savoir s'il faut, au fond, les approcher comme un « mal », s'il existe des réponses à ce mal, ou encore s'il faut penser en termes de « solutions » ou d'« explication ». Objectives, normatives ou projectives, on observe globalement aujourd'hui deux grandes tendances :

— Les thèses évolutionnistes, d'origine darwinienne, et leurs filiations idéologiques comme le culturalisme. Elles abordent le problème africain sous l'angle d'un « retard sur l'occident » ou de la réussite ou non de « transferts » de savoir et de technologie dans une perspective de progrès social (Ruth Benedict, Levy Bruhl, Clifford Geertz, ...). Leur postulat de départ est que toute société est appelée à évoluer vers une organisation sociale et un niveau de technologie toujours plus sophistiqués, à travers montées et déclin, mais aussi à la faveur des échanges et des brassages entre civilisations, les moins avancées s'alignant sur les plus avancées.

— Les thèses structurales marxistes, qui ont donné lieu à un nationalisme africain (panafricanisme) ou à un tiers-mondisme plus ou moins internationalisé, où l'Afrique est perçue comme la grande victime d'un capitalisme occidental, manipulateur, prédateur et vorace (Jean Ziegler, Samir Amin, Jean-Loup Amselle,

²¹ Il est de notoriété publique que l'Afrique est le seul continent à s'être appauvri dans les 30 dernières années. Sur les 20 pays les plus pauvres de la planète, 15 se retrouvent en Afrique.

Francois-Xavier Vershave,...). Ils avancent globalement que l'Occident, son matérialisme, sa technologie et son appétit pour l'énergie et les richesses, sont devenus depuis la modernité la plus grande menace pour la planète. L'Occident aurait produit des structures économiques et politiques antiécologiques et antisociales, et ces structures dominent et contaminent aujourd'hui l'ensemble de la planète.

À l'intérieur de ces grands courants, plusieurs approches sont esquissées selon les auteurs et leurs différents critères de classification. Par exemple, Mamoudou Gazibo (2005) a identifié quatre approches de la démocratisation en Afrique :

- l'approche déterministe, mettant l'accent sur les prérequis économiques de la démocratie,

- l'approche volontariste qui rattache la démocratisation à la qualité des leaders capables de l'insuffler et de stimuler leurs populations,

- l'approche culturaliste, qui postule que la démocratie est un phénomène historiquement et spécifiquement consécutif aux racines culturelles de l'Occident et qu'elle serait inappropriée aux autres cultures,

- enfin l'approche néo-institutionnelle adoptée par Gazibo lui-même (2005, p.17), qui privilégie l'analyse historique des institutions politiques et sociales, héritées et produites par les jeunes démocraties.

Plusieurs critiques ont été formulées contre chacune de ces approches, qui restent souvent muettes sur la part de responsabilité ainsi que les potentialités des Africains eux-mêmes, comme « acteurs » dans l'évolution de leur continent. Dans cette perspective, on évoque la notion de « pesanteurs sociologiques » pour désigner les résiliences sociales observées partout en Afrique face aux valeurs et principes de la démocratie. Mais cette notion, si elle veut se démarquer des tendances culturalistes ou essentialistes — suggérant parfois que la démocratie est inappropriée aux Africains — elle ne peut se justifier qu'en tant que résultat logique de l'histoire négro-africaine, de ses racines égyptiennes profondes, de son tronc commun de méfiance

interethnique explicable par sa longue histoire d'instabilité démographique et politique; mais surtout, à condition que cette notion ne perde pas de vue les différents embranchements de l'histoire de l'Afrique, qui s'est éparpillée dans des spécificités structurelles, de sorte que la situation politique contemporaine du continent variera d'un pays à un autre, du Katanga au Biafra, du Rwanda à la Sierra Leone, du Soudan à l'Angola, de la Côte d'Ivoire au Togo, etc. Il semble donc que l'approche historique soit la plus plausible pour les différents types d'organisation sociale, que ce soit en sociologie, en science politique ou en anthropologie de l'Afrique noire.

Or, les auteurs structuralistes ou structuro marxistes ont souvent avancé, en rejetant toutes thèses culturalistes, que les maux de l'Afrique sont grandement les conséquences d'une longue série de dominations politiques et économiques du continent (esclavage, colonisation, néo-colonialisme...), et certains auteurs, comme Samir Amin, vont même proposer que seule une déconnexion de l'Afrique de ce système capitaliste internationalisé peut permettre au continent de mettre en valeur ses propres ressources matérielles et humaines. La valeur de cette approche réside dans le fait de souligner la nécessité d'intégrer les facteurs externes, essentiellement occidentaux, dans toute analyse de la situation économique ou politique de l'Afrique. Mais l'interaction et les rapports de domination n'existent pas seulement entre « l'Afrique » et « le reste de la planète ». Tous les continents, et l'Afrique aussi, sont traversés – de l'intérieur — par des rivalités entre groupes ethniques, culturels, nationaux ou religieux. Et le colonialisme ne rend pas compte de tous les maux de l'Afrique, loin de là.

Pour cerner la problématique de la démocratisation des pays africains, il serait plutôt intéressant de revisiter le contexte ethno politique dans lequel ces États sont nés (et ont été appelés à évoluer), d'en revisiter les a priori étatistes ou nationalistes qui motivent leurs actions politiques contemporaines, pour finalement élucider les conflits politiques qui minent le continent. L'analyse historique permet aussi d'intégrer les facteurs internes et externes des changements politiques qui sont en

cours sur le continent africain. Et la démocratie en Afrique noire peut être analysée du point de vue de l'interaction entre l'Afrique et le reste du monde (interaction déclenchée par les échanges commerciaux, poursuivie sous la Traite négrière, sous le colonialisme et, aujourd'hui renforcée par la « globalisation »), mais aussi et surtout de l'interaction entre les diverses composantes de ses communautés politiques.

C'est dans un cadre théorique interactionniste que nous essaierons d'approcher la problématique de la démocratie en Afrique noire, mais prise dans l'angle particulier du processus historique : nous appellerons cette approche l'«interactionnisme historique» qui constitue une double rupture épistémologique : une rupture paradigmatique et méthodologique.

3.5. Cadre d'analyse interactionniste

D'abord proposons-nous de revisiter les fondements théoriques de l'interactionnisme symbolique dont nous nous sommes inspirés, avant de faire ressortir les nécessités qui nous font solliciter un «interactionnisme historique». Trois principes gouvernent l'Interactionnisme symbolique²² :

- premièrement, les humains agissent à l'égard des choses (comme l'« ethnie », la nation ou l'État) en fonction du sens que les choses ont pour eux. Pour rester ancré dans notre débat sur la démocratie en Afrique, cette assertion laisse entrevoir que la participation citoyenne, qui est la condition même de la démocratie, doit être motivée par le « sens » que les individus trouvent dans – ou donnent à – l'État et à la citoyenneté.
- deuxièmement, ce sens est dérivé ou provient des interactions de chacun avec autrui (individuel ou collectif, que Mead appelle l'« autrui généralisé »). On peut en inférer qu'un individu n'a aucune raison de participer à — ou

²² Tiré de : Blumer, Herbert. 1969. *Symbolic Interactionism. Perspective and Method*. New-Jersey : Prentice-Hall Inc. 208 p.

d'interagir avec — un État qui serait la matérialisation de son altérité, d'un « eux-autres », dans lequel il se sentirait exclu ou menacé; logique valable aussi bien pour certains Québécois au Canada, certains Corses en France, que pour certains Hutus au Rwanda.

- troisièmement, c'est dans un processus d'interprétation mis en œuvre par chacun dans le traitement des objets rencontrés que ce sens est manipulé et modifié. C'est dire que le regard porté sur cet autrui (singulier ou généralisé) est historiquement construit et forgé par des circonstances qui lui donnent forme et contenu : l'essor du capitalisme et les violences coloniales qui lui sont consécutives, les clivages idéologiques internationaux issus de la Seconde Guerre, le néocolonialisme et la manipulation et instrumentalisation de l'ethnicité en Afrique noire, l'effondrement du Bloc soviétique et la mondialisation de la démocratie et de l'économie libérale, etc.

3.5.1. La démocratie dans l'analyse interactionniste

Pour Mead, « Il existe, au fond, plusieurs formes de gouvernements démocratiques; mais la démocratie, au sens le plus opportun ici, est une attitude dépendant du type de soi qui va avec des relations de fraternité universelle » (1934, p. 286), quel que soit le degré de probabilité de cette fraternité. L'idée est que, l'individu se maintient comme citoyen seulement dans la mesure où il reconnaît le droit de tout autre individu à appartenir à la même communauté : c'est la base éthique de tout procès d'universalisation.

Or, pour les Africains comme pour tous les peuples de la planète, l'altérité — l'étrangeté irréductible de l'autre — s'est rapprochée dans le temps (accélération historique des contacts culturels) et dans l'espace (le mélange des peuples et des cultures) au fil du XXe siècle. Et l'altérité démultipliée et diversifiée va activer son pôle dialectique, à savoir, le « Soi » se diversifiant et s'émancipant par rapport à son propre contexte social d'émergence. Mais dans la même logique dialectique, l'altérité

peut aussi provoquer une réaction de repli identitaire chez certains individus (qui vont alors se rabattre sur leur cadre initial de socialisation) si ceux-ci n'opèrent pas le choix d'adopter comme nouveau cadre d'interaction symbolique (disons plus exactement d'interaction inter symbolique), la grande *Communauté humaine universelle* décrite par Mead.

— *Conflit et consensus*

Mead (1934, pp. 318-320) s'était particulièrement préoccupé d'élucider les rôles, aussi bien du consensus que du conflit dans la vie sociale, plutôt que de privilégier un seul modèle. Il a proposé une analyse des relations sociales dans le schéma *Consensus Intra-Groupe* entraînant un *Conflit Extra-Groupe* d'une part, et d'autre part, *Conflit Intra-Groupe* favorisant un *Consensus Extra-Group*.

Dans le premier modèle, les membres d'un groupe donné sont unis en opposition à un autre groupe ciblé comme ennemi commun de tous les membres du premier groupe. Pour Mead, l'idée d'«ennemi commun» est centrale pour la plupart des organisations sociales humaines et constitue souvent la référence principale du consensus Intra-groupe. Par exemple, un grand nombre d'organismes humains puisent leur « raison d'être »²³ et leur sens de solidarité à partir de l'existence (réelle ou putative) d'un « ennemi » (les Arabes, les mécréants, les infidèles, les fascistes, les juifs, les libéraux, les conservateurs, etc.). Le « nous » de tels groupes sociaux est formé en opposition à l'« autrui généralisé » de l'ennemi. L'individu est *avec* les membres de son groupe et *contre* les membres du groupe ennemi.

Le second modèle de Mead, celui du Conflit intragroupe et du Consensus extragroupe, est utilisé pour décrire le processus dans lequel l'individu réagit contre son propre groupe. L'individu s'oppose à son groupe en faisant appel à une forme plus élevée de communauté, qu'il tient pour supérieure à la sienne d'origine. On peut illustrer cet exemple par l'existence de nombreux Juifs qui s'opposent à l'occupation

²³ Mead emploie l'expression en français.

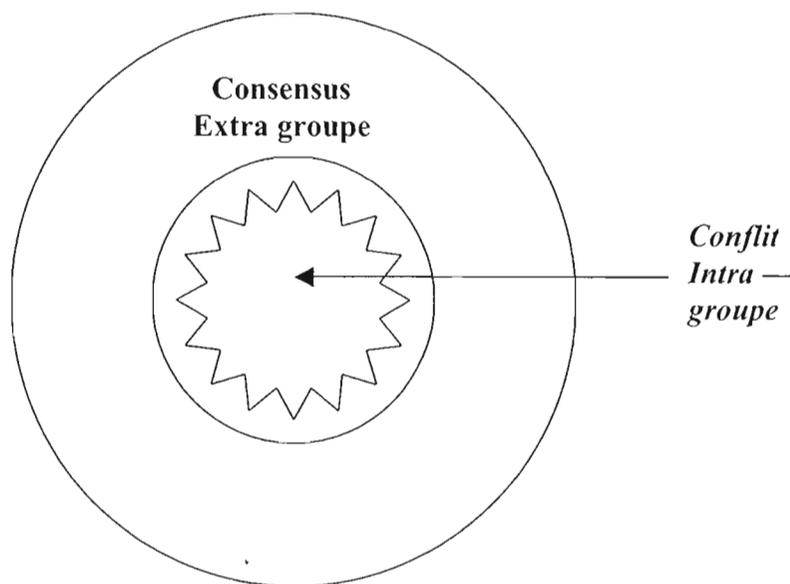
israélienne de la Palestine, ou encore par les Hutus modérés qui furent massacrés au Rwanda au même titre que les Tutsis. Ces individus réagissent ainsi en faisant appel à des expériences passées (« Tirer leçon des horreurs de la guerre »), ou en faisant appel à des idéaux futurs (l'idéal du « village global », de la communauté universelle, de la « grande famille africaine », etc., des idéaux qui prennent le futur comme point de référence). Ainsi, le conflit Intra-groupe est mené en termes de consensus extra-groupe, même si le consensus est simplement assumé ou posé comme principe.

Mais selon Mead, ces conflits et ces consensus ont un substrat commun qui est la volonté d'universalité :

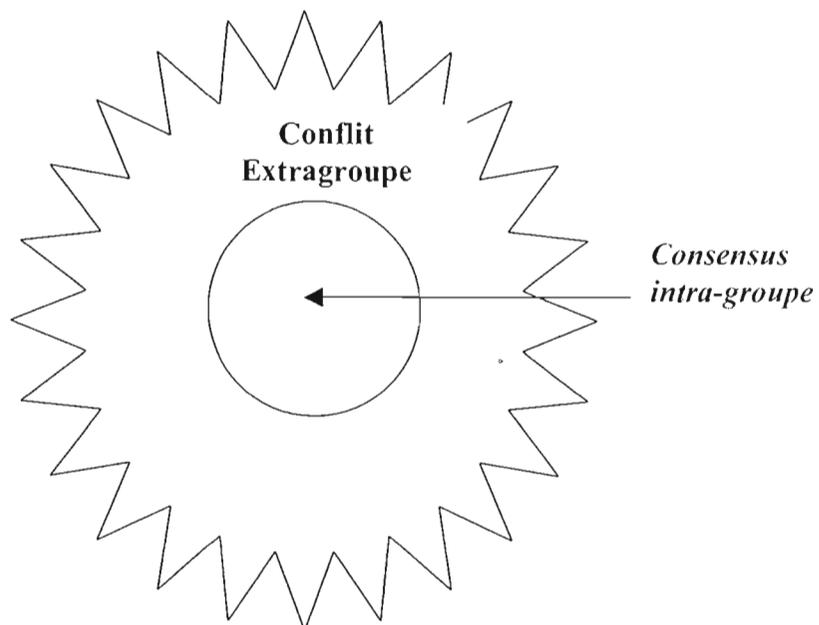
There is an evident desire on the part of national communities to get together in a rational organization of the community in which all the nations exist, and yet there is no desire to dispense with the sense of hostility as a means of preserving national self consciousness. Nations have to preserve this sense of self; they cannot just go to pieces and disappear. (Mead, 1934, p. 316)

Figure n°6: Modèles d'interaction entre les groupes sociaux

Premier modèle :



Second modèle :



On retrouve aussi chez Georges Burdeau une théorisation similaire des rapports de pouvoir entre et au sein des groupes humains. Pour cet auteur, une société humaine ne peut exister et se maintenir par une raison purement instrumentale, et l'interaction entre différents groupes ne peut se maintenir seulement autour des intérêts de ces groupes; par contre, dit Burdeau, « ...c'est dans la mesure où la collectivité globale se compose de corps partiels d'essences différentes qu'il est nécessaire que s'affirme, au-delà des buts de chacun d'eux, une valeur qui leur soit commune à tous. Cette valeur ne peut être que l'existence même de la société » (1970, p.23). Et c'est de la compréhension de cette nécessité que naît le pouvoir politique transcendant les finalités. Tandis que la « société globale » — qui est un concept existentiel et dont le but est simplement d'être — ne peut s'accommoder de finalités, l'existence des groupes qui la composent est nécessairement tributaire d'une conscience de leur raison d'être ainsi que de la représentation de leur but, comme ciment de la socialité :

Ce consensus²⁴ qui unifie le groupe procède, au départ, de l'acceptation d'un état de fait, mais il s'enrichit de l'image d'un avenir où la collectivité se retrouvera plus vivante, plus solide et, si possible, plus heureuse. La conscience sociale qui se forme à partir d'une constatation s'ordonne ainsi autour d'un projet. (Burdeau, 1970, p.24)

Consensus et projet deviennent chez Burdeau, des facteurs fondamentaux des communautés politiques qui composent la société globale. Tout comme Mead, Burdeau attribue un rôle important au conflit dans l'évolution interne de ces groupes et dans l'institutionnalisation de leurs pouvoirs; institutionnalisation d'un pouvoir individualisé vers l'institution impersonnelle, institutionnalisation du service du chef au service de l'idée, institutionnalisation de la foi aux symboles vers l'obéissance aux Lois (Burdeau, 1970, pp.27-31).

²⁴ ... en italique dans le texte original.

3.5.2. La communauté universelle comme immanente au processus historique.

Bien que Mead décrive l'existence humaine comme évoluant vers un futur ouvert qui ne peut pas être préfiguré dans quelque finalité que ce soit, il avance qu'il y a des idéaux opérationnels dans l'orientation de toute action humaine. Il y a des fins idéales qui fonctionnent comme normes et objectifs dans la conduite humaine. Par exemple, dans la critique que fait Mead des notions de liberté, d'égalité, et de fraternité, il transparait clairement que plusieurs des fins idéales (objectifs idéaux) poursuivies par les hommes aient été naïves (c'est-à-dire en désaccord avec les réalités de la vie sociale et politique). Les tentatives de traduire de tels idéaux dans la réalité se sont souvent heurtées à des frustrations dans l'histoire. Mead va donc suggérer que les objectifs idéaux, dans un certain sens, doivent être enracinés dans la réalité historique; autrement elles deviennent soit des vœux fantaisistes ou alors de simples énoncés idéologiques et rhétoriques.

Des nombreux idéaux qui ont influencé la conduite humaine, Mead en choisira un pour y accorder une attention spéciale: l'idéal de la communauté universelle. Cet idéal est apparu maintes et maintes fois dans l'histoire de la pensée humaine et est, selon Mead, le but idéal ou final du progrès social humain. L'idéal de la communauté universelle est, pour ainsi dire, l'idéal de l'histoire. Selon cet idéal, le but de l'histoire est l'établissement « d'une société dans laquelle chacun va reconnaître les intérêts de chacun des autres » (idem, p.319), une société où chacun fait siens les intérêts d'autrui (p.327). Mead ira même jusqu'à affirmer que la vision de la communauté universelle est, en fait, la base de la philosophie de l'histoire comme forme distincte de pensée.

The ideal of human society is one which does bring people so closely together in their interrelationships, so fully develops the necessary system of communication, that the individuals who exercise their own peculiar functions can take the attitude of those whom they affect. The development of communication is not simply a matter of abstract ideas, but is a process of putting one's self in the place of the other person's attitude, communicating through significant symbols. (Mead, 1934, p.327)

L'histoire existe donc et se développe parce que les hommes ont conçu que la société évoluait vers la réalisation d'objectifs triomphants à travers un grand événement hors d'atteinte. Il est devenu nécessaire de relier l'action actuelle (réelle) et ses valeurs transitives aux valeurs ultimes (projectives) vers lesquelles l'humanité s'est dirigée.

L'idéal de la communauté universelle est cependant « une abstraction », reconnaît Mead, puisqu'elle n'est pas actualisée dans le monde concret. C'est comme une « forme » (au sens où Simmel l'entendait) abstraite qui actualise la nature de l'action humaine, mais aussi son sens. Cet idéal est dans un sens, un idéal historique. On peut expliquer que l'idéal de la communauté universelle, bien que non explicite dans l'histoire est, selon Mead, implicite dans le processus historique. C'est, d'une part, opérationnel dans les espoirs de l'humanité, et, d'autre part, potentiellement présent dans certaines forces historiques concrètes. (Sinon, pourquoi tant de gens s'intéresseraient-ils au sort des Palestiniens, à la pauvreté en Afrique ou aux abus des multinationales en l'Amérique latine?)

Parmi ces forces historiques, Mead en dégage deux comme étant des symboles de la nécessaire²⁵ interaction interhumaine: les religions universalistes (elles ont presque toutes cette prétention) et les processus économiques universels (la forme la plus matérielle de l'interaction sociale);

There is in human society a universality that expressed itself very early in two different ways – one on the religious side and the other on the economic side. These processes as social processes are universal. They provide ends which any form that makes use of the same medium of communication can enter upon. (Mead, 1934, 281)

Les processus économiques et les religions universelles tendent vers une communauté universelle. Les attitudes religieuses et économiques tendent potentiellement vers une organisation sociale qui dépasse la structure réelle où les individus se retrouvent impliqués. Bien que l'attitude religieuse soit une forme plus profonde d'identification avec les autres, le processus économique, précisément à cause de sa superficialité

²⁵ «nécessaire» au sens philosophique du terme, qui signifierait un fait imparable et irréfutable.

relative, peut voyager plus rapidement et rendre la communication le plus facile. Il est important de reconnaître, écrit Mead²⁶, que ces développements économiques et religieux vers une communauté universelle sont actifs dans l'histoire. En bref, le mouvement vers une communauté universelle est un processus immanent et pas simplement une idée abstraite. C'est ainsi que Mead assigne un rôle déterminant à la communication (interaction symbolique) dans la réalisation de l'idéal de l'histoire humaine.

Dans ce cadre théorique, on peut s'essayer à la compréhension des problèmes de la démocratie en Afrique noire. On peut approcher le blocage économique et politique de ce continent – phénomène que de nombreux auteurs appellent « le mal africain » —, par les outils théoriques de l'interactionnisme symbolique, avec une emphase particulière sur la dimension historique, et c'est dans ce prisme théorique de l'« interactionnisme historique » que nous essayerons d'observer l'expérience béninoise de la démocratie, à travers les interactions symboliques (identitaires) dans les trois villes autonomes de ce pays.

²⁶ L'auteur semble ici en avance d'un demi siècle sur son temps. lorsqu'on considère les deux phénomènes sociologiques planétaires en ce début du XXI ème siècle : l'intégrisme et la mondialisation.

2^E PARTIE

ENQUÊTES ET RÉSULTATS

Objectif : Ajustement des hypothèses de départ et affinement des dimensions de la recherche (pré enquête); présentation des résultats de la pré enquête, prise de mesure et vérification des interprétations avancées (enquête de vérification).

CHAPITRE IV

MÉTHODE ET SITES DE RECHERCHE

Tel qu'annoncé au tout début de notre recherche, c'est le Bénin, tout petit pays d'Afrique, qui va servir de fenêtre d'observation à ce phénomène complexe, sur un continent complexe : les relations interethniques dans le jeu politique en Afrique noire. Pour des raisons déjà explicitées, nous avons choisi de confronter nos constructions théoriques à une certaine réalité du continent, en menant des enquêtes de terrain. Trois sites précis ont été retenus, qui correspondent aux «communes à statut particulier» aux termes de la loi sur la décentralisation dans le pays. Ils sont aussi les trois villes les plus importantes du pays, ayant chacune une histoire et un statut politique particuliers. Évidemment, cette confrontation entre réalité et théorie ne pourra être heuristiquement féconde que si elle est organisée selon une méthode rigoureuse, et dans un souci permanent de contrôle des données recueillies et des éléments de l'analyse. Nous proposons ci-dessous, un exposé de notre cadre méthodologique large, en précisant que les détails techniques liés à l'analyse des données viendront au fur et à mesure que ces analyses seront présentées, dans les chapitres concernés.

4.1. La méthode de recherche

La méthode sociologique consécutive à la conception interactionniste du social se déploie dans un mouvement dont la scène centrale est le lieu géographique ou le milieu culturel où les individus et les groupes interagissent. C'est ainsi que

l'ethnométhodologie comme toutes les méthodes d'observation participante sont inspirées par l'interactionnisme, directement ou indirectement. Les groupes ou les sociétés humaines y sont définis comme se composant d'individus investis dans toutes sortes d'actions qu'ils effectuent pour se maintenir en vie, dans la rencontre avec les autres, mais aussi dans la variété des situations qui leur sont imposées par les autres. Cependant, l'action demeure la propriété de l'individu et est effectuée à la lumière du contexte (situationnel) courant dans lequel l'individu effectue l'action. Cette caractérisation de la société humaine comme existant dans l'action est le point de départ d'où l'interactionnisme – chez Blumer précisément — regarde la conduite humaine. Tandis que d'autres écoles de pensée sociologique considèrent les interactions réelles des individus comme des moyens ou des « conduits » à travers lesquels d'autres facteurs de causalité sont canalisés vers l'effet de comportement, c'est à ces interactions elles-mêmes (vues telles qu'elles sont, en tant que processus), que Blumer donne une importance primordiale, dans la formation du comportement humain ainsi que la formation des significations qui sont à la base du comportement. Dans cette logique, Mead affirmera que les idées de processus (comme la socialisation) et de structure (de détermination) qui partagent les sociologues sur la nature du social ne s'excluent pas, mais sont reliées dialectiquement dans des développements historiques réels. Mais la structure ici doit être comprise comme symbolisation instituée, et surtout comme institution langagière. L'historicisation n'est alors qu'une façon d'entrer à la fois dans la structure, le mouvement, et le courant d'un processus. La conscience historique est une manière de comprendre le changement.

Selon Blumer (1969, p. 23) la méthodologie recouvre les principes qui sous-tendent et guident dans son ensemble le processus d'examen du monde empirique dans son opacité. Cette conception de la méthodologie entraîne trois conséquences importantes :

— la méthodologie embrasse toute la quête scientifique et non pas seulement une portion choisie ou un aspect de cette quête,

— chaque domaine de la quête scientifique autant que l'ensemble doit être conforme à l'opiniâtreté du monde empirique qui est étudié,

— le monde empirique étudié, plutôt que les modèles ou découvertes scientifiques, est l'ultime critère de véracité à l'issue des tests.

Tout part donc de l'observation empirique et retourne à l'empirie. Et pour Blumer, la seule façon de cerner le monde empirique est l'immersion directe en son sein, pour y « confronter à la réalité, à travers d'examen méticuleux, nos prémisses et nos images de départ, nos questionnements et préoccupations, les données concepts et interprétations » (1969, p. 32). L'auteur va donc préconiser l'observation et l'étude exploratoire pour les recherches en sciences humaines et sociales. C'est le moyen, non pas seulement d'obtenir l'information sur les groupes observés, mais du même coup d'affûter les méthodes pour leur compréhension. C'est une méthode flexible et progressive, où la simple description de phénomènes banals peut devenir la réponse à des questionnements théoriques cruciaux. Mais il ne faut pas s'en tenir à l'étude exploratoire; l'inspection qui est « l'intense vérification dirigée vers le contenu empirique de tous les éléments sollicités dans l'analyse, de même que la vérification du caractère empirique des liens entre ces éléments » (p. 43) doit faire suite à la phase exploratoire. Exploration et inspection, comprises respectivement comme description et vérification, constituent la procédure nécessaire à l'analyse directe du monde empirique.

4.2. Les sites de recherche

Au Bénin comme ailleurs, la langue est le principal facteur structurant de l'ethnicité. On compte près d'une cinquantaine de dialectes parlés dans le pays. Pour une population de moins de sept millions d'habitants, il s'agit bel et bien d'une *mosaïque linguistique*. Seuls une vingtaine de ces dialectes sont parlés par plus de 60 000

locuteurs. Parmi ceux-ci, le *fon* est de loin la langue la plus importante puisqu'il est parlé par 24 % de la population. Suivent le *yorouba* (8 %), le *bariba* (7,9 %), l'*adja* (6,2 %), le *goun* (5,5 %) et l'*ayizo* (3,9 %). La plupart des municipalités du Bénin vivent aujourd'hui une relative mixité linguistique et culturelle. En fait, des sortes de « micro cultures » locales se sont développées historiquement dans les principales villes, allant jusqu'au partage rotatif du pouvoir « royal », comme dans la ville de Parakou. Dans ces cas, les identités ethnico linguistiques restent vivantes, mais se partagent l'espace politique dans une interaction complexe. Sur le site officiel du gouvernement béninois, on peut lire que ce sont ces groupes socioculturels anciennement installés qui ont formé la population béninoise d'aujourd'hui, et qu'ils ont « donné naissance à un certain nombre d'entités homogènes du point de vue linguistique et socioculturel, et possédant une assise territoriale. »²⁷. Après avoir estimé leur nombre à la vingtaine, on les cite et on précise de façon significative que : « l'ensemble de ces groupes socioculturels forment la nation béninoise »

La réforme territoriale lancée au Bénin dans les années 90 a prévu un statut particulier pour certaines « communes ». Ce statut consiste en une relative autonomie administrative et financière, induisant aussi un pouvoir accru sur la vie quotidienne de leur population, sur les questions politiques pratiques. Les critères cumulatifs qu'il faut remplir pour avoir ce statut particulier sont :

- avoir une population de cent mille (100.000) habitants au moins;
- s'étendre de façon continue sur une distance de dix (10) km au moins;
- disposer de ressources budgétaires suffisantes pour faire face aux dépenses de fonctionnement (art. 2)

Les villes de Cotonou, de Parakou et de Porto-Novo (pour le moment) sont érigées en communes à Statut particulier (art. 4) sur la base de ces critères. Ainsi, même si elles demeurent politiquement sous la tutelle du préfet de province (notamment en matière

²⁷ Voir : http://www.gouv.bj/affiche_presentation.php?id_srub=129 (consulté le 08/01/2008)

de sécurité publique), leurs administrations municipales se sont vues conférer certaines compétences spécifiques, prévues par la loi :

- en matière d'enseignement et de formation professionnelle,
- en matière de transport et de circulation,
- en matière de sécurité,
- en matière de communications (art. 19).

Par ailleurs, certaines règles relatives à la gestion du patrimoine, au domaine communal, aux biens et patrimoines, aux dons et legs, aux conditions d'attribution des marchés (sources importantes de revenu), sont prévues²⁸ pour ces communes à statut particulier.

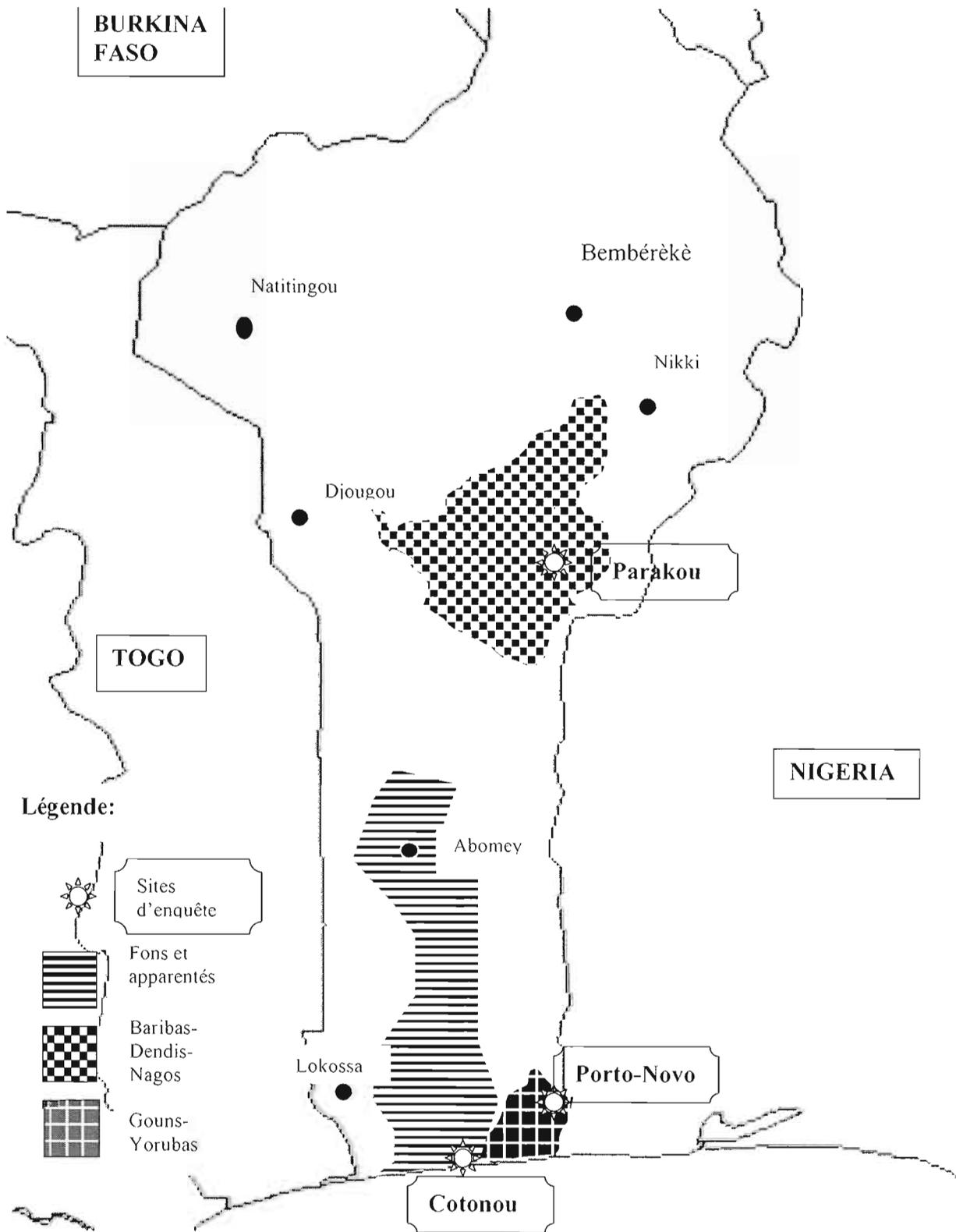
Sans trop s'attarder sur les détails historiques²⁹ ou sur les origines de ces villes, nous esquisserons très brièvement leur portrait démographique actuel³⁰. Mais avant, la carte qui suit présente le Bénin, et ses trois «communes à statuts particuliers», objets de notre recherche, avec leurs zones d'influences ethniques. À peu près toutes les villes du pays sont des chefs lieux ethniques, avec leur variante linguistique particulière; mais seules quelques autres sont indiquées sur la carte parce qu'elles seront mentionnées dans nos analyses.

²⁸ Loi n°97-029 du 15 janvier 1999, portant organisation des communes en ses articles 109 à 127 (art.20)

²⁹ L'absence de l'écriture et la transmission orale ayant régné jusqu'à la période coloniale, les pratiques culturelles du *dithyrambe* consistant à enjoliver le récit des faits d'armes de la royauté et, aujourd'hui encore, le souci de préserver les fragiles rapports interethniques (en contournant les divergences dans les récits historiques)... jettent de lourds discrédits sur les diverses versions de l'histoire du pays. y compris sur celles des historiens actuels, appartenant toujours à une ethnie ou à une autre.

³⁰ De plus amples informations sont disponibles sur : <http://atlasbenin.africa-web.org/> (consulté le 30/01/2008)

Figure n°7: Carte du Bénin présentant les sites de recherche et leurs zones d'influences ethniques



Cotonou

Configuration ethnique : 80 % *Fon* et apparentés (*Adja, Mahi*, etc.) et 11 % *Yoruba*.

Au début du XIX^e siècle encore Cotonou (alors appelé *Koutonou*) n'était qu'un petit hameau de pêcheurs. À l'indépendance du pays en 1960, sa population était de 70.000 habitants; en 2006, on l'estime à plus d'un million, divisés en 24 arrondissements et 143 quartiers. Cette métropole qui abrite les principales infrastructures économiques du pays (port, aéroport, marché international...) s'est donc développée très rapidement. Mais au-delà de sa situation géographique (côtière) très stratégique pour l'économie du pays³¹, son histoire – très récente — en fait le symbole de la modernisation de cette ancienne colonie française : *Koutonou*, ce petit port de commerce fût officiellement cédé à la France le 19 Mai 1868 par le roi Glèlè. Mais elle sera la cause immédiate de la guerre qui entraîna le Dahomey dans le giron colonial de la France, lorsque Béhanzin, succédant à son père Glèlè, voulut en reprendre le contrôle.

Aujourd'hui le canal creusé par les Français en 1885 pour relier la lagune *Nokoué* à l'océan, demeure un marqueur naturel du clivage ethnique de la ville : le côté nord-ouest du canal (quartiers *Gbégamey, Vedoko, Zogbo, Agla* ...) apparaît comme une extension « naturelle » de l'ancien royaume du Dahomey, et est occupé par les populations *Fons* et apparentés, tandis que le côté sud-est (*Akpakpa, Sègbèya, Yénawa, Sènadé*...) est le territoire du couple *Goun-Yoruba*, qui est aussi majoritaire à Porto-Novo. Moins nombreux, d'autres quartiers comme *Zongo* ou *Missèbo* sont occupés principalement par des commerçants de bétail (surtout originaires du Nord du pays) et par des immigrés (Nigériens, Libanais, Indous...).

Dans l'ensemble de la municipalité, le *Fon* est la langue dominante et est parlé par près de 70 % des Cotonnois. Ce portait sociodémographique et cette position stratégique fait de Cotonou la première vitrine politique et économique du pays.

³¹ À noter que 90% des échanges commerciaux du pays se font par voie maritime.

Porto-Novo

Configuration ethnique : 67,80 % de *Goun* (apparentés *Fon*) et 25 % de *Yoruba*

À l'inverse de Cotonou, Porto-Novo est une cité historique constituée par un assemblage de plusieurs villages Nagos ou Yorubas qui lui préexistaient. «Porto Novo», c'est d'ailleurs le nom donné en 1730 par le commerçant portugais Eucharistus de Campos, à l'ancienne cité-État (*Hogbonou* pour les Goun, venus du Togo, ou *Adjatchè* pour les Yoruba venus du Nigéria), fondé en 1688 par Tè Agbanlin à 13 km au Nord de l'océan atlantique. Depuis, la ville s'est agrandie par plusieurs vagues migratoires : les *Torris*, les *Setto*, les *Adjaranou*... et chacune de ces vagues, est assimilée à l'un ou l'autre des groupes Goun (souvent Chrétiens et animistes) ou Yoruba (majoritairement musulmans).

Après avoir été le siège de l'administration coloniale de 1895 à 1960, Porto-Novo est aujourd'hui la capitale officielle du Bénin et abrite l'Assemblée nationale du pays. Avec une population de près de 300.000 habitants (2008), répartis sur 15 arrondissements et 86 quartiers, elle est la deuxième ville en importance politique et se présente à diverses occasions politiques (transferts d'institutions, investissements économiques, élections présidentielles...), comme la principale concurrente de Cotonou. Ce statut de concurrent de la métropole semble faire consensus dans la ville, un consensus transcendant le clivage Goun/Yoruba, les deux ethnies cohabitant et ayant des potentiels très comparables.

Parakou

Configuration ethnique : *Bariba*, *Dendi* et *Nago* (apparentés *Yoruba*) 60 % et 20 % de *Fon* et apparentés (*Adja*, *Goun*...).

Si Porto-Novo est une capitale qui veut mériter son nom, Parakou, souvent appelée « Capitale du Nord-Bénin », a toutes les allures d'une métropole régionale. Avec 5 arrondissements et 41 quartiers, troisième ville en importance démographique du pays, elle abrite environ 200.000 âmes et sa vocation cosmopolitique est inscrite à

même son nom : Parakou (de *Kparakul* en *Dendi*) signifie «la ville de tout le monde». À 438 km au Nord de Cotonou et de la côte atlantique, la position centrale de Parakou lui confère un rôle important dans l'approvisionnement de la plus vaste partie du Bénin, mais aussi une place déterminante au cœur des échanges avec le Nigéria, le Togo, le Burkina, le Niger le Mali. On y parle principalement le *Bariba* (ou *Baatumbu*), le *Dendi* – principales langues du Nord du pays —, mais aussi le *Nago*, et très minoritairement le *Fongbé* et l'*Adja* qui sont des langues du Sud. Ces deux derniers groupes sont issus d'une immigration très récente — en fait, postcoloniale — et sont constitués (comme les « nordistes » à Cotonou), de commerçants et de fonctionnaires du gouvernement central.

En effet, les deux groupes anciennement établis à Parakou sont les *Nago* (venus du Sud-est, de souche *Ifè*, actuellement au Nigéria) et les *Baatumbu* (communément appelés « Bariba », venus du Nord-Est). Cette ancienne cité-État est fière d'avoir maintenu, y compris à la période coloniale, son lignage royal jusqu'au 26^e souverain consécutif. Elle fut donc fondée par les dynasties guerrières *baatumbu*, qui ont aussi fondé les Royaumes de Nikki, Kouandé et Kandi. Le mariage du fondateur de Parakou, Koburu Akpaki, avec une femme de l'ethnie *Nago*, fait des *Nago* et des *Bariba* des « alliés naturels » dans l'espace politique parakois. C'est dire que, si aucune ethnie dans cette ville n'est majoritaire à elle seule, les *Bariba*, les *Dendi* et les *Nago* forment une majorité unie par une ascendance commune. Et de fait, certains quartiers de Parakou (comme celui de la gare, dit *A-la-Gare*), sont considérés comme des « quartiers d'étrangers »; ces quartiers ont été la cible de violences post électorales mortelles en 1991, et de troubles sociaux importants en 1996.

Après ce rapide survol ethnographique des sites de l'enquête, nous pouvons maintenant entamer l'exploration de leurs rapports sociopolitiques. Comme nous l'avons vu jusqu'ici, la diversité ethnique interne de chacune de ces villes devrait logiquement prédisposer leurs habitants à coopérer dans un espace de citoyenneté plus large, dans le sens d'un dépassement des sentiments d'appartenance. Or, au fil

des élections présidentielles – donc, à l'échelle nationale – les sociologues et tous les observateurs n'ont pu que constater la rémanence des votes ethniques. Comment ce paradoxe peut-il s'élucider, et par quelle dynamique ces regroupements identitaires opèrent-ils, pour biaiser le jeu démocratique par occultation de tout autre critère d'évaluation des leaders politiques?

CHAPITRE V

ANALYSE DE LA PRÉ ENQUÊTE

L'enquête exploratoire est une précaution méthodologique qui permet de faire entrer progressivement des données factuelles dans la théorie. Elle est aussi requise par la tradition sociologique interactionniste, dont elle est partie intégrante du dispositif méthodologique. La pré enquête vise à confronter et à ajuster l'hypothèse de départ, tout en restant assez souple et ouverte aux imprévus et aux impensés de la recherche. La philosophie à la base de la pré enquête est de laisser les faits et pratiques sociaux informer et instruire la théorie plutôt que l'inverse.

En effet, entre la mi-février et la mi-mars 2006 se sont tenues les élections présidentielles au Bénin, consacrant la deuxième alternance au pouvoir suprême à l'ère du « renouveau démocratique ». Ces élections nous ont offert une fenêtre inusitée pour l'observation des activités politiques des différents candidats, tant au plan stratégique qu'au plan discursif. Cette pré enquête nous a permis de rencontrer des personnes ressources capables de nous procurer des informations, mais aussi des analyses du processus de décentralisation selon leurs propres observations.

Nous présentons, dans les lignes qui suivent *qui* sont les personnes interrogées et *comment* elles l'ont été; ensuite, il sera question de détailler avec *quel objectif* et de

quelle manière les propos recueillis ont été analysés ; enfin nous présenterons une synthèse, un tableau général et descriptif du lien entre décentralisation et processus d’ancrage culturel de la démocratie au Bénin.

5.1. Contexte et déroulement de la pré-enquête.

Les personnes interrogées dans le cadre de notre pré enquête furent sélectionnées selon deux critères : leur lieu d’activité et leur qualité. Le premier critère se réfère à la « ville autonome » où intervient l’interviewé, et le second critère se réfère au rôle socioprofessionnel qu’il joue, *observateur* (et analyste) de la vie politique, ou *acteur* (politique et administratif). Le croisement de ces critères nous donna un échantillon de personnes cibles qui sont des journalistes, des personnels administratifs et des élus locaux (gouvernants et opposants). Dans certains cas, les circonstances nous ont amené à obtenir pour un même profil deux entrevues plutôt qu’une. Les entrevues étant anonymes, nous avons conçu des codes permettant d’identifier les documents audio et leurs transcriptions, sans dévoiler les identités des participants. Nous le récapitulons dans le tableau suivant :

Tableau n°1: Grille d’échantillonnage et code d’identification des interviewés

<i>Positions / Lieux</i>	<i>Observateurs</i>		<i>Acteurs</i>	
	<i>Journaliste</i>	<i>Administratif</i>	<i>Gouvernant</i>	<i>Opposant</i>
<i>Cotonou</i>	<i>COO JN</i>	<i>COO AD</i>	<i>COO GV</i>	<i>COO OP</i>
<i>Porto-Novo</i>	<i>PNV JN I&2</i>	<i>PNV AD</i>	<i>PNV GV</i>	<i>PNV OP</i>
<i>Parakou</i>	<i>PAK JN</i>	<i>PAK AD I&2</i>	<i>PAK GV</i>	<i>PAK OP</i>

Par rapport aux objectifs annoncés, l'outil initial qui permet de démarrer la pré enquête est directement déduit de l'hypothèse formulée à l'issue de la problématisation et des théorisations antérieures. Ainsi, notre grille d'entrevue fut divisée en trois segments correspondant aux dimensions de notre hypothèse :

- La politisation de l'espace identitaire comme effet de la décentralisation.
- La transformation de l'ordre symbolique local (identitaire) sous l'effet de la démocratisation.
- L'objectivation citoyenne comme conséquence de la transformation de l'ordre symbolique traditionnel.

Certaines dispositions pratiques deviennent importantes pour l'opérationnalisation de la recherche. En effet, les chercheurs en sociologie ont souvent fait l'expérience de glissements de sens dans le lexique employé sur le terrain, pour passer du discours sociologique savant au discours commun ou à la terminologie populaire. C'est pourquoi certains termes retenus dans notre hypothèse ont été remplacés par d'autres expressions qui nous paraissent plus usuelles selon notre connaissance de la culture béninoise. Le souci était d'éviter des malentendus entre interviewer et interviewés, ou encore d'éviter à nos collaborateurs l'inconfort d'être confrontés au jargon sociologique. Ainsi le codage des entrevues a été effectué en tenant compte de cette passerelle sémantique entre les deux univers théorique et discursif.

Par ailleurs, le nombre et le type de questions posées dans le cadre de la pré enquête devaient laisser peu de place à l'arbitraire et à l'improvisation, mais aussi permettre de garder un maximum de contrôle sur la typologie des informations à recueillir. Ce souci de contrôle se justifie par le type de traitement envisagé après la collecte des informations. Inversement, les questions étaient toutes des questions ouvertes où l'interviewé avait la latitude requise pour argumenter, étaler et justifier ses réponses. Elles étaient toutes suivies de relances pour encourager l'interlocuteur à préciser sa pensée.

Une seule « question directe » fut posée pour chaque dimension de l'enquête. Mais dans le but de couvrir toutes les possibilités de réponses, chaque question était précédée par une « question introductive » et suivie par une « question de vérification ». La question introductive visait, par sa nature très générale, à sonder et collecter les réponses les plus spontanées que donnerait l'interviewé en l'absence de notre question directe qui, elle, suggérerait un lien entre deux phénomènes sociaux en y appelant le jugement de l'interviewé. Enfin, la question de vérification visait — comme son nom l'indique — à vérifier la fiabilité des réponses obtenues. Elle était posée en faisant une suggestion contraire à celle de la question directe, et en comparant les réponses obtenues, ou encore en confrontant l'interviewé sur ses propres réponses.

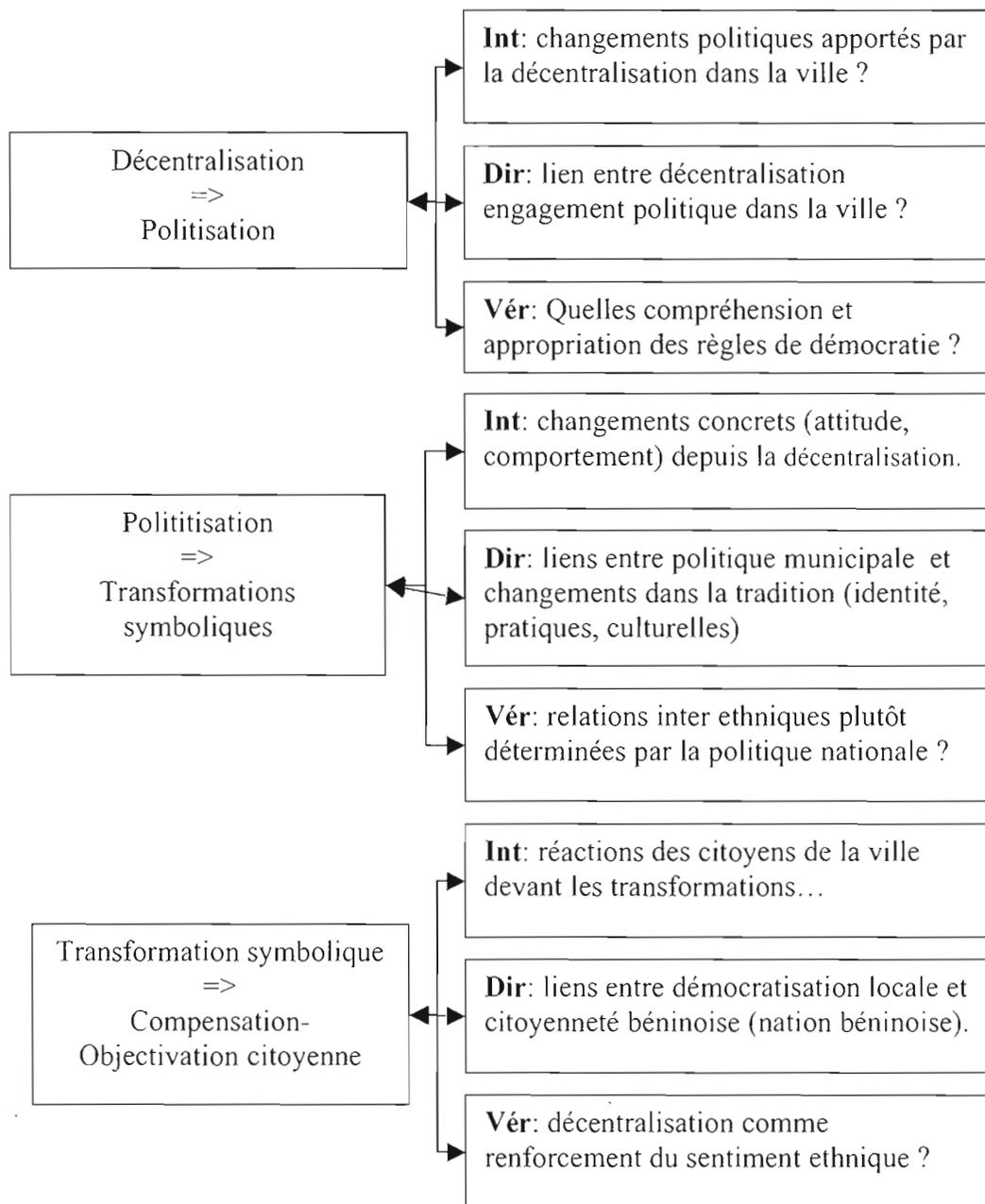
Ensuite, dans l'optique de dégager la dynamique de démocratisation à l'échelle de ces municipalités, il nous fallait repérer les éléments, les composantes et interrelations entre ces composantes. Les entrevues, qui auront duré entre 20 et 60 minutes selon la loquacité de l'interviewé, ont été donc transcrites et importées dans le logiciel d'analyse qualitative *Nvivo*³². Nous avons essayé de construire à partir de cette analyse un tableau général de la tension entre identité et citoyenneté au Bénin, qui rende compte de la tendance vers une pacification des rapports inter ethniques, mais aussi vers une objectivation des logiques politiques, bref, un approfondissement de la démocratie.

Enfin, il est important de souligner que l'analyse aurait été impossible sans une certaine connaissance de l'infra discours. En effet, au-delà des données discursives (objectives) que permettent de compiler les discours, l'observation *in situ* permet de « comprendre » les interviewés et de saisir des éléments non exprimés, d'appréhender les silences du discours. Ces informations qui s'accumulent simplement en vivant le même quotidien que ces interviewés pendant la campagne électorale, mais aussi en lisant les journaux et en écoutant les informations locales, en collectant des données

³² Nvivo 7, du groupe australien QSR

administratives, etc. sont finalement ce qui a avivé notre sensibilité aux significations du discours et en a favorisé la compréhension, depuis le codage, jusqu'à l'interprétation, en passant par la classification et la catégorisation.

Tableau n°2: Grille d'entrevues de la pré enquête.



Int. = Question introductive; **Dir.** = Question directe; **Vér.** = Question de vérification.

5.2. Technique d'analyse

Au plan technique, l'analyse de la pré enquête se fit en trois étapes aussi distinctes qu'interdépendantes : le codage, la catégorisation et la description. Il faut rappeler ici que la « technique » n'est pas une simple mécanique ou un automatisme conçus *ex nihilo*; elle ne va pas de soi. Elle est une opération de formalisation qui participe plutôt d'une combinaison d'intuition, de compréhension spontanée et d'impressions qui se sont forgées à travers l'observation et l'audition des acteurs politiques durant la campagne électorale. Là se trouve le caractère « ancré » (*Bottom-Up*) de notre théorisation. Par exemple, la complexité du phénomène de l'« achat de conscience » en période électorale se révèle au fur et à mesure des entrevues, où certains interviewés l'associent à la pauvreté, d'autres à la perte des valeurs traditionnelles, et d'autres encore à un opportunisme politique, c'est-à-dire à la démocratie elle-même. Mais nous la comprendrons simplement comme un effet de *Politisisation*, et dans cette catégorie, comme une *Stratégie d'acteurs politiques* (sous-catégorie) pour la catégoriser comme tel, plutôt que comme une « culture politique »; car ici, l'achat de conscience relèverait d'une stratégie d'acteurs engagés dans un jeu (ou « un négoce », c'est selon) dont les règles sont encore mal définies ou mal assimilées ; nous supposons que ces règles sont appelées à être de mieux en mieux définies et maîtrisées lorsque l'ensemble de la communauté politique locale se retrouve face aux conséquences évidemment néfastes de cette pratique, qui favorise la montée des incompetents. Ainsi, la méthode d'analyse, comme la démarche de démonstration ou de description, se réalise au fur et à mesure de l'observation et des rencontres en entrevue. Celles-ci se précisent davantage lors des ré auditions successives, des transcriptions et aussi des relectures et codage de toutes ces déclarations. Toutes les étapes de la pré enquête sont donc liées.

5.2.1. Codage du verbatim

Les entretiens transcrits mot à mot — questions et réponses — correspondent à un document de près de 150 pages, pour une moyenne de 12 pages³³ par entretien. Elles ont été importées dans un logiciel d'analyse qualitative, NVIVO (version 7). Par la suite, nous avons procédé au codage qui est l'opération la plus mécanique et la moins conceptuelle de toute la démarche, et qui vise principalement à découper les entretiens en unités de déclaration significatives et nommées. «Significatives» parce qu'il s'agit de repérer dans tout le corpus des idées complètes et structurellement autonomes ; et «nommées» parce qu'il s'agira de réunir sous un même vocable des idées similaires de locuteurs différents. De façon concrète, NVIVO permet par son interface de sélectionner dans un document du corpus, une phrase, une portion de phrase ou un paragraphe (un enregistrement = *référence*) et de lui attribuer un terme ou un vocable qui le qualifie et l'identifie (nœud ou code = *node*). Cette attribution de code peut se faire *in vivo*, c'est-à-dire en repérant à même la phrase un terme central qui subsume l'idée énoncée. Mais le codage se fait généralement en attribuant spontanément un vocable externe qui soit le plus adéquat pour thématiser l'énoncé.

Cette opération qui s'étend systématiquement à tout le corpus (sauf les questions de l'interviewer) transforme celui-ci en un univers thématique d'unités quantifiables et classifiables.

5.2.2. Définition, classification et catégorisation

Le codage du verbatim fut systématique et exhaustif, c'est-à-dire que tout paragraphe signifiant dans les réponses des interviewés fut « codé » par attribution d'un thème, un titre qui le caractérise. Mais le codage ne fut pas exclusif, c'est-à-dire que le même thème pouvait regrouper plusieurs extraits ou énoncés. Cette thématisation spontanée et systématique donnera lieu à un total de 155 thèmes, réunissant 642 enregistrements qui sont autant de déclarations significatives. À ce stade, nous faisons face à Babel,

³³ Pages «word», en interligne simple.

une masse d'informations idiosyncrasiques, de déclarations catégoriques, péremptoires et souvent « infalsifiables » ou invérifiables. Nous partons donc du principe d'intercompréhension qui postule que le sens de ces déclarations ne peut se saisir que dans l'interrelation avec d'autres déclarations, non pas seulement celles du même locuteur, mais aussi celles des autres acteurs ou adversaires politiques, qui sont les cibles virtuels de ces déclarations. Il était alors question de faire interagir ces « unités de sens » et de les regrouper en des ensembles plus cohérents, pour enfin en dégager des significations plus pertinentes. La démarche consistait à récupérer nos catégories de départ, qui sont issues de notre hypothèse et à y faire émerger des sous-catégories, par assemblage progressif des énoncés significatifs : une double opération de structuration (classification) et d'agencement (catégorisation).

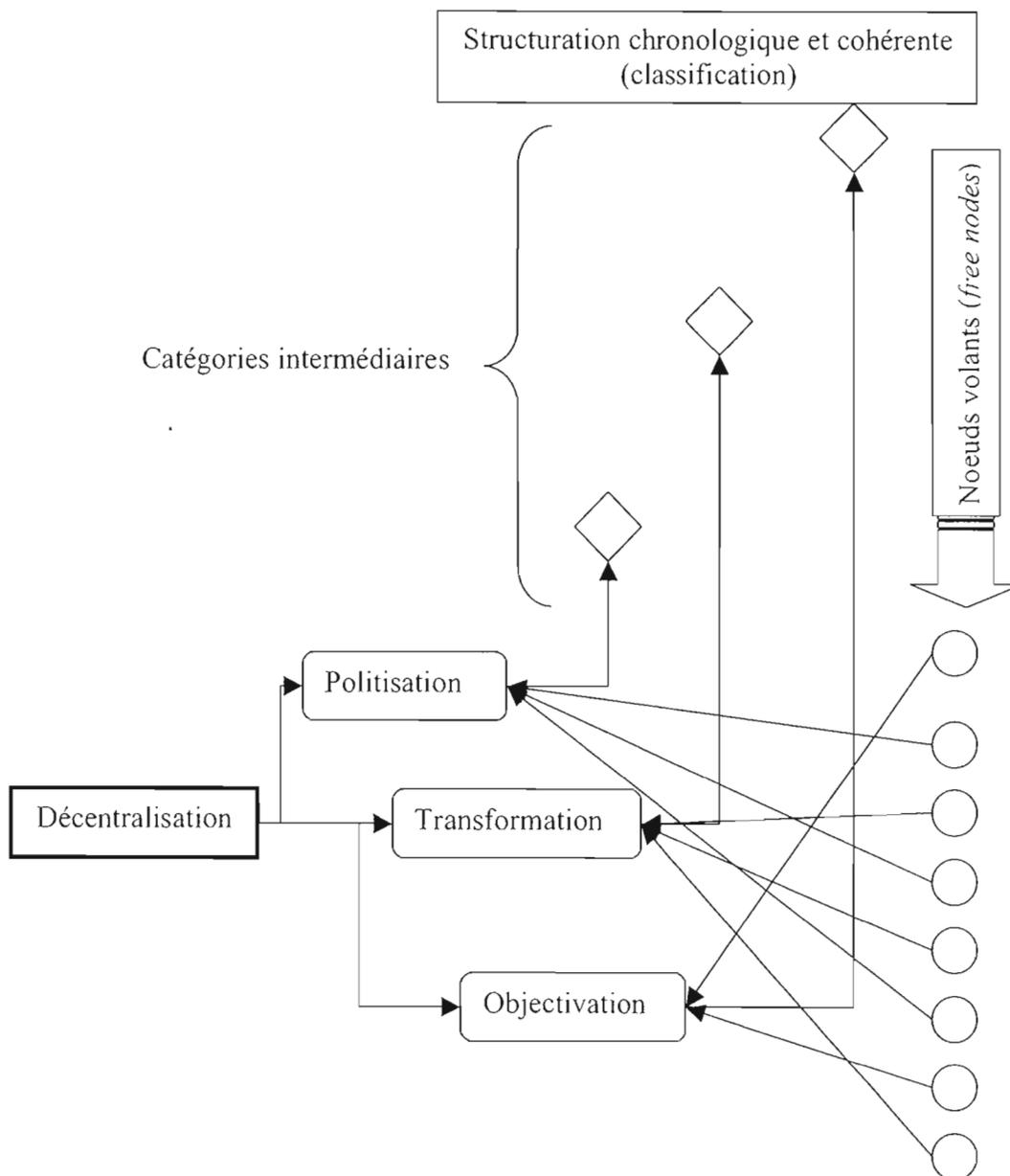
En effet, comme nous le verrons dans l'interprétation des résultats, les trois « catégories » provisoires (politisation – transformation — objectivation) qui structuraient la grille d'entrevue ont été maintenues parce qu'aucune information ou donnée, ni pendant les entrevues, ni pendant les transcriptions et le codage, n'a contrarié ou ébranlé cette structure. Au pire, on peut considérer que les discours recueillis présentaient un degré de densité et de complexité tel qu'une multitude de découpages devenait possible. Mais cette contingence de l'opération d'analyse ne nuit aucunement à l'interprétation, du moment où ce ne sont pas les catégories en soi qui sont éclairantes, mais la cohérence et la logique qui caractérise leurs interrelations, leur dynamique d'ensemble, dans un ensemble flexible. Cet exercice d'analyse « externe » sera l'objet de notre *Synthèse* plus loin. Pour l'instant, les trois catégories de départ doivent donc être considérées comme des « boîtes » d'analyse où sont importés des enregistrements « volants », c'est-à-dire singuliers (codes ou nœuds indépendants = *free nodes*)³⁴. Mais selon quels critères les enregistrements sont-ils classés dans telle catégorie plutôt que telle autre?

³⁴ Voir en annexe un tableau détaillé des *free nodes*, ces 155 thèmes abordés.

Pour répondre à cette préoccupation, nous avons procédé à une définition claire de chacune des notions qui sous-tendent ces trois catégories :

- Est classée « politisation » toute déclaration se rapportant aux pratiques sociopolitiques émergeant à l'échelle locale comme effet direct de la décentralisation; ces déclarations se présentent généralement comme des reprises par les interviewés, de discours populaires sur les nouvelles formes d'engagement politique dans la ville, discours ou jugements sur les errements, les biais et autres entorses aux règles élémentaires de la démocratie.
- Est classée « transformations symboliques » tout enregistrement rendant compte des changements dans les représentations, images et conception de la vie et de la sphère municipale, par rapport à la période pré décentralisation. Ces enregistrements se rapporteront par exemple aux nouveaux conseils municipaux et à leur pouvoir, surtout devant les pouvoirs traditionnels, mais aussi face aux défis nouveaux d'accommodement ou de gestion de certaines minorités ethniques de la localité.
- Enfin, est classé « Objectivation citoyenne » toute déclaration qui traduit l'ordre nouveau s'installant parmi les citoyens de la ville en réaction aux transformations de leur univers symbolique, ordre dont on peut déduire une nouvelle conception populaire de la pratique politique à l'échelle nationale. Ces énoncés sont souvent caractérisés par leur caractère normatif ou moraliste, ou leur volonté de formalisation, en mettant l'accent par exemple sur la nécessité de faire passer le développement de la localité devant toute considération partisane, ou encore la nécessité de respecter aussi bien les lois de la république que les principes de gouvernance de la localité.

Figure n°8: Schéma de l'opération de classification



5.3. Résultats

À l'intérieur des catégories constituées, les « nœuds » rassemblés apparaissent par ordre alphabétique. Les sous-catégories y sont donc constituées empiriquement, en lisant et relisant les enregistrements associés à chaque « nœud ». Avec pour objectif de rendre compte de chacun des processus désignés par chacune des catégories (politisation, transformation et objectivation qui, pour les besoins de l'analyse sont supposées linéaires), l'opération consiste à ordonner les extraits dans une logique « chronotypique » ou « chromodynamique », c'est-à-dire de façon à ce que les actions, idées, attitudes ou réalités décrites ou formulées dans les énoncés, deviennent chronologiquement cohérentes. Il s'agit de décider, à l'intérieur d'une catégorie, du « moment » où chaque déclaration prendra sa signification ou sa pertinence la plus forte possible dans un processus ou une dynamique d'ensemble cohérent. Ce sont les phases de cette cohérence qui forment le premier niveau de sous-catégorisation. Exemple : *Vecteurs de politisation* et *Stratégies des acteurs*, « stratégie » étant ici entendu comme « réponse » au nouveau défi imposé par la politisation, donc une réponse à ses vecteurs; ou encore *Agents de transformations* et *Nouvelle éthique*, la « Nouvelle éthique » étant le résultat de la transformation, etc. L'exercice est répété plusieurs fois, jusqu'à l'obtention d'une catégorisation la plus raffinée possible.

Figure n°9: Schéma de la démarche d'analyse des données

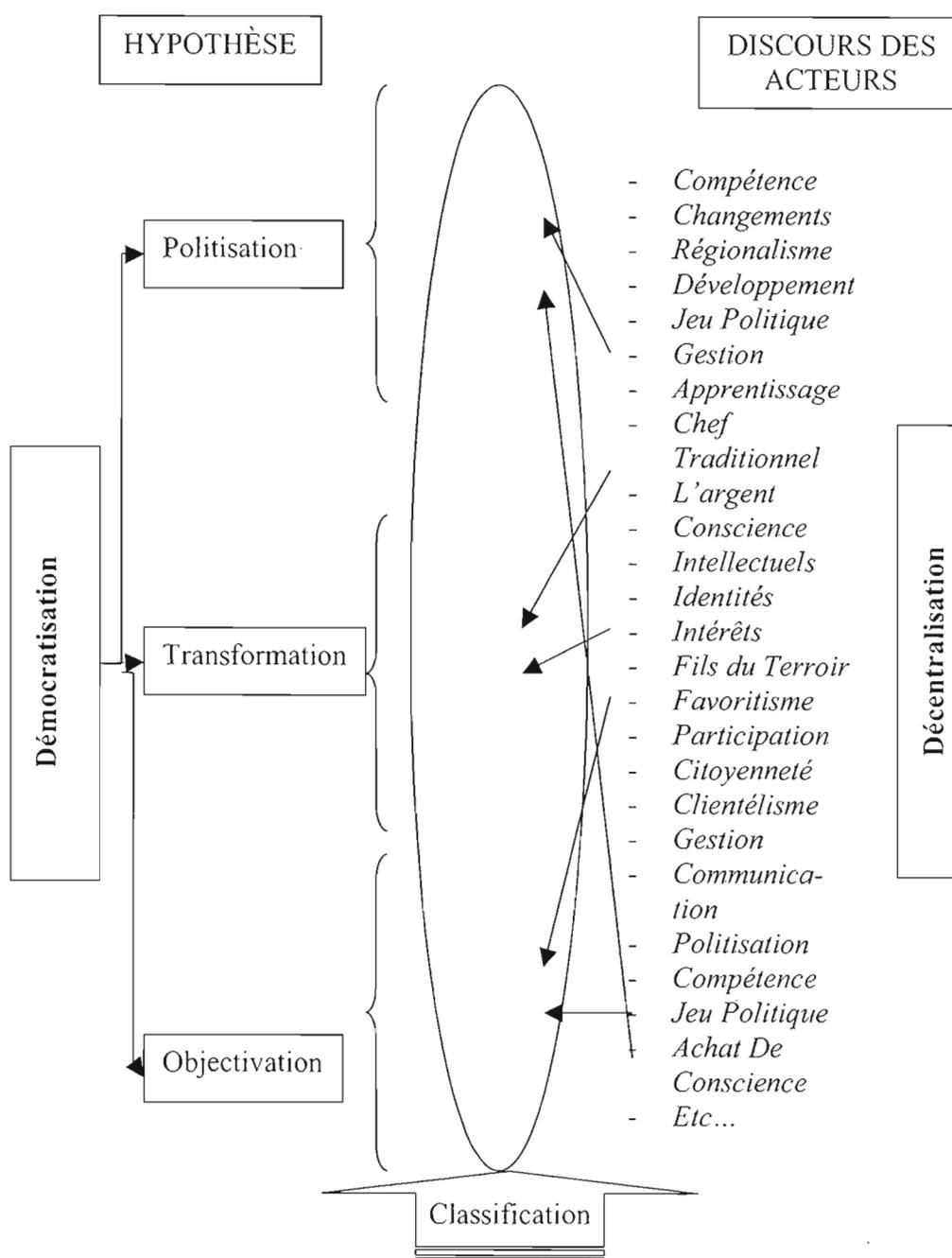


Figure n°10 : Arborescence thématique après classification

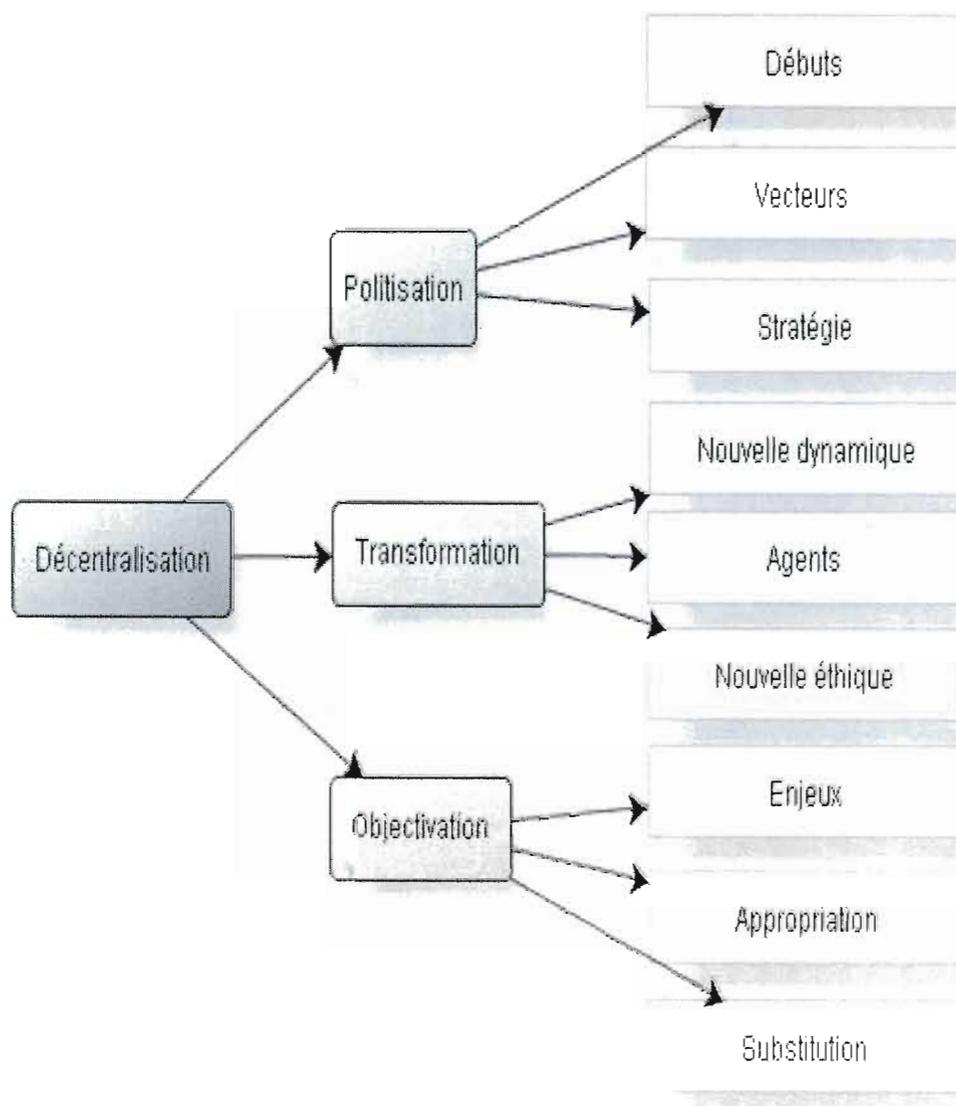
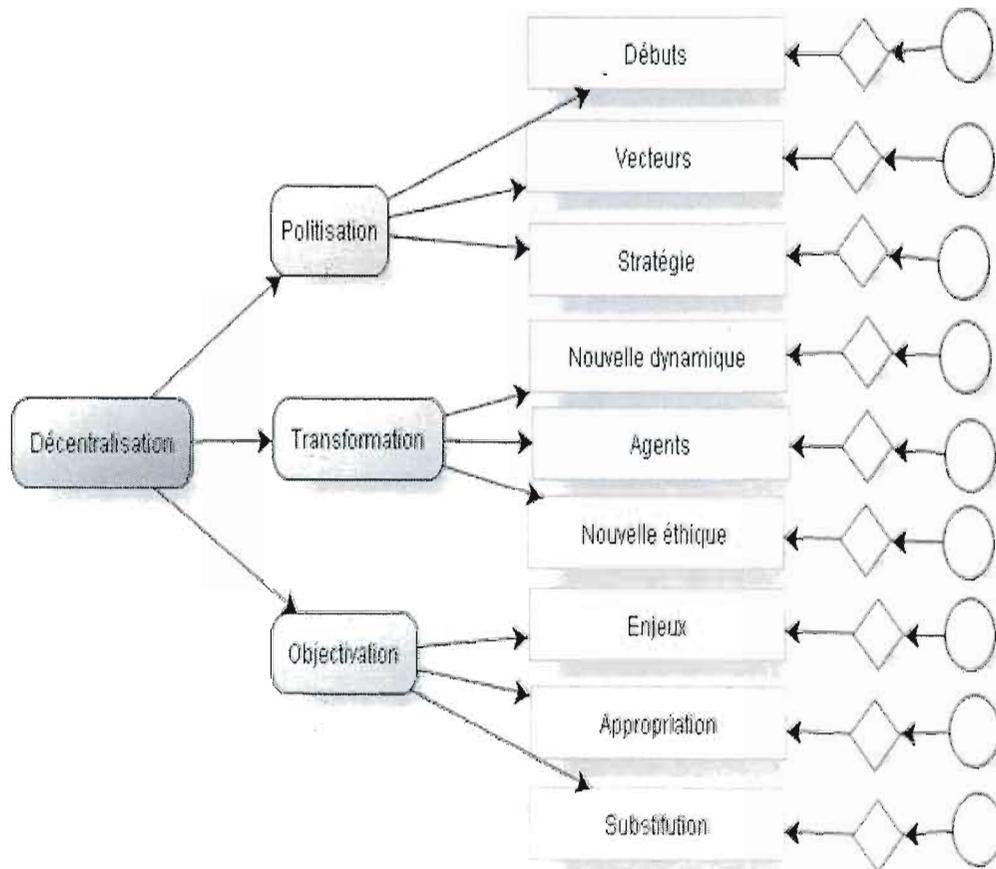


Figure n°11: Arborescence thématique après catégorisation



○ Thèmes libres (nœuds volants = *free nodes*)

◇ Catégories intermédiaires (formées à partir des thèmes libres)

5.3.1. Commentaire des données

Le corpus comme discours social unitaire

Comme nous l'avons vu jusqu'ici, l'ensemble du corpus a été traité comme un discours unitaire. Plusieurs arguments nous ont amené à opter pour ce modèle d'analyse.

D'abord, en accord avec la démarche qualitative choisie pour cette première enquête, les considérations liées à la distribution quantitative des mots, des items, leur répartition selon les municipalités et les interviewés, etc. ne sont pas des éléments déterminants dans la synthèse. Ces tableaux quantitatifs sont présentés ci-dessous uniquement à titre indicatif et descriptif et ne permettent aucune inférence quant aux hypothèses de cette recherche. Car, même si les variations d'ordre quantitatif entre les discours peuvent signifier beaucoup de choses, ce qui est l'objet d'interprétation dans ce type d'analyse (compréhensive), c'est la signification des réponses ou conceptions énoncées par l'acteur (interviewé) et non la loquacité et les artifices lexicaux de ce dernier.

Ensuite, même si le but de l'échantillonnage raisonné était de couvrir la plus grande diversité possible des sources d'informations sur la décentralisation, cette diversité est censée aussi représenter *le* discours social, c'est-à-dire la verbalisation dynamique d'un certain « état social », appréhendé de divers points de vue. Il s'agit de recréer un portrait général harmonieux et cohérent d'une situation sociale – en occurrence, celle de l'expérience de la décentralisation au Bénin — à partir d'images partielles, partielles, particulières que nous donnent à voir les interviewés.

Enfin, il est fréquent en analyse de discours, de découvrir que certains discours sont plus riches et offrent plus de réponses que d'autres, aux interrogations du chercheur. En effet, pour avoir nous-mêmes recueilli chacun de ces discours et par le contact direct que nous avons eu avec ces interviewés, l'objectivité consisterait paradoxalement à prendre en compte une dimension subjective importante : certains

interviewés, en dépit de la rigueur dans leur sélection, apparaissaient inévitablement plus articulés, plus instruits et plus informés que d'autres sur le sujet.

Tableau n°3 : Description du corpus codé de la pré enquête

	<i>Nombre de mots</i>	<i>Thèmes (Nœuds volants)</i>	<i>Enregistrements (Références codées)</i>
<i>COO-JN</i>	5853	31	64
<i>COO- AD</i>	5102	21	43
<i>COO- GV</i>	2685	17	28
<i>COO- OP</i>	3629	13	33
<i>Total COO</i>	17269	61	168
<i>PAK-JN</i>	4687	26	57
<i>PAK- AD1</i>	6867	25	46
<i>PAK- AD2</i>	5446	31	49
<i>PAK-GV</i>	2638	20	35
<i>PAK-OP</i>	4767	19	60
<i>Total PAK</i>	24405	79	247
<i>PNV-AD</i>	3330	25	45
<i>PNV- JN1</i>	2774	16	33

<i>PNV-JN2</i>	<i>5102</i>	<i>26</i>	<i>51</i>
<i>PNV-GV</i>	<i>3337</i>	<i>16</i>	<i>27</i>
<i>PNV-OP</i>	<i>4646</i>	<i>19</i>	<i>71</i>
<i>Total PNV</i>	<i>19189</i>	<i>73</i>	<i>227</i>
<i>Total Corpus</i>	<i>60863</i>	<i>155</i> <i>(Non additif)</i>	<i>642</i>

À l'intérieur du corpus, 60863 mots ont été codés au total comprenant uniquement les déclarations des interviewés. Le tableau ci-dessus montre que l'entrevue la plus longue est celle du premier agent de l'administration à Parakou (PAK-AD1), avec 6867 mots tandis que la plus brève est, dans la même ville, un élu gouvernant (PAK-GV) avec 2638 mots. Mais, tel que démontré plus haut, loquacité n'est pas synonyme de pertinence. Car, en nombre de thèmes couverts après le codage, les discours les plus « intéressants » sont ceux du Journaliste à Cotonou (COO-JN) et de l'agent municipal 2 à Parakou (PAK-AD2), avec chacun 31 thèmes abordés. Le moins riche des discours se trouve être celui de l'opposant à Cotonou, avec 13 thèmes abordés. Mais la diversité des thèmes abordés n'est pas non plus synonyme d'abondance, en termes de quantité d'information, se mesurant au nombre d'enregistrements (extraits) codés. Sur ce registre, l'élu opposant à Porto-Novo (PNV-OP) apparaît comme l'interviewé le plus exhaustif; il affiche 71 enregistrements codés contre 33 pour son équivalent de Cotonou (COO-OP).

Au total, par municipalité, Parakou a offert les entrevues les plus riches (79 thèmes abordés et 247 enregistrements), suivi de Porto-Novo puis de Cotonou qui est pourtant la métropole. À Cotonou et Porto-Novo, les élus gouvernants affichent les plus faibles nombres d'enregistrements codés. Il faut noter cependant, – au risque de

se répéter – qu'il ne sera pas question de tirer des conclusions décisives pour l'analyse à partir de ces remarques. Car ces variations s'expliquent généralement par les conditions (lieux, moment de la journée, ou contexte de la rencontre....) de déroulement de chaque entrevue, et là-dessus, les grandes villes ne sont pas les plus faciles. Mais ces variations s'expliquent aussi dans certains cas particuliers par d'autres aspects incontrôlables, comme le bagage académique de l'acteur interrogé (exemple : un professeur d'université comparé à un commerçant de niveau scolaire primaire, mais qui sont chacun représentants de l'opposition municipale dans leur ville). Cette situation, en reflétant au fond la réalité de la démocratie, nous oblige à traiter l'ensemble du corpus comme un même discours social, un reflet de la même société.

Catégories intermédiaires

La catégorisation de ce corpus unitaire est présentée dans les tableaux suivants, autour des *catégories intermédiaires* que nous avons constituées à partir des Nœuds volants (*Free nodes*). Ces catégories ainsi appelées parce qu'elles constituent les ultimes charnières entre notre hypothèse et le discours empirique, sont présentées dans les tableaux ci-dessous ainsi que leur prépondérance à travers le corpus, prépondérance mesurée à l'aune du nombre d'enregistrements qu'elles regroupent. Dans cette optique, et pour faire une place aux enregistrements les moins optimistes, ceux qui contrarient apparemment notre hypothèse, des sous-catégories « Pesanteurs » sont créées dans chacune des catégories principales. Ce dispositif de la catégorisation vise à séparer des autres, ces extraits « négatifs » afin de mieux les évaluer et déterminer s'ils résistent au test de la cohérence interne des discours, et si oui, à celui de l'analyse externe, des preuves extérieures.

Selon les données suivantes, dans la catégorie « Politisation de la vie municipale » (Tableau 1), les aspects les plus abondamment illustrés sont les différentes formes de *participation* à la vie politique de la municipalité, puis les *stratégies des acteurs* politiques (leaders politiques locaux). Ces aspects regroupent respectivement 42 et 39

enregistrements, contre par exemple 3 pour les aspects illustrant l'intrusion partisane de l'État central dans la vie de la municipalité (*État acteur*). La faiblesse de ce dernier aspect dans le corpus s'expliquerait par le fait que la situation décrite prévalait seulement à Cotonou, la métropole, contrôlée par l'opposition officielle au gouvernement central, donc au pouvoir étatique. Le Tableau 2 présente la distribution des enregistrements illustrant les transformations de l'espace symbolique municipal. Il montre par exemple une nette prédominance des extraits évoquant le rôle des *chefferies traditionnelles* (25) et ceux parlant des sentiments identitaires au sein de la municipalité (*Identité municipale* : 29). Dans cette catégorie, la plus faible illustration est celle de l'*Image de la municipalité* (devant les autres municipalités et ou ethnies du pays); cet aspect n'est illustré que par 5 extraits. Enfin, la catégorie « Objectivation de la culture politique locale » paraît la moins illustrée de toutes. Et dans cette catégorie, un seul extrait illustre le recul des partis politiques traditionnels, à base électorale ethnique.

Au total, sur ces tableaux, la diminution progressive du nombre d'enregistrements dans les catégories au fil du processus, témoigne du caractère récent ou tout à fait nouveau du processus de démocratisation des espaces municipaux : la phase de la *politisation* est abondamment illustrée par les interviewés; la phase de *transformation* l'est moins et la phase d'*objectivation* paraît très faiblement soutenue. Dans la même logique, comme nous le verrons dans ces tableaux, la rareté des affirmations contraires à notre hypothèse (affirmations regroupées dans les sous-catégories *Pesanteurs 1, 2 et 3*) témoigne de la plausibilité de celle-ci.

5.3.2. Tableaux récapitulatifs de la catégorisation

Tableau n°4.1. : Distribution thématique dans la catégorie
« Politisation de la vie municipale »

<i>Catégorie</i>	<i>Sous-catégorie</i>	<i>Catégories intermédiaires</i>	<i>Enregistr. codés</i>
1. POLITISATION	<i>1.1. Débuts de l'expérience</i>	<i>1.1.1. Perplexité</i>	25
		<i>1.1.2. Optimisme</i>	25
		<i>1.1.3. Apprentissage</i>	25
		<i>1.1.4. Participation</i>	42
	<i>1.2. Vecteurs de politisation</i>	<i>1.2.1. Pouvoir municipal</i>	7
		<i>1.2.2. Jugement populaire</i>	21
		<i>1.2.3. Compétence</i>	21
		<i>1.2.4. Développement</i>	6
	<i>1.3. Stratégie des acteurs en présence</i>	<i>1.3.1. Des populations</i>	21
		<i>1.3.2. Des leaders Pol.</i>	39
		<i>1.3.3. État acteur</i>	3
		<i>1.3.4. Mobilisation des pop.</i>	18
	<i>1. Pesanteurs</i>		3

Tableau n°4.2. : Distribution thématique dans la catégorie
« Transformation de l'espace symbolique »

<i>Catégorie</i>	<i>Sous-catégories</i>	<i>Catégories intermédiaires</i>	<i>Enregistr. codés</i>
2. TRANSFORMATIONS SYMBOLIQUES	2.1. Nouvelle dynamique	2.1.1. <i>Compétition intra</i>	9
		2.1.2. <i>Jugement populaire</i>	7
		2.1.3. <i>Tiers acteurs</i>	8
	2.2. Agents	2.2.1. <i>Chefs traditionnels</i>	25
		2.2.2. <i>Image de la municipalité</i>	5
		2.2.3. <i>Identité municipale</i>	29
	2.3. Nouvelle éthique	2.3.1. <i>Développement local</i>	10
		2.3.2. <i>Diversité municipale</i>	10
		2.3.3. <i>Citoyenneté municipale</i>	11
		<i>Pesanteurs²</i>	

Tableau n°4.3.: Distribution thématique dans la catégorie
« Objectivation de la culture politique locale »

<i>Catégorie</i>	<i>Sous-catégories</i>	<i>Catégories intermédiaires</i>	<i>Enregistr. codés</i>
3. OBJECTIVATION DE LA CULTURE POLITIQUE	<i>3.1. Enjeux</i>	<i>3.1.1. Tremplin municipal</i>	4
		<i>3.1.2. Éducation civ. pop.</i>	6
		<i>3.1.3. Nouvelle génération de leaders politiques</i>	9
	<i>3.2. Appropriation.</i>	<i>3.2.1. Grogne matinale</i>	6
		<i>3.2.2. Innovation en gestion</i>	7
		<i>3.2.3. Communication gv-populations.</i>	9
		<i>3.2.4. Partis en difficulté</i>	1
	<i>3.3. Discussion Pol.</i>		7
	<i>Pesanteurs³</i>		1

5.3.3. Modèle d'interprétation

Le but de toute analyse de discours devrait être de pousser le plus loin possible le processus interne de la recherche en s'appuyant sur des règles explicites d'interprétation des phénomènes que l'on décrit. La conséquence n'en est pas pour autant d'esquiver l'interprétation externe qui échappe à la méthode (Duchastel, 1993, p. 161-162).

C'est dans cet esprit que la « technique d'analyse » a été exposée jusqu'ici. Mais cette interprétation interne des données, tout en étant très limitée, appelle une interprétation externe. Car ce modèle d'interprétation permet de trianguler l'analyse, de synthétiser véritablement les trois outils d'approche du processus de démocratisation par la décentralisation au Bénin : l'enquête de terrain, l'observation et les recherches antérieures.

En effet, la *synthèse* est le produit du processus de la pré enquête dans son ensemble, par triangulation des trois voies d'approche du phénomène. Cette synthèse n'émerge pas d'une série d'inférences rigides à partir de la formalisation de données qu'a permis le traitement informatique. Car dans les faits, « l'ordinateur n'introduit rien de nouveau par rapport aux questionnements de l'analyse du discours, sinon qu'il oblige le chercheur à expliquer les procédures de sa lecture, tout en lui faisant prendre conscience des limites des opérations d'objectivation qu'il met en œuvre » (Duchastel, 1993, p. 162). En l'occurrence, entre la construction des catégories et la *synthèse* des données, nous avons dû procéder à des opérations délicates, consistant à repérer des liens explicites, non plus thématiques, mais sémantiques (par exemple des liens de causalité), entre ces diverses catégories et ce, à même les déclarations regroupées dans chacune des catégories. Au fait, d'une certaine façon, lorsque la catégorisation est achevée et affinée, depuis les catégories larges qui structuraient la grille d'entrevue jusqu'aux sous-catégories émergeant du corpus, l'interprétation est déjà présente et ne demande qu'à être explicitée. De la même manière, la « thématisation continue » du corpus, cette classification progressive des idées énoncées, était aussi une façon de faire émerger du sens dans ce chaos discursif qu'est

le corpus. De façon pratique donc, en mettant bout à bout – ou côte à côte – des enregistrements complets et autonomes, mais hors de leurs propres et singuliers contextes d'énonciation, les discours se mettent en dialogue, se répondent et se confrontent mutuellement, aussi bien par leurs similitudes que par leurs divergences. Se crée alors un *méta discours* fait du dialogue entre différents participants, acteurs politiques et observateurs; on assiste à l'émergence d'un nouveau sens plus large et plus pertinent quant à la compréhension du phénomène d'ensemble, bien plus complet que la simple et idiosyncrasique opinion d'un acteur.

C'est dire que la compréhension des dynamiques de démocratisation n'a pas été acquise seulement par comparaison et emboîtement des énoncés, mais aussi par la lecture dans chaque énoncé, de l'infra discours; par l'exploration systématique des sous-entendus et des idées qui sont tuées dans l'énonciation, mais qui sont implicitement suggérées en tant qu'elles sont indéniables pour saisir le sens de l'énoncé; par la détection des allusions et des cibles de boutades, des suggestions implicites et des nuances introduites, l'analyse des effets de styles, etc.... Bref, autant d'outils d'interprétation et de compréhension qui sont fournis – nous l'avons dit — par l'observation de la vie politique dans le pays et par la connaissance externe des contextes de production des discours. C'est pourquoi la synthèse de la pré enquête se présentera comme une triangulation entre le matériel discursif, la littérature existante sur le sujet de recherche, et enfin l'observation directe qui offre l'intuition de la relation entre les faits.

Dans leurs *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Robert Mayer et ses collaborateurs illustrent bien l'esprit de la synthèse proposée ci-après.

L'analyse interne vise à dégager les idées principales d'un texte, à déceler les liens entre les idées, à rétablir la logique de leur développement, à repérer l'absence ou la présence de certains thèmes ou de certaines caractéristiques. L'analyse externe consiste à replacer un document dans son contexte historique pour éclairer le sens des termes et leur donner une signification contextuelle. Bien sûr, il est possible de combiner les deux sortes d'analyses dans une même recherche [...] (MAYER, R. et al. 2002, p. 167)

Ainsi, après l'analyse interne ci-dessus présentée, la synthèse suivante nous tient lieu d'analyse externe et d'interprétation des données. Dans cette synthèse, certains extraits de discours sont sollicités à l'appui de l'interprétation. Ils sont choisis parmi tous les autres enregistrements d'une même catégorie, pour leur clarté et leur efficacité à illustrer la démonstration.

5.4. Synthèse

Avant le 15 décembre 2002, date des premières élections municipales, la politique de gestion centralisée des communautés locales au Bénin, avait pour effet (voulu) d'amoindrir les capacités de mobilisation et d'action de ces communautés politiques qui coïncidaient avec des identités ethniques : Parakou pour les Baribas, Cotonou pour les Fons et Porto-Novo pour les Gouns. Il faut remonter à 1972, au bout des 12 années de frictions interethniques ayant troublé et vulnérabilisé le pays, pour comprendre cet objectif du Gouvernement militaire révolutionnaire.

En effet, installé à l'issue d'un coup d'État militaire le 26 octobre 1972, le régime militaire de Mathieu Kérékou avait voulu bannir toute forme d'expression identitaire par la lutte au régionalisme. R. Banégas (2003, p. 33) décrit comment les rivalités «ethno régionalistes» avaient été un des principaux ressorts de l'instabilité politique chronique du Dahomey entre 1960 et 1972. Il distingua clairement trois régions (Centre-Sud, Sud-est et Nord, correspondant aux centres urbains de Cotonou, Porto-Novo et Parakou) du pays comme principales sources de tension avant de conclure que

Ces identifications ethnorégionales, fondées sur des clivages précoloniaux largement « réinventés » ont considérablement marqué la structuration de l'espace public pluraliste et restent très présentes dans les imaginaires politiques. Dans une certaine mesure, la géographie électorale et les répertoires de mobilisation du renouveau démocratique en fournissent encore aujourd'hui des échos. (p.34)

La réponse de Kérékou à ces conflits, consista essentiellement à centraliser tout le pouvoir politique, à « verrouiller personnellement le pouvoir et à s'imposer comme seul arbitre du jeu fractionnel » (BANÉGAS, 2003, p. 72) : il devint Chef de l'État, Président de la République, Président du comité central du parti unique³⁵, Chef d'état major et commandant suprême des armées et responsable des milices populaires, etc. C'est ainsi qu'en tant que responsable de l'administration, il nommait les hauts fonctionnaires et les préfets de province, responsables des municipalités. Bien sûr il ne faudra pas chercher dans le discours des traces de cette centralisation, car, dans des systèmes idéologiques comme celui du marxisme-léninisme de Kérékou, il existe un écart considérable entre le discours et la pratique politique. R. Adjaho qualifia de « pseudodécentralisation » la réforme de l'administration territoriale au Bénin du 13 février 1974 (ordonnance 74 -7). Celle-ci stipulait que « La province, le district, la commune sont des collectivités territoriales décentralisées » et qu'« elles sont dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière. » (ADJAHO, 2002, p. 35). Or, ces collectivités locales étaient dirigées par des représentants non élus du pouvoir central, à l'exception des maires des communes qui étaient « choisis » à l'issue d'un procédé populiste consistant à s'aligner derrière chaque candidat. Dans une ambiance générale de peur, de suspicion et de délation, les représentants des collectivités locales avaient un rôle « d'assistants » et n'avaient aucun pouvoir de délibération. Ainsi, lorsque le processus de décentralisation fut – de nouveau – lancé en 2002, l'expérience était sociologiquement et fondamentalement nouvelle :

... ce qui a changé, c'est la gestion de la chose publique par les élus locaux. Hier, pour être officiant de la circonscription urbaine, il fallait être nommé par l'administration... Bon, maintenant, ce n'est plus ça. Donc c'est des élus. Donc le peuple, du moins les habitants d'une localité qui ont choisi de mettre désormais la gestion des affaires publiques dans les mains des gens à qui ils ont confiance. Il y a ce premier changement qui semble être les élections d'abord, et ensuite la gestion des affaires de la localité. (PAK AD2)

³⁵ Parti de la Révolution populaire du Bénin (PRPB)

5.4.1. Décentralisation et politisation de la vie municipale.

Les débuts

Les personnes interrogées lors de notre pré enquête ont fait état de débuts très laborieux, quant à la vulgarisation parmi les populations, du sens et des intérêts même de la décentralisation. Nous avons noté plusieurs formes de perplexité au niveau des participations de la population à la politique municipale :

— une forme de participation ponctuelle ou intermittente, épousant le modèle national des partis politiques, souvent opportunistes et sporadiques :

... les partis politiques ne sont pas souvent sur le terrain quand il n'y a pas échéance électorale. Donc la population épouse également cette tendance là des partis politiques à ne s'agiter que lors des élections. Et quand les élections finissent, bon : tout le monde dort. (COO JN)

— une « participation passive » en raison d'un excès de confiance aux « cols blancs », sous le modèle de la centralisation administrative :

... par exemple, une décision de faire passer un voie par ici : les gens savent que c'est une nécessité; mais la population ne vous dira pas « non, avant la rue là, peut-être qu'il nous faut telle autre chose : un robinet, une fontaine publique; qui ne coûte pas quelque chose » [...]. Ce lobbying là, c'est-à-dire cette prise en charge de la population par elle-même, à travers la mairie pour dire « c'est ce que nous voulons que vous allez faire », n'existe pas. (COO AD).

— une participation par classe sociale et par des structures diverses:

Il faut avouer que le seul niveau de participation qu'on a pu observer à Porto-Novo et à Parakou, c'est celui des sages et des notables; et plus à Porto-Novo qu'à Parakou. C'est-à-dire à Porto-Novo il y a une organisation des sages et des notables qui s'impliquent... (COO JN)

Et à Cotonou :

Par exemple le Quartier JAK a une association, une association de développement dirigée par des intellectuels, des riches, qui a réalisé par exemple la ceinture en voie pavée là du quartier, et quelques [voies] pénétrantes à l'intérieur. Ça marche, au niveau de ce quartier. Dès qu'il y a un problème, ils nous appellent... (COO AD)

La décentralisation au Bénin paraît donc aussi nouvelle que son corolaire qu'est le processus plus général de démocratisation du pays lui-même. Cette situation induit un apprentissage à un double niveau, local et national – donc social et politique — des règles de la démocratie. Or, il va sans dire que si ces règles sont formellement les mêmes au niveau national et au niveau municipal, la différence au point de vue des enjeux, des acteurs en compétition ainsi que des conséquences sur la vie des populations, est radicale. Ces deux échelles d'apprentissage de la démocratie sont inter reliées dans la mesure où, à l'une comme à l'autre, la « culture démocratique » constitue le principal déterminant. Il faut entendre ici par « culture démocratique » le résultat cumulé de la pratique démocratique aussi bien au plan procédural, au plan juridique, qu'au plan des représentations et des imaginaires collectifs. Mais l'observateur des expériences démocratiques dans les municipalités du Bénin, en 2006, est frappé par un certain nombre d'attitudes et de comportements de la part des acteurs politiques locaux, élites locales et populations. Le clientélisme et l'opportunisme politique notés et décriés à l'échelle nationale, se trouvent reproduits, mais avec des conséquences décuplées et de loin plus visibles, en raison de la promiscuité des acteurs et de la proximité des enjeux. Les problèmes de la localité sont plus concrets et plus visibles que les problèmes du pays, plus vaste. À côté de cette proximité des enjeux, il y a aussi la nouveauté de l'expérience. Élus et électeurs sont forcés d'apprendre les règles d'un jeu dans lequel ils jouent déjà, le cadre juridique étant tracé et le processus déclenché, mais sans une réelle expérience démocratique aussi directe. Tous les coups sont alors permis; du moins à ce stade-là : les promesses électorales sont hasardeuses, les attentes, irréalistes et les stratégies de mobilisation, douteuses : « La vraie cause, c'est le problème de la promesse à l'électorat : *Je vous fais promesse que si je suis élu, je vais baisser le prix des boutiques au marché* » (PAK ADI). Dans cet exemple donné par un de nos interviewés, l'auteur de cette promesse la fit sans aucune considération des règles minimales de gouvernance ou de comptabilité, qui régissent une institution

économique aussi vitale qu'un marché public. Il fut élu, mais sera confronté à l'une des pires crises de l'histoire des municipalités de tout le pays.

L'immersion de la vie municipale dans le politique se fit donc au prix de ces improvisations et autres incohérences. Mais ces ratés, loin de traduire un échec ou une incapacité, devraient être perçus comme des indicateurs d'un phénomène de politisation, un début laborieux d'accumulation de l'expérience politique, du capital juridique ou de l'*éthos* démocratique. « Lorsque pendant 40 ans, on ne vous a pas donné la parole, on ne vous a pas permis de vous exprimer, de dire ce que vous voulez, quand vous recevez tout, c'est-à-dire tout vous tombe de Cotonou, du gouvernement... » (PNV-GV), le réveil dans l'autonomie devient brutal et chaotique. Les acteurs font face à une situation inédite, une mise en situation exigeant créativité et tact politique. De nouvelles méthodes de séduction des populations apparaissent, puisque populations et politiciens sortent d'une situation d'impotence où la centralité du pouvoir a eu un effet débilisant sur les volontés individuelles et collectives; une situation où la dépendance administrative, où le réflexe de soumission à l'autorité étatique surpasse le questionnement sur les potentialités locales.

Mais les habitudes de corruption huilées par de nombreuses années de conflits et de stratégies ethno régionalistes survivent à ce passage à la démocratie locale. En effet, ce passage s'accompagne du phénomène bien connu de « recyclage des élites politiques » du national au local :

Parce que la décentralisation, il ne faut pas oublier, elle ne date que trois ans, voire 4 ans. [...] Donc certaines habitudes ne sont pas encore perdues. C'est les mêmes hommes qui sont au pouvoir, pratiquement, qui avaient connu cette centralisation-là... cette déconcentration du pouvoir d'État, qui sont encore aux affaires et qui veulent toujours donner des instructions. (COO-AD)

Les habitudes aussi bien administratives que culturelles demeurent, mais dans un contexte de changement structurel, disons plus exactement « juridique », ou tout au moins discursif. Populations et politiciens peinent encore à saisir le sens et les potentialités réelles de cette nouvelle possibilité d'auto-gestion. Ils comprennent cette

sortie des giron étatiques au moins sur le plan des ressources et des finances; mais ils ne savent qu'attendre de ce nouveau pouvoir si proche et si semblable à eux; un pouvoir si nouveau, mais qui est appelé à refléter leurs propres capacités, à devenir en fait leur propre pouvoir, leur propre miroir.

Vecteurs de politisation

L'un des vecteurs essentiels de cette politisation des communautés locales au Bénin se trouve être la toute humaine tendance à aller du côté du pouvoir ; le pouvoir, non pas celui qui domine et contrôle par la peur ou dans la crainte (pouvoir religieux, pouvoir traditionnel), mais de celui qui s'exerce dans la liberté, se négocie au gré des intérêts. Les populations s'appuyaient sur certaines formes d'autorité morale pour opposer au régime précédent une certaine résilience face à l'autoritarisme; elles s'y appuyaient encore sous la démocratie (et avant la décentralisation) pour cristalliser et maintenir leurs identités. Mais le contexte de décentralisation introduisit un acteur majeur et d'autant plus légitime qu'il est la représentation directe de la majorité de la population. Cette autorité légitime et légale, détentrice d'une certaine puissance politique reconnue et respectée par l'État, se trouve être la nouvelle source de « pouvoir sur soi » pour les populations. C'est désormais *leur* pouvoir :

La plus grande tendance actuellement est d'obéir plus au pouvoir municipal [en comparant au pouvoir traditionnel], aux hommes politiques, ainsi de suite. Et à cela, je peux dire qu'il y a des raisons : la première d'abord, c'est que leur souci est d'aller vers ceux qui ont plus de force, de pouvoir ; deuxièmement, en allant vers ceux là qui savent que c'est leur électorat, la population joue sur ça pour tirer le maximum de profit auprès de ces personnes alors que, chez les chefs traditionnels, c'est plutôt celui qui va vers eux qui est obligé parfois de débourser. (PAK JN)

Le second vecteur de cette politisation est le désir de s'affirmer collectivement, d'afficher son identité – ethnique, culturelle — et de l'exprimer sous toutes ses formes et dans tout son potentiel et toute sa fierté. Il s'ensuit une appropriation du pouvoir politique municipal comme instrument de l'expression publique de l'identité collective. La quête de cette fierté identitaire explique la pression qui se tourne, de

l'État vers le pouvoir municipal, pour lui demander des comptes et exiger des progrès visibles dans la vie de la municipalité :

Ils surveillent. Et quand ça ne va pas, chez nous ici, il y a assez de Radios, les radios communautaires. Donc il y a grogne sur les radios, et on-dit « Ha, M. le maire, vous avez fait telle chose, ce n'est pas bon, nous ne sommes pas d'accord, ici ce n'est pas bien entretenu, là, ... Non! Ils disent tout. » (PNV AD)

Ces critiques sont d'autant plus efficaces que l'autorité municipale ne peut plus ni s'y dérober, ni les rejeter sur l'État central, en alléguant la désaffection ethnique ; elles sont une exigence de bonne gouvernance. Par contre, ces critiques forcent les autorités municipales à se livrer à des exercices de communication et de conscientisation visant à forger la conscience civique à l'échelle municipale. Bref, c'est le tandem « droits et devoirs » qui s'impose par le biais de la décentralisation. Ces principes élémentaires qui cimentent toute société humaine se trouvent formulés et formalisés dans un cadre débarrassé de toute velléité interethnique... ou presque.

En effet, au début de l'expérience de décentralisation, les repères devant orienter les choix des électeurs sont quasiment inexistants. Et face à ce vide de critères objectifs, l'appartenance est le facteur identitaire qui affiche toute sa saillance. À Parakou, un élu municipal nous confia que les membres de son ethnie, minoritaires dans la ville, mais se considérant comme une « force électorale » importante, voulaient avoir un représentant à la mairie : « Ils ont essayé, et ça a passé. C'est comme ça que j'ai été élu, pas seulement moi, mais on est deux » (PAK AD2). On voit ainsi se reproduire à l'échelle municipale la même logique ethnocentrique qui pilote les élections nationales. Mais la politisation des communautés municipales agit à terme comme un dissolvant des arguments ethniques :

Oui, le premier réflexe, c'est d'avoir quelqu'un de son ethnie à la tête de la mairie. Mais ce réflexe-là est biaisé parce qu'on croit que parce qu'il est de mon ethnie, je serai plus à l'aise, plus privilégié. C'est la même tendance au niveau national où ça s'exprime par le phénomène « fils du terroir » où le candidat du terroir est souvent venu en tête de suffrage. Mais je crois que les populations sont en train de dépasser cette tendance-là. (COO JN)

Le dépassement de cette tendance ethnocentrique se fait par le critère — objectif — des réalisations concrètes obtenues par les élus à la tête de leurs municipalités. Ces élus, talonnés par leur « opposition municipale », surveillés par la population, se retrouvent face à un inédit devoir de résultats. Et cette contrainte va en faire ressortir une autre : la réalisation des projets de la ville est aussi associée au paiement d'impôts des citoyens et se mesure à l'aune de cette contribution citoyenne. Les responsabilités sont donc partagées entre gouvernants et gouvernés; les premiers communiquent les besoins et exposent les contraintes, et les seconds réalisent par la même occasion le lien entre leurs décisions et actions de tous les jours et la performance économique de leur municipalité.

Ces tensions entre politiques municipaux, même si elles n'ont pas toujours pour enjeu le seul développement de la municipalité, contribuent certainement à l'édification d'une culture de la discussion politique. Il arrive en effet que les querelles entre élus municipaux, maires et oppositions municipales, soient motivées principalement par le partage des avantages tels que les missions à l'étranger ou des *perdiems*, et que dans ces querelles, les arguments de mauvaise gestion ne soient que des alibis et qu'en fin de compte, le « souci du développement » lui-même ne soit qu'une instrumentalité dans laquelle les populations sont manipulées. Dans ces cas, la culture de la discussion politique se développera néanmoins par confrontation des arguments dont les populations sont ultimement juges. La culture politique d'avant la décentralisation était à ce point triviale, qu'il existait une confusion viscérale entre intérêt public et sentiments personnels :

... lorsque dans votre quartier, il y a des ces chocs entre militants de partis différents, et que du jour au lendemain, l'un se retrouve à la mairie comme agent administratif, ou comme agent technique, bombardé sans même tenir compte des qualifications ; alors vous, vous présentez là un jour pour demander un service. Il vous dit : « Ben allez voir votre chef de parti » pour vous faire l'acte de naissance que vous demandez, ou bien pour vous faire le certificat de naissance, ou je ne sais quoi. (PAK OP)

Selon cet opposant de Parakou, ce comportement s'enracine dans la conception même que les gens ont du politique. Apparemment, la politisation non maîtrisée se fait à outrance et peut s'inverser en tout le contraire du politique : l'effacement des frontières entre public et privé. Et l'enjeu de la politisation est donc de trouver la formule politique juste pour gérer les intérêts.

Au total, cette situation de contraintes croisées mettant en confrontation gouvernants et opposants par populations interposées, n'est encore qu'un vecteur *vers* un nouvel ordre politique municipal et les voies pour y parvenir sont multiples et les expériences, diverses. Par exemple, prises dans le tourbillon des insatisfactions et des contestations, Porto-Novo et Parakou comme de nombreuses autres municipalités à travers le pays, ont dû passer par des processus de destitution - avant terme - de leurs maires élus, alors que Cotonou connaît une relative stabilité. Vu que cette dernière ville est dirigée par Nicéphore Soglo, ancien président de la République, il semble que l'expérience ou le capital politique des gouvernants soit un critère déterminant pour affronter cette conjoncture de la politique municipale.

Mais la politisation des municipalités ne connaît pas que des vecteurs unidirectionnels; le phénomène participe d'une tension entre vecteurs et pesanteurs. Et outre la logique ethnocentrique, une autre pesanteur, cette fois-ci administrative, qui est liée aux habitudes de commandement territorial, polarise la tendance de cette politisation. La ville de Cotonou, métropole cosmopolite plus ou moins épargnée par les querelles entre « fils du terroir », fit l'expérience de nombreuses intrusions et privations de la part du pouvoir central : « Il y a encore une traînée de ces implications directes que faisait l'État avant à travers les ministères, à travers la présidence de la république, à travers la préfecture au niveau du département; il y a toujours cette implication. » (COO AD) nous dit un haut fonctionnaire de la ville. L'arbitrage de ces conflits institutionnels entre municipalités et État – via le Ministère de l'Intérieur – occasionne de grands débats qui façonnent la nouvelle culture et le nouvel ordre démocratique très local.

Enfin, sous l'action de la décentralisation, la naissance des gouvernements municipaux (comme véritables pouvoirs locaux venant s'intercaler entre État et populations) a introduit une nouvelle économie des responsabilités politiques, une division sociale du travail politique :

Vous voyez, la politique, c'est pour se préserver des intérêts. Alors que de l'autre côté, la tradition, c'est la vie. Là c'est des intérêts. C'est pour assurer la fonction, les besoins vitaux. Et le reste, on peut s'en passer. (PNV JN2)

Selon cet observateur, les populations partagent le travail politique entre la *vie* – la culture et les coutumes — et les *intérêts* – l'argent et le pouvoir. Ce partage assigne à la tradition un nouveau rôle et une nouvelle autorité qui, justement parce qu'ils sont désormais formulés, sépare pouvoir traditionnel et pouvoir politique. Entre les deux, les populations souveraines découvrent le pouvoir de faire jouer l'un contre l'autre : « ... c'est le fait que ce soit eux qui ont élu le maire qu'ils peuvent utiliser le chef traditionnel pour dire « non, nous on ne veut pas ça parce que nous gérons nos propres affaires » (PNV JN2). Ces pouvoirs traditionnels réinventés et resitués, sont constitués autour des symboles culturels, mais aussi culturels. À travers les municipalités, les chefs de cultes traditionnels, imams, prêtres et pasteurs sont sollicités et consultés par les élus municipaux pour de grandes décisions, mais désormais sous un paradigme de la rationalité et de l'efficacité, à travers l'économie de l'intérêt public. Car le consensualisme et le monolithisme sont maintenant relativisés :

c'est que ça ne se passe pas comme avant où automatiquement, lorsque l'imam ou le chef traditionnel dit « allez dans ce sens-là », tout le monde, sans réfléchir y va. Aujourd'hui, avec le coût de la vie, l'argent intervenant, les gens ont un peu plus de recul et puis... (PAK JN)

La politisation des espaces identitaires municipaux se fait donc à la faveur de l'émergence de ce nouveau pouvoir qui bouscule le consensus postcolonial; ce pouvoir a deux arguments fondamentaux qui font de lui le nouveau référent identitaire : d'une part sa légitimité démocratique, et d'autre part sa capacité

technique à agir et améliorer directement la vie des communautés politiques locales. Il est alors porté dans son émergence par la politisation nécessaire et inéluctable de la vie quotidienne; politisation qui elle-même, n'est finalement qu'une activation dans l'arène politique de toutes les forces (formelles et informelles, légales et illégales) utiles à la conquête du pouvoir; un processus d'aménagement des conflits d'intérêts, et en même temps de formalisation des conditions de ces conflits. Ainsi, placés devant les principes d'égalité et de liberté, les acteurs politiques locaux sont forcés de faire usage de leurs meilleurs arguments et meilleurs atouts.

Stratégies des acteurs

L'une des découvertes de notre recherche a été l'existence de « conflictualités conviviales » entre groupes ethniques au sein des trois principales villes : entre Fons et Gouns à Cotonou, entre Gouns et Yorubas à Porto-Novo, et entre Baribas et Nagos à Parakou. « Oui, vous savez, d'abord entre les deux peuples, il y a une relation telle qu'ils se taquent; vous pouvez voir un Bariba dire n'importe quoi à un Nago et vice versa » (PAK JN). Évidemment, les membres des différents groupes identitaires, dans leurs rapports individuels à l'altérité ethnique, ne perçoivent pas toujours et automatiquement toute offense comme un *casus belli*. Ils savent vivre individuellement avec la dévalorisation, voir la discrimination des autres envers leur identité ethnique. Mais leur réaction devient tout autre lorsqu'un enjeu collectif défini par un leader reconnu (le représentant légitime, le fils du terroir) les mobilise. Le groupe devient une force extrêmement efficace et politiquement opérante. En bref, il s'agit d'un phénomène complexe de dérisions apparemment bénignes entre groupes ethniques. Ceux-ci excellent en privé dans la mésestime les uns des autres, mais en public, ils s'efforcent d'afficher courtoisie et respect. Ce *modus vivendi* s'était imposé avec l'expérience des conflits ethniques ayant mené plusieurs fois le pays au bord de l'éclatement, mais surtout avec la lutte du régime révolutionnaire au régionalisme et au « tribalisme », régime qui rendit tabous toutes formes d'expression ethnique. L'argument ethnique était donc rendu interdit, mais sans jamais cesser d'être un

puissant moteur des interventions publiques et de l'action politique. C'est cette réalité que révélèrent, avec le retour au multipartisme, la régionalisation et l'ethnicisation des partis politiques. Ainsi, tandis que sous l'administration centralisée, la convivialité interethnique était imposée « au sommet » dans le rouage politique national, avec la décentralisation et en toute liberté, les acteurs se retrouvent stratégiquement démunis face aux nouveaux enjeux où le « moteur » ethnique de l'action politique est de nul secours.

Les acteurs sont partagés entre deux options stratégiques pour la conquête du pouvoir municipal :

- l'option subjective de différenciation, qui consiste à jouer les identités et la tradition (majorité-minorité ethnique; autochtone-allochtone...) pour mobiliser un électorat cible;
- l'option objective d'universalisation, qui consiste à jouer le progrès et la modernité (développement de la municipalité; projets sociaux...)

On observe aujourd'hui un net recul de la première option stratégique, non pas par une tendance des acteurs à l'abandonner, mais par une raréfaction des occasions d'en faire usage. Car cette option « subjectivante » est toujours sollicitée lors des campagnes électorales ou des crises politiques, lorsqu'un acteur en panne d'arguments objectifs veut accéder au pouvoir :

Ouais, on donne l'information qu'on veut... pas la bonne nécessairement, mais on veut la donner pour intoxiquer. Ce qu'on vit ici c'est ça, à Parakou. Ce sont eux qui ont élu Rachidi Gbadamassi [...]. Mais aujourd'hui, ceux-là qui l'ont élu le rejettent. C'est maintenant qu'on trouve qu'il est Yoruba, qu'il n'est pas d'ici, il est de Chaki. C'est maintenant qu'on trouve que le 3e adjoint est de l'Atacora, il est un Somba. C'est maintenant qu'on trouve que bon, le 2e adjoint est de la commune de N'Dali, n'est pas de Parakou. Vous voyez? (PAK AD2).

La réalité et l'efficacité de cette option tiennent dans le fait que sa logique ethnique est implicitement, mais universellement admise, profondément partagée par les acteurs de toutes les parties, les xénophobes aussi bien que leurs victimes. Par

exemple, un de nos interviewés, élu dans une municipalité par ses congénères minoritaires, s'avoue allochtone et intrus : « Ce sont eux [les Baribas, l'ethnie majoritaire] qui sont compatriotes entre eux, si non, moi Somba de l'Atacora, qu'est-ce que je ferais à la mairie de Parakou ? Je pourrais être conseiller, mais jusqu'à être adjoint au maire, c'est trop! » (PAK AD2). Un journaliste à Porto-Novo reprend cette idée de la même manière :

Moi je suis par exemple de Dassa. Mon fief, je ne peux pas le faire ici à Porto-Novo, parce que quand je vais poser peut-être ma candidature, on va dire « Bon, il vient d'où? ». C'est vrai, je peux me faire élire conseiller, mais comme maire, j'en doute fort bien. Peut-être je peux avoir la faveur d'être né à Porto-Novo, d'avoir résidé tout le temps à Porto-Novo, mais... (PNV JN1)

Si cet acteur et cet observateur politiques sont bel et bien des intellectuels, c'est cependant à la faveur de l'analphabétisme que se maintient généralement cette conception de la citoyenneté empêtrée dans l'ethnicité. Ce phénomène qui touche la majorité des électeurs est un paramètre fondamental dans les options stratégiques des acteurs politiques municipaux, qui ne lésineront sur aucun argument politique – argent, rang social, ethnie – pour capter des votes. Favorisant l'ignorance de tout principe de gouvernance, survalorisant l'appartenance et la ressemblance au dessus de toute préoccupation de tout argument de compétence, l'analphabétisme est cependant pointé par plusieurs de nos interviewés comme un des facteurs politiques déterminants les choix des populations, dont se jouent les acteurs politiques locaux :

... les citoyens n'avaient jamais su avant, qu'eux-mêmes pouvaient élire quelqu'un de leur choix pour présider à leur destinée directe. Ce qui a fait qu'à Parakou par exemple la particularité pour une grande ville, la 3e ville de notre pays, c'est qu'on a élu un maire dont les compétences ont été pendant longtemps contestées par une certaine frange de la société, qui a estimé qu'il n'avait pas les capacités intellectuelles requises pour diriger une ville comme Parakou. Ce qui s'est passé, c'est qu'il a été élu majoritairement par la frange de la population qu'on peut appeler la basse couche. (PAK JN)

De même, à Porto Novo, un élu municipal fera remarquer que « les électeurs réels sont à peine 80 % qui peuvent lire, comprendre ce qu'on appelle projet de société.

C'est dans les campagnes [les milieux ruraux] que les gens élisent les fils du terroir » (PNV OP).

Mais l'efficacité de l'instrumentalisation ethnique ou de l'analphabétisme se révèle limitée dans le temps. Car le pouvoir politique conquis par le truchement de ces biais démocratiques, se révèle dans toute sa fragilité lorsque leurs détenteurs se retrouvent face à l'obligation de résultat et face à un déficit de compétence (vecteurs de politisation). Ce constat pousse de plus en plus d'acteurs politiques à miser sur la seconde option, celle de l'objectivité, et cette tendance explique qu'à l'ère de la décentralisation, on remarque que, plus l'espace politique coïncide avec l'espace identitaire, et plus la stratégie identitaire recule.

Plusieurs acteurs politiques à l'échelle nationale avaient eu cette intuition depuis le début du processus démocratique en 1990. Ils ont compris qu'à défaut de faire du développement par la politique, il est non seulement possible, mais encore plus crédible, de partir du développement vers la politique, de convaincre par les œuvres sociales :

Voyez : il y avait Séfou Fagbohoun, le richissime ; il était parti de quoi ? D'une association de développement, « Illatédjou », pour le développement de leur localité. Alors ça a intéressé... C'est comme ça que les gens ont commencé par l'approcher et là ils ont commencé par développer des idées politiques, et là on commence par mettre de l'argent dedans, et un jour on a transformé en Parti politique, en mouvement politique. (PNV AD)

Cette montée de l'objectivité politique dans des espaces identitaires se retrouve aussi à Cotonou où, bien qu'ayant son électorat principalement Fon (majoritaire à Cotonou) on préfère créditer Nicéphore Soglo de ses performances économiques spectaculaires en tant que Chef d'État, pour expliquer son élection à la mairie de la métropole. Cet argument de développement et de progrès paraît plus légitime aux yeux de tous les acteurs, et détermine de plus en plus leurs stratégies électorales.

Comme nous l'avons montré jusqu'ici, certains facteurs saillants ou dominants dans le jeu politique – comme l'identité ethnique — deviennent de plus en plus récessifs

avec la décentralisation, sans pourtant disparaître complètement. Il en est ainsi de l'argent, qui devient aussi susceptible d'être instrumentalisé à tout moment au même titre que l'appartenance ethnique, du moins chaque fois que la conscience objective de l'intérêt public n'apparaît pas clairement aux yeux des électeurs analphabètes, ou que cet argument n'est pas clairement ou suffisamment formulé par les acteurs politiques. Un élu municipal de Parakou, profondément déçu par cette réalité, la présente comme suit :

Non, non; le maire n'est pas élu parce qu'il a un idéal. Le maire ou le conseiller est élu parce que qu'il a l'argent, il a corrompu les populations. C'est l'achat des consciences parce que nos populations ne sont pas mures politiquement. Elles ne sont pas renseignées effectivement de leurs droits et de leurs devoirs. Quels sont leurs droits et leurs devoirs? Ils ne savent pas. Celui qui vient et qui leur raconte des histoires et qui leur tend une enveloppe, tout de suite... (PAK GV)

Un autre opposant dans la même municipalité va être encore plus radical :

... désormais, pour prétendre à quoi que ce soit, toute forme de fonctions électives auxquelles tout citoyen peut prétendre, si vous n'avez pas d'argent, ce n'est pas la peine de vous casser la tête. Ce n'est pas la peine de solliciter un suffrage quelconque si vous n'avez pas de sous. (PAK OP)

Les acteurs alignent donc argent et ethnicité sur le même palier des facteurs devenus secondaires dans les discours, mais toujours propres à l'instrumentalisation; cette conclusion s'appuie sur la capacité des acteurs à user indifféremment et simultanément de ces deux pouvoirs lorsqu'ils jouent en leurs faveurs. Par exemple, un journaliste de Parakou explique l'élection du maire (aujourd'hui déchu) de Parakou par la combinaison de deux stratégies :

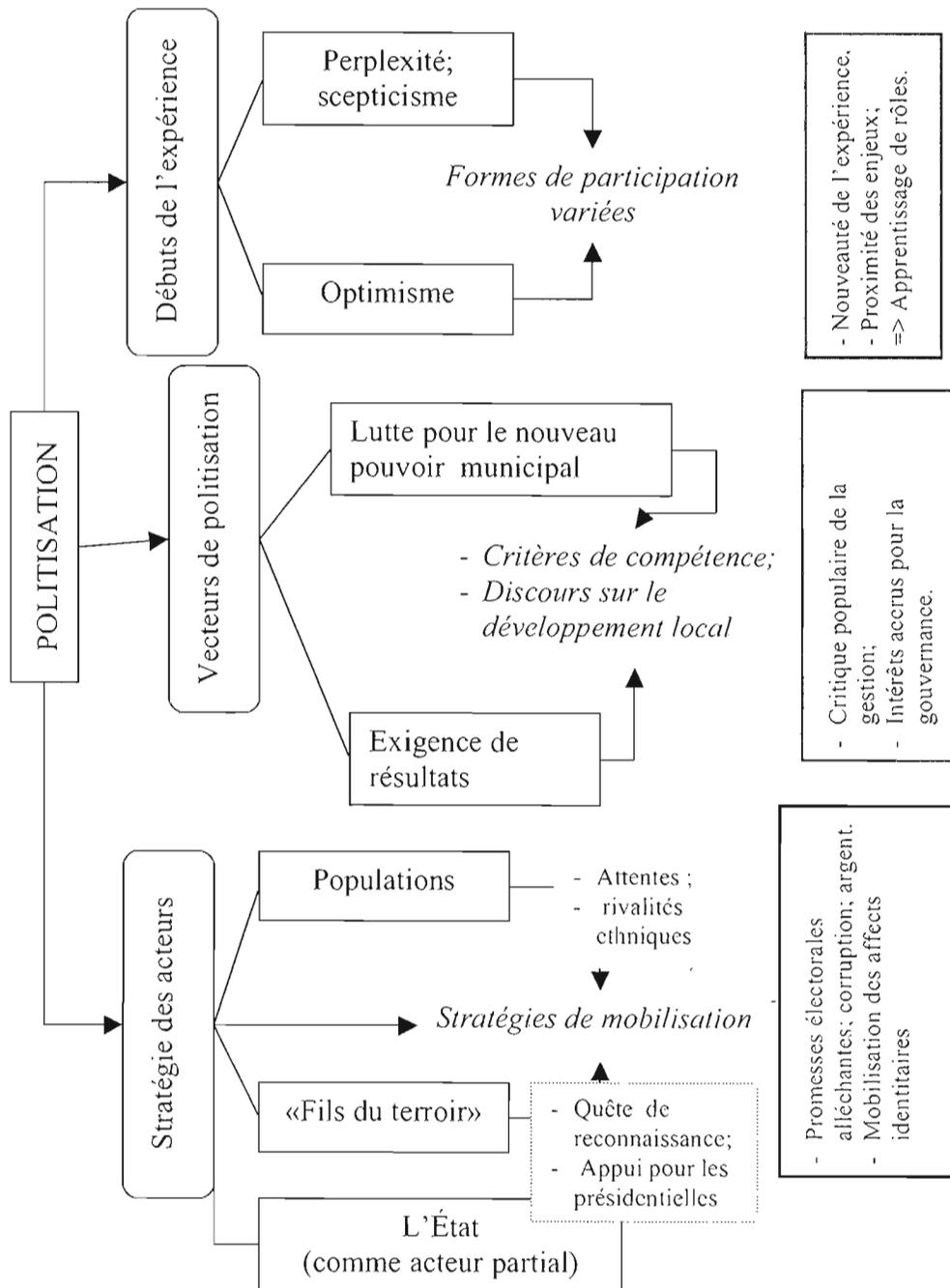
Moi je dirais que c'est les deux. Il était proche de ce milieu. Et l'argent lui a permis davantage d'être proche d'eux. Et ayant compris ça, il s'est servi de l'argent pour les épater. Il était déjà dans le milieu; il connaît le milieu, il connaît la mentalité; il sait comment ça marche, ce que les cadres [les intellectuels] ne savaient pas, n'avaient pas compris. Ils pensaient que c'est d'office pour eux. (PAK JN)

Dans les deux cas, la compétition amène les acteurs d'une même localité dans des rapports de confrontation où la convivialité et la complexité basées sur les liens ethniques se fondent. Les acteurs sont amenés à dépasser le consensus identitaire et à rompre le compromis identitaire ethnicisé. Dans cette situation, l'effort pour s'auto valoriser et pour se positionner politiquement passe aussi par le discrédit, voire le dénigrement de l'autre adversaire. Dans cette logique, voici ce qu'on a pu dire d'un candidat à la mairie, pourtant fort qualifié et expérimenté :

Non, non, non... il n'a rien fait pour personne. Il a été chef de district, il a été Directeur général d'une entreprise d'État; il a été ministre à plusieurs reprises, il a été conseiller du Président Kérékou. Finalement, on veut maintenant un maire, et c'est encore lui; est-ce que dans Parakou il n'y a personne d'autre? Est-ce qu'il n'y a personne d'autre? Aucune autre famille n'a de gens à faire valoir, à présenter? Hein? Est-ce que la mairie là, c'est un héritage? (PAK OP)

Comme on le voit donc, le conflit de leadership amène les acteurs politiques à user de plusieurs arguments où la véracité des propos n'est pas toujours le critère, mais plutôt l'efficacité dans l'affect des populations. Dans ce conflit qui oppose maintenant l'élite de la localité (intellectuels, cadres de l'administration, personnalités influentes, etc.) à elle-même, les acteurs en compétition avancent des idées destinées aux populations, qui sont majoritairement plus sensibles aux arguments émotionnels et subjectifs : l'amour, la volonté, la loyauté, la politesse... Un « fils du terroir », y résidant ou non, utilisera alors ces outils psychosociologiques pour imputer à un candidat des intentions qui lui sont étrangères et tentera de convaincre « les siens » de s'en méfier (PAK AD2). Dans ce nouveau contexte, les règles du jeu sont différentes de ceux des campagnes électorales nationales : les intérêts réels ou imputés par les acteurs les uns aux autres créent une nouvelle dynamique, une nouvelle conception du politique dans la localité.

Figure n°12.1. : Schématisation du processus de politisation



5.4.2. Transformations symboliques induites par la décentralisation.

Nouvelle dynamique entre acteurs politiques

Le contexte de la décentralisation et son exigence de compétition intra communautaire font de l'argent et de l'ethnicité – disons cette fois-ci la « micro-ethnicité » — les derniers refuges des acteurs politiques insuffisamment convaincants par les arguments objectifs et rassembleurs, par des projets sociaux mobilisateurs. Avec comme stratégie la discréditation des adversaires et l'exploitation de l'ignorance des électeurs, cette catégorie d'acteurs qui sont jusqu'ici efficacement agissants dans l'arène politique nationale se retrouvent, avec le temps, en difficulté dans l'arène politique locale; c'est qu'avec son niveau de proximité vis-à-vis des intérêts des électeurs, le pouvoir municipal comporte un plus grand potentiel de dévoilement des incompétences, en confrontant abuseurs et partisans aux résultats de leur gouvernance. Le cas échéant, les déceptions s'accumulent, mais les leçons aussi, contribuant ainsi à l'émergence d'une nouvelle dynamique, à l'essor et à l'appropriation populaire de nouveaux critères d'évaluation des postulants :

Absolument : l'argent n'a pas un pouvoir éternel. Lorsque vous ne pouvez pas, et que vous devez votre pouvoir à l'argent, c'est éphémère. C'est clair! Et pour le processus démocratique, c'est dangereux parce que on aura à élire non pas des gens capables, mais des gens fortunés qui, arrivés au sommet, ne pourront rien faire. Mais ce serait tard... (PAK JN)

L'accumulation de ces déceptions à travers le pays crée une situation tout à fait inédite parmi les populations, qui peuvent désormais s'insurger, « grogner » lorsque certaines activités (très concrètes) n'ont pas été faites, exécutées à temps, et que cela leur porte préjudice : le désensablement des rues, l'enlèvement des ordures... (COO AD). C'est carrément un nouveau paradigme qui émerge. Par exemple, certains élus découvrent la nécessité du contact permanent avec les populations, de sillonner les quartiers et les villages, d'innover en matière de communication, par des journées portes ouvertes, ou « journées de compte rendu ». De leur côté, à l'occasion de ces

rencontres, certaines populations – comme celles de Lokossa — découvrent leur propre pouvoir de censure (COO JN); elles interrogent les élus et demandent des comptes.

Il existe cependant un autre élément important dans ce nouveau contexte : la décentralisation au Bénin n'a pas donné lieu à une légitimation politique des symboles identitaires locaux, comme les chefferies et les cultes traditionnels, puisque ces composantes des identités locales n'ont eu aucun statut officiel dans les textes. En faisant de ces pouvoirs « subjectivistes » des autorités purement morales, cette disposition juridique crée d'office un pouvoir municipal potentiellement affranchi des sensibilités identitaires — du moins légalement —, et dont les pouvoirs se trouvent subséquemment accrus. Deux conséquences sont à tirer de cette disposition :

- premièrement, la pleine responsabilité des élus locaux quant aux besoins de leur communauté, et dans les limites des pouvoirs qui leur sont conférés par le pouvoir central ;
- deuxièmement, la matérialité du pouvoir local, ses instruments objectifs de gouvernance (chartes de droits, règlements municipaux, et codes de gestion...) contrastent avec l'arbitraire et l'abstraction des pouvoirs traditionnels, qui perdent sur ces faits, leur monopole sur les consciences.

La «déliation du ciel et de la terre»³⁶ se fait tout près, dans la conscience des communautés locales. Face aux problèmes concrets donc, un pouvoir concret est de plus en plus requis, et ce pouvoir construit sa propre légitimité dans le temps, par son efficacité et ses réalisations. Lentement mais sûrement, l'autorité traditionnelle confrontée désormais au besoin de justifier autrement son existence, s'accommode de la nouvelle autorité politique, impersonnelle et atemporelle, pour éventuellement ne plus en être qu'un objet. Mais pour l'instant, elles traversent comme les autres acteurs politiques cette situation de politisation où elles conjuguent leurs anciens rôles de

³⁶ Expression empruntée à Marcel Gauchet, *La démocratie contre elle-même*.

symboles mobilisateurs avec leur nouveau rôle d'autorité morale. Voici comment un agent municipal de Parakou décrit ce rôle :

... les rois aujourd'hui sont pris comme des leaders d'opinion. Si on veut changer une pratique politique, on peut avoir besoin de leur bénédiction; [...] S'il y a certains conflits qui les opposent, les rois peuvent interférer pour aider à résoudre ces conflits [...] Et s'il y a des pratiques à bannir telles que aujourd'hui l'excision, on passe par eux pour faire passer le message, pour faire comprendre à la population que cette pratique-là, c'est une pratique rétrograde; [...] au fait dans la tradition on les considère comme des gardiens des pratiques... est-ce que vous voyez? Et quand le roi parle, c'est une référence culturelle. (PAK AD1)

Enfin, un autre résultat de cette politisation des espaces identitaires locaux se trouve être l'émergence d'identités locales plus assumées. Le caractère péjoratif du terme «régionalisme», surtout décrié et combattu sous le régime révolutionnaire s'estompe dans la foulée des nouveaux activismes locaux, légitimés voire encouragés par la course vers le développement :

La décentralisation c'est quoi, c'est que le gouvernement central s'est dessaisi d'une partie de ses pouvoirs, de ses prérogatives qu'il a transférées au niveau local. Donc avec la décentralisation, les gens se sentent d'abord, plus de leur commune. Le Parakois se sent plus Parakois d'abord avant d'être béninois. Il se sent béninois, c'est vrai, mais il pense d'abord plus développement de sa commune; vous voyez? (PAK JN)

À Cotonou, Porto-Novo ou Parakou, comme dans les 77 communes du pays, l'identité locale est plus clairement affirmée, par la multiplication des activités de promotion de la localité, de mobilisation des ressources humaines originaires de la localité, des quêtes de jumelage à des municipalités étrangères, etc. Elle est affirmée aussi à travers de nouveaux instruments d'animation de la vie municipale, comme les stations de radios communautaires ou locales, émettant en langues locales, entendues et comprises de tous; des agoras virtuelles où l'on débat de tout, se plaint de tout; c'est, comme dirait un opposant municipal à Porto-Novo, qu'«à la décentralisation, les gens savent effectivement que ce n'est pas les gens d'autres communes qui vont développer leur commune. C'est eux-mêmes; donc ils ont intérêt à rester soudés...»

(PNV OP). Pour un autre conseiller municipal à Parakou, «la seule chose à prendre en considération, c'est le développement de la ville de Parakou, sans considération de votre religion, de votre ethnie» (PAK GV). Là bas comme ailleurs le Maire, partout dans ses déplacements et dans ses discours officiels, parle d'abord de «sa» commune. Lorsqu'il voyage à l'extérieur, il négocie d'abord pour *sa* commune : «Donc, il en va de même pour les autres citoyens; ils se croient d'abord de leur commune; tout ce qu'ils font c'est d'abord pour le développement de leur commune, avant de s'ouvrir au reste du pays » (PAK JN).

Ce « réveil organisé » des identités locales peut être aussi interprété comme une « décompensation identitaire » où l'on se console de ne pouvoir à l'échelle nationale, réussir l'exploit d'y faire élire un « fils » :

... la décentralisation, en donnant la chance aux ethnies de s'exprimer, leur permet de libérer des frustrations. Leur permet de dire : même si au niveau national [...], on dit tel département n'a jamais eu de président de la république. Ça peut se compenser par le fait que ce département a des maires qui sont tous originaires de ce département. C'est une frustration en moins; ça participe à décrier l'ambiance... (COO JN)

Mais cette fière appropriation de l'administration locale a aussi son pendant, son revers, qui est la gestion des affaires publiques comme une « maison » (privée). Il arrive en effet que le parti municipal au pouvoir confonde l'administration de la municipalité avec ses intérêts propres.

C'est-à-dire qu'il n'y a pas un ordre administratif approprié; chacun entre, sort, parfois la mairie se transforme en un véritable marché. Les gens arrivent, ça jacasse, ça piaille, on tape dans tous les bureaux... bon, un peu pour dire : « c'est nous, c'est nous » [qui sommes les maîtres]. Les responsables de la mairie se trouvent eux-mêmes complètement dépassés par cette façon de faire parce que la population ne comprend pas, quand on va rendre un service administratif, qu'il faut se faire attendre, qu'il faut s'annoncer, ou bien qu'il y a un ordre d'arriver qu'il faut nécessairement suivre quand vous arrivez, quel que soit votre rang, quelles que soient vos accointances avec ceux qui sont les responsables des lieux. Il faut attendre son tour. Il y en a qui arrivent en grand boubou et tout ça, ils forcent les portes... bon. Vous comprenez... (PAK OP)

La politisation de l'espace identitaire local donne lieu à des transformations structurelles, mais aussi au changement de nombreux référents culturels ou symboliques, dans leur nature et leur rôle. Par exemple, nous avons montré plus haut que la micro-ethnicité et l'argent sont devenus – peut-être accessoirement et provisoirement – des outils de l'action politique locale. Or jusqu'ici, le profil *idéal typique* du fils du terroir, c'est l'intellectuel ressortissant de la localité, vivant à la métropole et occupant des hautes fonctions administratives ou politiques à l'échelle nationale; et plus ses fonctions étaient hautes, plus sa légitimité et son crédit en tant que «fils» était supérieurs. Nous avons aussi observé à la faveur de la décentralisation, un phénomène de recyclage de ces intellectuels «nationaux» dans la politique municipale. Le résultat en est que l'intellectualisme fut, sinon détrôné, du moins sérieusement révisé ; l'intelligence comme référent ou source de pouvoir symbolique, passe elle aussi après la compétence, «... parce que avant ça, on pensait qu'il fallait absolument avoir un niveau universitaire, parce que c'est le gouvernement qui nommait les chefs de circonscription et c'était la plupart du temps des gens d'un niveau universitaire. Donc, voyez, ça a libéré quelque peu... [de nouvelles forces] » (PAK JN).

Agents de transformation.

La transformation symbolique est le résultat, pour une part certaine, des conflits occasionnés par les vides et les ambivalences des textes de la décentralisation. Provoquée par les conflits verticaux (pouvoir central – pouvoir municipal) et horizontaux (concurrents aux fonctions municipales), cette altérabilité du processus de décentralisation comporte des risques en aval et en amont. Par exemple, les textes de la décentralisation mettent les maires élus «sous la tutelle» des préfets de province, qui sont eux nommés par l'administration centrale. Même si les compétences de chacun de ces échelons sont clairement établies, les conflits deviennent inévitables lorsque les sources de légitimité (donc les références) sont divergentes. Le préfet se réfère à l'administration centrale, alors que le maire élu se réfère à la souveraineté

populaire. Alors, même si elle débouche rarement sur des conflits ouverts, cette situation potentiellement présente dans tout le pays, a été observée dans un cas majeur, celui de la métropole cotonnoise. Le maire de Cotonou, ancien président de la république, et alors opposant politique du nouveau régime, se trouva sous l'autorité administrative d'un préfet nommé par le pouvoir central.

Une telle situation met en scène un mécanisme de contrôle des partisaneries politiques en créant le besoin (ressenti de part et d'autre) de valoriser la légalité pour se prémunir de l'arbitraire. La loi devient le ciment du vivre ensemble malgré les différences – parfois profondes et viscérales – qu'elles soient d'ordre politique ou identitaire. Ce qui est transformé ici, ce n'est point la tendance des acteurs à prendre parti, bien au contraire; c'est l'intégration de la légalité comme *alliée*, comme référent central, ou simplement comme nécessité, et non plus comme un dispositif institutionnel encombrant dont l'éviction faciliterait le pouvoir. Cette tension *inclusion-forclusion* de la légalité est ce qui transforme la modalité du pouvoir politique dans les imaginaires, aussi bien celui des acteurs que des populations. Car dans ce climat de suspicion et de méfiance, « certains maires pensent que l'autorité de tutelle a pris cette décision contre lui parce qu'ils ne sont pas du même bord politique, ainsi de suite. Or, c'est les textes qui donnent le pouvoir à ce dernier d'agir dans un sens ou dans l'autre » (PAK JN). Mais dans l'adversité politique, le droit devient la seule garantie contre les intentions douteuses. Les populations, prises à témoin dans ces joutes juridiques, saisissent aussi l'intérêt de ces règles de droit qui deviennent un rempart dans l'acrimonie, une planche de salut sur les vagues de l'incertitude politique.

En aval, ces conflits ont aussi entraîné des transformations de la représentation du bien public. Plusieurs raisons amènent certaines mairies à multiplier les postes administratifs, pouvant aller jusqu'à 6 adjoints au seul maire. Ces structures locales justifiées (officiellement) par la quête de l'efficacité ou des compétences débouchent sur une lourdeur administrative décriée par les populations pour qui, elle devient de

plus en plus insupportable. La quête d'efficacité, lorsqu'elle devient entachée par des nominations complaisantes, à des fins uniquement politiques, débouche sur son exact opposé : l'inefficacité et l'incompétence. Cette contrainte actuelle qui pèse sur les municipalités reflète au fond la culture bureaucratique du pays, qui a été forgée sous la colonisation et renforcée par la faiblesse drastique du secteur privé, secteur ignoré et méprisé pendant la période marxiste-léniniste. C'est donc cette culture bureaucratique qui se trouve reproduite à l'échelle locale, mais avec un paramètre nouveau : les usagers des services municipaux ont désormais un pouvoir direct de sanctionner, tous les cinq (5) ans, à la faveur d'élections âprement disputées. Il faut préciser que la transformation de la culture bureaucratique n'est pas très perceptible au stade actuel de la décentralisation, mais tous les agents de cette transformation semblent être réunis pour qu'elle se produise :

... il faut dire qu'au Bénin, la décentralisation s'est arrêtée au niveau des communes pour le moment. En principe ça devrait aller au niveau des quartiers parce que jusque-là, on n'a pas encore procédé à l'élection des chefs quartier. Donc on est resté seulement au niveau des communes. Et les gens réclament qu'on aille... parce qu'il y a déjà des chefs quartier qui ont fait 20 ans, 30 ans... et les gens sont fatigués d'eux, et ils veulent qu'il y ait un changement à la base. (PNV AD)

L'apprentissage de la gestion des biens publics deviendrait une culture partagée, depuis le niveau provincial, jusqu'aux quartiers de villes et aux structures sociales les plus proches des citoyens. De nombreux échelons de la « chose publique », qui sont autant de niveaux de proximité, s'intercalent entre le citoyen et l'État postcolonial qui était jusqu'ici ressenti comme étant trop éloigné des préoccupations quotidiennes des citoyens. Mais les nouvelles structures municipales et communales, en cultivant les pratiques de gestion transparente, et par leur proximité avec les intérêts des populations, développent la conscience du bien public en conciliant sentiment d'appartenance (de propriété, de possession) et souci d'efficacité :

C'est-à-dire, il y a les fonds propres, les fonds propres de la mairie, il y a la participation communautaire, et il y a maintenant les financements à rechercher, auprès des partenaires, des bailleurs de fonds. Là aussi il faut vraiment des compétences pour mobiliser ces fonds et pour une bonne exécution du plan de développement. (PNV GV)

Mais en matière d'administration publique municipale, la gestion des richesses et des deniers publics n'est pas le seul défi qui force les transformations dans l'ordre symbolique. La mobilisation et la gestion des ressources humaines participent en plein de l'apprentissage de la démocratie. En effet, les nouveaux élus se retrouvent à leur tour confrontés à la gestion de la diversité culturelle, celle-là même qui est un élément extrêmement fragilisant pour la démocratie à l'échelle nationale. Les partis à la gouverne des municipalités se retrouvent face à la gestion de leurs minorités ethniques, qui ont souvent – comme nous l'avons montré plus haut — des représentants, dans le conseil municipal. La nécessité d'accommoder toutes ces sensibilités se fait sentir; l'appareil administratif se retrouve devant le choix entre, d'une part un consensualisme paralysant, qui alourdit le fonctionnement et en limite l'efficacité, et d'autre part l'apprentissage du conflit constructif, de l'éthique de la discussion politique, de la raison du progrès et du développement par un encadrement légal et démocratiquement légitimé. Deux extraits d'entrevues illustrent bien ces deux extrêmes :

— à Porto-Novo où 96 % des élus en 2002 appartenaient à la même sensibilité politique, un représentant de l'administration témoigne :

... nous avons prévu, dans le budget de la mairie même, quelque chose pour intéresser ces chefs religieux, surtout les rois [...] pour les aider, c'est-à-dire pour leur montrer quand même..., les remercier pour leur participation à la gestion des affaires locales. Il y a quelque chose qui leur est réservé, disons par trimestre, qui leur permet au moins de fonctionner, de faire fonctionner leur cour, quoi. (PNV GV)

— à Cotonou, la métropole et la ville la plus diversifiée ethniquement, la stratégie municipale de gestion de la diversité est tout autre :

Oui, mais la mairie de Cotonou... nous avons toutes les tendances là. Et on apprend à se connaître. On apprend à se gérer ensemble. Et cette diversité, chaque localité a ses diversités, avec ses partisans. Tu peux avoir les gens de la mouvance, les gens de l'opposition, mais tu es amené à collaborer avec eux, à être ouvert, à travailler, à transformer leur quotidien. (COO GV)

Comme on le voit, les municipalités développent des stratégies diverses pour gérer la diversité. À Porto-Novo, ville reconnue comme le fief des Goun, on choisit d'alterner les adjoints successifs au Maire en partageant avec les Yoruba, seconde ethnie importante dans la ville : « C'est pour qu'il y ait équilibre que c'est fait! C'est-à-dire quand le premier est Goun, le second est Yoruba, etc. on essaie de faire l'équilibre... » (PNV GV). Mais il faut noter que la municipalité reste sous le contrôle des Gouns puisque, quand vint le moment de remplacer le Maire démissionnaire, le choix fut porté, non pas sur son premier adjoint — un Yoruba —, mais sur le second qui est un Goun. D'autres cas de figure tout aussi intéressants s'observent dans d'autres municipalités en dehors des trois « à statut particulier ». Par exemple, à Glazoué où se développa un conflit ethnique ouvert entre trois groupes différents « qui ne s'entendaient pas du tout », le maire a été élu parce qu'il incarnait chacune de ces ethnies, par ses liens de sang divers (COO JN). Un consensus opératoire et ré ouvrable donc, qui a tu le conflit sans le tuer, et qui laisse la discussion ouverte et la pression maintenue sur l'administration ; en bref, l'obligation de résultat sans appel.

La politisation de l'espace identitaire amène aussi, à l'échelle locale les travers de la politique, ses instruments de contrôle comme les médias et l'argent. Les observateurs de ces premières expériences de décentralisation au Bénin soulignent l'infusion dans la sphère culturelle et dans les symboles identitaires, de pratiques politiques prosaïques. La corruption et le clientélisme gagnent les chefferies traditionnelles et les clergés de différentes confessions, au travers des rivalités politiques entre candidats. La crédibilité et l'intégrité des pouvoirs traditionnels se trouve ainsi entachée et supplantée par un autre « langage » et un autre pouvoir, celui de l'argent :

Aujourd'hui, le chef traditionnel n'a aucun pouvoir, ni aucune influence sur ses populations. Celui qui a le pouvoir sur les populations c'est celui qui a l'agent. Donc aujourd'hui, la tradition même est bafouée par la politique. Les chefs traditionnels ne sont plus considérés. Ils n'ont plus leur mot à dire dans ce pays. Parce qu'eux-mêmes sont corrompus. Les chefs spirituels, corrompus! Les chefs traditionnels, corrompus! (PAK GV)

Les élus les plus déçus et les plus frustrés par ces pratiques politiques se rendent à l'évidence de leur enracinement « culturel » : « Tu vois, le béninois aime vivre le quotidien, affirme-t-il. Ce qu'il va manger (dans le ventre) c'est ça qu'il cherche. Tu peux être mauvais, tu peux être tout, il s'en fiche » (COO OP). Et les chefs traditionnels n'échappent pas à cette culture : « c'est la même chose; les [chefs] traditionnels aussi c'est pareil : si tu n'as pas l'argent, ils ne te regardent même pas. Dès que tu viens, ils attendent de voir ce que tu as déposé [d'espèce sonnante et trébuchante] avant de t'écouter » (PAK GV). C'est dire que l'argent, répondant à la quête de l'intérêt immédiat, peut pousser certains acteurs à mettre les intérêts de la municipalité entre parenthèse ou carrément en péril. Or, là encore les changements de ces pratiques clientélistes sont inévitables en raison de la contradiction flagrante et intenable que cela occasionne, entre l'impératif de développement et de transparence, et le clientélisme politique comme moyen de conquête et de conservation du pouvoir. La transformation se produira au sein de la population qui devient déjà de plus en plus exigeante, de plus en plus « regardante » quant à la compétence des candidats et, de moins en moins sensible aux manipulations fussent-elles par l'argent ou par l'éthnicité :

Ils sont tellement conscients de ce pouvoir qu'ils veulent tout à la fois. La population aujourd'hui s'est jetée sur les élus locaux et fait des réclamations, et ils veulent tout de suite des résultats, et le fait même que nous sommes les pionniers de cette décentralisation, ça nous pénalise; parce que la loi ayant prévu tout, la population dans cet engouement-là de voir un changement de voir une amélioration de leurs conditions... est pressée qu'on leur donne tout de suite un résultat. (COO GV)

Au total, le pouvoir d'argent aura fait reculer l'argument ethnique et la crédibilité des autorités traditionnelles. Il aura aussi forcé la révision du statut de « fils du terroir » pour propulser les populations dans un vide de critères où elles seront forcées d'en inventer, ce qui se fera nécessairement sur la base de leurs intérêts matériels et concrets. Tel qu'illustré par l'extrait suivant, les premières campagnes électorales municipales à Parakou montrent à merveille que le pouvoir de l'argent a contribué aussi au déclin de la logique des appartenances. À la question de savoir si l'ethnicité a joué un rôle dans les élections à Parakou, un élu de cette municipalité répondit :

C'est faux. Si c'est une question ethnique, Batoko serait Maire. Batoko, il est l'authentique fils du terroir. Mais Batoko a échoué parce qu'il a été [dans l'administration centrale] pendant 30 ans, il n'a jamais travaillé... il n'a été qu'un politicien professionnel. Mais Gbadamassi est venu, jeune, avec une idée de jeune, donc il a travaillé avec les jeunes, mais il avait aussi le pouvoir de l'argent. (PAK GV)

Toujours au registre des agents de transformation dans les représentations de la cohésion identitaire, on a noté une série de désillusions ayant frappé populations et élus dans la quasi-totalité des municipalités, au bout de 4 années d'expérience d'autogestion. Naturellement, certains citoyens auraient perçu dans les élections municipales un moyen de faire baisser ou même d'éviter le paiement de leurs impôts : « On dit moi je ne la paie pas... Toi je t'ai élu pour que tu ailles t'asseoir là-bas et parler en mon nom. Pas pour nous forcer à payer les impôts, par exemple. Et là, il peut terminer par des menaces, c'est : « bon; si je le savais, je ne t'aurais pas élu, ou alors prochainement je ne vais pas t'élire, politiquement ». (PAK AD2). En face des électeurs, certains élus visaient le poste de conseiller municipal pour des raisons autres que l'intérêt public. « Certains pensaient qu'il y avait de l'argent! Mais le jour où mon journal a publié que les conseillers n'ont pas de salaire, beaucoup d'élus m'ont appelé pour dire que ce n'est pas vrai. Et j'ai dit c'est dit dans la loi : vous aurez quelques jetons de participation aux sessions. C'est tout. (COO JN) ». Face à ces déceptions des deux côtés, la prise de conscience et le réveil aux réalités de la vie politique et du devoir civique, sont parfois douloureux :

Sinendé a destitué son maire parce que la population était tellement déçue; la population attendait de la décentralisation une amélioration des conditions de vie. Et une participation plus concrète des citoyens. Alors la population est intervenue pour que le maire soit destitué. Et ça, c'est quand même une participation à la vie politique de la commune. (COO JN)

De la même façon, à Natitingou au nord du pays, le premier maire élu dans ce nouveau processus de la décentralisation, était un intellectuel d'une ethnie minoritaire dans la ville. Il avait été porté à cette position pour son long passé de «bienfaiteur», reconnu qu'il était pour ses œuvres humanitaires sans distinction d'ethnie. Les populations, auraient donc pensé qu'il pouvait gérer la mairie dans le même esprit, mais furent déçues par leur maire qui s'est révélé incompetent face aux attentes, en raison – explique-t-on – de son problème d'alcoolisme (COO JN).

Nouvelle éthique politique

Le nouveau contexte des communautés politiques locales au Bénin a donc entraîné certaines transformations dont la profondeur se mesure à l'ébranlement des attentes, mais aussi des valeurs et des pratiques politiques inadéquates, décriées à l'échelle nationale (sauf quand elles compromettent le «fils du terroir», qui garde toujours la confiance des siens). Il s'agissait d'une logique identitaire où l'appartenance – subjective – à la communauté ethnique primait sur toute considération objective, une logique constante de loyauté envers les symboles de terroir. Or, en politique municipale si vitale pour les populations, cette mentalité tissée par des considérations affectives entraîne maintenant des difficultés dans les processus de délibération, du fait que cette loyauté devient conditionnée à l'efficacité sociale pratique (utilité pour le développement local) du « fils du terroir ». Élus et électeurs se retrouvent alors forcés à un laborieux, mais incontournable exercice d'objectivité. La nouvelle éthique politique qui émerge de cet exercice, dans chacune de ces municipalités, est rendue en ces termes par un élu de Parakou :

... il faut qu'au sein du conseil, à un moment donné, que les autres acceptent que la décision qu'on devrait prendre là, n'est pas la bonne. C'est pourquoi il y a eu rejet. Qu'ils acceptent ça. Mais lorsqu'ils voient à travers ce rejet que c'est parce qu'ils sont d'un autre groupe, d'une autre formation politique, ça renforce l'opposition au sein de la chose, ou ça crée l'opposition au sein d'un conseil. C'est ça qu'il fallait éviter. (PAK AD2)

Mais la dialectique entre appartenance et développement n'évolue pas toujours dans le seul sens du dépassement du sentiment ethnique. Il peut arriver qu'au contraire, ce conflit débouche sur la cristallisation politique de ce sentiment. Par exemple, il arrive qu'un maire soit soupçonné de privilégier les gens de son ethnie dans la gestion de la municipalité. Ces soupçons plus gravement sentis à l'échelle municipale qu'à l'échelle nationale vont susciter des polémiques, et dans certains cas des tentatives de destitution. «Lorsque la population élit un maire (...) les gens ont pensé que dès lors qu'il est élu, surtout qu'il est d'une ethnie minoritaire, il doit privilégier l'ensemble de la commune. Mais ce maire, quand j'ai discuté avec lui, il m'a dit : c'est une question de confiance», et il s'explique :

C'est-à-dire il y a des postes où je ne mets que des gens de confiance; et quand je cherche des gens de confiance, je ne trouve que ceux-là [de mon ethnie]. Je ne regarde pas leur ethnie, mais il se fait qu'ils sont pour la plupart de mon ethnie. » (Propos rapportés par COO JN)

Cette déficience de la confiance (qui n'est réelle et fonctionnelle qu'avec les gens de son ethnie) dont témoigne cet élu municipal révèle aussi une transition au cœur des relations interethniques. Confronté aux critiques de la majorité, donc livré à la menace perpétuelle de destitution, cet élu municipal se retrouve en situation de corriger sa représentation du lien entre identité et confiance, «d'ouvrir son réseau d'amitié et de confiance à des gens d'autres ethnies»; Le principe devient donc consacré que : l'ethnicité ne doit plus être une donnée discriminante dans la gestion des affaires publiques ; un énoncé objectivant, et tout à fait nouveau. C'est ainsi qu'émerge à travers le pays une nouvelle culture politique transcendant les identités, et ancrée dans les pratiques et les représentations les plus profondes du politique. Par

exemple, à Parakou, longtemps connue pour ses violences interethniques en période électorale, un observateur parmi nos interviewés témoigne en 2006 :

Aujourd'hui vous voyez les gens battre campagne ici partout sans inquiétude. Moi j'ai vu dans une maison où il y a deux frères qui ont ouvert des bureaux de vote pour des candidats différents. Et ça se passe bien. Avant ça, ce n'était pas possible. Ce n'était pas possible. J'ai vu dans une maison où il y a Bruno Amoussou et Yayi Boni. Yayi Boni est censé être plus proche de Parakou que Bruno Amoussou. Avant, ça ne pouvait pas se passer : le frère qui supporte Bruno Amoussou quitte la maison s'il ne veut pas se ranger. (PAK JN)

La nouvelle éthique politique touche aussi à la conception du devoir civique. Ce concept n'est pas nouveau dans la morale populaire, mais il prend une nouvelle dimension avec la décentralisation, puisque désormais la contribution citoyenne au denier public vise des projets connus, nommés et discutés, touchant la vie quotidienne du citoyen :

Les gens ont continué la vie telle que c'était. Seulement, je vous ai dit qu'il y a une prise de conscience. Cette prise de conscience se traduit dans le fait que les populations ont réalisé que leur propre développement dépendant d'elles-mêmes. Et là, elles sont prêtes à faire tous les sacrifices possibles pour y parvenir. (PNV JN1)

Cette prise de conscience apparemment anodine aura aussi une incidence certaine sur les relations entre les différents groupes; la nouvelle éthique du politique dominée par les considérations d'intérêt collectif en amont et en aval de toute la vie municipale, laisse de moins en moins de place aux préoccupations par trop partisans et régressives, par exemple sur l'ethnicité. Et ce processus est si puissant qu'il affecte aussi les institutions traditionnelles, du moment où la démocratisation libère toutes formes d'expression et de contestation, en légitimant la contestation de l'ordre établi. En effet, dès le début du processus démocratique au Bénin, on a pu assister à la contestation et à la destitution de nombreux « rois », qui étaient jusque-là considérés comme des gardiens des traditions ancestrales. Bien sûr, dans l'histoire précoloniale

du pays, il y a déjà eu des cas de destitution de rois sous la pression populaire³⁷. Mais cette possibilité est désormais admise collectivement et soustraite au hasard des colères de foule; la destitution éventuelle de tout chef traditionnel tombe aujourd'hui sous la pratique démocratique de la délibération populaire méthodiquement encadrée. Les populations conscientes de la puissance de la volonté populaire s'approprient la souveraineté dans des domaines de plus en plus nombreux et de plus en plus techniques. «Ça grogne», diront la plupart de nos interviewés :

Bien sûr, vous savez, depuis quelque temps, il y a ce que nous appelons les grognes matinales. Il y a des émissions au niveau des radios, que nous appelons des « Grognes». Et si vous écoutez cela, vous voyez que la population participe, la population attend des résultats. Ce qui ne va pas, on vous le dit. (PNV AD)

On assiste ainsi à une lente évanescence des frilosités identitaires (qui étaient souvent des prétextes à la violence physique, légale ou administrative) et à l'émergence sous plusieurs formes de discours populaires sur la vraie démocratie et la bonne gouvernance. En fait, c'est d'apprentissage des principes de la citoyenneté à l'échelle locale qu'il s'agit, puisque ces municipalités sont aussi marquées par des diversités ethniques, même si ces ethnies entre elles sont culturellement plus proches que celles d'une autre municipalité. La loi et la transparence deviennent des références unanimement reconnues, auxquelles plus aucun « fils du terroir » ne peut plus déroger. En effet, l'évidence s'impose de plus en plus, que « fils du terroir » n'est pas toujours synonyme de « l'homme du développement ».

... il a mis beaucoup d'argent et s'est investi. Il voulait être réellement maire. Et peut-être à l'heure où nous parlons, des gens se sont rendus compte que peut-être qu'il aurait été maire que Porto-Novo aurait changé. Mais le malheur était que Porto-Novo était le fief de Houngbédji. C'est le PRD³⁸ ou rien, pratiquement. Et c'est ça qui a fait que... (PNV JN1)

³⁷ Le cas le plus connu est celui du roi Adandozan (1787-1818) du Dahomey, dont le règne fut « effacé » des récits historiques et populaires.

(source : <http://www.oduland.com/journal/adandozan.htm>, consulté le 28 fév. 2007)

³⁸ Parti du Renouveau Démocratique, dont Me Adrien Houngbédji est le chef depuis 1990.

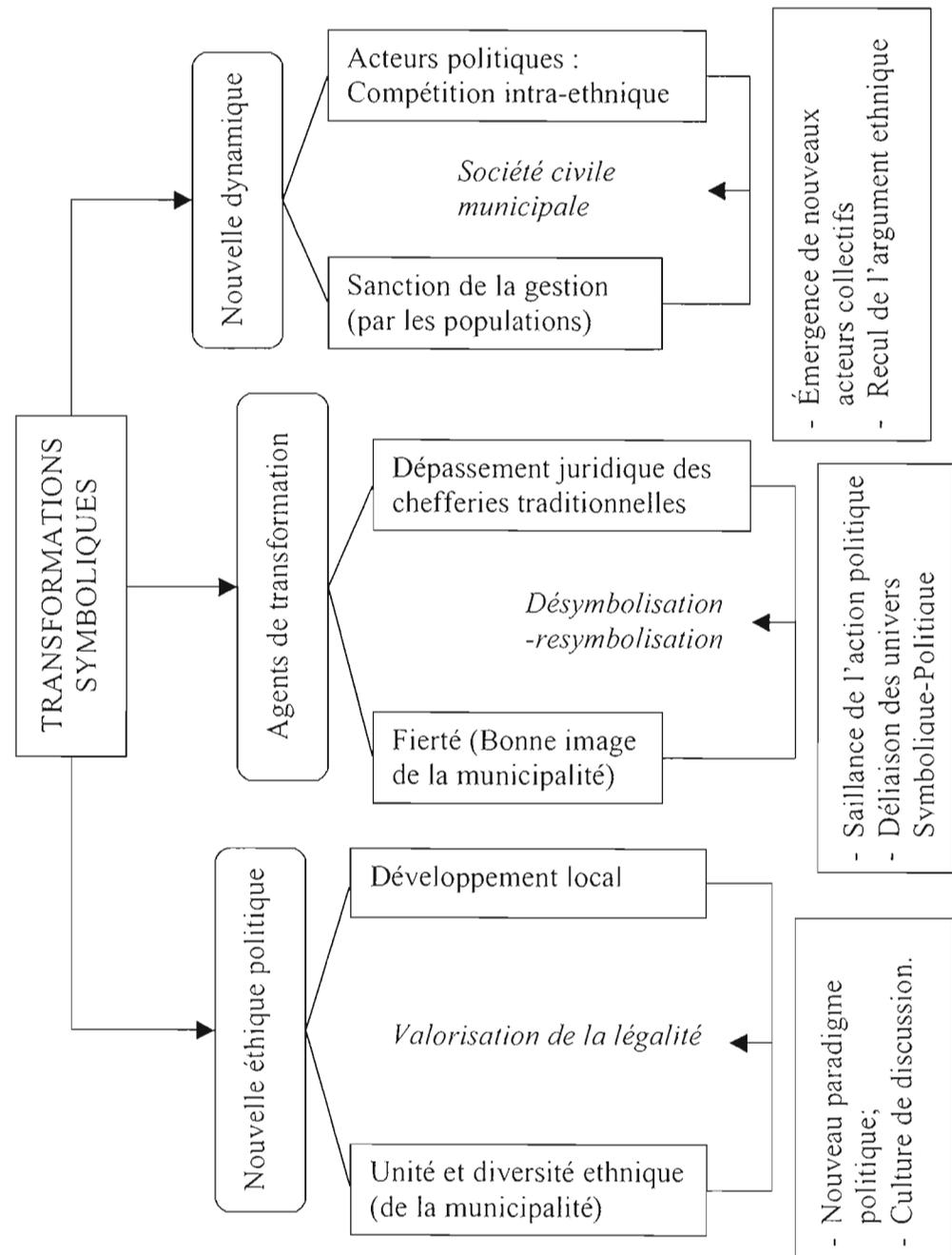
Face au mécontentement populaire, parmi les élus locaux aussi, les langues se délient : on tente des dépassements du principe de loyauté vis-à-vis du chef³⁹. On s'applique, dans ces microclimats politiques, à l'exercice de la conscience et de l'objectivité :

Oui, mais qui peut des fois ne pas être d'accord. Parce qu'il y a quelque chose : non la majorité ne peut pas être constante parce que là nous ne jouons plus majorité-opposition. Nous disons : il y a 25 conseillers; parmi les 25 conseillers, combien sont d'accord pour la décision? Ce n'est pas opposant [contre gouvernants]. (PAK AD2)

C'est dire qu'incidemment, au sein des conseils municipaux, le fait d'avoir le pouvoir de voter en toute liberté pour ou contre un projet donné, quelles que soient les consignes de son parti, force la réflexion et développe le jugement politique. Accession donc au droit à l'objection et, *in fine* début d'un long processus d'objectivation.

³⁹ Des failles sont apparues au sein des principaux partis politiques à base ethnique, dont l'autorité des leaders charismatiques fut ébranlée : à Abomey, en milieu Fon, contre N. Soglo aux législatives 2003 ; à Parakou, en milieu Bariba contre O. Batoko (protégé de Kérékou) aux municipales en 2004 ; à Porto-Novo contre A. Houngbédji aux législatives 2007.

Figure n°12.2.: Schématisation de la transformation des structures symboliques



5.4.3. Processus d'objectivation et structures émergentes en politique locale.

La politisation de la quotidienneté et l'effervescence politique de la vie municipale accélèrent l'éclipse des pouvoirs traditionnels. Sous l'effet dissolvant de nouvelles sources de pouvoir ou de prestige social, certaines formes de légitimité reculent au profit du pouvoir de l'administration municipale. Mais ce pouvoir semble à son tour livré à la dialectique consensus-conflit, ou encore à la tension sensibilité-légalité. Prédire l'issue finale de tous ces réaménagements politiques, institutionnels et culturels relèverait d'un véritable exercice de prophétie. Mais cette pré-enquête nous a néanmoins permis de pressentir à travers les discours de certains acteurs, un effet majeur de ces transformations sur la culture politique du pays à l'échelle nationale :

Parce que avec la gestion à la base, tu es pour tout le monde ; et forcément tu agis sur la conscience des uns et des autres. Et ça peut changer la mentalité. La politique c'est quoi ? C'est parce qu'on incarne une vision; un parti politique, après tout, anime la vie politique et aspire à gérer le pays. Gérer le pays, ça veut dire qu'il a une vision, il a un projet de société; mais si à la base, tu commences par inculquer de nouvelles valeurs, par mettre en place ta vision, ta façon de gérer le pays, de façon micro à la base, quel que soit ton parti politique, les gens te verront à l'œuvre. (COO GV)

L'un des premiers indices de ce virage dans les représentations collectives du politique à l'échelle nationale, c'est donc le développement rampant d'une nouvelle conception de la nation. On entrevoit en sous bassement de toutes ces transformations, une dissociation entre *citoyenneté* et *nationalité*, bien sûr aux sens formels de ces termes : « Il n'y a pas de contradiction [entre l'affirmation de l'identité locale ou ethnique]. Puisque c'est les citoyens de chaque ville qui constituent les citoyens d'un pays; mis ensemble, ils forment l'ensemble de la communauté nationale... » (COO AD).

Enjeux

À Porto-Novo, la capitale politique du pays, on se rend à l'évidence qu'« en matière de fiscalité, les taxes les impôts, vraiment, l'incivisme bat son plein » (PNV OP). Le besoin collectivement ressenti de se montrer digne du statut de capitale, anime désormais des critiques de plus en plus acerbes contre les dirigeants de la ville. Considérant que depuis les indépendances, les élites ressortissantes de la ville ont reproché à tous les gouvernements successifs de négliger la capitale. L'enjeu devient donc le développement d'une culture civique dans cette ville, et ce défi s'installe au cœur des relations entre les élus de la municipalité et leurs administrés.

Mais l'effort de développer des pratiques sociales et des attitudes civiques saines ne concerne pas que les villes prétendant à être des capitales ou des vitrines du pays, Cotonou, la métropole, capitale économique, ou encore Parakou, affectueusement dite la « capitale du nord ». L'effort de faire respecter les codes de conduite au sein de chaque municipalité en particulier, et plus généralement de faire respecter les lois de la République et les règles démocratiques... participent d'une compétition ouverte entre municipalités « pour l'honneur ». La fierté justifiant les mobilisations identitaires autour du « fils du terroir » semble servir maintenant d'incitateur à la conscience civique dans la vie municipale. Cet aspect est à approfondir dans l'enquête finale.

Appropriation

Le processus d'appropriation populaire des règles de la démocratie et de la bonne gouvernance se fait par « vulgarisation » des débats sur la gestion des biens publics et sur les comportements sociaux. Ces débats qui étaient jusqu'ici l'apanage des intellectuels via la télévision et la radio, mobilisent de plus en plus d'acteurs collectifs dits de la société civile (associations, comités de défense, corps professionnels...). Un observateur de cette nouvelle donne politique l'illustre ainsi :

Il y a par exemple à Sèmé Kpodji où les populations ont dit : monsieur le maire, on a besoin de micro crédits; la population a dit non, maintenant c'est la décentralisation, c'est ce que nous voulons que vous devez faire et le maire a été très sensible et a créé une Caisse populaire de lutte contre la pauvreté, qui a été soutenue plus tard par une commune [...]. Donc, il y a des menaces de destitution et parfois même la population marche et dit non : on ne veut pas que ce maire-là soit destitué; on compte sur lui... Donc c'est quand même un début... (COO JN)

À travers la coopération avec des institutions internationales ou sous-régionales, par les jumelages avec des municipalités européennes, de nombreux programmes de développement local ont été mis sur pied, comme le Programme de gestion urbaine décentralisée (PGUD), qui a à son tour institué des Centres de développement communautaires (CDC). Il faut noter que certaines de ces structures étaient déjà en place bien avant les premières élections municipales. Mais ces structures locales deviennent aujourd'hui de véritables leviers politiques, non pas par leurs actions directes qui sont plus orientées vers le développement et la gestion des ressources de la localité, mais par leurs effets astreignants sur les administrateurs locaux en matière de transparence et de bonne gouvernance. Et là se trouve leur incidence sur la pratique politique à travers le pays. En effet, les communautés gèrent ces centres elles-mêmes, et y organisent leurs activités et rendent compte aux populations de leur gestion : « ... la mairie les aide, d'abord par rapport à leur formation et il y a eu des O.N.G. qui ont été recrutées pour pouvoir les former par rapport à la gestion de ces biens qu'on leur a confiés » (PNV AD). Le résultat en est que « [...] quand on regarde la manière dont les gens jugent les maires aujourd'hui, c'est par rapport à leurs résultats et à leur communion avec la population » (COO JN).

L'effet astreignant de cette expérience d'autogestion tient donc d'abord à la culture de gestion qu'elle instaure, puis au lien qu'elle établit entre gouvernance et politique, et enfin, au fait qu'elle érige cette dimension du pouvoir politique en un critère reconnu par tous les acteurs sociaux et politiques. À titre d'exemple, certains acteurs

politiques intègrent la pratique des budgets participatifs qui impliquent de « rendre des comptes », exercice qu'ils percevaient comme étant un risque politique :

Les gens pensent que quand on fait ça, on s'expose. Le Municipal⁴⁰, avec l'aide du partenariat pour le développement municipal, avait proposé au maire de faire l'expérience du budget participatif où [...] la population dit : pour le fonctionnement, on vous donne 15 % du budget, vous gérez ça comme vous voulez. (COO JN)

La diffusion, la généralisation et l'« enculturation » de cette pratique de gouvernance à l'échelle nationale deviennent possibles par un phénomène de reflux du « recyclage des hommes politiques » : une nouvelle génération d'acteurs politiques partant du municipal au national (et non l'inverse, tel qu'observé jusqu'ici). Car, selon certains interviewés, la décentralisation commence à favoriser l'émergence de nouvelles figures politiques, « de jeunes leaders politiques comme le chef du 12^e arrondissement, [...] l'un des arrondissements les plus importants de Cotonou, et qui, du coup, joue un rôle important au sein de la municipalité et du parti qui contrôle la majorité municipale » (COO JN).

Finalement, l'enjeu de la démocratisation ancrée se dénoue entre ces deux échelons politiques, puisque les pesanteurs culturelles qui affectent la vie politique à l'échelle nationale, mais qui résisteront aux transformations dues à la démocratie locale, peuvent aussi s'y « enculturer » davantage sous des formes nouvelles. La conscience de cet enjeu transparait chez plusieurs interviewés qui perçoivent la municipalité comme un laboratoire pour la politique nationale, une école de la gouvernance et de la gestion étatique. Ainsi, un agent de l'administration municipale explique que :

⁴⁰ Il s'agit d'un hebdomadaire dédié à la vie politique municipale.

[La décentralisation] permet quand même à l'autorité municipale qui est candidat à des fonctions supérieures au niveau de la nation, de savoir que, quand on est à la tête d'une ville, il y a des besoins de cette ville, de cette population qu'il faut satisfaire, et qui passent par une programmation; qui passe par la recherche de financement, la coopération décentralisée [...]. Ça c'est au niveau micro ça. Mais c'est la même chose que vous allez reporter au niveau national! Et avec une envergure beaucoup plus large. C'est tout! (COO AD)

C'est donc toute une nouvelle conception de l'activité politique qui s'esquisse. Car, contrairement à la tradition de l'ascension dans la vie politique à coups de nomination et sous la bannière des partis, un nouveau critère d'évaluation en politique semble émerger, et qui est l'ensemble des crédits de bonne gouvernance, accumulés par alliage entre résultats de la gestion à l'échelle municipale et gradation de l'expérience politique. De plus en plus d'acteurs politiques et de citoyens béninois adhèrent à l'idée que, « ... si tu veux gérer un pays, il vaut mieux pour toi de démarrer à la base. [...] Parce que avant de gérer de façon macro, il faut voir de façon micro ce qui se passe » (COO GV). Ce souci public et cette exigence généralisée de compétence sont tout à fait nouveaux dans la culture politique du pays. L'histoire récente du pays, son instabilité politique chronique, a longtemps favorisé le blocage de la conscience collective à l'échelle des préoccupations de paix et de stabilité institutionnelle. La démocratisation retrouvée au début des années 90 a apporté quelque garantie de stabilité politique en définissant dans un cadre constitutionnel la modalité des confrontations politiques. Mais tant que la conflictualité politique coïncide avec des rivalités identitaires (ethniques ou régionales), le processus démocratique reste toujours exposé à être interrompu ou congédié au nom de l'unité nationale. Pis encore, cette menace sur la démocratie peut devenir un instrument de chantage pour des hommes politiques sans compétence, ou qui ne trouvent pas leurs comptes dans le processus. Ainsi, après 12 années d'expérience démocratique et de rodage des institutions politiques nationales, il semble que la décentralisation offre l'occasion aux populations de confronter leurs leaders politiques à un défi fondamental : l'épuisement des références identitaires dans la compétition politique.

Paradoxalement, dans nos entretiens et selon nos observations, le meilleur révélateur de cette nouvelle situation est que les acteurs politiques assurent maintenant qu'il n'y a aucune contradiction entre l'amour de sa ville ou de sa région natale et l'attachement à la nation béninoise (COO GV). Au fait, deux types de discours correspondant à deux tendances s'observent dans ce débat : d'une part, il existe une tendance à nier l'ethnocentrisme ou le phénomène régionaliste dans sa ville natale tout en le dénonçant chez les autres; et il existe d'autre part ceux qui reconnaissent l'ethnocentrisme comme partie prenante de la vie politique, mais qui l'articulent et le positionnent dans la hiérarchie des appartenances politiques. Dans les deux cas, ce qui retient notre attention est la tendance des populations à soustraire leur appui politique au principe de solidarité ethnique, puis à le subordonner aux accomplissements et au résultat de bonne gouvernance. Bien sûr, au stade actuel de l'expérience de décentralisation, cette tendance est encore trop relative, selon les municipalités, selon leurs situations (métropole ou capitale politique ou économique), et même selon les dossiers abordés (infrastructures, ressources, etc.). Les degrés et les types d'exigence varient selon tous ces critères de la part des populations. Mais le lien commun est la conscience de ce pouvoir populaire qui caractérise toute démocratie, et qui devient ici plus matériel et plus palpable que jamais. Une nouvelle culture de contestation et d'interpellation se met en place, contre les monopoles de l'autorité politique, y compris celle municipale:

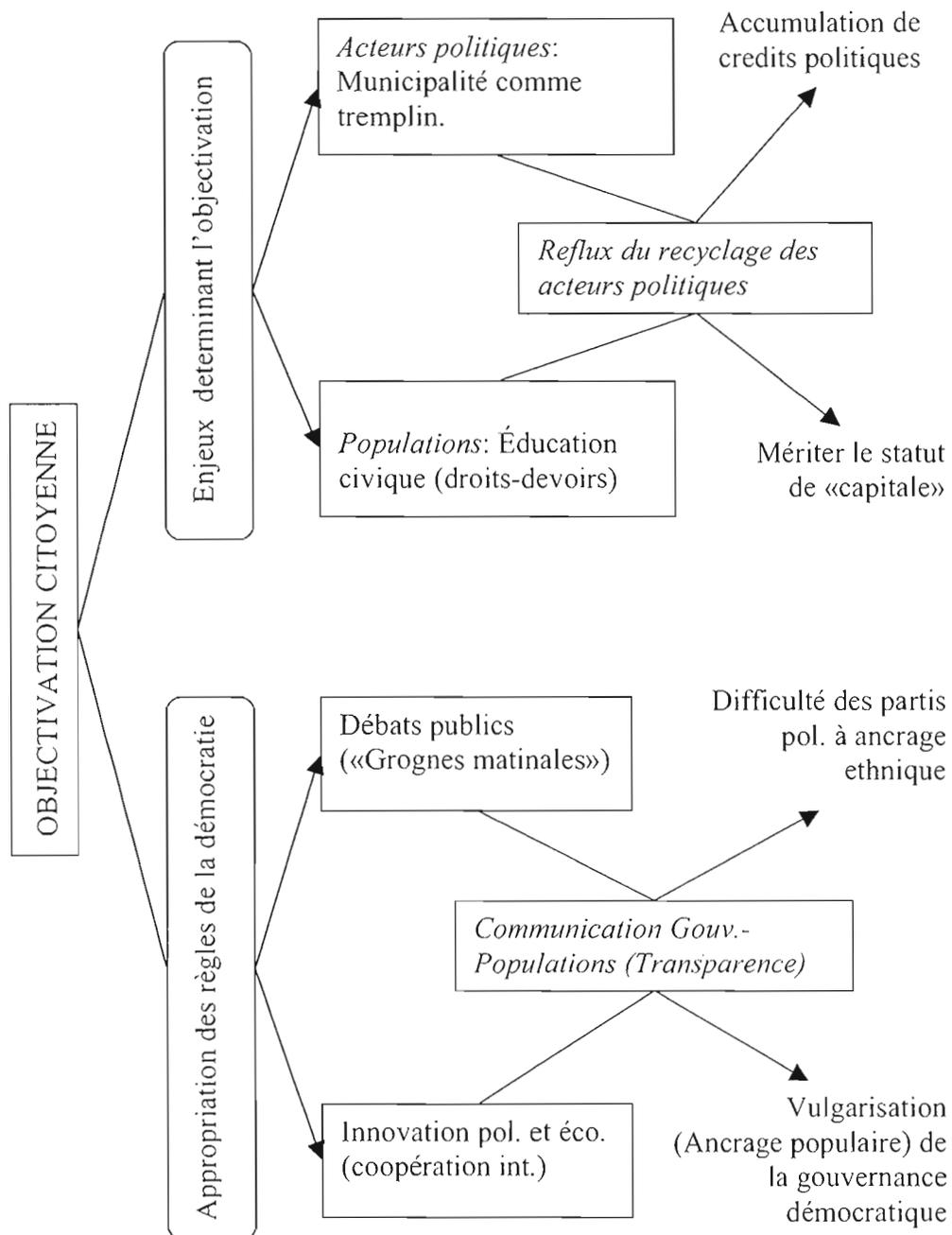
Oui. Ils en ont, et ils militent chaque jour à le faire. C'est pour ça que, à des moments donnés, vous avez des associations de développement de chaque quartier de ville ou bien de chaque arrondissement, ainsi de suite, vous avez des associations, des O.N.G., qui à chaque fois, relancent les élus locaux, leur posent des questions, leur écrivent, mènent des actions pour les relancer à chaque fois. (PNV JN1);

Les conséquences de cette nouvelle donne furent palpables aux dernières élections présidentielles en 2006. À Porto-Novo, il était de notoriété publique qu'Adrien Houngbédji, leader charismatique de cette région, n'a pas convenablement dirigé la ville (dont il avait délégué la gouvernance à un autre pour briguer la présidence). À

Cotonou, ainsi que le reconnaît un de nos interviewés, la Renaissance du Bénin, parti de Nicéphore Soglo, fut « pénalisée » par le peu de résultats obtenus dans son fief à Abomey et dans son immense base électorale qu'est la métropole; son candidat arriva 3^e aux élections en étant la plus importante formation politique du pays depuis 15 ans. À Parakou, la décentralisation donna lieu à une forte lutte entre plusieurs « candidats du Nord», cette région longtemps connue pour son esprit de consensus; le maire élu fut destitué pour une grave affaire de corruption et de meurtre, et les forces politiques furent alors émietées autour de plusieurs candidats aux élections présidentielles.

Au total, la gestion municipale comme résultat du processus de décentralisation est devenue un enjeu fondamental pour les élections présidentielles, c'est-à-dire pour la démocratie Béninoise : les candidats aux fonctions municipales sont appelés à faire la preuve de leur capacité à gouverner, et l'appartenance au terroir cesse d'être un critère; ceux d'entre eux qui conservent cet argument pour briguer la présidence de la république sont rattrapés par les résultats de leurs gestions de la municipalité, qu'elle le fût par eux-mêmes ou par un membre de leur parti. Enfin, les populations détiennent à travers la vie politique municipale des arguments concrets et une capacité inédite d'évaluer les candidats, les leurs et ceux « des autres ».

Figure n°12.3.: Schématisation du processus d'objectivation citoyenne



CHAPITRE VI

ENQUÊTE FINALE ET ANALYSE

Plus de deux années se sont écoulées depuis la pré-enquête, la première phase de notre recherche sur le terrain. Depuis les élections présidentielles de 2006 en effet, de nombreux événements ont considérablement modifié le contexte politique béninois : de nombreux remaniements ministériels, quelques scandales et controverses, quelques événements notables, comme la visite du président américain Georges W. Bush (Février 2008). Sans plus s'avancer sur les détails des événements, et au regard de notre objet d'observation, nous pouvons affirmer que le processus de décentralisation a enregistré son impact le plus important et le plus visible sur le processus de démocratisation depuis les débuts de l'expérience en 2003.

6.1 Contexte sociopolitique de l'enquête finale.

Dès l'annonce des élections municipales et communales pour décembre 2007, plusieurs tractations politiques ont été initiées par les acteurs de tous les bords, pour prendre le contrôle de la Commission électorale nationale (C.E.NA), pour occuper l'espace politique, influencer les élections et garder le contrôle de leurs « fiefs » politiques respectifs. De ces ambitions, les conséquences immédiates ont été l'enclenchement d'une tension politique au sein des formations soutenant l'action du président de la république, et la complexification du processus de désignation des

membres de la Commission électorale. Ces tensions ont atteint leur point de rupture lorsque les quatre partis politiques les plus influents du pays ont dénoncé, dans une déclaration commune le 12 mars 2008, les « dérives dictatoriales du régime du changement », et ont opté clairement pour l'opposition politique, mettant ainsi fin à deux années de confusion et de doute sur leur situation politique vis-à-vis du régime. Pour la presse locale, « ... ce sont en réalité les descentes de plus en plus inquiétantes des groupes *cauris* [mouvement politique soutenant l'action du régime en place] dans Cotonou et les appels au retrait de la ville à la famille Soglo, qui auront précipité la prise de conscience »⁴¹. En tout état de cause, la déclaration commune des partis politiques établit un lien explicite entre décentralisation et démocratisation : aux points 6 et 7 de cette déclaration, ils exigent « l'application intégrale des lois sur la décentralisation [...] qui confère de larges responsabilités aux collectivités locales », et l'application de la loi portant sur le Statut de l'opposition⁴², « ... pour mieux consolider la démocratie béninoise et surtout asseoir dans notre pays des mœurs politiques de qualité ». Pour les signataires de cette déclaration, contrairement aux dispositions des lois relatives à la décentralisation et aux finances, le gouvernement aurait jusque-là confisqué les ressources destinées aux communes, en s'employant à exécuter des travaux et à opérer des dépenses en lieu et place des Maires. Ils exigent que le gouvernement cesse de s'immiscer dans les domaines de compétence des collectivités territoriales, et qu'il prenne « des mesures idoines qui assurent à celles-ci les moyens de leurs missions, de manière à favoriser, l'instauration d'une démocratie participative à la base, un développement local durable et une prospérité partagée... ».

A contrario, selon les dépêches de la presse internationale, « l'enjeu essentiel [de ces élections], pour l'actuel président Boni Yayi, est de contrôler les quatre grandes villes du pays : Cotonou, la capitale administrative Porto-Novo (fief d'un grand parti

⁴¹ Lire : « Paysage politique national : Enfin, la clarification : La Rb. le Psd. le Prd et le Madep en union sacrée contre le régime du changement », Jean-Christophe Houngbo, *Le Matinal* du 13 Mars 2008 ; et aussi Léandre Adomou, *Fraternité* du 13 Mars 2008.

⁴² Statut de l'opposition, par la loi n° 2001-36, du 09 juillet 2002 et promulguée le 14 Octobre 2004.

d'opposition, le PRD), Parakou et Abomey, bastion du parti d'opposition de la Renaissance du Bénin (RB)»⁴³. Ainsi, après de nombreux reports sous l'effet des calculs et tractations politiques, les élections dues pour décembre 2007 auront finalement lieu le 20 avril 2008.

Les événements politiques qui ont précédé ces élections (dissidences et regroupements politiques au sein de coalitions dites G4 et G13), ainsi que les résultats issus des urnes, laissent apparaître une forte résilience du facteur ethnique dans ces élections locales. Comme l'a souligné unanimement la presse locale⁴⁴, les réactions des leaders charismatiques (« fils du terroir ») étaient dues à la volonté du gouvernement central de prendre le contrôle des municipalités en y faisant élire ses partisans, mais sans réellement décentraliser le pouvoir. Incidemment, la réaction des populations fut de nature ethnocentrique : elles ont voté – encore une fois – pour le « fils du terroir » et par réaction à la tentation hégémonique du gouvernement central. Eu égard à notre cadre d'analyse interactionniste, cette situation observée particulièrement à Cotonou et à Porto-Novo (pour ne considérer que les trois municipalités qui sont objets de notre recherche) est un effet de consensus *intra groupe* lorsque le pouvoir central (*extra groupe*) tente d'en prendre le contrôle, sans la promesse d'une autonomie accrue, c'est-à-dire d'un pouvoir plus significatif sur les ressources financières et le destin du groupe.

6.2. Déroulement de l'enquête finale.

Cette dernière phase de notre recherche sur le terrain se déroula en mai et juin 2008 dans les trois « Communes à statut particulier » que sont Cotonou, Porto-Novo et Parakou. Le contexte de cette enquête est celui de la proclamation, dès le jour de

⁴³ Agence France Presse à Cotonou, cité par *Jeune Afrique* : http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_depeche.asp?art_cle=AFP81358municleitnc0 consulté le 21 avril 2008.

⁴⁴ Voir en annexe la sélection d'articles de presse.

notre arrivée, des résultats définitifs des élections municipales, qui ont eu lieu à travers le pays dans les 77 municipalités. Nous avons été témoins de quelques contestations populaires des résultats (marches dans les rues, barrage de routes, saisine de la cour constitutionnelle...), mais surtout de beaucoup de commentaires, aussi bien sur les ondes des radios locales et dans les colonnes des journaux, que dans les cercles restreints des observateurs et autres analystes de la vie politique. Comme pour la pré-enquête en 2006, ce contexte était très favorable pour un bilan de la décentralisation au Bénin, et par là même, pour une évaluation du progrès de la démocratie dans le pays. Par exemple, beaucoup de journalistes ont souligné le fait que près de 90 % des maires sortants ont été battus aux élections, soit par les électeurs, soit par les caucus de leurs propres partis. De plus, notre présence sur les lieux en ce moment névralgique de la vie politique du pays, nous a permis de faire des observations précieuses au plan des comportements des populations, puis de collecter des documents (CD, brochures, pamphlets, revues...) uniques ou très rares.

Notre enquête s'est déroulée dans des conditions, sinon idéales, du moins meilleures que lors de la pré-enquête. En termes quantitatifs, quinze (15) entrevues ont été réalisées dont 13 seront retenues; les 2 restants, bien qu'elles contiennent des informations précieuses, ont été retirées du corpus en raison des difficiles conditions de leurs enregistrements mais surtout, de problèmes techniques ayant affecté leur qualité. Les 13 entrevues ont duré au total près de 610 minutes, pour une moyenne de 46 mn par entrevue. Sur ce total, 10 des interviewés sont de nouvelles personnes ressources (3 – dont 2 à Cotonou et 1 à Parakou — étaient déjà participants de l'échantillon de la pré-enquête). De plus, même si le «genre» n'était pas un critère de notre échantillonnage, nous comptons maintenant une femme parmi les interviewés de l'enquête finale, alors qu'il n'y en avait aucune lors de la pré-enquête. La grille d'entrevue fut la même que celle de la pré-enquête, mais la clarté des questions et la perspicacité des relances ont été grandement améliorées, grâce à l'expérience acquise

en 2006, mais surtout grâce à la prise en compte des questions ayant émergé lors de l'analyse de la pré-enquête.

D'un point de vue épistémologique, cette enquête est appelée «enquête de vérification», dans le sens où elle est censée porter la recherche à la «vérité». Et ce travail de «vérification» dont elle est l'outil s'effectue à deux niveaux : au niveau méthodologique et au niveau analytique ou technique. D'abord, la «vérification» au plan méthodologique consiste à reprendre l'enquête avec les mêmes outils (questionnaire ou grille d'entretien), dans des conditions les plus similaires possibles⁴⁵ à la pré-enquête, mais avec d'autres sujets participants ou acteurs, puis à comparer les résultats. Ensuite, sur le plan technique au moment de l'analyse, l'acte de vérification consiste à resserrer le contrôle du corpus, à accroître la rigueur du codage, des catégorisations et des déductions... puis à voir si les conclusions de la pré-enquête (qui était, quant à elle, exploratoire) tiendraient encore. Dans le cas d'espèce, il s'agira par exemple de privilégier le codage *In Vivo* qui consiste à ne retenir comme thème de chaque extrait, que les expressions et les termes employés spontanément par les interviewés. Ces dispositions donnent les résultats suivants.

6.3. Analyse des résultats de l'enquête finale

6.3.1. Présentation du corpus

Pour un total de 107.872 mots (plus de 400 pages *word*), 1242 passages (références) ont été codés, représentant autant d'extraits significatifs dans l'ensemble du corpus. Ces passages retenus pour leur caractère signifiant, évoquent 481 thèmes spécifiques ou «nœuds», qui sont donc des termes ou expressions décrivant chacun de ces passages. À partir de ce bilan, on voit un rapport (1242 : 481) de 2,58 qui est un indice de redondance du discours; cet indice représente le taux de redondance dans le corpus, et plus il est proche de 0, plus l'entrevue est thématiquement riche. Dans cette

⁴⁵ Il faut prendre en compte le fait qu'en sociologie, des «conditions identiques» d'un point de vue historique sont extrêmement difficiles, voire impossibles, à obtenir.

éventualité, c'est comme si chaque phrase du corpus renfermait une idée qui serait aussi authentique que complète. Par contre, à 2, 58 au-dessus de zéro, nous sommes dans une conversation normale, où la même idée réapparaît à plusieurs endroits : le même «nœud» couvre plusieurs références. La distribution de cette masse d'informations donne les tableaux suivants :

Tableau n°5: Rapport de codage du corpus de l'enquête de vérification

Interviewé	Nœuds (thème abordé)	Références (passages codés)
2-COO-AD	68	134
2-COO-GV	35	54
2-COO-JN	48	102
2-COO-OP	42	83
2-PAK-AD	35	92
2-PAK-GV	38	102
2-PAK-JN	46	121
2-PAK-OP	27	65
2-PNV-AD	33	77
2-PNV-GV1	23	58
2-PNV-GV2	31	113
2-PNV-JN	38	116
2-PNV-OP	45	127

Tableau n°6: Présentation du corpus post codage de l'enquête de vérification par
catégorie d'interviewés

Interviewé	Municipalité	Nombre de mots	Nœuds (thèmes abordés)	Références (passages codés)
Agents de l'administration municipale (AD)	Cotonou (2COO)	11699	68	134
	Porto-Novo (2PNV)	6106	33	77
	Parakou (2PAK)	9753	35	92
Journalistes (JN)	Cotonou (2COO)	7972	48	102
	Porto-Novo (2PNV)	11426	38	116
	Parakou (2PAK)	10194	46	121
Opposition municipale (OP)	Cotonou (2COO)	7887	42	83
	Porto-Novo (2PNV)	9527	45	127
	Parakou (2PAK)	5457	27	65
Gouvernants municipaux (GV)	Cotonou (2COO)	5080	35	54
	Porto-Novo (2PNV)	4212 9477	23 31	58 113
	Parakou (2PAK)	9112	38	102

Tableau n°7: Indice de redondance (rapport entre nombre de thèmes sur le nombre de références)

	2COO	2PNV	2PAK	Moyenne
AD	1,97	2,33	2,62	2,30
JN	2,12	3,05	2,63	2,60
GV	1,54	3,16	2,68	2,46
OP	1,97	2,82	2,40	2,39
Moyenne	1,90	2,84	2,58	2,58

6.3.2. Commentaire des données

Dans ce corpus de discours récoltés dans le cadre de la seconde enquête, le participant de l'administration à Cotonou (2COO-AD) a été le plus prolixe, avec 134 références codées ou enregistrements portant sur 68 thèmes. À son antipode, le gouvernant à Cotonou (2COO-GV) a été le plus laconique, avec 54 passages significatifs ; cette concision du discours est comparable à celle du second gouvernant à Porto-Novo (2PNV-GV2) qui, pour 113 enregistrements, a eu le plus faible nombre de «nœuds» ou de thèmes abordés. Quand on considère que le rapport du nombre d'extraits signifiants sur le nombre de thèmes abordés indique le degré de richesse (entropie ou redondance) d'une entrevue, on s'aperçoit que les entrevues de Cotonou ont été les plus riches (avec un indice de 1,90), suivies de celles de Parakou (2,58), celles de Porto-Novo étant les moins fournies (2,84). Dans les mêmes rapports, l'ensemble que forment les Agents des administrations municipales dans les trois villes, a été le plus

riche, avec un indice de 2,30 alors que celui des Journalistes est de 2,60. Il faut dire que pour un chercheur en sociologie, la prolixité d'un interviewé n'est pas toujours synonyme de pertinence quant à l'utilité de l'information recueillie. Et dans cette même optique, précisons encore une fois que ces variations quantitatives des discours peuvent s'expliquer simplement par des situations très diverses, telles que le tempérament personnel de l'interviewé, son programme très chargé dans la journée de l'entrevue, interruption par un tiers, etc. Ainsi, ces comparaisons ne seront objet d'aucune inférence ou déduction au plan théorique, mais elles visent plutôt à présenter *in extenso* le corpus qui est analysé. Cependant, ces données nous permettent de voir, compte tenu de la grande similarité entre les chiffres, que les entrevues ont été faites dans des conditions similaires : durée, nombre de questions, qualité des relances, etc. Finalement, et par-dessus tout, dans une analyse qualitative comme celle-ci, ce qui est le plus signifiant, c'est le contenu même des énoncés, soit le sens à donner aux diverses déclarations des interviewés, ainsi que les liens entre ces déclarations, qui favorisent l'intercompréhension.

L'implosion du corpus en unités de sens nous donna donc 1242 passages ou références, portant sur 481 thèmes ou «nœuds» qui seront thématiquement regroupés les uns sous les autres (les plus spécifiques sous les plus génériques), pour former une arborescence thématique dont 12 thèmes, les plus larges possible, deviennent les grandes catégories. En décidant, pour cette enquête de vérification, d'adopter une démarche encore plus ancrée, et de rester plus «collé» aux discours que lors de la pré-enquête, nous avons retenu des expressions qui sont celles employées par les interviewés eux-mêmes. Au bout de cette démarche, voici ces expressions représentant des thèmes très vastes, ces 12 catégories, décrites avec le nombre de références qu'elles regroupent.

«Ça ira...»

Cette expression est utilisée pour traduire un certain optimisme (confiance envers le processus de décentralisation) quant au progrès de la démocratie à l'échelle locale.

Nombre d'enregistrements : 24

«Ça va reculer...»

Un interviewé a fait cette affirmation pour exprimer son pessimisme, son doute sur la capacité des béninois à dépasser le régionalisme. Cette attitude dubitative apparaît sous plusieurs formes chez d'autres interviewés, et semble traduire l'inquiétude ou l'impatience de certains observateurs devant les inconséquences des hommes politiques.

Nombre d'enregistrements : 13

Les cellules de communication

Présentes dans les trois Mairies, ces «cellules» travaillent à la sensibilisation des populations, mais sont aussi un moyen de propagande politique pour le parti au pouvoir municipal.

Nombre d'enregistrements : 53

Changements

Il s'agit des changements apportés dans la ville par le processus de décentralisation, aussi bien au plan identitaire qu'au plan social et économique.

Nombre d'enregistrements : 226

Des O.N.G.

Ce thème regroupe en fait la «société civile» municipale : associations de développement, associations de femmes et de jeunes, etc. et évoque par endroits leur rôle dans la vie politique des municipalités.

Nombre d'enregistrements : 9

Le développement

Il regroupe des extraits parlant du progrès économique de la ville, surtout au plan des infrastructures et des ressources humaines de la localité.

Nombre d'enregistrements : 94

L'ethnie et l'argent

Exploration des déterminants du vote à l'échelle municipale : les deux facteurs (ethnique et économique) reviennent constamment.

Nombre d'enregistrements : 253

La confrontation

Les conflits et tractations occasionnés par le processus de décentralisation au sein des grands rassemblements politiques ethniquement ancrés.

Nombre d'enregistrements : 118

La participation citoyenne

Sous ce thème, on retrouve les propos sur la mobilisation et la participation politique des populations dans le cadre de la gestion décentralisée de leur municipalité, ainsi que leur contribution au budget et aux projets élaborés par la ville.

Nombre d'enregistrements : 56

Les difficultés

Il s'agit ici des difficultés rencontrées par les «gouvernants» municipaux dans l'exercice de leurs fonctions, aussi bien vis-à-vis leurs populations que face au gouvernement central.

Nombre d'enregistrements : 122

Le partage du pouvoir

Cette catégorie regroupe des thèmes liés aux conflits occasionnés par la nouvelle nécessité de partage du pouvoir entre le gouvernement central (national) et le gouvernement local (municipal); mais ce thème associe aussi les difficultés des «leaders charismatiques» à partager leurs «territoires» électoraux avec de nouveaux concurrents.

Nombre d'enregistrements : 107

Les partis politiques

Regroupe toutes les déclarations sur les partis politiques intervenant dans la vie municipale, leurs stratégies, leur nature, leurs modes de fonctionnement...

Nombre d'enregistrements : 107

Par ordre de prépondérance, la «grosse caisse» de ce tableau thématique est le thème «L'ethnie et l'argent», avec 253 enregistrements. Ce thème est suivi de celui des «Changements» apportés par la décentralisation (226 enregistrements), puis des difficultés rencontrées par les gouvernants municipaux (122 enregistrements). Les thèmes du «partage du pouvoir» (107), des stratégies des partis politiques (106) et du «développement» (94) de la ville apparaissent ensuite comme les préoccupations les plus abordées. Rappelons que sous chacun de ces thèmes sont classés des dizaines de

«nœuds» qui sont des sous-thèmes spécifiques, et dont l'articulation donne un aperçu global de la dynamique sociologique au cœur du thème générique. La «Synthèse» que nous proposons ci-dessous est une articulation de 6 thèmes génériques dans l'ordre le plus proche de la grille d'entrevue, un ordre chronologique. Par exemple, le thème des «Changements» apportés par la décentralisation est plus introductif ou plus initial, et précède par conséquent tous les autres thèmes, comme le «partage du pouvoir» qui est une réponse politique des acteurs aux changements intervenus. Ensuite, cette synthèse procède par une mise en dialogue entre eux, des différents sous-thèmes contenus par les thèmes génériques; il s'agit d'un commentaire éclairé par la triangulation de toutes nos sources d'information, entrevues, articles de presse et autres documents écrits, et enfin l'observation sur place. Et comme dans la pré-enquête, les extraits d'entrevues, les plus concis et les plus précis, seront sollicités à l'appui de notre argumentation. La triangulation permet donc de dégager une compréhension cohérente et complète du processus de décentralisation, ses impacts politiques, ses effets sociaux ainsi que ses difficultés dans ces trois «Communes à statut particulier» du Bénin.

6.4. Synthèse

6.4.1. Les changements apportés par la décentralisation

L'enquête finale s'est tenue en fin de première mandature des conseils municipaux. C'était donc l'heure du bilan, et il était devenu particulièrement possible d'évaluer les changements apportés par la décentralisation dans la vie sociale et politique de chacune des communes à statuts particuliers que nous avons appelées «villes autonomes». L'évolution politique de la vie municipale depuis l'expérience de la décentralisation est remarquable aux yeux des acteurs interrogés. Premièrement, les citoyens prennent lentement conscience que la situation de leur ville ne relève plus de la volonté politique au sommet de l'État mais surtout, que pour leur communauté politique, l'Eldorado n'est plus ailleurs. Cette prise de conscience signalée unanimement dans les trois villes, a d'importants effets sociaux et politiques.

D'abord, «une conscience plus locale» (2COO-JN) implique nécessairement des critiques localisées et plus ciblées ; c'est comme si «les ressortissants, les habitants de la ville à travers leur élu ont un contrôle maintenant sur leur ville...» (2PAK-AD). Les populations ont donc appris à interpeller directement leurs élus locaux, sur tous les sujets relevant de leur vie quotidienne : état des routes, état des écoles, projets communautaires, etc. Certains maires se sont plaints du harcèlement de leurs citoyens, qui les interpellent même au marché, dans la rue et dans leurs activités privées. Cette effervescence politique, frisant parfois l'agitation, est alimentée par les radios locales qui ont proliféré depuis la libéralisation des ondes et de l'espace médiatiques au début des années 90. Les interviewés ont tous mentionné l'effet politique des «grognés matinales», ces émissions radiophoniques où les citoyens sont appelés à interpeller en direct, leurs élus sur toutes sortes de sujets touchant à la gestion municipale. Évidemment, avec une telle formule, beaucoup de dossiers politiques et économiques très sensibles se retrouvent dans une agora virtuelle, où s'affrontent des partis politiques par populations interposées. Dans ces conditions, le changement d'attitude de la classe politique devient inéluctable ; celle-ci, qui a encore de nombreux réflexes politiques reproduits du niveau national au niveau local (corruption, fausses promesses, incompetence...), se retrouve contrainte de rendre compte à des gens concrets, des citoyens qui sont désormais des parties prenantes et peuvent voir et toucher leurs accomplissements, les évaluer : «ils ont une obligation de rendre compte et forcément, de prendre en compte les aspirations du bas peuple ; d'écouter et de savoir ce que cette localité veut, et faire en sorte que s'ils veulent être réélus, il y ait obligation de résultats». Ce rapprochement des béninois d'avec leurs centres de décision fera dire à cet interviewé que :

... le peuple béninois a compris aujourd'hui que si la décentralisation n'existait pas il fallait la créer ; que ça permet de confier des responsabilités aux hommes et aux femmes pour se faire valoir et, de plus en plus, le peuple pense maintenant que tout bon politicien ou tout leader [doit faire] l'expérience de la base ; faire l'expérience de la base, c'est comment faire la politique dès la base, pour que les gens puissent te suivre et voir quelle est ta vision... (2COO-GV)

Cette idée amène directement la question des compétences et du développement au cœur de l'activité politique. En effet, l'autre changement apporté par la décentralisation est la place prépondérante qu'occupe désormais le «développement de la localité» dans les débats publics, et ce dans toutes les communes du pays. Nous reviendrons sur ce thème dans les prochaines lignes. Mais toujours au registre des changements sociopolitiques, la scène politique municipale est désormais un terrain de combat politique ; elle n'est plus seulement un espace identitaire qu'un leader politique reconnu comme *le* fils du terroir peut revendiquer et «vendre» sur la scène nationale. Au contraire, on observe une institutionnalisation progressive de la conflictualité politique ; par exemple, cette conflictualité très faible à Porto-Novo en 2002, s'est trouvée plus prononcée aux élections municipales de 2008, le nombre d'opposants élus passant de 1 à 6. D'ailleurs, dans cette même ville la seule femme de notre échantillon n'a pas manqué de souligner que la décentralisation a favorisé l'émergence de nouveaux leaders politiques (comme elle-même) qui n'auraient jamais, autrement, pu franchir les échelons politiques et faire valoir leurs idéaux dans l'espace public.

Mais les changements ne touchent pas que les élus et les leaders politiques ; les populations aussi sont confrontées à des responsabilités nouvelles vis-à-vis leur ville. Elles découvrent péniblement, mais imparablement, la réalité des taxes municipales. Dans les trois municipalités, les maires se sont fait dire : «nous ne vous avons pas élus pour que vous veniez vous prendre de l'argent ; s'il en est ainsi, nous voterons pour l'opposition aux prochaines élections». Évidemment, ce chantage ne résiste pas devant les besoins financiers de l'administration municipale, qui doit faire face aussi – question de fierté collective – à la concurrence des autres municipalités pour être la plus belle ville. Cette évidence se traduit dans le fait que la plupart des municipalités, en dépit des difficultés, ont enregistré une progression constante de leur assiette fiscale tout au long de la mandature. Nous verrons dans les prochaines parties que

toutes les municipalités ont dû développer des stratégies de communication publique pour sensibiliser les populations à leur devoir civique. Mieux, on passe d'une administration de commandement à une administration de développement, avec tout ce que cela comporte comme besoin en compétences techniques et en cadre de toutes sortes : «c'est à travers ces techniciens-là que l'administration qui était centrale, centralisée, bureaucratique, est devenue une administration de développement» (2PNV-AD). Dans toutes ces villes, la municipalité devient maintenant employeur. Des comités de développement de quartiers (CDQ) sont créés et formés avec l'aide de partenaires internationaux au développement, entraînant une démocratisation encore plus profonde de la vie quotidienne : le plan de développement municipal soumis aux bailleurs de fonds est la compilation des projets de développement de chacun de ces quartiers, projets toujours élaborés démocratiquement.

Enfin - et même si la prochaine partie est réservée aux difficultés rencontrées par les municipalités - il faut noter ici que les difficultés rencontrées sont aussi révélatrices de changements qualitatifs ; la participation politique accrue d'un nombre toujours plus grand de populations majoritairement analphabètes, présente des défis considérables...

parce que la population... arrivant des bourgades intérieures, n'est pas encore formée aux comportements élémentaires qu'on doit avoir dans une ville : ne pas jeter des ordures par terre ; lorsqu'on a mangé une banane, ne pas jeter les épluchures ou les peaux dans la rue, ne pas cracher n'importe comment, ne pas faire ci, ne pas rouler au milieu de la voie... (2-COO-OP)

Dans cette situation, la classe politique soucieuse de conquérir cet électorat se retrouve partagée entre le devoir de sensibiliser et responsabiliser la population et la tentation d'accuser les adversaires politiques, nationaux et locaux. Le fait est que les opposants politiques de l'heure sont aussi de potentiels gouvernants. Selon toute logique donc, cette situation devrait, à terme, forcer une objectivation de la vie politique municipale, où les critiques deviendront plus objectives, tant du côté des populations que de celui de leurs leaders politiques. Il appert que dans cette

éventualité, la démocratie à l'échelle nationale s'en tirerait fortement aguerrie et enculturée.

6.4.2. Des difficultés rencontrées par les gouvernants municipaux

Dans un contexte de décentralisation primo expérimentale, les difficultés sont en fait omniprésentes et de toutes natures. À commencer par les populations elles-mêmes pour qui le concept de décentralisation reste à expliquer, dans les langues et dans les cultures locales: «les populations en général n'ont pas encore pris conscience de ce que le bonheur ne viendra pas d'ailleurs...» (2COO-GV). Habitues, depuis la formation de l'État, à un gouvernement central omnipotent et à des administrations municipales dites «de commandement», administrations nommées au plus haut sommet de l'État, ces populations sont maintenant confrontées au concept d'autonomie financière, qui vient avec le statut particulier des trois villes principales. La décentralisation implique aussi une responsabilisation sur le plan des finances publiques, mais elle implique aussi une certaine capacité d'auto gestion technique, c'est-à-dire la mise en place d'un réseau efficace de cadres et de techniciens capables de répondre rapidement et directement aux besoins des populations, par exemple en eau, en hygiène publique, en transport urbain, en sécurité, etc. Notre constat durant cette enquête est qu'aucune des municipalités n'était vraiment préparée à assumer pleinement ces responsabilités. Et les textes de loi réglementant la décentralisation n'ont pas facilité cette capacitation.

En effet, la loi prévoit pour les communes décentralisées un comptable nommé par le pouvoir central, précisément par le ministre des finances : «... nous avons un principe ici en matière fiscale qui est le principe d'unicité des caisses, donc il n'y a pas... le fonds des mairies à part, les fonds de l'État à part. Tout est dans la même caisse» (2COO-JN) ; la décentralisation est donc plutôt politique que fiscale, et ce comptable fonctionnaire de l'État apparaît alors comme un cheval de Troie lorsque l'administration municipale est issue de l'opposition politique.

... c'est géré par le receveur percepteur qui est le comptable nommé par le ministère des finances. Donc, comme le maire de Ouidah l'a souvent dit, quand dans sa caisse il y a un problème, un problème qui se pose et que la mairie vient pour demander des sous, et que les fonctionnaires d'État sont là à satisfaire le receveur percepteur, satisfaire d'abord les fonctionnaires et dit par exemple aux fournisseurs de la mairie «ah nous on n'a pas d'argent pour vous...» ; alors que... la mairie a des sous dans la caisse... (2COO-JN)

Il constate alors une indécision du législateur, quant aux contours du pouvoir financier à accorder aux municipalités, même celles dites «à statut particulier». À cette indécision du processus s'ajoute la réticence des gouvernements (en tout cas, des deux connus depuis la décentralisation) à céder trop de ressources financières aux municipalités. Le cas le plus emblématique est celui du Marché de Dantokpa à Cotonou, un marché à caractère international, drainant quotidiennement des richesses considérables, mais qui est aussi une source indiscutable de pollution et de complication en matière de circulation urbaine. Pour répondre aux défis causés par ce marché, la ville de Cotonou en a revendiqué sans succès la gestion ; il faut indiquer que ce marché, le plus grand du pays, constitue une source importante de rentrée fiscale au budget national. Mais de façon plus générale, toutes les communes réclament plus de «transfert des compétences» pour prendre en charge, ainsi que le stipule la loi, la construction et la gestion d'infrastructures vitales, comme les rues, les écoles (primaires et secondaires), les hôpitaux... qui étaient jusqu'ici créées et gérées par les ministères.

Les textes sont clairs là-dessus : transfert de compétences, transfert de ressources, transfert de ressources humaines, de ressources financières, etc., etc. ; et le gouvernement ne doit pas voir que là ce n'est pas parce que le maire qui est là n'est pas de mon bord [politique], que je ne vais pas œuvrer au développement de cette ville! Pas du tout, si on voit ça dans ce sens, la décentralisation serait un échec, parce que le gouvernement doit tout faire pour mettre les moyens à la disposition des différentes communes pour leur permettre de réaliser leurs ambitions; parce que aucune commune aujourd'hui au Bénin ne peut à elle seule satisfaire aux aspirations, sinon aux besoins des populations... aucune commune, sans l'intervention du gouvernement central. (2PNV-AD)

Nous reviendrons dans le prochain chapitre, sur la question de la souveraineté nationale et de l'autonomie des régions administratives, mais les difficultés des communes à statut particulier semblent donc provenir, au moins en partie, de cette indécision originaire du législateur quant au seuil de tolérance de la décentralisation. D'ailleurs, au sein des municipalités, certains arrondissements (parfois de plus de 100.000 habitants) réclament une parcelle d'autonomie budgétaire. Par contre sur le plan des cultures politiques locales, la décentralisation semble avoir mis en évidence la nécessité d'observer les dispositions légales en cas de conflits. Cette résilience devant les frustrations inhérentes à l'adversité politique est une éthique politique banale dans les démocraties avancées, mais une pratique décisive pour les jeunes démocraties : la préséance du droit est le début de toute démocratie. Ainsi, à Porto-Novo, à Parakou et dans plus de la moitié des communes du pays, les acrimonies politiques ont tourné à des tentatives de destitution du maire.

La destitution ce n'est pas elle qui est une mauvaise chose, mais quand on finit de destituer, qu'on a élu un nouveau maire et qu'on continue de trouver que le nouveau maire ne fait pas l'affaire des conseillers et qu'on tente encore des destitutions, je crois que ça devient du n'importe quoi. Donc c'est un peu ce qui s'est passé, oui c'est les tiraillements entre les ambitions personnelles des conseillers; en ce moment ça ne tient plus compte des aspirations des populations. (2PAK-JN)

L'intérêt sociologique de ces situations, c'est le fait que les protagonistes soient contraints de suivre la procédure légale quelle que soit la légitimité de leurs griefs. Le maire est tout puissant à l'échelle municipale, car étant le seul ordonnateur légal ; alors, le seul pouvoir exécutif de l'assemblée municipale, c'est de le destituer, et les conseillers ne manquent pas d'exercer ce pouvoir lorsque leurs intérêts deviennent menacés. Ce sont donc ces intérêts et ces ambitions personnelles qui sont ici entraînés à être bridés par la loi. Enfin, en ce qui concerne l'administration municipale elle-même il faut noter certaines difficultés de gestion qui sont simplement dues au manque de formation pratique et au défaut de ressources humaines adéquates. Mais il

Il y a une pesanteur sociologique importante qu'on ne saurait passer sous silence dans ce processus de responsabilisation populaire qu'est la décentralisation : la survie quotidienne, l'autonomie financière et son rapport à l'autonomie morale, à l'intégrité du vote démocratique.

Comment voulez-vous motiver une population qui n'a rien à défendre qui ne sait même pas ce qu'elle va manger demain ou après-demain? Sur cette base vous ne pouvez pas motiver la personne, sur cette base si vous mettez de l'argent, la personne est tentée effectivement de la détourner, de la prendre de l'utiliser pour ses besoins personnels, donc forcément nous n'aurons aucun résultat (2COO-OP)

Nous touchons là un point névralgique des démocraties du tiers monde : la misère en démocratie est une misère de la démocratie. Cette réalité de l'indigence d'une vaste couche de la population ouvre la voie à toutes sortes de pratiques antidémocratiques, comme le trafic d'influence, l'achat du vote, la corruption... qui sont autant de difficultés à l'ancrage de la démocratie, mais d'une démocratie plus qualitative que quantitative.

6.4.3. Du partage du pouvoir

En mentionnant, comme nous l'avons fait ci-haut, la pauvreté comme problème névralgique de la démocratie, nous posons déjà la question du partage du pouvoir. Car dans notre enquête, il est apparu que ce partage du pouvoir politique renvoie aussi au pouvoir économique. Le lien entre ces deux pouvoirs est si intime que dans beaucoup de cas, l'un semble entraîner l'autre et vice versa.

En effet, le pouvoir central, celui de l'État, est aussi perçu comme un pouvoir financier, puisque le chef de l'État est aussi le gestionnaire du budget national. La tentation existe donc chez ce dernier de convertir ce double pouvoir politico-économique en avantage électoral : ses promesses électorales et ses activités politiques peuvent donc lui permettre de prendre le contrôle des municipalités en vue des prochaines élections présidentielles. Or l'échec de la coalition présidentielle, la FCBE à Cotonou et à Porto-Novo pourrait signifier que...

Les gens ont dit non : il est président de la République; il ne peut pas être président de la République et être encore dans les quartiers. Parce qu'il avait une volonté de racler tout le pays de régner en maître, les gens ont dit non ; et c'est la maturité du peuple béninois, qui a dit non : lui, il est au niveau national, il faut qu'au niveau local, il y ait un autre son de cloche... (2-COO-GV)

Or, à Parakou où la coalition présidentielle (dite la «mouvance présidentielle») a remporté la majorité des sièges, on allègue généralement que le soutien au chef de l'État va dans le sens des intérêts de la ville qui a toujours été dirigée par les partis au pouvoir depuis les débuts de la décentralisation. De même, un membre de cette mouvance présidentielle à Cotonou justifiera cette quête de contrôle comme suit :

Lorsque quelqu'un vient aux affaires, il a besoin de tout un appareillage, de tout un système, de toute une panoplie de règles, de structures formelles, administratives pour arriver à produire le résultat ou donner aux populations ce qu'il leur a promis au moment de sa campagne (2COO-OP).

Cet élu proche du pouvoir affirme que le Chef de l'État a besoin aussi de contrôler les municipalités pour que «ses actions au niveau macro», au niveau du sommet de l'état

descendent effectivement à la base «pour que les populations ressentent le fruit». Yayi Boni s'est donc personnellement investi dans ces campagnes électorales pour les municipales... Ses efforts n'ont pas été vains, puisque dans certaines municipalités au Nord du pays – Bassila, Bembéréké...-, les élections devinrent sans enjeu : les adversaires politiques⁴⁶ ont été contraints, sous des pressions de toutes natures (occultes, morales, physiques...), de retirer leurs candidatures, ouvrant la municipalité à un contrôle exclusif du pouvoir central, via la mouvance présidentielle. Ce témoignage apparaît dans plusieurs entrevues à Parakou. À ce stade, on voit clairement se dessiner un autre enjeu, celui de la représentation consensualiste et ethnique de l'activité politique. En effet, si à Cotonou et à Porto-Novo, l'argument du partage du pouvoir a été plutôt convaincant, à Parakou, l'implication personnelle du chef de l'État dans la campagne a eu un écho régionaliste et les parakois semblent avoir répondu favorablement à sa «demande de fief»⁴⁷. L'agent de l'administration interrogé dans cette ville avoue : «... au fait, effectivement, c'est vrai que si c'était Soglo qui était au pouvoir, Parakou aurait voté contre, parce qu'on vote pour le fils du terroir» (2PAK-AD). Nous reviendrons sur cette question dans la prochaine partie.

En fait, le partage du pouvoir présidentiel est bel et bien prévu par la constitution et est rendu effectif par les institutions républicaines désormais bien établies. Mais l'intérêt sociologique de ce concept dans le cadre de la décentralisation, c'est la vulgarisation dont il devient l'objet, son irruption dans les discours et la compréhension populaires dans la foulée des élections municipales. Une certaine résistance au pouvoir central a été observée surtout dans la région méridionale du pays où on a dit rejeter la tendance du gouvernement à «vouloir imprimer à tout le

⁴⁶ Selon nos informations durant l'enquête, ces tentatives de dissidence étaient surtout l'œuvre de groupes de jeunes mécontents, très critiques envers les gouvernants de leurs municipalités ; il ont été contraints de retirer leurs candidatures devant huissier, soit sous la pression «des aînés» et au nom de la cohésion sociale, soit sous la promesse d'être plus associés à la gestion de la municipalité. Mais apparemment, ce n'est que partie remise, car un tel consensus devrait, à terme, s'étioler faute d'arguments : sauf par la violence physique, il serait difficile de convaincre ces jeunes à toutes les élections municipales.

⁴⁷ Le Chef de l'État, est Nago, une des ethnies dominantes dans la région de Parakou.

pays une pensée unique» (2-COO-GV). L'enjeu cependant, c'est que le gouvernement pense à préparer sa réélection en magnifiant ses œuvres dans les moindres recoins du pays, alors que l'opposition politique voudrait «faire ses preuves» à l'échelle municipale pour convaincre l'ensemble du pays aux élections suivantes. L'intention du gouvernement central est bien élucidée par les journalistes à Parakou et à Cotonou :

...plus il aura les communes sous son contrôle plus de conseil de village sous son contrôle bon plus ça va lui faciliter la tâche parce que ceux qui vont gérer le processus électoral à la base c'est-à-dire les démembrements décentralisés de la CENA ; ce sont ces conseils-là qui vont gérer ça donc plus il y aura des gens qui seront proches de lui tout ça bon plus il aura également de leaders au plan local qui seront acquis à sa cause plus... (2COO-JN).

Et...

lorsque vous avez la majorité, ça vous facilite l'exercice, la gouvernance, donc ça facilite l'exercice du pouvoir et c'est peut-être à mon avis dans ce sens que l'exécutif a voulu avoir le contrôle des municipalités et c'est ça qui a amené, alors le cas de Bembérékè... (2PAK-JN).

Malgré tout, nous verrons dans la partie sur «les stratégies des partis politiques», que même au sein des partis dominants, la nécessité de présenter un front uni pour gagner les élections a imposé un partage plus égalitaire du pouvoir entre les membres et ce, dès la répartition des candidats sur les listes électorales. Finalement, ce qui ressort de ces élections municipales, c'est l'apprentissage, par les acteurs politiques municipaux et nationaux, du partage du pouvoir : sur un plan vertical, le partage des prérogatives constitutionnelles, partage des privilèges politiques, et sur un plan horizontal, le partage de l'espace politique municipal, arrondissement par arrondissement... dans les moindres terroirs du pays. Y compris dans les villes qui ont été soumises à des listes uniques par la mouvance présidentielle, cette réalité du partage du pouvoir semble destinée à s'ancrer dans les mœurs politiques au fil du processus de décentralisation et des élections municipales régulières.

Dans ce conflit des ambitions entre opposition et gouvernement, les municipalités deviennent donc le théâtre d'une démocratie très ouverte où les populations deviennent les suprêmes juges. Et face à ces arguments qui s'équivalent et se neutralisent, il devient très difficile d'identifier un déterminant unique du vote électoral à l'échelle municipale. Il appert que l'ethnicité et l'argent joueront un rôle déterminant

6.4.4. L'ethnie et l'argent

Le plus grand sujet d'unanimité parmi les interviewés, c'est l'assomption du régionalisme ou de l'ethnisme comme déterminant majeur, et même principal, du vote politique au Bénin. La totalité des personnes interrogées présente le vote pour «le fils du terroir» comme le plus décisif des facteurs électoraux. Bien sûr, aussi répandue et admise qu'elle soit, cette réalité demeure un tabou, puisqu'elle est toujours abordée avec une certaine gêne, voire même de la honte («... ce sont des choses de bas étage» -2PNV-AD), par les acteurs politiques qui préfèrent souvent l'imputer à la partie adverse : «Au cours de la campagne, j'ai suivi quelques candidats ; j'ai suivi nos frères du nord : quel que soit ce qui se passe, il s'agit de... «Je te supporte, je te soutiens» ; [mais] chez nous [au sud], on dira toujours «tu vas voir, *na blo ha wé, a nan mon*⁴⁸ ! »» (2COO-AD). Cette image de solidarité inconditionnelle fait partie des stéréotypes très répandus au Bénin, comme attribut principal des «gens du Nord». Il est si répandu que même au Nord – à Parakou -, on croit communément qu'«un mauvais frère vaut toujours mieux qu'un bon ami» (2PAK-GV). Et en contexte électoral, le «frère», c'est bien entendu le fils du terroir. En conséquence, dans le Sud, on soupçonne le Chef de l'État de favoriser son fief :

⁴⁸ Traduction du fon : *Je te le ferai payer, tu verras !* Ces propos décrivent le caractère foncièrement vengeur des «gens du Sud», surtout des Fons, même vis-à-vis des leurs.

Je prends par exemple Parakou aujourd'hui ; Parakou étant le fief du Chef de l'État, lui il ne va pas attendre même le transfert des compétences [revendiqué depuis le début du processus vers les municipalités à statut particulier] avant d'envoyer ça [ces compétences] là-bas, parce qu'il sait que c'est chez lui. C'est ça qui est grave ! (2PNV-GV2)

Mais dans ces accusations mutuelles de pratiques régionalistes, ce qui trahit les uns et les autres, c'est la représentation de l'espace politique municipal comme espace domestique, patrimonial et clanique, qu'on remarque dans tous les discours. Un interviewé à Cotonou reproche au gouvernement son intrusion et son mépris de la vie municipale pendant les élections en disant que «... tout au moins quand on rentre dans une maison, on tape à la porte et on s'annonce...» (2COO-AD). Porto-Novo est décrite comme une «maison [...] bien gardée par le PRD...» (2COO-JN) et un élu municipal, membre du plus grand parti politique du pays, reconnaît : «Quoi qu'on dise quand même, Soglo est le leader de l'ethnie fon et il demeure ainsi juste qu'à la date d'aujourd'hui...» (2COO-GV). Finalement, au bout des élections municipales, «on constate que les anciens partis, les partis traditionnels ont gardé leur fief, ont gardé leurs bases. Donc moi je crois que pour longtemps encore, le phénomène du fils du terroir va jouer» (2COO-OP). Les élections municipales ont été – encore - basées sur le critère ethnique :

... les populations veulent quelqu'un qui est à leur image, qui incarne même leur culture, entre griffes ; qu'on ne pourrait pas prendre, entre griffes, un étranger. Donc c'est une question d'orgueil... c'est comme si «vous qui êtes là vous êtes incapables de vous diriger vous-même et que vous avez importé quelqu'un pour...» (2-PAK-JN).

Ce qu'il faut remarquer ici, c'est à quel point la figure de l'étranger peut se décliner, par rapport la culture locale (plutôt que par rapport à la citoyenneté béninoise) pour toucher aussi bien un Fon du Sud, qu'un Libanais ou un Français : «les gens disent non! Vous ne pouvez pas venir d'Abomey, vous ne pouvez pas venir de Porto-Novo [autres villes du pays] pour dire que vous serez conseiller ici parce que la décentralisation là, c'est pour nous! [autochtones de Parakou]» (2PAK-OP). Mais au Sud aussi, à Cotonou, on comprend très bien ce sentiment :

C'est-à-dire tu perds ton identité ! Et puis tu seras obligé de voter pour l'autre ta voix être reporté sur la voix de l'autre, or l'autre ne te reconnaît même pas. Donc tu perds ton identité, donc pour pouvoir affirmer son identité, pour montrer que tu existes, tu es obligé de soutenir ton frère ! (2COO-AD).

Il s'agit donc fondamentalement d'un souci d'affirmer son identité, mais aussi, pratico-pratique, un souci de sécurité basée sur la confiance : «aujourd'hui, les populations élisent leur propre fils et c'est en leur sein qu'ils dégagent l'autorité qui va assurer leur destinée (...)» Les populations veulent «leurs fils» parce qu'elle recherchent des liens de proximité, un représentant qui pourra les comprendre en cas de difficulté (2PNV-GV2)... Ce sentiment ethnique fusionnel, cette confiance exclusive envers un leader charismatique issu du terroir, représente finalement une pesanteur sociologique majeure, qui peut paralyser les meilleures volontés politiques et les meilleures intentions des intellectuels. Car, dans les tractations politiques, il devient souvent difficile de distinguer les intérêts matériels triviaux de ces leaders charismatiques, des intérêts vitaux de leur population. Nous aboutissons ici au paradoxe essentiel de toute notre recherche : la reconnaissance et l'assomption du facteur identitaire dans le jeu politique, afin de mieux le maîtriser et le sublimer ; l'acceptation de cette réalité identitaire serait donc la meilleure façon de la dépasser.

En effet, ces élections municipales ont mis en évidence le fait que les alliances clientélistes - qui président à la formation de coalitions éphémères et électoralistes sans réel programme politique -, n'auraient pu tenir si la décentralisation était menée à son terme ; il en est ainsi «parce que [les différents groupes ethniques] ne verraient pas en la FCBE une force d'opposition, une force d'oppression... un mouvement de destruction, une force d'abolition de leur existence» (2COO-AD). Cette déclaration fait directement signe vers notre cadre théorique qui explique le consensus intra ethnique par le conflit (ou la menace) extra ethnique. Comment donc la décentralisation menée à son terme, pourrait permettre d'éviter l'instrumentalisation de l'ethnicité ?

À cette question, de nombreux passages dans nos entretiens donnent des indications assez claires, sur l'effet corrosif de la décentralisation sur les manipulations de l'ethnicité :

... aux élections surtout présidentielles, les gens du Sud vivant au Nord étaient battus et repliés (sic) dans le sud ; bon ! Ce qui veut dire qu'ils ne peuvent pas battre campagne, ils ne peuvent pas sortir la tête pour dire qu'ils sont une force politique d'opposition, reconnue, acceptée, admise par l'ensemble de la communauté (...). Aujourd'hui, ce n'est pas ce qui se passe ; c'est plutôt entre les gens du Nord que la bataille se mène. (2COO-AD)

Un élu de Parakou, appartenant lui-même à la catégorie des «fils du terroir», atteste que «aux temps anciens, il n'y a pas longtemps, il y a 10 ans, 15 ans il y a des groupes sociaux à Parakou, quand on parle, ils ne peuvent pas lever le doigt. Ils se sentent d'abord en infériorité numérique... étaient des gens considérés comme les derniers dans la société...» (2PAK-GV), donc des gens à qui on déniait le pouvoir de participer à la gouverne de la ville. La décentralisation met fin à cette situation dans la mesure où les minorités ethniques de ces grandes villes ont l'occasion de jouer le même jeu de l'ethnicité en faisant élire, à la faveur de leur concentration dans certaines communes ou quartiers de villes, leurs propres «fils». La culture politique locale s'en trouve profondément transformée. Elle est d'autant plus transformée que même les partis politiques sont contraints de prendre en compte la diversité ethnique et sa distribution géographique, sur leurs listes de candidats. Mais là où s'épuise l'argument ethnique, un autre argument demeure, qui fait la différence parmi les candidats, parmi les «fils du terroir» : l'argent.

En effet, avec la décentralisation désormais, «... il y aura un changement. Parce que plus rien ne sera comme avant ; mon frère, mon frère - nous dit un interviewé à Cotonou - même dans le Nord, c'est par rapport à l'intérêt politique ou matériel que chacun définira qui est son frère» (2COO-AD). L'argent devient le déterminant suivant, parce qu'«un autre de votre frère qui apparaît plus rigoureux et qui ne vous a pas donné de l'argent, mais qui a un programme alléchant, vous ne voterez pas pour

lui et voilà !» (2COO-OP). À Porto-Novo, un élu, membre du PRD, le parti dominant, atteste :

... également, il faut vous dire ici au Bénin est-ce qu'il y a des partis? Il n'y a pas de partis, c'est des clubs! En tout cas moi, c'est mon point de vue; je ne sais pas! Tu sais quand tu prends les partis politiques au Bénin, tout est centralisé sur l'argent. Quand tu prends le PRD spécialement, les chefs d'abord c'est ceux qui ont de l'argent... avec l'argent, on peut tout. Deuxième élément, il y a deux ethnies qui dominent au sein du PRD, il y a les Gouns et les musulmans (2PNV-GV2).

Et lors des campagnes présidentielles, dans les autres régions où le parti n'a pas de base réelle, «s'il n'y a pas cette base-là, (...) c'est à la veille [des élections] qu'on va voir les leaders religieux, qu'on va voir les dignitaires, on leur donne des moyens [de l'argent], on a même donné des véhicules, ceci, cela...» (2PNV-JN). Une fois ouverte cette boîte de Pandore, la surenchère s'installe :

... dans les coulisses, il y a des trucs : des cadeaux aux électeurs, à des chefs ; c'est eux qui font tout ce qu'ils peuvent pour empêcher les autres candidats. L'autre candidat connaissant sa force, ses moyens [financiers], lui, peut dire «Je donne tel montant aux jeunes», ou bien il peut finir son meeting et dire «Je donne tel [montant d'argent ou bien consommable]», ou bien, il choisit parmi les jeunes et il leur donne des engins [motocyclettes]. Est-ce que vous voyez ? » (2PAK-AD).

Une remarque intéressante est à faire cependant : cet interviewé a précisé que cette pratique a été plus rarement observée lors des dernières élections municipales. Selon nos observations, certaines raisons objectives ou stratégiques expliqueraient ce recul du clientélisme politique dans les élections municipales : le coût exorbitant d'une telle stratégie en raison du nombre de candidats en compétition (des centaines pour chacun des partis, à travers le pays), la trop grande proximité des adversaires (qui connaissent chacun aussi bien le terroir), et surtout les expériences passées, lors des présidentielles et des législatives, où nombre de candidats se sont simplement fait arnaquer, sans résultat. Toutes ces réalités annoncent de profonds changements dans les stratégies de campagne des partis politiques.

6.4.5. Des stratégies des partis politiques

Les quatre thématiques explorées ci-haut nous ont permis de voir que la pratique politique s'est complexifiée au Bénin avec le processus de décentralisation : installation de conseils municipaux contrôlant une administration municipale vouée au développement local ; sensibilisation des populations à leurs responsabilités fiscales envers leur ville ; dynamique politique où l'identité collective de la localité est aussi bien fièrement revendiquée que condamnée à intégrer ses propres minorités ethniques, etc. Face à tous ces changements, les partis politiques sont contraints de s'adapter, d'ajuster discours et stratégies de campagne.

L'innovation majeure au cours de cette campagne pour les élections municipales s'avère être les «primaires»⁴⁹. De périlleux processus de sélection ont eu lieu dans tous les partis et coalitions de partis, sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois dans certains cas. À l'intérieur de chaque parti et dans chaque arrondissement, de rudes débats ont eu lieu pour désigner le candidat du parti. Dans de nombreux cas, le choix du leader charismatique pour la ville ou pour l'arrondissement a été ouvertement contesté, parfois jusqu'au bord de la dissidence.

...des gens n'ont pas voulu que, par exemple, beaucoup des anciens reviennent. Ç'a été un cas de vacarmes : ... dès qu'un ancien dirigeant est là on connaît ce qu'il a fait, sa capacité de gestion tout ça là, et le degré de malversations... que les gens regardent souvent ; ça fait qu'on dit tel n'est pas bon ; tel n'est pas bon ... ; ça fait que certains ont été éliminés de la liste. Moi j'ai parlé d'un tamisage. (2PAK-AD)

Le «tamisage» en effet : telle est la nouvelle contrainte, la nouvelle épreuve que doivent affronter les nouveaux acteurs politiques du pays. Et face à ce défi, si les compétences professionnelles ne sont pas encore totalement valorisées, on assiste au moins à une pratique de censure à l'égard des candidats corrompus. Ce constat fut fait

⁴⁹ On a ainsi appelé, surtout à Parakou, le processus de sélection des candidats au niveau des arrondissements ou quartiers de ville. Le terme «primaires», qui n'est officiellement utilisé dans aucun parti politique, n'est pas étranger aux primaires américaines des démocrates et républicains, qui se déroulaient en même temps que la campagne pour les élections municipales au Bénin.

dans toutes les municipalités, et parfois le maire sortant lui-même n'était même plus retenu sur la liste des nouveaux candidats, lorsque son incompétence trop avérée risquait de nuire gravement à la performance électorale du parti. En plus de cette nouveauté de l'auto sanction ou de l'autocensure au sein des partis, on assiste aussi à la naissance de stratégies ethniques beaucoup plus élaborées, puisqu'elles tiennent désormais compte, à l'échelle municipale, de la configuration ethnique de chaque quartier ou arrondissement pour positionner leurs candidats. Stratégie ethnique donc, mais stratégie salutaire, puisqu'elle permet à des minorités qui étaient jusque-là politiquement marginalisées dans la ville, de se donner une voix – donc une reconnaissance – au sein du conseil municipal. Un élu du parti majoritaire à Parakou explique alors :

... c'est là [dans ce quartier que son ethnie] s'est concentrée ; maintenant, lui, il est candidat. Nous savons que les gens vont voter pour lui. Si nous mettons 2 personnes sur une liste, nous risquons de pénaliser d'autres régions ou bien d'autres ethnies... est-ce que vous voyez ? Donc raison pour laquelle nous avons aussi un candidat aussi qui est de la zone [ressortissant] de la zone méridionale dans ce quartier là également ; donc nous savons que les gens vont voter pour lui, ils vont également voter pour l'autre. (2PAK-GV)

Pour le journaliste de cette même ville «on doit forcément tenir compte de cela si on veut réaliser un bon score», car les populations, quartier après quartier, «c'est là où elles se sentent considérées qu'elles vont» (2PAK-JN). Comment alors un gouvernement ou tout autre parti recherchant une envergure nationale s'y prendrait-il? À Cotonou, l'élu de la liste FCBE (mouvance présidentielle et opposition municipale) avance qu'«il appartient à l'État [au gouvernement] en place, de se trouver dans chaque terroir, des fils du terroir qui regardent dans la même vision (sic) que le pouvoir en face et, bien entendu, ont la double casquette du fils du terroir et de militant du gouvernement en place...» ; selon lui, c'est la seule façon de renverser cette tendance de «fils du terroir où rien» (2COO-OP). Il faut remarquer cependant

qu'aucun parti politique établi n'a eu une envergure nationale⁵⁰ aujourd'hui en raison de ces tractations ethniques : «... chacun, une famille se lève et crée son parti politique. Mais quelle est l'idéologie que vous suivez, tu leur demandes, il n'y a rien (...). Et tant qu'ils vont évoluer comme ça, un seul parti ne saurait prendre le pouvoir au Bénin : ils iront toujours en alliance ; c'est une condition !» (2PNV-GV). En effet, à Porto-Novo dans la ville de cet interviewé, ville la plus politiquement homogène des trois communes à statut particulier, le PRD (Parti du Renouveau Démocratique) dominant la région a pour stratégie de pratiquer l'alternance ethnique à la tête de la mairie comme au sein de ses propres instances. Les Yorubas (et par extension, les musulmans et «les gens du septentrion») doivent succéder aux Gouns (et par extension aux Fons, aux Chrétiens et aux «gens du Sud»). Ce fut la règle qui présida au choix du Maire de Porto-Novo au PRD, en 2008, mais au prix d'une profonde divergence au sein du parti. On observe que si – pour l'instant – les protestations au sein des principaux partis politiques n'ont pas toujours abouti à leur dislocation, c'est que la raison ethnique semble encore très dominante : le leader charismatique, dans son discours comme dans ses choix, prends de minutieuses précautions afin de toujours se présenter comme l'incarnation de l'unité du terroir. Il est le représentant, mais avant tout le symbole de groupe. Face à la volonté du chef, la dissidence d'un membre apparaît aux yeux des populations comme une trahison. Mais ce prestige du chef n'est pas financièrement gratuit : le leader charismatique doit parfois porter son parti à bout de bras au plan financier ; il doit donc compenser ses dépenses électorales par des avantages politico-financiers, comme des postes ministériels ou par la direction des grandes entreprises d'État pour ses membres, afin de renflouer les caisses du parti – *sa* caisse : «les gens ne cotisent pas dans les partis politiques ; les

⁵⁰ La FCBE seule, qui peut revendiquer une telle envergure, comme jadis sous l'ancien régime, l'UBF (Union du Bénin Futur) défunte, est une coalition opportuniste de partis politiques rassemblés sous la bannière du chef de l'État, en vue du partage du pouvoir - ou des postes ministériels. comme diront les mauvaises langues -. Et de fait, dans la foulée des élections municipales, la FCBE, tout comme l'ancienne UBF. confrontée à la difficulté de combler toutes les attentes et tous les appétits politiques, fut exposée à la dislocation, lorsque 13 partis de la coalition (sous le nom de G13) se sont retournés contre le chef de l'État.

gens ne cotisent pas, c'est un seul individu qui est chef et qui finance tout» (2PNV-OP). Cela explique un paradoxe qui n'était qu'apparent : la loyauté des membres (des populations) à un chef qui, lui, n'a de politique que la «transhumance»⁵¹ au gré de ses intérêts. L'ethnicité devient donc un fonds de commerce politique, où le seul capital est l'appartenance à un terroir, à un réseau de «parenté» : «c'est pourquoi, les gens aujourd'hui sont très habiles : quand il y a élections locales, ils courent pour aller chez eux ; ils disent : *je ne vais pas laisser mon électorat à celui-là ; je préfère donner à mon frère du village. S'il est élu, c'est bon ; s'il n'est pas élu, mais quand même, je préfère aller au village...* ; donc eux tous descendent» (2PNV-GV2). La vie politique devient un buffet où on est mieux servi que par les siens. Car,

... pour être accroché au pouvoir, il faut avoir une population derrière soi ; quelle est cette population ? Ce sont leurs parents et leurs parents pour les avoir avec eux, il faut qu'ils leur donnent des moyens de survie, qu'il leur donne de moyens pour alimenter leur mairie, c'est ce qu'on leur fait chaque fois. Donc tant qu'on n'aura pas un gouvernement crédible qui va dire moi en matière de décentralisation je donne les compétences, je les suis de près, on n'aura jamais, ça ne prendra jamais... on va toujours tâtonner, oui ! (2PNV-GV2)

Nous y sommes donc : le clientélisme a été jusqu'ici la règle du politique au Bénin ; cette pratique semble se reproduire à l'échelle locale. Mais certaines réalités sociales cohabitent difficilement, en raison de leur nature profondément inconciliable. Ainsi, le clientélisme politique à l'échelle municipale, pour perdurer doit aujourd'hui composer avec un impératif qu'aucun acteur politique, et encore moins aucun groupe ethnique, ne peuvent plus feindre d'ignorer : le développement de la localité.

⁵¹ Le terme «transhumance», employé pour qualifier un choix politique guidé par l'opportunisme, fait maintenant partie du jargon populaire au Bénin; mais il est aussi couramment employé par les acteurs politiques du pays, pour stigmatiser leurs alliés qui changent de camp politique.

6.4.6. Du développement de la ville comme nouvel objectif commun

Tous les opposants – donc ceux qui proposaient une alternative à la gouvernance municipale – avaient axé leur campagne électorale sur le développement de la localité. En tout état de cause, il s’agirait d’une vague de fond destinée à s’intensifier, vu la réceptivité croissante des populations vis-à-vis de cet enjeu. D’ailleurs, les partis gouvernant les trois villes étudiées en ont aussi fait – au moins en parole – leur préoccupation première. Des comités de développement de quartier (CDQ), composés des citoyens de tous horizons politiques et origines ethniques, ont été établis dans chacun des quartiers de toutes les communes à statut particulier. En bref, l’enjeu du développement de la localité semble faire une unanimité totale. Nous nous sommes alors demandé, avec le clientélisme dominant et les relations fusionnelles entre leaders charismatiques et populations, comment des questions aussi techniques que celle du développement local réussissent à être objectivement abordées. Nous avons alors compris, au fil des entrevues, que le monopole du parti ethnique sur la ville ne signifie pas un unanimisme ou un consensualisme absolu ; il signifierait plutôt une cooptation de la rationalité démocratique – objective -, dans l’antre de la subjectivité collective, symbolique ; une démocratie locale bridée, tenue en laisse par une forte allégeance à une figure symbolique, symbole du groupe identitaire. L’intégration créatrice de ces deux niveaux de rationalité permet de libérer les créativité politiques en faveur du «terroir», d’épanouir les talents de ses «fils», sans pour autant exposer la ville aux «autres», aux «étrangers» : «... si vous assistez une seule fois à l’un de nos conseils, vous saurez : vous allez vous poser la question de savoir, est-ce que ceux-là sont vraiment du même parti?» (2PNV-GV1)... tellement les discussions étaient vives ! Et justement, dans cette ville de Porto-Novo où 95% des élus appartenaient au même parti politique, il y eut néanmoins plusieurs tentatives de destitution du maire. Les intérêts personnels et les conflits de leadership, voire des conflits ethniques, n’étaient pas étrangers à cette situation, mais au moins, «... cela veut dire que non, c’est pas pour autant qu’on laisse la main au maire de faire ce qu’il veut !» (2-PNV-

AD) ; et le seul cheval de bataille légitime et autorisé désormais, c'est l'intérêt de la ville, son développement :

On peut dire c'est le parti du milieu [... du terroir], il a la majorité également ; mais cela ne veut pas dire qu'on vient en conseil [municipal] pour raconter des histoires, on est en conseil pour travailler ; et quand vous suivez le conseil municipal réellement, vous saurez : c'est un conseil, qui... la majorité sont des cadres, d'ailleurs, une majorité de cadres qui savent ce qu'ils doivent faire, est-ce que vous voyez ? (2-PNV-AD)

Le mot d'ordre est désormais la «gestion rigoureuse», car l'efficacité en matière de développement devient la seule façon pour les élus et leurs partisans de se prémunir contre les assauts des adversaires politiques. À Cotonou, ville dirigée par le principal parti d'opposition au gouvernement, la période de campagne électorale s'est résumée à une lutte médiatique pour la crédibilité en matière d'infrastructures de développement. Bien sûr, après seulement une mandature de 5 ans, on est encore loin d'atteindre cet objectif de gestion transparente⁵², mais de cette nouvelle obligation de résultat, de ces attentes très concrètes qu'ont les populations, l'impact sur la culture de la gouvernance locale est directement observable, quels que soient le degré d'influence ou l'assise ethnique du parti dirigeant. Facteur important de progrès social, on assiste à une confrontation directe entre, d'une part l'idéal de démocratie et de développement, et d'autre part les réalités et pesanteurs sociologiques du pays. Même pour les «primaires», la sélection des candidats du quartier, la compétence devient un critère : «... le bon argument pour se faire élire, c'est sortir d'abord ses qualités : la personne qui veut le suffrage là, il est quoi? Il peut faire quoi? Hein, quel est le programme de développement qu'il a pour la ville de Parakou ou pour la localité dont il veut être candidat ?» (2PAK-GV)

⁵² Le journaliste interrogé à Cotonou confie qu'à peine 23 communes sur les 77 que compte le pays ont déposé leur compte de gestion à la Cour suprême comme l'exige la Loi sur décentralisation, et de ce nombre, «... il y a des comptes incomplets, des comptes illisibles, donc c'est un véritable problème ; quand on pose la question aux maires, ils ne savent pas comment on fait ça. C'est pourquoi une ONG a fait le plaidoyer pour, quand même, qu'on sorte un manuel, qu'on dise aux mairies comment rédiger un compte.». (2COO-JN)

Cela fait qu'à Parakou par exemple, la participation des élus issus des minorités ethniques devient de plus en plus décomplexée : «... au cours du conseil, le débat est très ouvert, où les élus de ces quartiers ne cachent pas leurs impressions par rapport au niveau du développement de leur quartier... et ils l'expriment et ça fait l'objet de discussion au sein du conseil...» (2PAK-AD). L'opposant interrogé à Parakou confirme ce renversement total de la perspective par rapport à la période pré décentralisation, où l'autorité politique, comme les programmes de développement, partaient du haut vers le bas (top-down). L'État faisait tout...

... oui l'état qui faisait tout! Et même la mandature qui est en train de finir, c'est de la commune que ça descend que ça descend à la base; maintenant c'est de la base que ça va monter ; parce que je prends un quartier par exemple où il y a des élus, il y a des élus de G13, il y a des élus de Forces Cauris pour un Bénin Emergent, qui vont se mettre ensemble pour parler développement de leur quartier... (2PAK-OP)

Désormais, toute la machine administrative de la municipalité, depuis son organigramme jusqu'à son plan quinquennal, est orientée vers le développement. Cette impulsion, a priori purement économique, a un impact politique et social très prévisible : elle ne peut atteindre ses objectifs sans un minimum de transparence dans la gestion administrative (légalité et bonne gouvernance), et elle ne peut aboutir sans une participation effective et soutenue des populations.

De cette analyse, telles qu'énumérées au début de la synthèse, d'autres grandes thématiques avaient émergé, comme le rôle des organisations non gouvernementales, les confrontations ou conflits émergeant à différents niveaux (entre administrations municipales et gouvernementales, entre «fils» du même terroir et entre partis politiques...) les jugements et les différents regards (optimistes ou pessimistes) sur les hommes politiques... Toutes ces thématiques paraissent en filigrane derrière les six thématiques qui ont été développées. C'est dire qu'elles n'ont pas été l'objet d'un développement séparé, compte tenu de leur étendue limitée dans le corpus. Mais elle ont servi à compléter la compréhension des six principales thématiques développées.

Par exemple, on sait maintenant que les «O.N.G» apparaissent dans le «Développement» parce que ce sont ces acteurs de la «société civile municipale» qui ont contribué à propulser le thème du *développement* parmi les critères du vote à l'échelle locale; on sait aussi que parmi les nouveaux acteurs politiques élus, beaucoup proviennent du - ou se sont appuyés sur le - secteur des organisations non-gouvernementales (O.N.G.). De même, on comprend maintenant, avec l'analyse ci-dessus, que sous le thème de la «stratégie des partis politiques», celui de la «confrontation» est décrit et que celui de la «participation citoyenne», transparaît aussi bien sous celui des «changements», celui du «développement», comme sous celui des «difficultés».

6.5. Analyse diachronique des résultats de la recherche

Nous venons d'explorer l'essentiel de ce qui a été une enquête de vérification et d'approfondissement de nos recherches. Il faut rappeler que cette deuxième enquête faisait suite, après la pré-enquête, à deux années d'observation et de recherches documentaires sur le processus de décentralisation au Bénin. Si donc la pré-enquête a été surtout exploratoire et descriptive, l'objectif de l'enquête finale était d'approfondir certaines questions issues de la pré-enquête tout en confirmant notre hypothèse. Il s'agit maintenant d'établir des parallèles entre les deux résultats obtenus, de faire ressortir les similitudes et les progrès enregistrés entre ces deux étapes. D'abord, voici un rappel des conclusions de la pré-enquête.

6.5.1. Rappel des résultats de la pré-enquête.

Trois tableaux ont été présentés dans la «synthèse» ayant suivi notre analyse du corpus de la pré-enquête. Le premier présente la dynamique de *politisation* de la vie municipale au Bénin ; le second est une tentative de schématisation des *transformations symboliques* affectant chacune des municipalités observées ; enfin, le

troisième tableau est une projection, à partir des transformations observées, sur le potentiel d'*objectivation* de la conscience collective des populations.

En effet, au fil de l'analyse de la pré-enquête, nous avons décrit les débuts difficiles du processus de décentralisation au Bénin. Nous avons ensuite identifié les vecteurs de politisation des espaces identitaires que sont ces municipalités, puis étudié les stratégies des acteurs politiques. Les disparités apparaissant entre les compétences réelles des «fils du terroir» et les attentes des populations ont forcé les partis politiques à un changement de stratégie. C'est dire qu'au chapitre des transformations sociales, toute une nouvelle dynamique s'est installée entre les acteurs politiques de la même municipalité. Mais il y eut aussi d'importantes transformations symboliques sur la figure même de fils du terroir : de l'intellectuel ou l'universitaire vivant en métropole et directement nommé par le pouvoir central, le nouveau fils du terroir est l'homme ayant toujours vécu ou agi dans sa localité, connaissant le terroir et, idéalement, ayant eu à son actif des réalisations concrètes dans la ville, par le truchement des ONG ou des associations de développement. Nous avons alors décrit cette nouvelle dynamique dans la vie municipale, s'installant au travers des conflits inhérents à la nouvelle situation de partage des pouvoirs, entre le national et le local, entre fils du terroir et membres du même parti dirigeant. Le principal agent de cette transformation identifiée était alors – pensions-nous - le dépassement des chefferies traditionnelles par le juridisme moderniste et par les contraintes de légalité liées à la gestion administrative. Cette tendance serait appuyée sur l'attachement naturel des populations à leur fierté, à la «bonne image» et au développement de leur municipalité. Ainsi, ces transformations symboliques semblaient avoir le potentiel de susciter une certaine objectivation, soit une «décompensation» vers la citoyenneté commune, au-delà des identités particulières. En effet, plusieurs extraits du corpus indiquaient que les populations assument progressivement, par un regard critique sur la gestion de leur municipalité, le conflit politique dans l'espace ethnique. Ce fait était attesté par l'omniprésence, dans les trois municipalités, du phénomène des «grognés matinales», une scénarisation médiatique de la participation politique des citoyens.

Cependant, notre enquête finale montre aussi que cette décompensation, ce «dépassement», n'apparaît pas nécessairement comme un abandon des identités ethniques, loin de là. Nous avons plutôt remarqué une accentuation de l'affirmation identitaire, de plus en plus décomplexée, allant de pair avec l'assomption d'une plus grande démocratie locale (notamment, l'intégration accrue des minorités ethniques) et d'une plus rigoureuse gestion des affaires publiques. Ainsi, entre la pré-enquête et l'enquête finale certains aspects de la dynamique de la décentralisation ont été confirmés, alors que d'autres se sont simplement estompés, comme nous le verrons dans la section suivante.

6.5.2. Des progrès sociopolitiques entraînés par la décentralisation au Bénin.

Sur le plan méthodologique, la technique d'analyse de l'enquête de vérification a été épurée de façon à accroître le contrôle des informations recueillies. Après le rappel des principaux points de la pré-enquête, il s'agit à présent de relever les similitudes et les dissemblances entre les résultats des deux étapes de recherche. Les *similitudes* sont ici les aspects de la dynamique qui ont été pertinemment confirmés, dans les mêmes relations de cause à effet. Mais nous appellerons «dissemblance» les aspects qui ont été, soit plus massivement appuyés dans l'enquête de vérification, soit beaucoup plus éludés – relégués au second plan - par les interviewés, et donc qui se sont estompés dans les résultats. Nous essayerons ensuite d'expliquer empiriquement ces variations, afin de dégager une théorie consistante de la décentralisation au Bénin.

Les similitudes : un processus de politisation confirmé.

À partir des analyses du processus de décentralisation - à mi-chemin de la première mandature, puis à la fin de ce quinquennat – on observe une confirmation de plusieurs effets sociaux, politiques et culturels, de l'initiative de déconcentration politique. Ainsi, la politisation de la vie sociale municipale observée en 2006 se

confirme en 2008. L'expérience est toujours aussi laborieuse, aux dires surtout des gouvernants dans l'enquête finale. Les difficultés mentionnées touchent surtout l'analphabétisme des populations et leur défaut de préparation aux responsabilités civiques. Pendant ce temps, parmi les acteurs politiques, deux nouvelles contraintes apparaissent : la lutte pour le pouvoir municipal et les obligations de résultat. Ces deux exigences de la démocratie représentative se déploient dans la pré-enquête comme des vecteurs essentiels de la politisation de la vie municipale ; elles réapparaissent dans l'enquête finale sous le thème du «partage du pouvoir» et en partie sous celui du leitmotiv du «développement». En tout état de cause, le constat de nombreux changements fait l'unanimité dans les deux enquêtes. Les pessimismes exprimés touchent presque exclusivement à la «capacité» des populations à exclure, un jour, le facteur identitaire dans le vote politique. Mais par contre, les acteurs les plus optimistes, ceux qui placent la décentralisation en droite ligne de la démocratisation du pays assument pleinement le fait identitaire chez les populations, et n'y voient pas outre mesure un obstacle à la démocratie. Les uns et les autres, cependant, semblent invariablement associer le vote ethnique à une immaturité politique non seulement des populations au Bénin, mais de celles de l'Afrique en général. Nous reviendrons, au dernier chapitre sur l'arrière-plan idéologique de cette posture toute républicaine. Enfin, à la «stratégie des acteurs» décrite dans la première enquête fait écho la stratégie des «partis politiques» dans l'enquête finale : les stratégies des nouveaux acteurs - ou, dans certains cas, des stratégies nouvelles des anciens acteurs - allient la mobilisation ethnique à au clientélisme politique où l'argent devient un déterminant important.

Si l'on considère les transformations symboliques examinées lors de la première enquête, on voit d'abord une confirmation de la nouvelle dynamique consacrant l'émergence d'une «société civile» municipale, composée des animateurs d'O.N.G. et d'associations de développement. Ces acteurs, à la différence notable des chefs traditionnels, émergent comme porteurs principaux du discours et du verdict

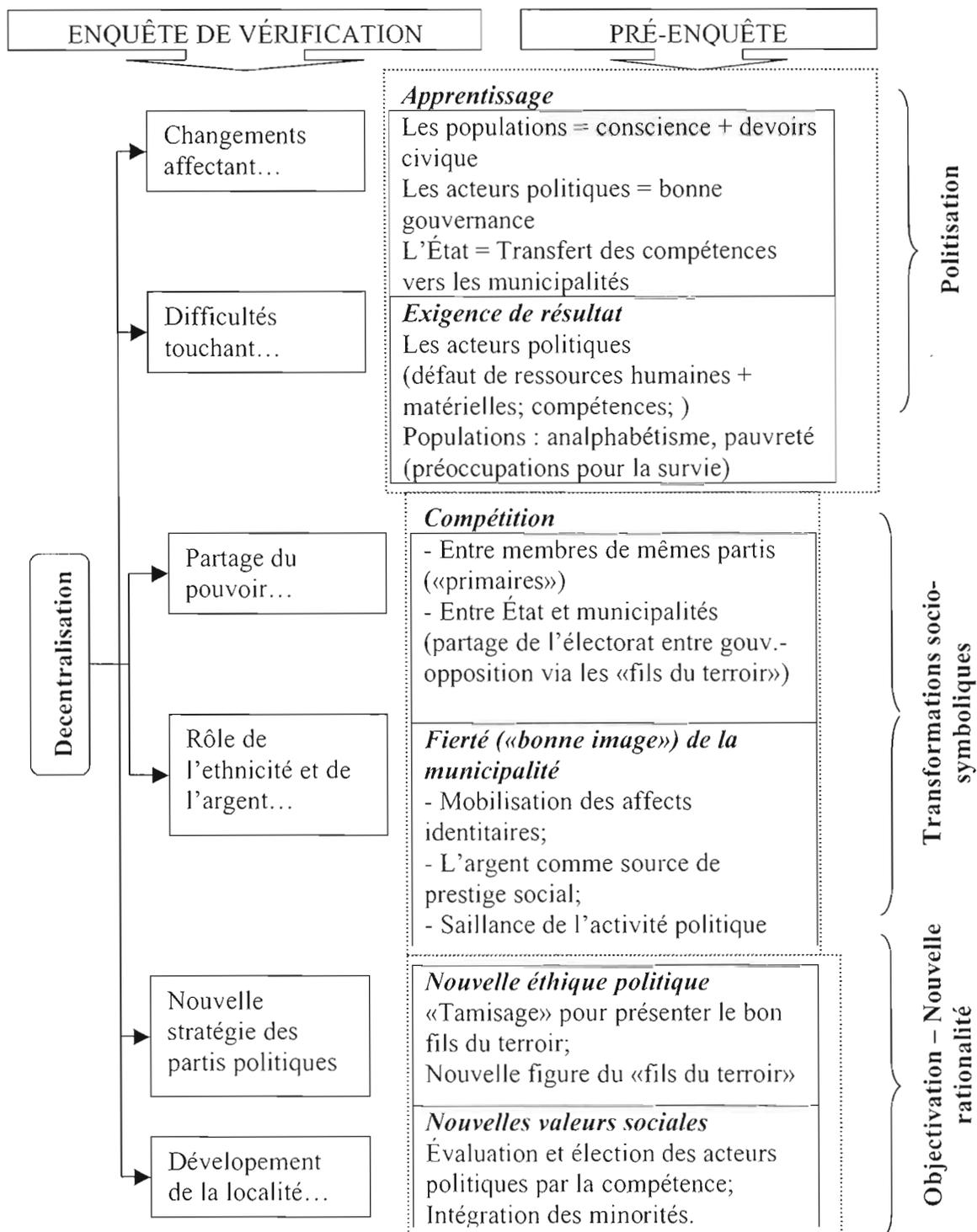
populaire, sur la bonne gestion de la ville. Cette réalité s'observe de façon identique dans l'enquête finale, et se révèle même comme la provenance d'une nouvelle classe d'hommes et de femmes politiques. L'attachement des populations à la bonne image de leur ville, l'impératif (économique et touristique) du développement, la nécessité (politique et démocratique) d'intégrer les minorités de la municipalité... sont autant d'agents de transformation efficaces qui ont été confirmés dans l'enquête finale.

Enfin, le thème d'«objectivation» de la vie politique municipale fut une anticipation, durant la pré-enquête, des résultats au plan culturel de toutes ces transformations. De nombreux indicateurs ont été à nouveau repérés, de cette rationalisation du vote à l'échelle municipale : les «grognés matinales» dont le succès indique la participation politique populaire; la réponse des administrations municipales en créant des «cellules de communication» pour s'expliquer et faire «patte blanche»; des exemples d'amélioration du comportement civique et, notamment la croissance continue des assiettes fiscales des trois municipalités, indiquant un progrès de la culture populaire en matière de contribution fiscale.

Tous ces éléments permettent de décrire et de conclure à des effets d'approfondissement de la démocratie, par le truchement d'une décentralisation – encore trop jeune certes - mais résolument investie et appropriée par les populations et les acteurs. Le tableau suivant présente cette comparaison des deux étapes de notre recherche. On y retrouve, à gauche, les grandes thématiques du processus de décentralisation telles qu'elles ressortent de la deuxième enquête; de l'autre côté, à droite, les éléments de compréhension que nous avons dégagés lors de la pré-enquête sont résumés en concordance avec l'enquête finale, de façon à présenter un tableau cohérent. Ces éléments de compréhension sont présentés selon les trois étapes du processus décrits, et on peut voir que les deux enquêtes se rejoignent dans leurs sous-thèmes. Par exemple, dans l'enquête finale, les grandes thématiques du *Changement* apporté par la décentralisation et, des *Difficultés* induites par ce processus, se déclinent respectivement comme *Changements affectant...* les

populations, les acteurs politiques et l'État, puis comme *Difficultés touchant...* les acteurs politiques et les populations. Or ces déclinaisons correspondent à la thématique de la *Politisation* explorée dans la pré-enquête.

Tableau n°8: Comparaison des éléments d'analyse issus des deux enquêtes.



Précisions sur quelques dissemblances.

Après ces similitudes qui confirment les principaux effets de la décentralisation sur la culture politique au Bénin, quelques nouveautés dans notre enquête de vérification suscitent de nouvelles réflexions. D'abord, si notre enquête finale a confirmé le fait que le jeu politique dans les trois municipalités s'est densément complexifié, avec l'émergence de nouveaux acteurs et de nouvelles règles du jeu, comme les élections «primaires», cette émergence semble cependant s'être faite au prix de l'éviction, à l'échelle municipale des acteurs politiques recyclés de la politique nationale à la politique municipale. Dans les trois municipalités, on a pu compter au moins un cas d'ancien «fils du terroir», reconnu à l'échelle nationale – souvent ancien ministre ou dignitaire des régimes précédents –, mais rendu incapable d'assurer sa réélection au niveau municipal. Cette remarque n'avait pas été faite lors de la pré-enquête, mais est apparue dans l'enquête finale. Ce constat ne contrarie en rien notre hypothèse de départ, bien au contraire. Il témoignerait de l'effet dissolvant de la démocratisation ancrée sur la figure du leader charismatique, tel que nous l'avions présenté plus haut.

En outre, nous avons annoncé, même après analyse de la pré-enquête, un recul de l'argument ethnique, mais à l'examen de l'enquête finale, ce recul semble effectif seulement dans les discours de campagne, tandis que l'ethnicité (l'identité ethnique de la municipalité) semble désormais clairement et ouvertement assumée, dans les administrations dans les pratiques politiques – stratégies - des partis à l'échelle municipale. Cette remarque nous a amené à un élargissement de notre horizon, sur la place des identités dans la modernité en général, et en particulier sur les créativité des démocraties africaines. Nous reviendrons sur ce point au dernier chapitre, consacré à nos nouvelles propositions théoriques.

D'autre part, le recul des promesses électorales inconsidérées a aussi été anticipé après la pré-enquête. Une nouveauté dans l'enquête finale confirme cette tendance : tous les opposants dans ces élections municipales ont axé leur campagne sur la bonne gestion et la salubrité dans les municipalités. Ils ont courageusement insisté devant

les populations, sur leur responsabilité aussi bien dans la corruption que face à l'incivisme. Ils ont proposé des programmes en conséquence, parfois au risque de paraître trop répressif, comme dans le cas du programme de Dandjinou, candidat de la FCBE à Cotonou. Ce constat aurait mérité plus d'attention... dans une autre étude. Mais pour l'instant, nous pouvons mettre ces initiatives des opposants sur le compte des exigences du nouveau paradigme politique : le développement de la municipalité.

Enfin, comme agents directs des transformations symboliques, l'influence présumée des chefferies traditionnelles a carrément disparu dans notre enquête finale. Évidemment, il ne s'agit pas d'un changement social qui ait pu se produire en 2 années seulement, mais notre association entre *identité* et *tradition* (chefferies traditionnelles) comme «symbole» s'est simplement avérée faible. Nous avons pensé que les chefs traditionnels incarnaient – et donc influençaient –, dans l'ombre, les forces politiques du terroir. Il semble plutôt qu'au lieu d'une «cohabitation» entre traditions et institutions modernes, c'est à un «métissage» qu'on a assisté. Dans le cas d'espèce, la différence est qu'un transfert de certains attributs du roi ou du chef traditionnel a été fait sur certains intellectuels issus de la localité et promus par le gouvernement, faisant d'eux les leaders «naturels» de ces groupes ethniques. Mais ce transfert semble se faire seulement partiellement, puisque ces leaders sont respectés et suivis avec la même dévotion que tous les symboles du groupe, mais sans que les populations leur vouent vraiment un culte. Apparemment, c'est en propre ce qu'est un leader charismatique. Des théories sociologiques, dont celle de Max Weber, existent sur ce phénomène. Pour notre part, nous avons bien souligné l'inexistence de cultures «pures»; mais ce caractère métissé de toute culture semble avoir des conséquences au plan de la théorie politique à savoir que le leader charismatique n'est plus seulement un représentant d'une identité métissée, mais que le fait même de sa représentation est métissé, au sens de combiner *symbole* identitaire et *stature* politique. Ce portrait apparemment banal, a en Afrique des conséquences importantes, dans des pays où l'État est en déficit d'arguments historiques contre les

identités (qui le précèdent) mais pis, des pays où l'État s'est souvent constitué au détriment de l'une ou de l'autre de ces identités. En fin de compte, la disparition des Chefferies traditionnelles dans le jeu politique municipal n'est qu'apparent puisque, dans les faits, leur rôle est désormais coopté par des acteurs plus «légitimes» aux yeux des pouvoirs modernes, mais qui ont l'avantage - pour les populations et pour la démocratie - de pouvoir être soumis au jugement et au vote populaires.

Nous sommes donc revenus à notre hypothèse d'«objectivation» de la scène politique locale. Mais cette objectivité ne doit plus être perçue comme l'antipode de la subjectivité des expressions identitaires. Au contraire, nous postulons sur la base de ces observations, que les principes rationnels de «gouvernance» et de démocratie locale, de gestion rigoureuse, de transparence, etc. qui sont associés à l'administration moderne, sont tous observables dans le cadre d'un groupe identitaire qui s'assume comme tel. Reste maintenant à tenter une rationalisation – une théorisation - de ce phénomène de métissage idéologique, d'intégration, voire d'enchâssement et d'incrustation de valeurs apparemment inconciliables. Ce sera l'objet de la prochaine partie.

3^E PARTIE

IDENTITÉS, CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATISATION : UNE ANALYSE PROSPECTIVE.

Objectif : Reconstruction des éléments théoriques et conceptuels permettant d'élaborer une compréhension des interactions ethniques dans les contextes de démocratisation en Afrique noire.

CHAPITRE VII

DE L'EXPÉRIENCE BÉNINOISE DE LA DÉMOCRATISATION ANCRÉE : QUELLE CONCLUSION POUR L'AFRIQUE?

Ce chapitre se présente comme un essai de projection, à l'échelle de l'Afrique noire, des observations et des analyses que nous venons de faire au Bénin. Cette induction s'appuiera essentiellement sur l'actualité politique dans cette partie du continent, mais dans une tentative de compréhension systématiquement alignée sur l'expérience béninoise. Notre démarche consistera, en un premier temps, à articuler à l'échelle du Bénin le lien entre la décentralisation et l'ancrage de la démocratie, cette dernière devenant partie intégrante de la culture politique nationale. Ensuite, nous essayerons de trouver à l'échelle africaine, malgré la grande variété des situations politiques, (situations de conflits allant de l'ethnique au religieux, en passant par le régional ou le « racial ») une constante, une trame commune permettant une compréhension globale et, *a posteriori* une sociologie politique cohérente pour cette partie du continent. Nous montrerons pourquoi cette sociologie politique de l'Afrique noire a souffert jusqu'ici d'un profond complexe, voire d'une dépendance théorique caractérisée par

la négation, vis-à-vis de l'occident. Enfin, par rapport à notre cadre théorique qui est l'interactionnisme symbolique, nous essayerons de montrer comment une nouvelle conception de la démocratie (sur le plan théorique et mondial) devient possible à travers un changement de perspective sur la situation de l'Afrique subsaharienne (sur le plan pratique et local).

7.1. Ethnicité, décentralisation et démocratisation au Bénin.

Dans certaines municipalités comme à Glazoué, au centre du Bénin où le clivage ethnico-régional se trouve plus prononcé, le conflit politique prend dès formes ethniques toute aussi prononcées : FCBE contre G13 rime avec Mahi contre Idatcha⁵³. Et dans les villes à statut particulier, le lien entre l'attitude hégémonique du gouvernement central et les replis identitaires a été clairement établi, et « les partis adverses au pouvoir [partis politiques à base ethnique] ont immédiatement riposté pendant la précampagne parce qu'ils se sentaient menacés»⁵⁴. Si l'enjeu principal du processus de décentralisation au Bénin est la promotion de la démocratie à la base et celle du développement local, il appert alors que le transfert d'un certain nombre de pouvoirs politiques et économiques du gouvernement central vers les municipalités devient le vecteur central de l'ancrage social et culturel de la démocratie au Bénin.

7.1.1. Décentralisation et conflit *extra groupe*

Nicéphore Soglo, ancien président de la république et maire réélu de Cotonou, a expliqué à la presse internationale que « ... la réalisation de la noble mission de

⁵³ Cf l'éditorial de Eustache Megnigbèto : « L'arme de l'ethnie », Consulté en ligne le 7 mai ; Source : <http://arimi.freehostia.com/spip.php?article248>. La FCBE (Force Cauris pour un Bénin émergent) est l'alliance des partis soutenant l'action du gouvernement, qu'ils forment de facto ; le G13, originellement participant à la FCBE est entré en dissidence en mars 2008, dans la foulée des campagnes électorales pour les municipales. Les Mahis sont apparentés aux Fons (ethnie du sud), tandis que les Idatchas sont apparentés aux Nagos ou aux Yorubas (ethnies du centre-est du pays).

⁵⁴ Euloge R. Gandaho, *Le Matin* du 5 mai 2008.
http://www.sonangnon.net/newsonangnon/index.php?option=com_content&task=view&id=2417&Itemid=1

transformer Cotonou nécessite d'énormes moyens matériels financiers et humains que l'État central cramponné à ses privilèges d'avant la décentralisation se refuse obstinément de mettre à la disposition des municipalités ». Ce refus et ces ingérences dans les domaines légaux de compétence de la municipalité, «... avec une volonté manifeste de se substituer à l'autorité locale»⁵⁵ ont donc permis à ce leader charismatique des Fons de remobiliser ses ressources pour se faire réélire à la tête de sa municipalité.

Avant les premières élections municipales en 2002, la politique de gestion centralisée des communautés locales au Bénin, visait prétendument à contrôler les actions de ces communautés politiques coïncidant avec des identités ethniques. Parakou est alors considérée comme la ville des Baribas, Cotonou comme la capitale des Fons et, en concurrence avec elle, Porto-Novo, sa rivale depuis deux siècles, serait la capitale des Gouns. C'est donc pour éviter la déliquescence du jeune État que, contre ces frictions ethniques, les gouvernements successifs ont soigneusement tenté de monopoliser l'activité politique à l'échelle du pays. Mais en privant chaque communauté du contrôle de son destin, l'État béninois en vint à se délester d'une synergie importante, celle qui émane normalement des volontés collectives, dans chacune de ces communautés ; une synergie qui, seule peut libérer les créativité politiques chez les leaders, les «fils du terroir», et les dévotions civiques chez les populations prenant en main *leur* ville. Pis encore, le monopole étatique de l'action politique se déploie de façon contre productive, en raison de la conflictualité caractérisant les rapports historiques de ces groupes. En conséquence, l'impossible neutralité ethnique – du moins l'impossible crédibilité d'une telle neutralité - des autorités centrales du pays, met constamment les pouvoirs centraux successifs en position d'adversaires identitaires vis-à-vis de telle ou telle ville, ethnie ou région du pays. Tabou suprême, dénoncé ou crânement assumé, le discours régionaliste est omniprésent dans le pays.

⁵⁵ Jeune Afrique et APANEWS du 12 avril 2008 :

http://www.jeuneafrique.com/pays/benin/article_depeche.asp?art_cle=APA64128nicphxuacol0

Pendant ce temps, tout porte à croire que les penseurs de la politique nationale au Bénin n'ont jamais pu envisager la souveraineté et la cohésion nationale comme une interaction entre des entités et des identités assumées comme telles. Leur réflexe a plutôt été de combattre ces expressions particularistes. Par rapport à la citoyenneté, à l'identité nationale et au nationalisme qui lui est inhérent, le complexe d'infériorité dont est frappée l'ethnicité confine ces identités dans une posture de défiance qui travaille lentement au délitement des liens nationaux, par l'incivisme et la corruption. Les événements politiques de 2008 au Bénin, autour des élections municipales confirment que l'État central entrant en concurrence directe avec les municipalités pour le contrôle de leur électorat suscite en réaction la mobilisation identitaire et le vote – impulsif – pour le « fils du terroir », quelle qu'ait été la gestion de ce fils. Ce fut le cas à Cotonou et à Porto-Novo ; tandis qu'à Parakou où les forces favorables au gouvernement ont remporté les élections, c'est encore au nom de l'ethnicité : le président de la République est considéré comme un « ressortissant du Nord » et Parakou son fief... Lors des élections municipales de 2008, il est donc devenu évident que, en tentant d'intervenir directement dans les villes du Sud, de séduire leur électorat et en s'attaquant à leurs leaders charismatiques, la coalition pro gouvernementale a provoqué un effet de boomerang : elle a « victimisé » ces leaders et suscité à leur secours une forte remobilisation ethnique. Cette stratégie de défiance vis-à-vis des pouvoirs locaux n'a pas seulement pour effet, la perte des élections : elle retarde un processus de démocratisation ancrée, qui passe par l'apprentissage des règles d'évaluation objective et de sanction de la gestion des affaires publiques. L'ancrage culturel de la démocratie ne peut se produire sans l'exercice populaire de cette sanction. C'est paradoxalement à cette condition que la démocratie à l'échelle nationale peut être sauvegardée – avec la légitimité qu'elle confère à son gouvernement central – , la mobilisation des citoyens entraînés et formés à l'éthique élémentaire d'une démocratie authentique : elle consiste dans l'acceptation et l'intégration des différences, dans la gestion transparente des affaires publiques.

7.1.2. Démocratisation et consensus *extra groupe*

Dans l'*intra groupe*, la démocratisation qui accompagne la décentralisation ouvre donc la culture populaire à des règles élémentaires de la gouvernance et des affaires publiques, repoussant les frontières du possible, en termes de contrôle des représentants politiques et de leurs activités. Cela se produit lorsque le gouvernement central n'est pas perçu comme une menace à l'identité locale. Les élections municipales de 2008 au Bénin ont aussi montré qu'en dehors des centres identitaires les plus névralgiques que sont les trois communes à statut particulier, la sanction des populations a été opérante dans la plupart des petites communes, celles qui ont été les moins convoitées par le gouvernement central. La grande majorité des plus petites communes ont opté pour l'alternance ou ont propulsé des acteurs importants sur leur scène politique locale. Parmi ces petites communes, on a aussi observé des mobilisations citoyennes, surtout des associations de jeunes et de femmes, qui ont tenté de provoquer une alternance à la tête de leur municipalité au nom du développement et du progrès. Dans certains de ces cas – notés surtout au Nord du pays –, ces rebellions ont été étouffées au nom – ou avec l'intervention personnelle – du Chef de l'État, en imposant une liste unique (donc un parti unique) pro gouvernementale, à la localité. Ces événements ont mis en scène le fait que l'investissement de la politique locale par le gouvernement central a un effet inhibiteur sur l'ancrage culturel de la démocratie, alors que dans des situations où le jeu politique est libéralisé, toutes les ressources des acteurs politiques et de la société civile locale sont sollicitées, dans le cadre de confrontations démocratiquement réglementées. Ce que nous avons appelé dans notre cadre théorique, un *consensus extra groupe*, c'est l'accession, la reddition du gouvernement central à une décentralisation effective et intégrale, qui enverrait clairement aux municipalités et aux identités qu'elles portent, le message de leur autonomie, de leur responsabilité sur leur destin. Cette vision politique semble paradoxalement la plus idoine – nous l'avons compris par notre enquête – pour assurer le «vivre ensemble» entre ethnies

diverses, mais aussi du même souffle, libérer les ressources qui permettront le «vivre bien».

7.1.3. Gouvernance locale et démocratisation ancrée

Le processus de décentralisation enclenché au Bénin a donc accentué la politisation des espaces ethniques que représentent les principales villes du pays. Mais ce processus semble surtout ouvrir la voie aux populations, vers un exercice de longue haleine, capable de transformer en profondeur leur représentation (psychosociologique) de la représentation (politique). Il stimule parmi ces communautés attachées à leurs identités, le développement de nombreuses pratiques propices à l'expression culturelle, à la créativité économique, autant qu'à l'incrustation, dans les consciences collectives, des principes d'organisation politique modernes. En s'exerçant à des délibérations internes autour de projets de société liés au développement de la communauté, et en sanctionnant leurs propres «fils», au fil des élections, les populations béninoises intègrent à petites doses, des pratiques politiques connues et éprouvées dans les plus grandes démocraties mondiales. C'est dire que cette politisation-transformation consiste en une appropriation originale de valeurs et pratiques de la démocratie par les acteurs politiques locaux; c'est dire que ce processus entraîne, à terme, le déplacement du consensualisme et de l'ethnicité comme cadre primaire de référence en politique. Cette référence se déplace maintenant, dans l'interaction avec le gouvernement central : l'ethnicité est mobilisée contre les détenteurs d'une capacité d'oppression plus grande; mais elle est aussi mobilisée pour s'attirer les faveurs de cette même instance supérieure, lorsque ceux qui la contrôlent sont identifiés au soi collectif. En d'autres termes, l'identité ethnique sert à se prémunir contre un gouvernement central dirigé par «les autres» (l'ethnie concurrente), comme elle sert à obtenir des faveurs de ce gouvernement quand il est «des nôtres». Or, dans les deux cas, la décentralisation permet, à l'interne, d'éprouver et de resituer ce critère d'appartenance ou d'identification. C'est que l'impératif du développement, du «vivre mieux», amène ces populations à valoriser de plus en plus

exclusivement la compétence au détriment de l'appartenance. C'est donc paradoxalement la reconnaissance de ces espaces identitaires comme tels, qui favorise ce progrès politico-culturel. C'est la disparition, ou tout au moins la suspension de la «menace» de l'altérité identitaire qui favorise l'épanouissement identitaire. On assiste ici à l'ébranlement d'un profond tabou sociologique : les cohésions nationales revendiquées par les démocraties occidentales, et les regards sur l'ethnicité en politique africaine.

Un travail philosophique est nécessaire pour revisiter et réinterroger *l'a priori* des constructions politiques modernes, et nous reviendrons sur ce projet en fin de rédaction. Mais il convient à ce stade de repréciser le lien entre l'exigence de *bonne gouvernance* et le concept de *démocratisation ancrée* afin de limiter les affections idéologiques (nationaliste, raciste, progressiste, conservatrice, etc.) qui menacent toujours ces concepts.

En effet, pour conclure avec l'expérience béninoise, et avant de risquer des projections sur l'échelle africaine, il faut préciser que notre intérêt pour la bonne gouvernance (principal gain de la décentralisation), comme celui pour la démocratie, ne renvoient pas nécessairement à un modèle donné, empiriquement et historiquement situé – comme par exemple ceux de l'Occident. Ces concepts sont simplement ceux qui désignent le mieux un idéal sociétal où coïncident liberté, équité, prospérité... bref, toutes ces valeurs qui sont retrouvées sous des formes et des vocables divers dans toutes les sociétés et à toutes les époques. D'autre part, en valorisant ainsi de façon équivalente le «vivre ensemble» (démocratie) et le «vivre bien» (gouvernance, gestion économique), on en vient à un point où les discours de souveraineté nationale, d'intégrité territoriale, d'unité nationale, etc. qui ont toujours servi à la répression des identités, perd de sa pertinence : le vivre ensemble, dans un espace national unitaire, devient tributaire de la liberté des expressions identitaires, de la reconquête de l'estime de soi, mais de chaque estime de soi collectif. Le «vivre ensemble» émerge ici sous la forme du rétablissement de la confiance à l'échelle

nationale, comme condition à l'interaction *intra* nationale. Nous sommes ici à la frontière entre l'éthique et le politique, et la question est de savoir à quelle condition morale le «vivre ensemble» vaudra-t-il le sacrifice du «vivre bien»? En Afrique, de nombreux chefs d'État font encore le choix, au nom de l'unité nationale, de réprimer toute expression identitaire particulariste. Cette tendance est si profonde que même dans les démocraties les plus avancées du continent, dans les pays comme le Bénin, le Sénégal, le Ghana ou le Mali, où un certain degré de déconcentration administrative est atteint, les gouvernements hésitent toujours à accorder à ces communautés les moyens humains, techniques et institutionnels de leur épanouissement économique et culturel. Officiellement, les raisons avancées dans ces réticences vont du partage des ressources à l'immaturation politique des populations, des velléités sécessionnistes (Katanga, Casamance, Touareg...) aux velléités néocolonialistes (manipulation des anciens colonisateurs). Pourtant, il semble que la reconnaissance identitaire et l'équité dans le partage de leurs ressources auraient été des voies plus idoines vers un «vivre ensemble» libre et volontaire. C'est dans ce sens que s'allient démocratie, décentralisation et bonne gouvernance locale.

7.2. Identités et politique en Afrique noire.

À l'échelle africaine, de nombreux chefs d'État caressent encore le rêve d'asseoir ou de maintenir à l'intérieur de leurs frontières, des régimes autocratiques; leurs arguments renvoient invariablement à la menace étrangère (hégémonie de l'Occident, menaces de l'ancienne puissance coloniale...) ou à la culture africaine. À titre illustratif, le guide libyen, Mouammar Kadhafi, déclarait lors de la clôture officielle du Festival afro-arabe, à Kampala en mars 2008, que les « dirigeants visionnaires », comme Robert Mugabe du Zimbabwe et Yoweri Museveni de l'Ouganda, devraient rester au pouvoir à perpétuité; selon l'autocrate libyen, les élections périodiques organisées un peu partout à travers le continent « déstabilisent les programmes des dirigeants révolutionnaires » et « chamboulent l'action des dirigeants visionnaires ». Il

ajouta que ces élections « n'ont rien d'africain »⁵⁶. Or, ainsi que le remarquait Jean-Pierre Chrétien, « les héritages historiques sont plus complexes qu'on ne l'imagine dans les dyptiques stéréotypés sur la tradition et la modernité, qu'il s'agisse du scénario de la paix coloniale ou de celui, non moins simpliste, de l'idylle précoloniale qui aurait été brisée par les brutalités calculées ou aveugles de l'impérialisme »⁵⁷. Effectivement, à l'heure où nous écrivons ces lignes, Robert G. Mugabé, à la tête du Zimbabwe depuis 20 ans, vient de réaliser un «hold up» électoral dans le sens intégral du terme : panique de son régime après l'échec aux élections législatives, mobilisation de groupes armés (les vétérans de la guerre d'indépendance), intimidation et violences envers les partisans de l'opposant pour le forcer au retrait de sa candidature, plébiscite du candidat unique à 90% des suffrages exprimés, etc. En soixante et douze heures, les résultats définitifs ont été proclamés et le «nouveau» président assermenté... à 84 ans. Robert Mugabé put ainsi se rendre le lundi suivant au sommet de l'Union africaine à Charm El Cheick, en Égypte, avec la bénédiction de la majorité de ses pairs africains. La plupart d'entre eux ont aussi pris ou gardé le pouvoir au lendemain d'élections violemment contestées. Et pour les autres, ceux qui sont au pouvoir par la légitimité démocratique, renier Mugabé apparaîtrait comme une désolidarisation vis-à-vis de l'Union africaine, ou encore comme une caution morale apportée à l'hégémonie occidentale et à son «idéologie de la démocratie». Cette réalité africaine est révélatrice de la dynamique du «conflit extra-groupe» (crainte de l'impérialisme ou du néocolonialisme, réels ou fictifs) entraînant un «consensus intra-groupe» (repli identitaire à l'échelle continentale) et au mépris de la démocratie.

⁵⁶ Jeune Afrique :

http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_depehc.asp?art_cle=APA70608khadaserian0
Publication du 18 mars 2008. consulté le 21 mars 2008

⁵⁷ CHRÉTIEN, Jean-Pierre. 1991. «Les racines de la violence contemporaine en Afrique». *Politique africaine*, n° 42 (*Violence et pouvoir*, juin 1991). p.16.

Nous essayerons maintenant de montrer dans les lignes qui suivent comment, à l'intérieur des États de l'Afrique au sud du Sahara, les identités entrant en tension entre consensus et conflits réussissent à paralyser le procès démocratique.

7.2.1. L'identité collective comme facteur de socialisation

Comme nous l'avons déjà montré dans la première partie de cette recherche, plusieurs courants sociologiques ont essayé d'approcher le phénomène identitaire en privilégiant, soit l'objectivité, sur le modèle des sciences exactes, soit la «réalité», sur le modèle *compréhensif* des sciences de la culture ou des sciences humaines. L'approche objectiviste renvoie l'identité à des traits biologiques (ascendance commune, liens de sang, traits morphologiques...) ou des pratiques observables et des cultures matérielles (activités et pratiques religieuses ou culturelles) dûment quantifiées. Mais en tournant le dos à la dimension subjective et historique (dynamique) du phénomène, l'approche objectiviste succombe à la tentation de l'essentialisme. En privilégiant la première acception de l'identité, celle qui renvoie à la «mêmeté», non seulement cette approche enlève au phénomène la plasticité ou la flexibilité qui permet l'interaction, le dialogue, et les mutations, mais pire, elle réduit considérablement l'intérêt heuristique de son analyse. En figeant l'ethnicité dans des traits observables, dans la socio démographie ou la socio statistique, l'approche positiviste de l'identité évide le phénomène de toute la dimension discursive (revendications, justifications...) qui constituait en fait sa raison d'être. L'approche subjectiviste que nous adoptons ici, si elle pêche par imprécision (dans les termes de «représentations», de «valeurs», ou de croyances «collectives»...), a le mérite de nommer les éléments qui entreront en jeu dans l'interaction entre groupes identitaires. Et ce faisant, cette approche ouvre un espace extrêmement fécond pour la compréhension et l'analyse des dynamiques, non seulement à l'intérieur des groupes — sous l'effet de cette interaction —, mais aussi entre les différents groupes dans un même espace politique; finalement, elle permet la compréhension des effets de ces interactions sur cet espace politique.

Cette posture épistémologique étant clarifiée, il nous faut affirmer le rôle fondamental de la conscience identitaire dans tout processus de socialisation. Il semble en effet que dans toute société humaine, l'apprentissage de la vie équivaut toujours à l'apprentissage d'une culture spécifique : on ne devient humain que dans un cadre identitaire spécifique ; «l'humanisation, c'est l'ethnisation» dira Danielle Juteau-Lee (1983, p. 50). Dans cette logique, toute incapacité de définir et de discourir sur son identité propre est un cas psychiatrique. Exister, c'est avoir une identité, et avoir une conscience, c'est avoir une conscience de son identité, de sa «mêmeté» (ce qui demeure quand tout change autour de soi), mais aussi de son «ipséité» (ce qui est destiné à se transformer en soi-même, sans s'altérer). Ainsi, comme l'a bien montré Georges H. Mead et les interactionnistes, l'identité individuelle emprunte nécessairement à un espace social plus large, celui où l'individu interagit et trouve un sens à son activité et son existence quotidiennes. Cet espace social s'approprie à deux niveaux, dans deux dimensions différentes; il peut être matériel ou imaginaire, ou peut encore combiner ces deux dimensions, mais il est toujours efficient et susceptible d'être mobilisé dans toutes sortes d'actions visant le mieux-être. Ainsi, il peut prendre plusieurs formes politiques ou anthropologiques : tribal, clanique ou ethnique, mais aussi national, continental, religieux ou racial, etc. L'ethnicité, comme forme particulière d'expression identitaire, trouve sa justification dans ces mêmes prémisses qui décrivent l'identité.

7.2.2. L'ethnicité comme forme d'identité

Nous ne reviendrons pas, dans cette partie, sur la définition de l'ethnicité; car cet exercice a été fait dans la conceptualisation de notre recherche. Mais cette partie vise à montrer comment l'ethnicité, malgré la péjoration qui la frappe dans la plupart des constructions politiques aujourd'hui, demeure une référence vitale pour tout individu et, à ce titre, a le potentiel de détruire de l'intérieur tout projet politique qui l'ignorerait. Pierre-Jean Simon présentera même l'ethnocentrisme comme une posture existentielle nécessaire. L'ethnocentrisme, dit-il,

... semble bien-être, en fait, constitutif de tout groupe ethnique en tant que tel, jouant un rôle très positif de maintien de sa cohésion intérieure, de la solidarité de ses membres, assurant donc la survie même du groupe, puisqu'il apparaît que celui-ci ne peut que se désagréger et disparaître (en s'assimilant à un autre), sans une croyance largement partagée par ses membres en l'excellence de sa langue et de sa culture et en sa supériorité, au moins par quelques aspects sur tous les autres. (Simon, P-J. p. 141)

Tout espace politique est donc nécessairement un espace de lutte identitaire, surtout si, avec Pierre Bourdieu, nous considérons les «classes sociales» comme des groupes d'appartenances, caractérisés par des traits identitaires et des pratiques culturelles bien codées. D'ailleurs, dans certains cas, comme le système des castes en Inde, la coïncidence entre classes sociales et classes identitaires est évidente. Cette même remarque se fait en Amérique latine et dans les Caraïbes où les appartenances «raciales» (couleur de peau) coïncident fortement avec les appartenances socio-économiques. Cependant, si l'ethnicité est la forme identitaire la plus rependue en Afrique, sur ce continent comme ailleurs dans le monde, tout espace politique n'est pas nécessairement traversé par des clivages ethniques. Dans l'ex-Zaïre des années 60 (Guerre du Katanga) comme en Bolivie en 2008, on voit des clivages identitaires qui sont de nature plutôt régionale, avec des revendications autonomistes ou sécessionnistes. Dans cette perspective, l'ethnicité apparaît comme une forme particulière d'expression de la nécessité identitaire. Ainsi, après avoir établi ces contours conceptuels, il nous faut maintenant déterminer les conditions de « conflictualisation » de l'ethnicité.

L'ethnocentrisme doit être considéré comme « ... le terrain sur lequel se déploient les antagonismes entre groupes sociaux culturels différents » (Simon, P-J. p. 145). Il devient conflictuel lorsque des facteurs contingents, propres à chaque situation de contact ou de partage (facteurs économiques, politiques, religieux, etc.), interviennent dans le sens de l'hostilité (brimade, privations..., unilatérale ou réciproque), sans être contrebalancés par d'autres éléments de nature à équilibrer les rapports de force et à forcer la discussion. C'est pourquoi des groupes ethniques qui ont toujours vécu

ensemble et pacifiquement peuvent, au détour de situations politiques ou économiques conjoncturelles, devenir viscéralement haineux. Dans de tels contextes, l'enjeu et le défi de la démocratisation vue de l'*extra groupe* devient, d'abord, le « vivre ensemble » (la paix), le « vivre bien » (prospérité) devenant un autre enjeu, sinon secondaire, du moins postérieur. Or, à l'*intragroupe*, l'enjeu principal n'est plus – ou pas encore – le «vivre ensemble» (qui est perçu comme un argument de domination), mais bien plutôt le «vivre bien» (jouissance des libertés et des ressources). Cette dynamique rend compte du fait que, ce qui est problématique en Afrique noire, ce n'est pas l'existence de groupes ethniques concurrents à l'intérieur – et vis-à-vis – d'espaces politique modernes, mais plutôt le mépris de ces groupes identitaires par l'effet du «nationisme» et des idéologies politiques modernistes. Les difficultés des processus de démocratisation en Afrique sub-saharienne ne peuvent donc se justifier par la seule existence des groupes ethniques, mais par les rapports de force entretenus parmi ces groupes au gré des intérêts politiques, alors même que ces réalités sont politiquement et théoriquement déniées au nom de l'unité et de la souveraineté nationale.

7.2.3. Les États africains face au phénomène ethnique

Depuis plusieurs décennies donc, les difficultés des pays africains au sud du Sahara sont bien connues, quant à la construction d'États libres et démocratiques, politiquement stables et économiquement viables. Et quant à l'explication des causes de cette «misère des démocraties» africaines, les approches sociologiques sont aussi nombreuses. Comme nous l'avons signalé dans la problématisation de la recherche, on distingue généralement deux grands courants :

- celui de l'afro-pessimisme, idéologiquement européocentriste et néo conservateur; les penseurs de ce courant optent théoriquement pour les thèses culturalistes ou évolutionnistes, évitant ainsi d'une part, l'impact historique de la domination coloniale dans les problèmes actuels des États africains, mais

aussi, d'autre part, les questions économiques mondiales comme la division internationale du travail et la détérioration des termes des échanges internationaux; les tenants de cette approche prônent généralement l'aide aux pays en développement, mais dans une logique assistancielle et par un diffusionnisme techno bureaucratique dont les institutions de Bretton Woods sont le symbole.

- puis, le courant africaniste, souvent progressiste, voire communiste sur le plan idéologique. Les penseurs de ce courant privilégient les thèses de la dépendance et/ou du néocolonialisme. Au plan théorique, ces auteurs penchent majoritairement pour l'économisme ou la dialectique Nord-Sud, l'explication par les rapports de domination. Ils présupposent que les problèmes politiques de l'Afrique sont le résultat de plusieurs siècles d'esclavage, un système d'exploitation ayant permis d'alimenter l'accumulation primitive du capital nécessaire à l'émergence des puissances occidentales; les misères des démocraties africaines s'expliqueraient encore aujourd'hui par des pseudo indépendances, où les anciennes puissances coloniales continuent d'entretenir en Afrique des élites vassalisées, dans un système économique mondial conçu pour la prédation des ressources du tiers monde, le nouveau prolétariat planétaire.

Notre approche interactionniste se situe au foyer central de ces deux perspectives idéologiques. Par rapport aux thèses culturalistes, l'approche interactionniste soutient que toute culture est le résultat d'une interaction entre des composantes diverses; toute culture est donc en permanente recomposition au fil de son interaction avec d'autres cultures. Dans le cas d'espèce, les cultures africaines ne sont pas congénitalement antidémocratiques, mais elles portent en elles des traces d'une longue histoire de violences interethniques précoloniales, et les efforts des pays africains post coloniaux pour absorber ces tensions internes, sont minées, sur le plan pratique et international, par une interaction défavorable avec l'Occident, détenteur

de la technologie; ces efforts de construction nationale sont surtout minés, sur le plan théorique et national, par une fausse conception de la citoyenneté parmi les élites, conception de la citoyenneté comme négation des identités culturelles et des groupes d'intérêt composant l'espace politique.

L'analyse interactionniste se distingue aussi des thèses de la dépendance, qui pèchent par excès d'économisme. Dans cette approche, le déséquilibre économique entre le Nord et le Sud expliquerait principalement tous les dysfonctionnements institutionnels et politiques du continent. Pis, ce courant où les penseurs carburent à l'anti occidentalisme, fait signe vers une totale déresponsabilisation des populations africaines et des leaders qu'elles se donnent : l'Europe serait constamment responsable du retard de l'Afrique, de l'esclavage, de la prolifération des dictatures sur le continent et du pillage de son économie par ses élites, des conflits ethniques qui hypothèquent son procès démocratique, bref, de tous les maux qui accablent le continent. Dans une approche interactionniste, nous posons plutôt que la capacité de déstabilisation qu'a le capitalisme occidental en Afrique, n'aurait jamais pu opérer et, en fait, aurait été simplement impossible, si la démocratie – comme combinaison des trois principes de liberté, d'égalité et de solidarité — était réelle en Afrique. Car, l'unité d'un peuple autour d'une démocratie fonctionnelle, avec une séparation effective des pouvoirs et pour un respect minimum des droits humains... est une garantie suffisante pour défendre les intérêts de ce peuple contre ceux d'un autre, soit-il une puissance occidentale. Cette «publicité» et cette transparence institutionnelle sont aussi, semble-t-il, le secret des puissances occidentales; c'est aussi le secret de toute puissance politique qui se veut durable. Parmi ces principes démocratiques, l'égalité et la solidarité (redistribution des richesses pour conjurer les frustrations) sont aussi importantes que la liberté qui, à elle seule, ne saurait faire une démocratie. Et là se trouve aussi la justification la plus importante de l'approche interactionniste : elle permet le repérage des champs de forces identitaires qui animent l'espace politique, puis la définition des modalités d'interaction et de

discussion capables de maintenir le fonctionnement démocratique, de favoriser la redistribution des richesses collectives et ce, sans aucun *a priori* téléologique (nationalitaire par exemple). Ce principe d'interaction est valable à l'intérieur de chaque pays, et il l'est autant dans les relations internationales.

À défaut d'une telle approche, les États africains, pressés d'imiter les constructions nationales en occident, se retrouvent théoriquement démunis face à la rémanence et la persistance des référents identitaires (de caste, ethniques, tribaux, religieux, régionaux), minant par le biais du clientélisme ethnique, leurs économies, leurs processus électoraux, leurs équilibres institutionnels et leur apprentissage de la démocratie. Finalement, la question n'est plus de décider, entre l'économie la culture ou les identités, laquelle explique le mieux les troubles politiques en Afrique. Car ces différents facteurs, même s'ils se retrouvent toujours combinés dans toute problématique politique, ne sont cependant pas logés à la même enseigne; ils ne sont pas situés aux mêmes niveaux dans l'échelle de causalité: l'économie relève de l'activité des hommes tandis que les identités sont constitutives de leur mode d'existence. Dans cette logique, les configurations ethniques, ou plus généralement les considérations identitaires, sont déterminantes dans les constructions démocratiques en Afrique noire, comme elles l'ont toujours été – nous le verrons dans le prochain chapitre – dans les démocraties occidentales en dépit de l'illusion idéologique du «nationisme». Les démocraties africaines, loin d'être les tarées de la famille, sont plutôt de précieuses révélatrices de cette constante dans l'histoire de la démocratie. Certains auteurs, comme Jean Pierre Chrétien ont essayé de montrer que le plus grand mal de la colonisation ne serait pas la prédation économique de l'Afrique par l'Europe, mais la perturbation d'un processus d'édification politique – parfois douloureux comme il le fut en Europe :

*... on peut se demander, de manière apparemment paradoxale, si le résultat le plus négatif de l'intervention du régime colonial, dans sa forme policière, n'a pas été, dans plusieurs cas, d'avoir mis fin à des conflits et d'avoir gelé une situation, particulièrement fluide au milieu du XIXe siècle, en bloquant des évolutions politiques et des cristallisations étatiques régionales.*⁵⁸

Poursuivant ce questionnement, et après une longue liste d'exemples, Jean-Pierre Chrétien a trouvé un dénominateur commun aux conflits en Afrique noire, de l'Éthiopie à l'Afrique du Sud, du Tchad au Libéria : « Chaque fois, la cible essentielle des *rebellions* ou des *révolutions* n'est pas un système ou un régime, mais un groupe humain, toute une partie de la population englobée dans une vindicte collective et héréditaire [...] : à l'ombre de discours nationalistes ou populistes, on est arrêté et tué pour sa seule origine, au Nigéria, au Libéria, au Burundi... » (1991, p.21). Cette observation est si pertinente qu'en 2008 encore, le Kenya, jusque-là connu pour sa stabilité, sa démocratie et son essor touristique, sombra aussi dans des conflits ethniques au lendemain d'élections contestées. Là encore, l'appartenance ethnique était le critère principal des allégeances politiques⁵⁹, et cette réalité était assumée par les leaders politiques bien avant les élections. Plus généralement, Élikia M'Bokolo (2004, p.548) fit le bilan des constructions nationales en Afrique au bout de quarante années d'indépendance. Il fit le constat que, en 2004 encore, deux pays africains sur trois étaient soit en guerre civile soit affectés par celle d'un pays voisin, par déplacement de populations ou par utilisation de son territoire comme base arrière de rebellions armées. La situation politique de la région des Grands lacs est une illustration de cette réalité depuis les années quatre-vingt; celle de l'Afrique centrale, avec le Tchad et le Soudan, et celle de l'Afrique de l'Ouest, avec la Sierra Léone, le Libéria et la Côte d'Ivoire viennent confirmer la tendance. Dans le cas de la Sierra Léone et du Libéria, les observateurs associent ces deux guerres civiles à une lutte

⁵⁸ CHRÉTIEN, Jean-Pierre. 1991. «Les racines de la violence contemporaine en Afrique», *Politique africaine*, n° 42 (Violence et pouvoir, juin 1991). P. 17

⁵⁹ Lire Marianne Meunier, «Chronique d'une crise annoncée» dans *Jeune Afrique*, n°2463, du 23 au 29 mars 2008, p. 31

pour le contrôle des ressources, car le trafic du diamant était la principale source de financement de ces guerres. Cependant, les tensions politiques qui ont conduit à ces conflits remontent à la création de ces États par les Américains et les Britanniques. Car ce sont les clivages identitaires opposant «autochtones» et «américano-libériens» (esclaves affranchis) qui se sont rapidement politisés dès le XIXe siècle, menant à des coups d'État les plus sanglants du continent. Par exemple, au Libéria, le True Whig Parti fut l'instrument de la domination politique des américano-libériens, de 1869 jusqu'à son interdiction après le coup d'État d'avril 1980. Avec un sous-titre évoquant «la revanche des Natives» l'Encyclopaedia Universalis, dans sa version électronique de 2007 précise au sujet de la guerre civile au Libéria que: «... des combattants de Charles Taylor défièrent, en 1996, des combattants de l'ethnie Krahn».

René Otayek y précise :

L'origine des conjurés du 12 avril symbolisait parfaitement l'exacerbation des tensions. Il s'agissait, pour la plupart d'entre eux, d'éléments subalternes de l'armée, issus de la population autochtone, et qui en exprimaient ainsi toutes les frustrations et les attentes. La revanche des Natives s'incarna dans la vague d'exécutions dont furent victimes, au lendemain du coup d'État, treize des personnalités politiques les plus importantes, dont six anciens ministres. Autour de Samuel K. Doe, désigné chef de l'État, se constitua alors le Conseil de rédemption du peuple, nouvel exécutif. Élargi sur les plans régional et ethnique, le C.R.P. (Conseil de rédemption du peuple) se voulait représentatif de l'ensemble de la nation.⁶⁰

De la même manière, pour la Sierra Leone dès la proclamation du protectorat britannique en 1896, «la division en colonie et protectorat sera longtemps un handicap pour l'unité nationale, d'autant que les créoles de la colonie jouissent des droits de sujets britanniques et que les populations de l'intérieur sont marginalisées. Il faudra quatre constitutions à partir de 1951 pour promouvoir une entente entre les deux communautés et arriver à la proclamation de l'indépendance le 27 avril 1961»⁶¹.

⁶⁰ © Encyclopædia Universalis 2007.- Article sur le Libéria

⁶¹ idem, article de Comi M. Toulabor sur la Sierra Leone

Au total, dans tous ces cas, la désintégration nationale s'observe comme effet des tensions ethniques, des clivages régionaux (le Nord contre le Sud du pays) ou des querelles religieuses. Par exemple, au Tchad en 1990, la rébellion menée par Idriss Déby pu renverser le régime de terreur d'Hissein Habré. Mais très tôt, tous les rouages du nouveau pouvoir étaient entrés sous la coupe de la seule ethnie Zaghawa, celle du nouvel homme fort. Au Soudan voisin, les rebelles du Darfour ont alors vu dans cette nouvelle configuration, une occasion d'en découdre avec le pouvoir Islamique de Karthoum⁶². Ce scénario fut sensiblement le même en Côte d'Ivoire dès 1999 où les rivalités politiques se sont rapidement cristallisées autour des clivages Nord-Sud, chaque région correspondant plus ou moins à une famille linguistique ou à une religion – Sud majoritairement chrétien et Nord majoritairement musulman, ayant le Burkina Faso comme arrière base. Ces monopoles - ou tensions – identitaires autour du pouvoir politique en Afrique se constatent même dans des pays remarquablement calmes, comme le Cameroun, où l'hégémonie des Bamilékés de l'ouest du pays fait l'objet de vives critiques⁶³; ou encore, des pays comme le Sénégal, où la collusion et l'influence politique des confréries musulmanes⁶⁴ va en grandissant. Dans chacun de ces cas, les tensions ethnico politiques à l'échelle nationale sont aussi répercutées à l'intérieur de chaque région du pays, dans les

⁶² Sources : *Le Monde*, version électronique du 20 février 2008 : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2008/02/19/idriss-deby-jusqu-a-la-derniere-balle_1013183_3212.html

⁶³ Lire à ce sujet le reportage de Muriel Devey, dans *Jeune Afrique*, n°2481 du 27 juillet au 2 août 2008, pp. 22-27. François Soudan y écrit : «... chacun sait désormais qu'une nation est aussi faite d'identités qui ne deviennent antagonistes que lorsqu'elles sont niées.»

⁶⁴ Au Sénégal, pays musulman à plus de 90%, les confréries musulmanes (variantes d'un Islam africanisé, très hiérarchisées et fondées sur la soumission totale à une autorité spirituelle) ont une influence politique grandissante depuis quelques années, drainant des millions d'adeptes ; elles ont toutes les caractéristiques des groupes identitaires, avec leurs diasporas propres et organisées, dans toutes les grandes capitales du monde occidental. *Jeune Afrique* (n° 2483-2484, du 10 au 23 août 2008, pp. 45-47) a récemment consacré quelques pages à leur irruption sur la scène politique sénégalaise. En plus de leur influence politique, les Tidianes (49%) et les Mourides (31%) ont, (comme les ethnies au Bénin) des encrages territoriaux, respectivement autour de Tivaouanc et de Touba, qui sont aussi considérées comme leurs «villes saintes». Les autres confréries sont les Xaadirs (8%) et les Layennes (1%).

grandes villes, où les quartiers et communes sont aussi les reflets des identités ethniques. Dans une frappante incapacité à transformer le conflit en discussion, cette tension va déboucher soit sur une guerre civile (coupure du pays en deux ou plusieurs parties, ingouvernabilité, anarchie, désarticulation économique, famine...), ou en des massacres ou épuration ethniques. Dans cette dynamique, les gouvernants évoqueront la raison d'État (éthiquement, la nécessité de «vivre ensemble») alors que ce qui est en cause, c'est justement la capacité du sérail gouvernemental à garantir la justice et à faire «vivre bien» ses populations dans leur diversité. Au milieu de cette contradiction, l'ethnicité (identité conçue comme antithèse de la citoyenneté «civique») prend le relais, et étend sa fonction, du culturel ou l'existentiel, au politique ou à l'économique. Achille Mbembé dira que,

... du point de vue de l'État africain postcolonial, ce qui tenait lieu de citoyenneté ne conférait pas de droits politiques en tant que tels, qu'il s'agisse du droit à la représentation individuelle, de droits sociaux ou de droits au travail. Entre l'État et l'individu venait s'intercaler la famille, le lignage, la parentèle, voire la confrérie religieuse. L'individu se trouvait-il dépourvu de tout bien? Il ne revenait pas à l'État de lui assurer les protections élémentaires. (2000, p.87)

Les États africains, dans leur immense majorité, n'ont jamais connu d'autre réalité depuis leur existence. Dans cette situation qui perdure depuis les indépendances, la déconcentration du pouvoir politique devient une voie de sortie plausible, sortie vers un ancrage de la démocratie et une gouvernance appropriées, pour les différents groupes à différentes échelles. Et nous verrons dans le chapitre suivant qu'en Occident aussi, c'est le partage du pouvoir entre groupes identitaires et/ou sociaux qui sauva la démocratie. Reste maintenant à se pencher sur les craintes – non moins fondées – d'affaiblissement du pouvoir collectif, de la nation, comme source de légitimité de l'État.

7.3. Décentralisation et autorité de l'État.

Dans des pays africains forgés au hasard de la colonisation, sortant fraîchement de velléités intertribales pour être propulsés, en milieu de XXe siècle, dans le système international, le souci de sauvegarder l'intégrité et l'unité territoriales, dans une communauté politique aux valeurs partagées, explique les réticences à trop déconcentrer le pouvoir politique. Les plus optimistes espèrent simplement voir s'évanouir les frictions interethniques *avec le temps* et le métissage pour qu'enfin émergent de «vraies nations», comme celles de l'Occident; et les plus pessimistes tournent le dos aux projets nationaux, pour privilégier la création des États-Unis d'Afrique, seule entité viable selon eux, et capable de résister aux assauts du néo colonialisme par l'unité «raciale». Face à ce dilemme, proposer la décentralisation et la démocratisation d'espaces identitaires restreints, nous amène nécessairement à répondre à la question de l'autorité qui restera à l'État décentralisé. D'abord, il faut dire que la décentralisation n'affaiblit pas nécessairement la nation. De nombreuses fédérations et confédérations (d'États très différents) dans le monde sont des exemples frappants de puissance collective. Inversement, en Afrique, en Asie ou en Europe, certains États autoritaires et très centralisés, ayant des millénaires d'histoire mais réprimant toujours toute expression identitaire en leur sein, sont aujourd'hui confrontés à l'éclatement. En fait, il ne s'agit pas de proposer des détails techniques sur l'aménagement du territoire ou l'organisation politique (ce serait hors de notre champ de recherche), mais il nous faut préciser le principe philosophique qui préside à cette décentralisation, de façon à ce que son opérationnalisation puisse épouser la diversité et les particularités politiques des différents pays.

7.3.1. L'horizon de la démocratie ancrée

Face à ce portrait politique de l'Afrique noire, l'approche interactionniste consiste en une tentative de penser le sujet politique africain « pour lui-même », de le penser de l'intérieur, en marge des discours complexés, faits de comparaisons et de références

historicistes et évolutionnistes; il s'agit de sortir de la posture dialogique où le regard de l'autre (l'occident) vient invariablement surdéterminer les analyses politiques. Il s'agit maintenant de penser ce sujet de façon à ce qu'il puisse surgir dans le champ des sociologies politiques du monde moderne, sans que ce soit sous le signe d'un manque (culture inachevée) ou d'une négation (post colonialisme). Achille Mbembé (2000, p. XI) remarquait avec justesse que, « en faisant de la lutte entre « père » et « fils » — c'est-à-dire du rapport entre colonisateur et colonisé — le paradigme en dernière instance du politique dans les sociétés non européennes, [les nationalistes africains] ont occulté l'intensité de la « violence du frère à l'égard du frère » et le statut problématique de la « sœur » et de la « mère » au sein de la fratrie. Au passage, « ils ont brouillé notre intelligence du rapport entre désir de souveraineté d'une part et homicide, fratricide et suicide de l'autre ». Le contexte politique de l'Afrique contemporaine est plutôt celui où, il s'agit moins d'ôter la vie au colonisateur (le meurtre du père) que de faire face à l'épreuve du fratricide et du refus de « faire communauté » (dictatures et violences ethniques). L'interactionnisme est une pensée autocritique, c'est-à-dire qui est faite de retours sur soi. De façon concrète, la décentralisation entendue comme une déconcentration des pouvoirs politiques, se présente comme le vecteur principal de l'ancrage démocratique en Afrique noire. Cette disposition philosophique permet de faire de chaque communauté politique africaine, l'émanation de ses propres réalités locales. Le paradoxe est que jusqu'ici, la plupart des dictatures africaines ont réprimé ces expressions proprement démocratiques, au nom de l'unité territoriale, et contre des idées qui leur paraissent « importées d'Occident ». Mais il ne s'agit pas — nous y insistons encore — de la démocratie comme courant idéologique dominant, mais de cet ensemble institutionnel garantissant un corpus de libertés civiles, socio-économiques et politiques; la démocratie est évoquée ici à la fois comme moyen de réalisation et comme manifestation institutionnelle d'un ensemble de valeurs auxquelles tous les peuples, à toutes les échelles, sont attachés. Dans cette optique, cette « démocratie » est la même qui fut chérie par les anciens grecs, applaudie par les anciens romains, réclamée à cor

et à cri par les révolutionnaires français, anglais et américains. La démocratie évoquée ici est encore ce qui était en cause partout en 1968, aussi bien au Japon, en Allemagne, au Viêt Nam qu'à Prague et en France. Elle est enfin ce qui fut embrassé, avec ferveur, par la majorité des pays africains dès le début des années quatre-vingt-dix. Elle est essentiellement un refus de la domination, de l'autoritarisme, et une accession à la pleine capacité de subjectivation, à une reconnaissance publique de sa liberté en tant que *sujet*, sujet individuel et sujet collectif. Dans un tel espace de reconnaissance, la communauté politique est possible, et la nécessité de vivre ensemble, dans la confiance et la sécurité, motive l'interaction et la collaboration, dans la différence, à condition que ces différences ne soient pas réprimées au nom de cette même communauté politique.

7.3.2. Interaction identitaire et espace commun.

Nous l'avons vu : la question la plus préoccupante dans le processus de décentralisation, c'est de savoir comment la communauté politique est possible lorsque la nation (comme représentation permettant de concevoir une subjectivité pérenne sur laquelle reposerait la légitimité démocratique) est traversée par des mouvements de désolidarisation. Il faut préciser que dans une communauté politique où le pouvoir – la gouvernance – est profondément décentralisé, il n'est pas exclu que certaines institutions et certains lieux de pouvoir soient centralisés, mais toujours comme une émanation de la volonté des parties prenantes. Par exemple – sans trop nous avancer sur des questions pratiques – il demeure possible que le système de sécurité territoriale, certains services de sécurité sociale, certaines entreprises d'exploitation des ressources, les relations internationales, etc. soient tenues par une seule entité, mais une entité collectivement validée et gérée, de façon à assurer la sécurité et la prospérité de toutes les composantes, tant que celles-ci y consentent. «Tant que celles-ci y consentent», car les menaces de désolidarisation sont le gage et la rançon du «vivre ensemble» : le «vivre ensemble» ne peut être assumé qu'en tant

qu'un choix libre, une option utile et pratique⁶⁵ ; et on ne peut pleinement assumer un tel choix (de *faire société*) qu'en le sachant réversible. En tout état de cause, il s'agit pour nous d'affirmer que, ce qui est en jeu dans la décentralisation, ce n'est pas du tout les institutions auxquelles elle donne lieu, mais plutôt la confiance *en soi* et la confiance *entre-soi* qu'elle institue, en favorisant l'expression libre de son identité. Ainsi, l'interaction horizontale entre entités régionales, ethniques, claniques... semblerait plus favorable à l'émergence d'un espace politique commun et collectivement assumé, alors que l'inverse, un espace politique commun imposant verticalement ses principes politiques, ne garantit pas l'adhésion de tous. En réalité, l'esprit de la démocratie se trouve concentré dans cette idée : la volonté collective, celle qui légitime l'autorité de l'État, est un enchaînement de volontés diverses à des échelles diverses ; elle ne fait pas qu'émaner de la délibération ; elle *est* la délibération.

Après cette discussion sur les identités en général et l'ethnicité en particulier, après exploration des conditions de plausibilité de la démocratisation ancrée en Afrique, il reste un questionnement qui dépasse le seul cadre africain et qui touche à une représentation universellement attachée à la Nation, à l'État et à leur dessein dans l'histoire de l'humanité : le post-nationalisme est-il une avenue plausible ? Peut-on envisager un lendemain aux *nations* modernes, et particulièrement en Afrique où la fragilité de ces constructions nationales est avérée ? Comment franchir ce Rubicon ?

⁶⁵ Par exemple, Georges H. Mead verra dans le commerce et la religion, les principaux ressorts de l'universalité.

CHAPITRE VIII

LA CITOYENNETÉ PAR LES IDENTITÉS EN AFRIQUE NOIRE : ANALYSE PROSPECTIVE

Dans le monde occidental, celui des démocraties avancées, plusieurs phénomènes sociaux (dont l'immigration et l'émergence des identités particularistes) ont soulevé des questionnements essentiels sur les fondements des « nations » modernes. Et particulièrement depuis l'effondrement du bloc communiste, depuis la fin de ce qui avait paru jusque-là comme « l'idéologie » par excellence et comme l'unique alternative politique crédible au libéralisme, on a assisté à une implosion des sociétés démocratiques en une multitude de sphères identitaires. Aussi, les réflexions contemporaines sur la citoyenneté se retrouvent-elles partagées entre deux tendances apparemment inconciliables : l'affirmation de l'universalité comme principe de l'État moderne d'une part, et d'autre part, la revendication des particularités identitaires ou des cultures propres, au nom de la liberté et de l'émancipation. Et le dilemme est toujours celui-ci : faut-il faire justice à la nature – la *physis* — et aux différences ou bien, faut-il les sacrifier à l'universalité et gommer toutes différences dans un espace public purement idéal et idéaliste? Notre diagnostic, sur cette aporie contemporaine de la citoyenneté, est le même qu'a déjà fait Jacques Beauchemin. Selon l'auteur, en amont, l'élimination de référents au patrimoine éthique accumulé dans l'histoire, élimination pour cause d'irrationalité ou de partialité, va aussi évacuer un certain savoir de l'aménagement du conflit, qui se présente dans toute société sous la forme

d'une « sagesse pratique »⁶⁶. Et en aval, la citoyenneté comme principe uniquement juridique, ne pouvant désormais questionner l'ordre social qu'en l'interpellant au nom des chartes et des droits, a renoncé à toute forme d'utopie politique. Comment en sommes-nous venus à cet objectivisme juridique si stérilisant sur la *poiétique*, sur les créativité politiques?

Bien sûr, chez tous les peuples, il a toujours existé le sentiment qu'il faut tendre vers quelque chose qui nous dépasse, à quoi nous puissions dédier notre existence et même nous sacrifier, s'il le fallait; tous les codes d'honneur et tous les critères de la gloire se rattachent à ce principe. Or, au lendemain de la révolution française, une certaine classe d'intellectuels s'est convaincue de la nécessité de « refouler les passions » identitaires (religieuses ou ethniques) et depuis ce temps, « ce qui fonde la citoyenneté, c'est l'opposition entre les spécificités de l'homme privé, membre de la société civile, et l'universalisme du citoyen », peut-on lire encore aujourd'hui dans le *Dictionnaire des sciences humaines*⁶⁷. Dans son célèbre discours devant l'Athénée royal de Paris en 1819, Benjamin Constant avait fortement contesté ces idées républicaines (dont Rousseau et l'abbé de Mably se sont fait les porte-flambeaux), qui ont un effet corrosif sur les libertés individuelles et leurs diverses formes d'expression. Deux siècles plus tard, face à la montée des identités, ce courant d'idée et ses penseurs « universalistes », très portés vers l'abstraction et la généralité désincarnée du droit public, se trouve confronté à une refondation complète du concept d'universalité, en ce qui a trait à la citoyenneté. S'agira-t-il pourtant de renoncer à toute *universalité*, de se condamner à un relativisme régressif, à l'idiosyncrasie et au délitement des liens sociaux?

Nous essayerons de montrer dans ce chapitre que la question de la citoyenneté et des identités prend racine dans un tragique malentendu sur la nature même de l'« universalité », et sur son processus historique; il y a effectivement un certain

⁶⁶ dans Canet et Duchastel, 2003, p. 55

⁶⁷ MESURE, Sylvie ; Patrick Savidan. 2006. *Le dictionnaire des sciences humaines*. Paris : PUF. 1277 p. (lire en p. 143)

danger à saisir l'universalité comme résultat d'une universalisation volontariste et activiste, c'est-à-dire une génération « créative » et une diffusion mondiale d'idées localement et particulièrement élaborées. L'universalité serait plutôt essentiellement intersubjective.

8.1. Les nationalismes universalistes face aux revendications identitaires contemporaines.

L'éthique sociale contre-culturelle qui émergea au cœur même des sociétés modernes dans les années soixante est révélatrice, à plus d'un titre, de la profondeur et de l'universalité des besoins d'identité, comme expression de l'authenticité personnelle. Les plus importantes études sur les mouvements sociaux attestent que la généralisation des revendications identitaires, qu'on observe aujourd'hui dans les sociétés occidentales, découle directement de ce mouvement de contre-culture des années soixante. En sociologie depuis lors, on est tenté d'évacuer la complexité du défi lancé par ce mouvement en excluant du champ politique les questions identitaires, puis en renvoyant ces questions au domaine de l'éthique ou de la morale. Or, si l'on considère le politique comme la principale modalité de l'action de la société sur elle-même, on ne peut véritablement l'opposer à l'éthique, car cette action de la société sur elle-même est orientée normativement et axiologiquement, et elle s'exprime dans la représentation d'un projet à la fois éthique et politique (Beauchemin, 2007, p. 35). C'est pourquoi le politique, s'il est le lieu par définition du conflit des projets sociaux, est aussi le lieu de leur aménagement.

8.1.1. L'implosion des revendications particularistes.

Dans le procès d'institutionnalisation du politique à l'ère moderne, l'idée d'une « communauté des citoyens », communauté purement abstraite et composée d'individus, permet la constitution d'un espace public, qui devient aussi l'espace où se manifeste la puissance collective; cette représentation permet aussi d'opérer une distinction entre ce qui relève du public et ce qui relève du privé, et *in fine*, de

défendre la vie privée contre le pouvoir public. Or très rapidement, des citoyens bien concrets, avec des préoccupations et des revendications d'une particularité radicale, se firent entendre : la « liberté » et l'« égalité » des anciens ne convenaient plus à tous, et semblaient plutôt faire l'affaire de quelques-uns. Il apparut rapidement qu'une promesse de liberté et d'égalité qui ne change rien aux conditions sociales concrètement vécues ne mériterait pas d'être défendue. Alors, en Europe de l'Ouest, la réponse politique à ces demandes d'égalité réelle fut, surtout au lendemain de la seconde guerre mondiale et face à la menace communiste, la *social démocratie*, une vision politique qui est, en pratique, un libéralisme réformé par incorporation massive des questions sociales dans la sphère publique. L'homme n'est plus seulement un animal politique; il devient un animal social, dont la subjectivité est irréfutable. Incapable de réaliser la promesse de la modernité, le politique se retrouve donc absorbé dans toute la réalité sociale, dans le monde vécu : on assiste progressivement à la politisation de toutes les expériences sociales (identités électives ou subies, besoins sociaux, drames, crimes collectifs, devoir de mémoire...). En fin de compte, les politiques identitaires, dans la mesure où elles visent la reconnaissance et le « vivre bien », deviennent aussi une lutte pour la démocratisation; trop de minorités dans trop de démocraties ont été trop souvent oubliées lors du partage des richesses, particulièrement depuis la seconde moitié du XXe siècle. Ces groupes identitaires n'auraient donc aucune prétention – et aucun intérêt — à faire disparaître la communauté politique; souvent, et y compris dans des cas extrêmes, ils cherchent tout au plus à donner une nouvelle orientation éthique à la société. Et de fait, leurs revendications vont s'adresser et procéder à l'intérieur même de la communauté politique.

Après avoir été purement politique et intellectuelle, puis socioéconomique et technique, le procès de démocratisation semble donc entrer dans une phase culturelle et esthétique. La démocratie semble s'être maintenant rendue à la demande de « vivre bien » après avoir, pendant des siècles et ce, depuis les lumières, dégagé et clarifié les

conditions institutionnelles du « vivre ensemble ». Des *lutttes des classes* aux demandes de *reconnaisances* identitaires, l'interventionnisme de l'État providence aura lancé la démocratie dans une nouvelle dynamique; mais une nouvelle dynamique poussée plus loin dans sa propre logique initiale. Dans cette perspective, la logique identitaire devient parfaitement compatible avec l'idée démocratique des modernes; et apparemment, si des penseurs s'inquiètent de cette montée des identités, c'est parce qu'ils se sont accommodés à la myopie des démocraties occidentales; myopie devant les injustices et les violences suscitées par leurs politiques universalistes, dans leurs propres espaces politiques, mais aussi dans leurs rapports avec les autres sphères culturelles de la planète. Ces penseurs semblent perdre de vue le fait que, sous le concept d'universalité, une certaine idée d'ordre global se décrit comme l'œuvre de certaines classes ou certains groupes caressant le rêve secret de voir leurs valeurs et pratiques culturelles s'imposer au reste de la société, au reste du monde; ces classes ou groupes prônent l'universalité, et celle-ci prend toujours la figure de leur *Soi* collectif, leur identité de groupe. En clair, derrière le modèle universaliste qui prétend œuvrer à la gloire de la « nation unitaire », se cachent souvent des privilèges de classe, de race, de genre, ou même de préférence sexuelle.

Ainsi, si la modernité inaugurale était essentiellement caractérisée par sa promesse formelle d'égalité des citoyens, l'histoire des États modernes va logiquement devenir l'histoire de la quête de l'égalité réelle. Dans cet effort de réalisation de la promesse des modernes, la différenciation identitaire va progressivement devenir, sinon l'expression, du moins la pré condition de cette égalité, de sorte que la citoyenneté aujourd'hui ne peut plus prétendre abolir l'identité des acteurs qu'il rassemble, mais va au contraire les intégrer à sa propre forme et faire de cette intégration sa fin en-soi, et non une étape vers un « but » prétendument plus glorieux. L'enjeu des luttes sociales s'est donc déplacé vers une situation où, ce qui est désormais en jeu, ce sera l'égalité de tous dans la différence et mieux, l'égalité de toutes les différences : de genre, d'orientation sexuelle, de religion, de « race », etc.... Aujourd'hui, on ne peut

que constater avec Stéphane Vibert, que « l'affaiblissement de l'universalisme rationnel moderne et de ses incarnations individuelles (le citoyen abstrait) et collectives (la nation historique, civique, plus ou moins assimilationniste) ouvre la voie à la reconnaissance d'identités jusque-là niées ou dévalorisées par les normes majoritaires aveugles aux différences »⁶⁸. Ces subjectivités collectives de toutes natures, concurrentes et contradictoires vont à l'assaut des États-nations des démocraties dites « libérales », puisque ces États étaient structurés dès la modernité autour de deux axes : celui de la souveraineté populaire (principe majoritaire et représentatif) comme source de légitimité, et celui du libéralisme comme garantie constitutionnalisée de droits et libertés fondamentaux pour les individus et les minorités.

Les identités interpellent donc la démocratie dans sa propre logique, et face à cette politique des identités, certains sociologues se demandent si, loin de représenter une émancipation, la montée des revendications individuelles et collectives ne produirait pas en fait un effet non recherché : celui de la disparition d'un espace public où il est possible de discuter et de débattre⁶⁹. Plus précisément, Jacques Beauchemin réaffirmera la nécessité d'une mise en commun des expériences et des vécus particuliers, dans la perspective d'un projet commun et d'une subjectivation politique plus grande, « laquelle subsume alors la diversité des appartenances à fondements culturels et identitaires » (Beauchemin, 2007, p. 39). La plupart de ces auteurs réfutent la thèse selon laquelle l'universalisme moderne ne serait que tromperie et moyen d'oppression. Ils avancent que cette posture conduit à renoncer à l'agir en commun et, ultimement et paradoxalement, l'affaiblissement des institutions capables de réaliser l'égalité comme projet politique (Bock-Côté et Beauchemin, 2007, p. 46).

Nous proposons une toute autre perspective permettant de surmonter la contradiction. Par exemple, on peut aussi ne pas penser les revendications identitaires comme étant

⁶⁸ dans Beauchemin et Bock-Côté, p. 33.

⁶⁹ Jean-François Lessard, dans Beauchemin et Bock-Côté, p. 45.

des assauts contre le bien commun, et encore moins un déni du politique. Car, là-dessus, il semble exister un malentendu qui remonterait aux racines mêmes de la modernité. Nous tenterons de montrer que les revendications identitaires ne donnent pas lieu à une érosion du projet universaliste, mais plutôt, elles forcent sa réinterprétation dans un sens cosmopolitique et interactionniste (Kant), au lieu d'une conception stato nationaliste et rationaliste (Hegel). Sinon, « agir en commun » : mais que faisons nous en commun, et *qui* décide de ce que ce que *nous* faisons en commun? *That is the question!* Avant de chercher à isoler chacun de ces universalismes opposés par deux postures radicalement antagoniques, nous essayerons d'abord de ressaisir le rôle politique de l'égalité formelle en lien avec les demandes sociales d'égalité réelle.

8.1.2. Au-delà de l'égalité formelle

En doublant la société concrète d'une représentation (abstraite) de la communauté politique où les citoyens sont indifférenciés, la démocratie offre à la société le moyen d'un consensus vers un projet commun, et cette aspiration exige de l'action politique qu'elle se donne une certaine hauteur par rapport à la société « concrète » et aux déterminations sociales. Mais d'un autre côté, que nous soyons décideurs politiques ou citoyens ordinaires, les affects et les sensations sont l'expérience première que nous avons du monde; ils en sont aussi l'expérience fondamentale. Et notre rapport au monde, notre socialité, ne sont pas le résultat de démarches rationnelles; ils ne sont pas commandés principalement par la raison, mais par la sensation. Ils sont conditionnés par le maintien de notre intégrité et de notre dignité, car la violence du mépris donne lieu au bris de confiance envers la société et ses institutions. C'est cette sensation d'indignité causée par le mépris qui motive notre raison dans une posture ou dans une autre.

Historiquement, dès le début de la modernité, les conditions minoritaires se sont trouvées désavantagées dans un universalisme désormais capté dans des discours, un

universalisme qui consacre la minorisation des groupes d'appartenance sous le couvert du traitement égal de tous : « La société moderne n'a jamais rien fait d'autre que d'aménager les forces du particularisme et de l'universalisme », constate Beauchemin (p. 183). Et, comme l'a bien montré Axel Honneth, la reconnaissance de la différence et de l'authenticité participe directement à la subjectivation politique de l'acteur social. Ce processus se décline en trois niveaux correspondant à des réponses au mépris de la différence : la violence et la coercition physique, qui sont la forme extrême du mépris, entraînent chez tout sujet politique un bris de la *confiance en soi*, construite par la sécurité du rapport au monde ; la négation des droits et le refus au sujet politique d'exercer son propre jugement moral entraînent un bris du *respect de soi*; enfin, le dénigrement du mode de vie du sujet politique affectent *l'estime de soi* et mettent le sujet en situation de dévalorisation sociale.

C'est en effet en étant reconnu comme auteur de ses actes (acteur) et créateur que le sujet peut s'imputer une part, infime soit-elle, de « responsabilité » vis-à-vis du devenir collectif; il peut alors se mettre, avec les autres, en situation de « répondre » de la société. À l'opposé, en s'imposant comme seul et unique fondement de la définition de la communauté politique, de la raison dans l'histoire, l'hégémonie décontextualisée de la « raison universelle », liquide en fait le patrimoine culturel et, du même coup, le pouvoir créateur du peuple qui prétend à cet universel. Pis encore, ce rationalisme politique se condamne à la violence envers tout particularisme. En conséquence, l'universalisme moderne n'est jamais parvenu à surmonter la réalité de contingence de toute culture, ni à résorber les tensions identitaires ou même les sentiments d'appartenance. Au contraire, c'est par « l'incorporation massive des questions sociales dans la sphère publique »⁷⁰, donc politique, que les démocraties modernes ont réussi à maintenir une certaine crédibilité envers leurs promesses et leurs idéaux. Ceux-ci étaient voués à l'échec lorsque l'idée de la « communauté des citoyens » abstraits et impersonnels devint rapidement mise en cause, par des

⁷⁰ Selon les termes de Jean-François Lessard (dans Beauchemin, J. 2007, p. 49).

individus bien concrets, avec des revendications et des préoccupations dont la pertinence, au regard même des valeurs démocratiques, était matérielle et massive. C'est donc la social-démocratie qui sauva la démocratie. Cet ancrage social de la démocratie est ce qui a maintenu le politique dans son orbite, en lui évitant la déconnexion d'avec le « monde vécu » des citoyens, et les identités participent de ces « faits » sociaux. On pourrait bien envisager qu'après la démocratisation politico-sociale, nous sommes au seuil d'un nouveau déploiement ou d'une nouvelle modalité de la démocratisation, celle culturelle et identitaire par exemple. Mieux, pour dédramatiser les revendications particularistes, il faut prendre en compte le fait qu'elles sont généralement électives (émanent du choix libre et réversible des individus), contrairement aux identités nationales qui sont contraignantes.

Finalement, il semblerait que le « commun » ne réside pas nécessairement dans le fait d'une culture partagée, encore moins d'un dessein partagé, mais dans le fait d'une confiance partagée, dans l'acceptation d'une communauté de différences, ouverte aux particularismes. Certains auteurs, comme Habermas, ont alors vu dans le concept de « discussion », les conditions d'une communication sociale authentiquement éthique et susceptible de fonder la paix perpétuelle. Mais contre les thèses habermassiennes de la discussion, Jacques Beauchemin fit remarquer avec justesse que « les rapports sociaux sont toujours des rapports de force et que ce qui est arbitré dans l'espace public, ce n'est pas fondamentalement la validité des arguments, mais le déploiement des intérêts pour lesquels tous les moyens sont bons et toutes les stratégies de promotion permises, y compris la manipulation des arguments » (p. 150). On aperçoit dans ce postulat la primauté accordée aux intérêts sur les autres déterminants, quant à la détermination des facteurs structurants du conflit social et, ultimement, du procès démocratique. Il faut remarquer cependant que dans toute société à prétention démocratique, les seuls intérêts aptes à la mobilisation (enjeu potentiel de conflit social) et qui soient en même temps universalisables (objet potentiel de discussion), sont les intérêts collectifs, de classe ou d'identité. Cela signifie qu'en fin de compte,

dans une société plurielle, les intérêts (et les conflits qu'ils occasionnent), sont nécessairement identitaires. Ainsi dans le procès de l'égalité formelle en quête d'égalité réelle, les identités ne sont pas des obstacles mais des interlocutrices; et en tant que telles, tant qu'elles sont porteuses de discours, tant qu'elles sont capables de représentation politique (politisation), elles sont aussi des sujets politiques capables d'universalité.

8.1.3. Identités et représentation politique.

À ce point de notre discussion, les plus sceptiques se demandent si les « intéressés », les porteurs d'identités sont effectivement les seuls à pouvoir porter leurs intérêts, en défiance vis-à-vis du cadre formel des représentations politiques. D'abord, récapitulons certaines observations simples et régulières en les posant comme prémisses : le lien entre représentation et symbole (symbolicité). Tout en assumant que les principes d'espace commun et de biens communs qui conditionnent la démocratie (de même que celui de *représentation* qui conditionne le politique) sont incontournables, il faut aussi se rendre à l'histoire, à la culture et aux médiations symboliques, pour concéder que le politique ne recouvre pas tout le social, loin de là. Le politique, dans sa prétention à faire vivre ensemble des identités diverses et souvent antagoniques, ne peut ignorer ou simplement éluder la dimension symbolique qui est induite dans toute représentation politique. C'est que le désir universel de survivre et de «vivre-bien», traverse toute société humaine, et ce désir s'impose en épousant et en prenant les formes, les structures de cette société. Ainsi, dans les sociétés de classe par exemple, les intérêts et les idées qui canalisent le «vivre mieux» s'affrontent en empruntant les structures de classe; dans les sociétés à clivages identitaires (racial, ethnique, religieux, régional...) ces mêmes enjeux empruntent les voies identitaires. Mais ceci ne veut pas dire que le déterminant initial soit l'intérêt ou le pouvoir, et que les structures (identitaires ou de classe) deviennent des émanations secondaires; bien au contraire, si l'on admet que toute société humaine est traversée par des intérêts de toutes sortes (qui semblent être le moteur même de la survie et

mieux, de la vie elle-même), il faut dire que les intérêts ne sont pas des « sources » de conflit, mais que c'est la méthode de leur aménagement qui détermine s'ils entreraient en conflit ou non. Nous le verrons dans les lignes qui suivent: c'est à ce niveau précis qu'émergent les préoccupations de démocratie, et précisément de démocratie décentralisée ou de cosmopolitisme. En effet, l'interaction entre les identités crée, naturellement, soit un espace de paix, soit un espace de conflit. À la lumière de nos recherches, le cosmopolitisme et la déconcentration démocratique obéissent à la même logique, celle de l'aménagement de l'espace politique comme espace de discussion, de reconnaissance et de solidarité. Cette logique diffère du républicanisme stato rationaliste, trop soucieux, selon l'expression de Gauchet, d'accumulation de puissance publique ou collective; une puissance qui finit souvent par trouver son exutoire répressif ou offensif au travers des conflits internes ou internationaux. Bien au contraire, la logique cosmopolitique et celle de la déconcentration démocratique (que nous avons appelée dans le cas de l'Afrique, « démocratisation ancrée ») se rejoignent par leur souci de liberté et d'équité entre des acteurs collectifs et/ou identitaires motivés par la reconnaissance mutuelle et la solidarité. Sur ce même axe, les deux s'orientent vers le haut – pour le cosmopolitisme – et vers le bas – pour la déconcentration démocratique.

Au total, deux conceptions, deux postures philosophiques, se partagent la finalité du politique : elles séparent représentation et identité, égalité formelle et égalité réelle, privilégient l'une par rapport à l'autre, mais échouent historiquement à obtenir la disparition de l'un de ces pôles au profit de l'autre. Explorons à présent les racines de ces deux conceptions modernes — l'une autoritaire et l'autre conciliante — de l'universalisme. Car c'est à travers cette exploration que nous rétablirons les conditions de leur complémentarité.

8.2. Des conceptions de la citoyenneté : deux modèles universalistes antagoniques.

En occident, le récit de la modernité allie dans une trinité conceptuelle, l'histoire, le sujet et la raison. La modernité se caractériserait d'abord par la prise de contrôle par le peuple, de sa propre histoire et, éventuellement, de l'histoire universelle; ensuite, l'homme désormais conscient de soi, conscient de son opposition au monde, devient *sujet* par la liberté qui lui est naturelle; ainsi affranchie de Dieu et de tout maître, la raison humaine, livrée à elle-même doit coïncider avec la raison du monde (une sorte de dessein secret du cours de la vie) et s'accomplir comme but de l'histoire universelle : la raison s'accomplissant. L'État moderne, État rationnel par excellence, ne se légitimant que par ce qu'il représente (le peuple), serait ainsi la plus évidente manifestation de la raison dans l'histoire. Toute la philosophie occidentale va donc être profondément imprégnée de cette téléologie à saveur messianique, où la pensée politique est investie, à la suite de l'Église (M. Gauchet ; L. Althusser...) de la mission d'institutionnalisation, non pas de valeurs collectives, mais de valeurs directement « universelles » ou de valeurs pensées comme telles. Pour ce faire, il fallait aseptiser la « communauté politique » de toutes « cultures », celles-ci étant désormais suspectes de partialité, de partisanerie, de provincialisme ou de subjectivité. Cette déconsidération et cette péjoration frappant les « communautés » (villages ou *Gemeinschaft*), tout groupe humain d'une échelle réduite, au profit de la société (la ville ou *Gesellschaft*) perçue comme plus « ouverte », plus objective et plus évoluée... servira de cadre philosophico-éthique à la colonisation et à toutes sortes de dominations.

Dans cette logique, la représentation de la citoyenneté comme espace neutre et égalitaire, espace de sécurité garanti par un État unitaire, unique dépositaire de la violence légale... est encore aujourd'hui la conception dominante de la vie politique. Mais cette vision politique est travaillée de l'intérieur par deux postures profondément divergentes, deux mouvements philosophiques universalistes et

contradictaires : le premier prend appui sur le rationalisme des lumières et postule que le but de l'histoire consiste au triomphe final de la raison et de la liberté (Hegel), et les peuples les plus « avancés » dans ce programme se voient investis d'une mission d'éclaireurs; la seconde posture, quoique toute aussi universaliste, fait dériver l'universel d'un commerce moral entre des êtres et des entités dotés de liberté, de — bonne — volonté et de dignité (Kant). Dans cette deuxième acception, ce n'est pas l'humain empirique, comme élément du monde sensible, qui est objet de dignité, mais l'*humanité* présente en lui. C'est cette humanité qui fonde le sujet moral et les principes universels cosmopolitiques. Mais la première acception de l'universalité, celle qui s'appuie sur la science et la raison absolue, défie toute subjectivité et frappe de péjoration toute expression particulariste ne reposant pas sur la « raison universelle ». Entre ces deux conceptions (kantienne et hégélienne) de l'universalité, le clivage est si profond que Karl Popper (1979, p.204) dira considérer comme un sacrilège, l'association dans une même phrase, des deux philosophes allemands, Kant et Hegel. Le clivage était apparu dès le lendemain de la révolution française, où se sont scindées deux conceptions de la liberté et de la participation politique. Par une anticipation quasi prophétique, Benjamin Constant disait en 1819, qu'« en transportant dans nos temps modernes une étendue de pouvoir social, de souveraineté collective qui appartenait à d'autres siècles » des esprits bien intentionnés, qu'animait l'amour le plus pur de la liberté, ont fourni de funestes prétextes à plus d'un genre de tyrannie. À l'encontre des philosophies politiques dominantes au lendemain de la révolution française, Benjamin Constant va reconnaître dans l'indépendance individuelle « le premier des besoins modernes ». Dans son discours sur la *liberté des Anciens*⁷¹, il fit le constat que « nous ne pouvons plus jouir de la liberté des anciens, qui se composait de la participation active et constante au pouvoir collectif. Notre liberté, à nous, doit se composer de la jouissance paisible de l'indépendance privée ».

⁷¹ Constant, B. *De la liberté des Anciens*. Discours prononcé à l'Athénée royal de Paris en 1819. En ligne : http://www.libres.org/francais/fondamentaux/liberte/liberte_constant.htm (Consulté le 15/04/2008)

Il annonça que la conception de la citoyenneté chez Rousseau et ses successeurs républicains, qui voulaient « que les citoyens soient complètement assujettis pour que la nation soit souveraine, et que l'individu soit esclave pour que le peuple soit libre »..., cette conception du politique donc, ne fera que « blesser en tous sens l'indépendance individuelle sans en détruire le besoin », et que les nationaux se rendront compte que la Nation ne valait pas le sacrifice qu'elle leur commandait.

8.2.1. L'universalisme absolu : illustration par le rationalisme hégélien.

Hegel peut être considéré comme l'un des principaux architectes du mythe fondateur de la modernité à savoir : un sujet parvenu à la pleine conscience de lui-même, mû par la raison et désormais capable d'une totale maîtrise de l'histoire. Pour le philosophe allemand, le but final de l'histoire est la réalisation concrète de l'*Esprit absolu* par un peuple – l'Occident ou le peuple germanique – à travers l'État. C'est ainsi qu'à la suite de Hegel plusieurs générations de philosophes et de sociologues vont faire valoir que l'Occident est la seule civilisation à s'émanciper des dictatures, à instaurer la démocratie, et à se libérer de l'obscurantisme et des superstitions, pour enfin instituer la science et la raison. Et de fait, depuis le siècle des lumières, la science est devenue la réponse miracle à tous les maux des hommes, et la raison, « sacralisée et territorialisée »⁷² fera paraître l'occident comme le lieu de *la* vérité, tant l'histoire de la raison semble se confondre avec celle de la culture et de la civilisation occidentale. Il en est ainsi de l'État comme rationalisation et objectivation du pouvoir politique :

D'une façon générale, un peuple ne participe à l'histoire que dans la mesure où il a identifié sa nature fondamentale, sa fin fondamentale, avec un principe universel, et c'est dans cette mesure seulement que l'œuvre qu'il produit constitue un organisme éthique, politique (...) Le peuple doit connaître l'universel sur lequel repose son éthique et dans lequel l'élément particulier disparaît : il doit connaître les déterminations de son droit, de sa religion. (Hegel, 2003, p. 207-208)

⁷² Lire à ce sujet Kisito Owona. 2007. *Kant et l'Afrique : la problématique de l'universel*. Paris : L'Harmattan, 386 p. (p. 126)

En effet, dans *La raison dans l'histoire* Hegel affirme que l'« évolution culturelle » de tout peuple est conditionnée par la maîtrise de son histoire, mais de son histoire écrite; « ... la véritable histoire objective d'un peuple commence lorsqu'elle devient aussi une histoire écrite (*Historie*). Une civilisation (celle trois fois millénaire de l'Inde) qui n'est pas parvenue à écrire sa propre histoire est également incapable d'évolution culturelle. » (p. 25). Hegel professe comme vérité première que l'histoire n'est pas livrée au hasard et qu'une « fin ultime » domine la vie des peuples; la Raison — non la raison subjective, particulière, mais la Raison divine, absolue — est présente dans l'histoire universelle, dit-il (p. 48-49). Il établit d'ailleurs un lien explicite entre Raison et Dieu, entre les thèses de la Providence divine et sa théorie de la Raison dans l'histoire. Il s'engage alors, dans un prêche fervent, en faveur de la foi chrétienne, de « ... la grandeur de la religion chrétienne [où] les chrétiens sont initiés aux mystères de Dieu; c'est pourquoi la clé de l'histoire universelle [leur] a été donnée » (p. 61 — 65). Et pour le prouver, la Théodicée : le philosophe s'attelle à expliquer la présence du mal face à la puissance absolue de la Raison : « La raison ne peut s'éterniser auprès des blessures infligées aux individus, car les buts particuliers se perdent dans le but universel » (p. 68). Ainsi, les souffrances des peuples, ceux qui sont brutalisés, colonisés, humiliés par l'esclavage ne le sont que par la « ruse de la raison » prenant de longs détours pour faire avancer l'histoire vers son but ultime. L'histoire universelle est le progrès de la conscience, et l'homme blanc, comme crème de l'espèce humaine, doit s'affirmer (p. 84) : « ce sont les nations *germaniques*⁷³ qui, les premières, sont arrivées, par le Christianisme, à la conscience que l'homme en tant qu'homme est libre, que la liberté spirituelle constitue vraiment sa nature propre » (pp. 83-84).

Mais, toujours chez Hegel, le sujet de cette histoire ne peut être que le peuple parvenu à la pleine conscience de sa condition et de sa liberté. La substance de l'Esprit est la

⁷³ Sont dites *germaniques* les «... nations auxquelles l'Esprit du Monde a confié son véritable principe.» (p. 293)

liberté, et celle-ci indique le but que poursuit l'Esprit dans le processus historique : la liberté du sujet, afin que celui-ci se donne des fins universelles et qu'il les mette en valeur (p. 85). Mais tout individu ne peut accéder à cette conscience :

La conscience d'un peuple n'est pas transmise à l'individu comme une leçon toute faite, mais se forme par lui : l'individu existe dans cette substance. Cette substance générale n'est pas le cours du monde (das Weltliche); au contraire, celui-ci se dresse impuissant contre elle. Aucun individu ne peut dépasser les limites que lui assigne cette substance. Il peut bien se distinguer des autres individus, mais il ne peut pas surpasser l'Esprit de son peuple (p. 81).

Puisque les individus sont donc complètement absorbés dans l'esprit de leur peuple, le salut des « peuples barbares » ne peut venir que de l'extérieur, des peuples « civilisés ». Ce mouvement universalisant va donc avoir des conséquences dramatiques pour les peuples qui ne sont ni assez blancs (les Noirs) ni assez chrétiens (les Juifs par exemple), tous ces peuples fixés dans l'imaginaire de l'occident rationaliste, comme des ratés ou des tarés de l'histoire.

Les marges de l'histoire universelle et les rebuts de l'universalisation.

Pour les universalistes occidentaux de postérité hégélienne, le vent de l'histoire universelle va d'est en ouest, car l'Europe est véritablement le terme et l'Asie le commencement de cette histoire (Hegel, p. 280). Ce vent de la raison souffla en oubliant sur son passage une « race » entière : les nègres. Pour Hegel, la caractéristique particulière de l'Afrique, c'est qu'on y voit l'homme dans un état de barbarie et de sauvagerie qui l'empêche encore de faire partie intégrante de la civilisation (p. 247).

Étant donné cette configuration naturelle, les Européens n'ont pu acquérir que peu de connaissances sur l'intérieur de l'Afrique. En revanche, des peuples en sont parfois sortis, qui se sont montrés si barbares et si sauvages que toute possibilité de nouer des relations avec eux était exclue (...) Des hordes de nègres ont pénétré aussi en Abyssinie. Quand leur rage prit fin, elles se sont installées dans des régions côtières où elles se sont apaisées; aujourd'hui, elles se montrent douces et industrieuses et rien, à première vue, ne semble indiquer une quelconque barbarie. (p. 249)

En dépit de ce « peu de connaissance » avoué, Hegel n'a pas eu la prudence d'éviter un jugement de barbarie sur l'Afrique. Pour lui, les Africains ne sont pas encore parvenus à la reconnaissance de l'universel parce que leur nature est le repliement en soi : « ce que nous appelons religion, État, réalité existant en soi et pour soi, valable absolument, tout cela n'existe encore pour eux ». Le nègre selon Hegel « représente l'homme naturel dans toute sa barbarie et son absence de discipline » l'homme sans Dieu spirituel ni loi morale, insensible et inconscient ; chez le nègre, on ne peut rien trouver qui s'accorde à l'humain, pas plus que chez un chien, dit-il explicitement. En fait, la magie, le cannibalisme, la brutalité, l'infanticide sacrificiel, la polygamie, l'inconscience, l'irrationalisme, « ... tout cela se rencontre chez les peuples africains sans distinction » (p. 255); et tout examen fait, « l'état primitif de l'Africain est un état animal » décide Hegel (p. 252) :

Il résulte de tous ces différents traits que ce qui détermine le caractère des nègres est l'absence de frein. Leur condition n'est susceptible d'aucun développement, d'aucune éducation. Tels nous les voyons aujourd'hui, tels ils ont toujours été. Dans l'immense énergie l'arbitraire naturel qui les domine, le moment moral n'a aucun pouvoir précis. Celui qui veut connaître les manifestations épouvantables de la nature humaine peut les trouver en Afrique... (p. 268-269)

L'Afrique donc, incapable de civilisation, et de démocratie à plus forte raison, est sans autre intérêt que celui de rappeler à l'homme blanc son état originare, sa matrice abyssale d'où le christianisme lui a fait l'élection de l'élever jusqu'à la pointe de l'histoire humaine. L'Afrique devrait donc lui rappeler l'état auquel il doit tâcher de ne jamais retourner. Ne montrant ni mouvement, ni développement, l'Afrique ne fait pas partie du monde historique : c'est un monde anhistorique, non développé, entièrement prisonnier de l'esprit naturel et dont la place se trouve encore au seuil de l'histoire universelle (p. 268-269).

Dans la vision hégélienne, être civilisé ou faire partie de la marche de l'histoire, c'est éliminer le hasard dans toutes ses actions; c'est chercher dans l'histoire un « but universel », le but final du monde et le saisir avec la raison. Ce but ne peut être un but

particulier de l'esprit subjectif ou du sentiment humain, car « la raison ne peut trouver de l'intérêt dans aucun but fini particulier, mais seulement dans le but absolu » (p. 48). Être civilisé et participer à l'histoire, avoir une histoire, c'est savoir imprimer à toutes ses actions le sceau de l'universalité; c'est renoncer à sa particularité et agir selon des « principes universels » (p. 87). Ce totalitarisme rationaliste perçoit les sentiments (comme celui d'appartenance ethnique) comme « la plus inférieure des formes dans lesquelles puisse se révéler un contenu quelconque. Dans la mesure où un contenu reste enfoui dans le sentiment, il est voilé et totalement indéterminé » (p. 63).

Dans sa *Critique de la philosophie du droit hégélienne*, le jeune Karl Marx va âprement désapprouver cette conception de l'histoire qui fait de l'institution politique la finalité du social pis, qui réifie l'État comme incarnation de la raison absolue et seule puissance organisatrice du *dêmos*. Au contraire, dit Marx, l'État politique, pour essentiel qu'il soit pour la régulation des rapports sociaux, n'est qu'une partie du social; cette institution n'est qu'un moment de l'histoire du politique⁷⁴. Plus tard, Karl Popper va aussi établir un lien direct entre les totalitarismes du XXe siècle (communisme, nazisme, stalinisme...) et cet historicisme hégélien, qui remonte lui-même à l'essentialisme platonicien et aristotélicien : « l'historicisme de Hegel est le ferment auquel le totalitarisme moderne doit sa rapide croissance » dit-il (1979, p. 40), et les principaux courants d'idée du totalitarisme moderne sont un héritage direct de Hegel. Popper a longtemps démontré comment la pensée hégélienne fut corrompue dès 1818 par identification aux intérêts de l'État prussien, dont Hegel ne devint finalement qu'un thuriféraire (pp. 22-24). Par la suite, le germano-centrisme de Hegel ne sera aux yeux de Popper (et à la suite Schopenhauer) qu'un autre tribalisme, qui va même ouvrir une « ère de la malhonnêteté intellectuelle ». Par exemple, le principe de *nationalité* défendu par Hegel « est d'autant plus indéfendable qu'aucun critère territorial, racial, linguistique, culturel ou religieux ne permet de définir

⁷⁴ Lire à ce sujet l'analyse de Miguel Abensour. (2004). *La démocratie contre l'État*.

clairement en quoi consiste une nation ». Pourtant, tout le mythe toutes les prétentions de la modernité politique se trouvent concentrés dans l'État-nation, dans l'État pressenti comme instrument de la nation « réelle » ou future. Et c'est à la « lumière » de cet universalisme que le jugement d'immaturation fut porté sur les africains et leur « tribalisme », aussi bien en Europe – pour justifier le colonialisme et le néocolonialisme – qu'en Afrique – par les dictateurs pour justifier leur maintien au pouvoir et leur résistance à la démocratie. Cependant, la confiscation du thème de l'universel, par l'occident dans son élan colonialiste, cache mal une réalité historique fondamentale, qui est que toutes les civilisations humaines, présentes et passées, se sont toujours nourries des apports de plusieurs civilisations antérieures. L'État moderne occidental, ses principes d'universalité et de neutralité, n'échappent pas à cette règle de l'interaction historique.

8.2.2. Le désenchantement de l'universalisme rationaliste.

Nous l'avons vu : l'historicisme rationaliste de la postérité hégélienne, par son ethnocentrisme, a eu des conséquences dramatiques, sur les peuples non-européens ; or, les effets externes ne sont pas les seules conséquences de cette perspective politique, mais sa dynamique interne aussi (celle de subjugation systématique des peuples les moins « civilisés » par les plus « évolués ») va avoir des conséquences dramatiques sur l'Europe elle-même, et à l'intérieur de chacun de ses États.

Effectivement, comme l'a fait remarquer Hannah Arendt dans sa trilogie sur le totalitarisme, si la notion de « race » et son usage politique n'ont pris toute leur ampleur qu'au lendemain de la Révolution française et du déclin de la monarchie absolue, c'est justement parce que ces nouvelles « Nations », censées récupérer la légitimité des monarchies absolues, avaient besoin de justifier leur autorité, mais aussi leurs dominations intérieures (bien commun, raison d'État...) et extérieures (expansionnisme, colonialisme). Il fallait justifier la « nationalité » comme seule définition acceptable de l'identité collective et de la communauté politique. Ensuite,

tandis que l'idée de Nation est un phénomène plus ou moins récent, l'État, lui était le fruit de plusieurs siècles de monarchies et de despotisme éclairé. Que ce fût sous la forme nouvelle d'une *république* ou sous celle d'une monarchie *réformée*, l'État avait hérité comme suprême fonction la protection de tous les habitants de son territoire, fonctionnant comme l'institution juridique la plus haute. Or le drame de l'État-nation fut que la conscience nationale naissante du peuple vint s'interférer avec les fonctions de l'État. Au nom de la volonté du peuple, l'État fut contraint de ne reconnaître pour citoyens que les « nationaux », de ne garantir la pleine jouissance des droits civiques et politiques qu'à ceux qui appartenaient à la communauté nationale par droit d'origine, de fait, ou de naissance. Par un légalisme obsédé d'universalisme, l'État amorça une grave compromission en se transformant en instrument de la « nation ». Dans sa trilogie du totalitarisme Hannah Arendt montra comment les conséquences furent incalculables. C'est cette perversion de l'État en instrument de la nation, et l'identification du citoyen avec les membres de cette nation que le nationalisme traduit essentiellement.

L'apparition des minorités en Europe de l'Est et du Sud et l'arrivée des sans-patrie en Europe centrale et occidentale, était un élément de désintégration tout à fait nouveau dans l'Europe d'entre-deux-guerres. Les États-nations n'ont su que faire de ces minorités ethniques et culturelles qui défiaient toute philosophie de Nation unitaire. La « dénationalisation » devint un argument puissant entre les mains des politiques totalitaires. L'incapacité constitutionnelle des États-nations européens à garantir des droits humains à ceux qui n'étaient point des « nationaux » permit à des idéologies totalitaires de voir le jour et d'imposer leurs modèles de valeur. La transformation de l'État d'instrument de la Loi en instrument de la nation s'est accomplie dans la première moitié du XXe siècle où la nation avait conquis l'État ; l'intérêt national l'avait emporté sur la loi, et Hitler dira plus tard : « Le droit est ce qui est bon pour le peuple allemand ». Mais qu'est-ce que le peuple allemand ?

Un siècle après Hegel, l'Europe, ces « peuples germaniques » que le philosophe croyait être la crème de l'espèce humaine, ces peuples qui seraient le dernier territoire de la raison manifeste deviennent le théâtre de la sauvagerie la plus abjecte, de la violence et de la déraison les plus féroces de l'histoire humaine. Comme l'illustre le *discours sur le colonialisme* du martiniquais Aimé Césaire, en Afrique comme ailleurs, les discours postcoloniaux du tiers monde vont majoritairement s'investir de ce revers historique des nationalismes européens. Jacques Beauchemin résume avec justesse la logique des mobilisations identitaires qui sont le principal défi des politiques contemporaines :

L'enfermement dans une identité non consentie déboucherait sur l'infériorisation sociale, dans la mesure où on la pose alors par rapport à un universel à partir duquel on distinguera le normal de l'anormal. (...) C'est donc parce que les identités sont construites et imposées dans un rapport de domination qu'elles devraient être déconstruites. En même temps, il faudrait réfuter ce pouvoir que s'arroge le sujet politique universaliste de les définir, puis retourner contre lui ses propres armes et le démasquer en tant que lui-même porteur d'une identité qui ne dit pas son nom (2007, p. 42).

Si nous rejetons le rationalisme absolu et européocentriste proposé par Hegel, s'agit-il alors de se rabattre sur l'irrationalisme, en reconduisant la querelle entre les scolastiques et les mystiques, querelle qui anima tout le Moyen Âge?

8.2.3. L'universalisme intersubjectif : illustration par le cosmopolitisme kantien.

Il faut clairement préciser, avant d'aborder cette partie, que tout comme le rationalisme, une trop grande place accordée aux affects et aux émotions, une abdication devant l'irrationnel, peut conduire à l'affirmation de l'inégalité entre les hommes, et ultimement à la désintégration sociale. Dans cette logique, substituer au gouvernement par la raison le gouvernement par l'amour, c'est ouvrir la voie au gouvernement par la haine, dit Popper (1979, p. 160).

Alors, en postulant que l'histoire humaine s'achemine vers un destin unique et prédictible, vers un monde dominé par la raison universelle, le principal problème des

historicistes, c'est qu'« ils ne cherchent pas à diriger en quelque sorte un projecteur sur le passé, avec l'espoir que son reflet éclairera le présent, mais ils le tournent vers eux-mêmes et, dès lors, éblouis, voient mal ou ne voient pas ce qui les entoure » (Popper, p. 179). Ce qui les entoure, c'est la diversité inhérente à toute vie et à toute existence. Mais le rationaliste historiciste croie au contraire que l'histoire détermine, par des lois qui lui sont propres, nos comportements et notre avenir, et qu'il suffit de trouver la clé de cette histoire pour avoir l'opinion juste et poser le geste utile. Or, l'histoire que l'on prétend analyser n'est rien d'autre que l'histoire du pouvoir et de ses intrigues; le pouvoir, cette idole de tous les temps! Hegel et plusieurs générations d'intellectuels occidentaux, seront pourtant convaincus que l'histoire s'achemine inéluctablement vers le triomphe de la raison et des idéaux révolutionnaires. Deux remarques importantes s'imposent à ce stade : d'une part, l'idée selon laquelle l'apparition de l'État serait spécifique à l'Occident moderne est une donnée historiquement juste, mais heuristiquement pauvre. Car, à toutes les époques toutes les civilisations ont été caractérisées par un phénomène sociopolitique propre et authentique, sans que ce modèle se mondialise. D'autre part, l'universalité actuelle de l'État rationnel comme modèle de gouvernement n'est pas nécessairement liée au génie de l'Occident chrétien, comme l'affirmait Hegel. D'autres données anthropologiques et omni historiques (l'instinct de liberté et la quête universelle de sécurité par la socialité) peuvent être à l'origine de cette adoption universelle — peut-être même provisoire — de l'État comme mode de gouvernement. D'ailleurs, Max Weber, qui définit l'État moderne par sa centralité et son monopole de la violence légitime, s'était aussi penché, à la fin de sa vie et au sommet de sa maturité, sur la *Sociologie de la ville*, une œuvre inachevée, mais qui laissa poindre l'importance des communautés locales. De même, Jean Jacques Rousseau, théoricien de « la volonté générale » et instigateur du concept de « contrat social », de l'État unitaire et universel, a aussi laissé entendre que cette conception de la démocratie n'est en fait possible que chez « ... des peuples qui auraient conservé des mœurs pures et simples », des peuples qui « ... formeraient une communauté de culture,

géographiquement restreinte » (Ferry et Lacroix, p. 270). Et de fait, retour du refoulé, un problème important a fini par exploser de l'intérieur de ces États universalistes au bout de deux siècles de modernisme : les appartenances, les traditions, les micro nationalismes... bref, les cultures, peu enclines à se dissoudre dans l'universalisme abstrait, refont surface dans toutes ces « nations » occidentales négatrices du particulier (Beauchemin, 2007, p. 41).

Enfin la démocratie réelle, dont le théâtre ne peut être que la scène intérieure de la « nation » comme groupe identitaire, tout comme le cosmopolitisme qui se déploierait à l'échelle internationale seraient plutôt mus, non pas par le principe unique de la Raison agissante (raison dont on essaie de trouver la clé), mais par un principe de discussion et de communication entre plusieurs subjectivités attachées à la reconnaissance mutuelle, à la considération mutuelle comme *alter ego*. Cette remarque nous amène à relever une différence fondamentale entre le cosmopolitisme kantien et le juridisme universaliste de Hegel.

Un universalisme éthique

Il faut noter que les croyances de Hegel étaient en partie le reflet de son époque. Les *lumières* avaient suscité un optimisme scientiste et une foi si profonde en la raison, que la plupart des penseurs voyaient dans «la suprématie institutionnalisée de la loi et le gouvernement représentatif» la seule forme possible du politique (Tully, 1999, pp. 77-78). De John Locke à Hegel en passant par Rousseau et Kant, les philosophes des *lumières* voyaient la vie et le monde sous un angle manichéen où les gens et les peuples «éclairés» s'opposaient à ceux qui sont restés dans l'obscurité ou aux «sauvages». Ils étaient convaincus que la matérialisation politique de la raison sous forme de «constitution» était le seul destin du politique (idem, pp.63-76). Ainsi, James Tully (1999) retrouve chez Kant le même optimisme «constitutionnaliste» que chez Hegel. Après avoir dénoncé la tendance «nationiste» de la modernité qui associe - par la force du droit international - culture et nation, il retrouve chez Kant le même constitutionnalisme que chez Locke. Or la pensée de Kant se démarque sur un point

important. Le philosophe, qui se préoccupait beaucoup d'éthique et de morale, a inspiré malgré son «constitutionnalisme» tout un courant de cosmopolitisme - dont les tenants les plus connus sont Habermas, David Held et Ulrich Beck qui se réclament clairement de Kant - alors que les républicanistes (comme Jean Jaurès ou Karl Marx en tant qu'Hégélien de gauche) auraient tendance à se réclamer de Hegel et de sa philosophie du droit. Kant est en effet plus connu pour sa philosophie de l'éthique alors que Hegel sera reconnu pour sa philosophie du droit. Ainsi, sur le «constitutionalisme» européocentriste, il semble que James Tully se soit attaqué au moins républicaniste des deux.

En effet, tout en adhérant à la même conception téléologique de l'histoire, et en adoptant la raison comme seule voie d'émancipation de l'espèce humaine, et même en se rejoignant par endroits dans une conception évolutionniste⁷⁵ du monde, les deux philosophes divergent aussi bien sur le fond que sur le ton de leur analyse. Contrairement à Hegel, Kant ne croit pas que des degrés d'élévation dans la civilisation séparent les peuples. Il croit que par la raison, la nature suit « un cours régulier pour mener peu à peu notre espèce du degré inférieur de l'animalité jusqu'au degré supérieur de l'humanité » (1784, p. 13 et p. 17). Même évolutionniste, la nuance ici est que Kant, ardent défenseur du cosmopolitisme, conçoit la « civilisation » plutôt comme l'éducation des citoyens dans le respect des autres peuples :

Mais aussi longtemps que les États utiliseront toutes leurs forces à leurs projets d'expansion vains et violents et qu'ils freineront constamment le lent effort de formation intérieure du mode de penser de leurs citoyens, en leur ôtant même toute aide dans cette perspective, on ne pourra rien attendre de cette façon de faire : il est nécessaire (pour obtenir autre chose), que chaque communauté forme ses citoyens par un long travail intérieur. (Kant, 1784, 7^{ème} proposition, p. 14)

⁷⁵ Kant dit aussi que si nous observons l'histoire de l'Europe et celle du reste de l'humanité, « nous découvrirons un cours régulier de l'amélioration de la constitution politique dans notre partie du monde », c'est-à-dire l'Europe occidentale qui, « vraisemblablement donnera un jour des lois à toutes les autres ». (1784, 9^{ème} proposition, p. 17),

Kant était aussi un pacifiste engagé, pour qui la seule différence entre ceux qu'on appelait les « sauvages » et les « civilisés », c'est que les premiers dévorent leurs ennemis alors que les seconds savent en faire des instruments d'une domination toujours plus grande, en faire des ressources d'accumulation de la puissance, et d'une puissance de destruction toujours plus accrue (1991, pp. 89-90). Cette conception de l'histoire ne laisse aucune place au mépris et à la domination des peuples autres. Au contraire elle porte, en germe, des prémisses interactionnistes ou inter subjectivistes, sans lesquelles le cosmopolitisme serait irréalisable. Mieux, dans la colonisation et l'esclavage, que Hegel voyait comme des « ruses de la raison » pour amener les peuples barbares à la liberté de tous, Kant n'y voyait quant à lui, qu'horreur et injustice (1991, pp. 94-95).

Enfin, selon notre point de vue, si les propositions kantienne sont utiles à infléchir un certain universalisme conquérant⁷⁶, elles ne peuvent être érigées en une théorie du politique. Car, l'interaction entre les peuples n'est pas non plus une fin, mais un moyen. L'histoire n'a pas besoin d'une fin puisque, comme prix de la liberté et de la responsabilité humaine, cette fin est complètement ouverte et indéterminée. Que ce soit dans une approche kantienne ou hégélienne, déterminer et théoriser une fin de l'histoire ne peut relever que d'une idéologie, c'est-à-dire un corpus d'idées, de croyances tissées de vœu pieux – tout à fait légitime, mais tout de même hypothétique et inutilement contraignant —, en dépit de ses artifices rationalistes. Ces téléologies sont démenties par la constance dans l'histoire occidentale, des demandes identitaires de toutes sortes.

8.3. L'espace politique comme espace de reconnaissance.

Il semble donc que la « communauté » à laquelle en appellent les modernes pour donner corps à la souveraineté populaire et justifier ses délimitations territoriales, c'est la nation. Celle-ci, comme communauté politique, permettait à la division

⁷⁶ Hegel, grand admirateur de Napoléon, voyait en lui l'instrument de réalisation de la raison dans l'histoire : « J'ai vu la raison à cheval ! », dira-t-il de ce conquérant français.

sociale originelle de se transformer en volonté collective. Or, la nation pose le problème de son propre but d'existence et de fait, elle suppose ou recherche nécessairement une identité (civique) commune. Ainsi la reconnaissance de la pluralité des référents identitaires remet toujours en question ce *dêmos* postulé par la théorie démocratique et qui serait incarnée par la nation, le sujet politique moderne; elle interroge du même coup les fondements de l'exercice légitime de l'autorité publique au sein de la nation, et les formes de cette contestation peuvent être très variables, allant de l'incivisme à la corruption, ou encore de l'anarchisme au localisme. Bien sûr, il faut distinguer Nation culturelle et nation politique ou civique; et la construction d'identités nationales ne signifie pas nécessairement un transfert des attributs culturels du groupe majoritaire à la nation politique. Cependant, dans les faits, la construction de la nation politique ou civique nécessite une représentation de la communauté nationale prenant habituellement pour centre symbolique les « valeurs » culturelles du groupe majoritaire, plus précisément les idéaux formulés par l'élite du groupe majoritaire ou du groupe dominant⁷⁷.

Sur l'argument républicain de la prétendue neutralité de l'espace public, Geneviève Nootens constate simplement que « les choix relatifs à la langue, l'histoire, la culture, dans l'espace public peuvent être plus ou moins coercitifs pour les minorités; mais ils ne sont jamais neutres (ni aléatoires), car ils reviennent souvent à rendre possible la négation d'une semblable possibilité pour les cultures minoritaires»⁷⁸. Pour cet auteur, si les « grandes références éthiques » (référence à la communauté politique) ne réussissent pas à contrer l'exclusion sociale, ce n'est pas parce que le sujet politique unitaire s'est évanoui, mais parce que le projet moderne, avec la dynamique particulière d'inclusion et d'exclusion sur laquelle il repose, de même que la réalité des rapports de pouvoir qui le composent, ne peut pas rendre compte de ses *autres*

⁷⁷ Il faut noter qu'en Afrique, le groupe majoritaire n'est pas toujours le groupe dominant. C'est le cas au Rwanda, au Kenya, et dans de nombreux pays où il n'existe simplement pas de groupe majoritaire au sens démographique du terme.

⁷⁸ dans Bock-Côté et Beauchemin, 2007, p. 144

communautés auxquelles nous appartenons⁷⁹. Le projet politique moderne, en privilégiant la raison au détriment des appartenances, serait donc entré en conflit avec la réalité humaine, dans sa totalité, son intégrité et son effectivité.

Ainsi, la neutralité ethnoculturelle à laquelle ont longtemps prétendu les démocraties libérales est un mythe : elles sont toutes, à divers degrés, fondées sur la volonté de diffuser des « valeurs », de rationaliser une culture majoritaire ou de réaliser une identité nationale globale qui subsume les différences ethniques. Cette ambition est particulièrement laborieuse en Afrique, et cela montre avec d'autant plus d'acuité le caractère mythique ou idéologique des thèses stato universalistes. Enfin, l'idée même de neutralité ne saurait être épistémique, et encore moins objective; elle est essentiellement morale, puisqu'elle indique des critères de recevabilité d'une proposition politique. La neutralité est une *valeur* avant d'être un principe et, en tant que telle, dérive de l'impossibilité d'une communication sociale basée sur la confiance, la bienveillance et l'authenticité.

La question qui se pose alors est de savoir comment penser les modalités de représentation, de décision et de fonctionnement des institutions communes lorsque la nation (représentation permettant de concevoir une subjectivité pérenne sur laquelle reposerait la légitimité démocratique) est traversée par des mouvements de désolidarisation qui les défigurent? Comment fonder la légitimité de l'exercice de l'autorité publique dans de telles conditions? D'ailleurs, comment échapper au piège d'une infinie régression des lieux de décision (*qui décide de qui doit décider?*), depuis l'État nation jusqu'aux petites communautés et clans? Dans cette quête, il faut garder à l'esprit que c'est justement au nom d'une auto-institutionnalisation du social et contre l'idée d'une communauté transcendante que se sont développées toutes les démocraties modernes. C'est dire que, au lieu des questions ontologiques et téléologiques liées à la communauté politique, l'enjeu de la démocratie, c'est à la fois de faire « vivre ensemble » et « vivre bien » une communauté politique qui n'a pas

⁷⁹ Idem, p. 290

d'autres fondements que les rapports politiques concrets qui la fondent. Les principes libéraux protégeant les libertés fondamentales sont aussi ceux qui limitent l'exercice de ces libertés, et toute politique volontariste visant à se substituer à ces principes fera courir à la démocratie le risque de l'arbitraire. La liberté de croyance par exemple n'autorise aucun citoyen à mettre en danger la survie d'une autre croyance, et il serait arbitraire de limiter préventivement la pratique religieuse pour protéger des droits individuels ou pour préserver l'unité symbolique de la communauté politique. Si l'on ne peut que reconnaître le caractère dynamique et conflictuel de tout procès de démocratisation, il faut aussi repenser les exigences de la légitimité démocratique au-delà de la seule figure de la nation unitaire; il faut penser de nouvelles médiations institutionnelles et symboliques. L'institution d'un sujet politique unitaire, cohérent et transcendant est en soi un acte de pouvoir et ce sont les principes mêmes ayant conduit à cette institution qui révèlent sa contingence et donc, la possibilité de sa déconstruction. La nation comme communauté politique s'offre à la critique et à sa propre déconstruction, vers le haut (cosmopolitisme) comme vers le bas (décentration démocratique).

8.3.1. Universalité comme intersubjectivité

Selon Habermas, le projet de la modernité ne peut s'achever que dans la forme politique de l'« État mondial ». Et la véritable « morale universelle politique » (fondée sur l'Éthique de la discussion) vise à situer sa propre norme au-delà de toute « valeur » culturelle, y compris les valeurs universalistes qui, hors de l'intersubjectivité, ne devient qu'une valeur particulière. L'État mondial (Habermas) ou État cosmopolitique (Kant) réconcilierait ainsi l'individu avec lui-même, en mettant fin au conflit entre le loyalisme du citoyen et le cosmopolitisme fondamentalement humain. Pour une morale véritablement universelle, il n'est d'unité possible avec la politique qu'au niveau de l'État mondial. L'universalité des normes éthiques de la communication humaine n'est pas un universalisme des valeurs. En ce sens, la question de l'« État mondial » diffère d'un projet sur l'ordre

politique mondial, celui-ci étant déjà nourri de traditions doctrinales et d'enjeu politiques tissés d'idéologie et de *représentations* concurrentes. L'État serait plutôt la légitimation d'un ordre mondial régi par des principes et organisant les rapports entre les nations (Ferry, p. 529 — 532).

Après Kant, la tradition philosophique occidentale va concevoir l'homme comme un moi rationnel et libre, et de sa liberté va découler sa moralité. L'homme est défini comme un moi libre, mais un moi capable de rationalité et de pleine conscience de soi. La dignité humaine va aussi découler de cette liberté-autonomie. Le vécu (l'expérience physique du rapport au monde), est le fondement de toute expérience humaine. Il est antérieur à l'État et encore plus à l'État nation. Si l'universalité des droits de l'homme s'est fondée sur l'esprit rationaliste des Lumières, la liberté humaine se mesure à sa capacité de bien-être au monde, dans son rapport affectif à l'autre et sa reconnaissance de l'altérité, de l'*althée* qui donne sens et consistance à l'*ego*. En s'appréhendant comme sujet, l'homme affirme son identité. On sait depuis Mead et les interactionnistes que cette affirmation n'a aucune valeur heuristique si elle n'est que solipsisme; la conscience de soi est fondamentalement collective et s'enracine dans l'expérience commune, celle que « je » partage avec d'autres humains. Cette expérience commune fonde aussi les identités collectives dans les différents espaces politiques. Ces identités s'autonomisent et s'appréhendent collectivement comme sujets historiques dans un rapport d'affirmation du *soi* collectif (*nous*) devant l'altérité collective. Jacques Beauchemin reconnaîtra volontiers que le nationalisme, en affirmant une appartenance identitaire *substantive*, peut être considéré comme la première forme de communautarisme qui, bien qu'engendré par la modernité elle-même, a contribué à miner son projet universaliste (Beauchemin, p. 183). L'auteur relève ainsi le paradoxe par lequel, la clôture nécessaire de l'espace politique en une « communauté » distincte (identifiée) finit par ruiner son propre universalisme. Mais ce paradoxe est aisément levé lorsque, dans une démarche copernicienne, on interroge plutôt l'universalisme que le communautarisme.

8.3.2. Décomplexer les identités par la reconnaissance

Nous avons essayé de montrer jusqu'ici comment a été forgée au cours des siècles qui ont suivi l'ère moderne, la représentation péjorative des « communautés » politiques restreintes. L'idée est que le politique et son instrument privilégié, l'État moderne, sont rationnels, et contrastent par principe avec les groupes identitaires ou les petites communautés de culture. Ces dernières sont perçues comme des espaces d'« irraison », ou même de déraison, puisqu'elles résistent au dessein de l'histoire, qui est la réalisation de la raison absolue sur terre. Mais les tenants de cette téléologie occultent le fait que, historiquement, tout groupe humain est un groupe composite qui s'est construit au fil du temps, par une interaction entre plusieurs « sujets ». Ce groupe devient stable lorsque, par une interaction sur une base volontaire et constructive, des individus, des familles ou des sous-groupes en viennent à mettre en commun leur volonté de vivre ensemble et leurs projets de vivre mieux. Ce processus s'observe depuis la formation de structures sociales aussi simples que la famille, jusqu'aux entités politiques les plus vastes. Il s'observe sur une durée relative dans la mise en place de groupes claniques ou ethniques par reproduction *et* (nous le soulignons) par apport d'éléments extérieurs, par mariage, métissage, fusion, brassage, etc. Et dans cette observation toute simple, c'est sur l'*interaction* en soi que nous insisterons, non sur le résultat de cette mise en commun. Nous insisterons sur le processus plutôt que sur le résultat, car, lorsque dans une ardeur téléologique, l'on s'acharne à décider de l'issue de l'histoire, c'est-à-dire d'un résultat obligé des interrelations humaines, on se condamne nécessairement à la violence contre toutes les forces qui s'opposent ou diffèrent l'avènement de ce dessein. Nous voyons là la cause de la plupart des conflits politiques. En bref, État, ville ou village, tout regroupement humain, toute organisation politique plus large qu'une famille, un clan, ou une ethnie... se caractérise naturellement par son regroupement territorial, mais aussi et surtout intrinsèquement, par sa capacité à mobiliser ses membres et à créer un sujet collectif doté d'objectifs propres. Et quand il s'agit de l'interaction, dans des

ensembles politiques toujours plus larges, entre ces groupes identitaires ou « communautés », la question est toujours de savoir comment imposer une dynamique politique apte à limiter l'instrumentalisation des institutions communes, au profit de quelques-uns ou dans l'intérêt d'un seul groupe. Face à ce défi, la confiance des individus envers les institutions est un facteur déterminant de la coopération sociale et de la participation démocratique.

Comme nous l'avons montré plus haut, la nuance entre l'interaction identitaire et la communauté politique, entre le processus et son résultat... cette nuance entre deux moments du politique, aussi banale qu'elle puisse paraître, peut prendre des proportions abyssales lorsqu'elle sépare des théories politiques ou des théories des relations internationales. Nous avons montré comment cette nuance est en scène, chez Kant et chez Hegel, deux tempéraments, deux tons de récit, deux préoccupations et deux perspectives radicalement opposés : un évolutionnisme rationaliste et hiérarchique, contre une éthique subjectiviste et cosmopolitique ; l'un se préoccupe d'éthique, de morale et de *paix perpétuelle*, et l'autre, de raison, de dialectique et du triomphe final de la raison dans l'histoire. De fait, le rationalisme, l'orientation vers la maîtrise technicienne de la nature et des groupes humains, caractérise encore aujourd'hui le monde occidental, et plus largement tous les peuples aspirant à la modernité politique. Or, lorsque la raison se déleste de la « compréhension », de cette capacité d'empathie face à l'altérité, la relation intersubjective, conjuguant autonomie et interdépendance, est alors ressaisie comme une relation hiérarchique de *civilisés* à *sauvage*, de cause supérieure à cause inférieure. Le développement même de valeurs proprement universelles (liberté, justice, solidarité...) en des acceptations politiques universelles (démocratie, droits humains, etc., rencontrant une adhésion universelle), est ainsi bloqué; ce développement est bloqué du moment où cette violence symbolique entraînée par la surévaluation d'un seul aspect de la civilisation humaine (la raison et la technique) sur les autres, ce mépris des affects et des appartenances, repousse des peuples et des « races » entières aux marges de l'universalité. Ainsi en

est-il entre les peuples, sur la scène internationale, et ainsi en est-il à l'intérieur de chaque peuple, sur la scène intérieure de chaque État-nation. Le fait est que, dans la conception moderne du politique, le principe du droit divin a été remplacé par une transcendance immanente, la *nation* qui, à la place du monarque, incarne la souveraineté et médiatise la communauté politique; mais paradoxalement, l'absolutisme semble encore sceller les conceptions nationalistes du politique. Celles-ci tendent, par le phénomène du patriotisme et de la sacralisation de la nation (l'« impôt de sang »; le « sacrifice suprême »; ...), à mobiliser aussi fortement les adhésions passionnées, que la dévotion à Dieu et au Roi. C'est dire que la confiance dans les institutions publiques – dans la puissance publique de l'État moderne – ne devrait pas être envisagée comme un mal nécessaire imposé par la force des choses, sous la roue de l'histoire, comme résultat contingent d'un conflit d'intérêts, mais comme un objectif à atteindre dans la double perspective de *vivre ensemble* et de *vivre bien*. Il en est ainsi parce que, contrairement aux prétentions hégéliennes, il existe une intelligibilité commune à tout humain, intelligibilité reposant sur les expériences physiques (la rencontre de l'*autre*, le plaisir et la souffrance); une intelligibilité qui serait plus de l'ordre du sensible que de la raison, mais qui nous permet néanmoins de « comprendre », reconnaître par empathie, la légitimité (réalité proto-juridique) de l'autre. C'est sur ces expériences vécues que se fonde la plausibilité de la reconnaissance mutuelle comme processus d'édification politique.

8.4. Le politique et son horizon en Afrique noire.

Au bout de cette réaffirmation de la reconnaissance comme vecteur de la citoyenneté, nous en venons à l'examen de ses conditions, des conditions de la prise en compte des demandes identitaires particularistes dans l'espace public. Mais avant, il convient de rappeler, dans les termes de Jules Duchastel, l'importance philosophique ainsi que la fonction pratique de l'universalité en contexte de citoyenneté :

L'universalité se réalise dans l'extension indifférenciée de la citoyenneté à tous les membres d'une communauté politique et dans l'égalité des droits qu'elle suppose. La singularité est la figure universelle de l'individu abstrait en tant que détenteur de libertés, de droits et de devoirs. C'est ce caractère abstrait qui donne une portée universelle à la citoyenneté. C'est en vertu même de la double abstraction de l'universel et du singulier que l'ensemble des citoyens concrets peut aspirer, à terme, à une pleine citoyenneté. (Duchastel, J., dans Jean-Marc Larouche, 2003, p. 69)

Dans ce modèle théorique, les exclusions sociales sont présentées comme étant « conjoncturelles », même si elles sont aussi « historiquement et douloureusement bien réelles », et la logique de l'universalité est proposée comme condition préalable, comme pré requis nécessaire et devant conduire à l'universalisation de la citoyenneté. Or, le constat historique, qui a entraîné plusieurs transformations et une mutation profonde de la citoyenneté en occident, c'est que les exclusions sociales ne sont pas toujours « conjoncturelles », mais bien souvent structurelles, dans le sens où elles sont produites *dans* — et *par* — le régime même de l'universalisation : un régime d'occultation, de camouflage et de rafistolage, par idéologie interposée, des contradictions flagrantes qui sont induites dans l'universalisme. Au fond, l'universalisme est nécessaire comme principe philosophique, mais il ne peut tenir lieu de politique, encore moins être tout le politique. Cette distinction est la même qui sépare le politique, comme activité, de son propre horizon, de sa finalité.

8.4.1. Entre réalités sociales et projets de société.

Apparemment, le vide idéologique entraîné par l'effondrement du bloc soviétique a ouvert le politique à ce que la gauche désenchantée a qualifié d'ère de « la pensée molle » ou du « consensus mou », une ère où le concept d'universalité, dépouillé de sa raison désarmée (incapacité de fonder l'universalité en raison) et suspectée d'hégémonie, se retrouve contrainte de composer avec les objets historiques de son mépris : l'esthétique, les sentiments, les affects... En effet, toute pensée ayant une prétention universaliste aujourd'hui se voit systématiquement soupçonnée d'hégémonisme. Mais en même temps, certaines valeurs, comme celles de liberté et

de droits humains n'ont jamais été aussi « universelles » et universellement admises qu'à notre époque. Nous sommes donc rendus à point de séparation entre deux conceptions de l'universalité : l'universalité comme résultat (indéterminé) d'interactions historiques d'une part, et l'universalité comme conception déterminée de l'histoire humaine, et qui est destinée à être réalisée par un effort volontariste. Par exemple, dans la première acception, les droits humains sont dits *universels* et aucun intellectuel sérieux ne leur conteste cette qualité. Universalité signifierait donc, dans ce contexte, « pour tous les hommes et pour tout humain ». Historiquement, la politique, le droit, et l'histoire ont acquis leur teneur à partir de ce que Gauchet appelle « la structuration religieuse de l'établissement humain » (p.336). Mais ces trois composantes de la démocratie vont constituer autant d'axes de sortie de la religion, sortie opérée dans la modernité en autant de vagues successives : la vague politique caractérisée par « la déliaison du ciel et de la terre » (p.336) initiée par la Réforme au XVI^e siècle et débouchant sur la cristallisation des États; la vague juridique où l'État souverain, affranchi de la transcendance, entreprit de théoriser sur son autonomie pour la refonder et la légitimer, cherchant et trouvant désormais sa raison en lui-même. « C'est là que nos droits de l'homme ont leur origine. Ils ne désignent rien d'autre que le principe de légitimité qui se substitue irrésistiblement à la légitimité religieuse » dira Gauchet (p. 337). La troisième vague sera celle de l'invention de l'homme par l'homme. Dans une nouvelle *historicité*, les hommes construisent leur propre univers matériel, moral et culturel, et assument désormais d'en être les seuls créateurs. On peut dire que l'universalisme cosmopolitique, le discours post colonialiste, ainsi que la refonte de toutes les catégories de la théorie sociopolitique classique, s'inscrivent dans cette vague et, ce faisant, peuvent être perçus comme un prolongement ou une suite logique du projet de la modernité, et non pas une réaction antimoderniste. Cet élargissement de l'horizon du politique nous amène aussi à le redéfinir et à en reformuler le contour. Le politique n'est plus, comme le pensait Hegel, la manifestation, à travers l'État ou la « constitution », de l'Esprit d'un peuple; le politique est de plus en plus conçu comme le processus

d'organisation du vivre ensemble entre plusieurs peuples ou au sein d'un peuple profondément pluriel, condamné à la discussion.

Cette nouvelle acception du politique se fait de plus en plus insistante dans les sphères gouvernementales et internationales depuis un demi-siècle. C'est, semble-t-il parce que, après deux guerres mondiales dévastatrices et au sortir du colonialisme et des contradictions qui lui étaient inhérentes, après une Guerre froide particulièrement longue et véritablement planétaire, dont la redistribution des richesses était l'un des enjeux idéologiques principaux... le politique ne peut plus continuer à se délester de l'éthique, ou même de la morale, au nom de l'universalité ou de la neutralité. Les politiques de reconnaissance et le volontarisme politique qu'elles requièrent sont désormais des données avec lesquelles les théories politiques doivent composer. Dans cette logique, *au carrefour de l'éthique et du politique*, Jules Duchastel⁸⁰ affirmera que l'éthique devient la médiation « proprement moderne » entre l'individu et la société politique. Les transformations de la citoyenneté depuis un demi-siècle, ainsi que celles qui affectent la démocratie, la fragmentation des sociétés actuelles depuis quelques décennies, participent finalement du même mouvement d'extension et de compréhension de la citoyenneté, des mêmes principes libertaires de la modernité. Or, la déliquescence de l'État nation comme souveraineté et puissance collectives, demeure l'argument le plus fréquent ou l'inquiétude la plus récurrente, pour justifier le rejet des politiques de reconnaissance. Ainsi, pour aller au bout de notre logique de primauté de la démocratie – démocratie comme conjonction et institutionnalisation politique de trois valeurs universelles que sont la liberté, l'égalité et la solidarité - il faut affirmer qu'il n'appartient pas à la démocratie de sauver l'État nation; c'est bien plutôt à l'État-nation qu'il incombe, y compris au prix de sa survie, de sauvegarder la démocratie. C'était, déjà au XIXe siècle l'irrésistible argument du jeune Marx contre Hegel. C'est encore aujourd'hui la position d'importants penseurs, comme Habermas (1998), pour qui « l'idée de nation a moins servi à conforter les populations dans leur

⁸⁰ dans Larouche, J-M. ; 2003, p. 60

loyauté envers l'État constitutionnel qu'à mobiliser les masses en faveur d'objectifs qui ne s'accordaient guère avec les principes républicains » (p. 107). Habermas en conclut la nécessité pour l'État nation aujourd'hui de se débarrasser de son potentiel ambivalent (universalisme d'une communauté juridique égalitaire et particularisme d'une communauté de destin historique – p.105) qui, jadis, avait été sa force. Pour ce théoricien de la *discussion* et de la communication sociale, l'histoire ne connaît pas de « loi » au sens strict du terme et d'un point de vue normatif, les frontières sociales d'une association de sujets de droit libres et égaux sont contingentes; c'est donc « une erreur théorique lourde de conséquences pratiques » que de croire résoudre les questions normatives par le nationalisme (idem, p. 106). En fin de compte, le nouvel horizon du politique qui s'esquisse ainsi est celui où le citoyen ne voit plus dans la nation la référence ultime de son appartenance politique; il adhère à des principes universalistes — tels qu'ils sont formulés dans des textes valorisant l'intégrité humaine, comme la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* — tout en entrant dans l'espace public avec les identités pleinement assumées, des identités multiples, multiformes et à des niveaux multiples.

La question est maintenant de savoir à quelles conditions l'on peut trouver l'équilibre — institutionnel — entre identité et communauté citoyenne. Car, se réfugier derrière les « modèles » (républicain VS multiculturaliste; islamique VS laïque) ou dans des oppositions stériles entre universalisme et particularisme, égalitarisme et différentialisme... peut bien n'être qu'un moyen d'éviter d'affronter la réalité sociale. Celle-ci est par essence plurielle et, se pencher sur les vraies motivations derrière les mobilisations contre-culturelles et identitaires, c'est assumer des responsabilités politiques en matière de justice sociale et répondre aux appels de reconnaissance qui, comme nous l'avons montré jusqu'ici, s'y rattachent. En d'autres termes, les revendications identitaires dans un espace politique donné ne peuvent être satisfaites que si elles rencontrent les principes de base de la démocratie, quel que soit le sens donné à cet idéal. Et en éludant ou en ignorant les revendications identitaires, c'est la

démocratie elle-même qui serait menacée par notre impuissance à organiser le partage des richesses entre les groupes : c'est le cas en Afrique, en Amérique latine, et c'est aussi le cas en Europe et en Amérique du Nord. Et pour négocier ce partage, on peut très bien envisager d'autres espaces de débats publics que les arènes traditionnelles des partis politiques, syndicats et des institutions républicaines. La reconnaissance identitaire devient ainsi le prix du renouvellement de la citoyenneté elle-même. Il en est ainsi parce que l'État démocratique, garant de la citoyenneté se doit de réduire l'écart entre égalité de droits et égalité de fait.

8.4.2. Réponses politiques aux demandes identitaires

Jean-Louis Genard (dans Larouche, 2003) a proposé une esquisse du spectre sémantique des demandes de reconnaissance dans l'espace politique. Il distingue trois pôles représentant chacun des difficultés spécifiques en contexte de citoyenneté :

- Le premier pôle, celui dont les théoriciens politiques se sont largement occupés jusqu'ici, est celui où une communauté culturelle conçoit l'identité comme appartenance et non comme construction, une appartenance que l'État est appelé – et interpellé — à préserver.
- Le second pôle consiste dans la dénonciation des contradictions entre les prétentions de l'État démocratique à la neutralité, et son attachement à des choix éthiques spécifiques qui sont toujours en référence à des valeurs d'une frange particulière de la société.
- Enfin, le troisième pôle des demandes de reconnaissance est « celui où s'explicitent des demandes à l'État d'adopter des attitudes directement volontaristes dans la construction de soi [afin de] générer de manière active les conditions d'une construction identitaire en stimulant des capacités personnelle à se prendre en charge» (p. 14).

En mettant en collusion politique et éthique, chacun de ces trois pôles marque une transformation profonde du politique, à la fois dans son horizon et dans sa méthode.

Mais dans le cadre de notre recherche, c'est le second pôle qui retient notre intérêt. Car à ce pôle, la question du renouvellement de la citoyenneté est abordée de front, dans le sens de la réalisation d'un progrès de l'égalité formelle vers l'égalité réelle entre les citoyens. Comment, en effet, organiser l'assomption politique de ces demandes de reconnaissance, demandes d'inclusion citoyenne par le truchement d'identités substantialisées? Comment répondre universellement à des demandes particularistes? D'autres tentatives de réponses sont bien connues depuis les années 1990. En revisitant le vieux débat sur la gestion de la diversité dans les démocraties modernes, Will Kymlicka avait fait le constat que le primat de la liberté individuelle prôné par les « libéraux » était resté prépondérant, y compris dans le débat opposant libéraux et communautariens. En effet, si les communautariens insistent sur les droits de minorités, c'est encore pour défendre l'héritage culturel dont les individus ont besoin pour leur épanouissement civique. Or, constate-t-il, les principes démocratiques libéraux d'égalité et de liberté deviennent trop abstraits dès qu'il s'agit des rapports de pouvoir au sein de la société concrète, et que certains groupes minoritaires sont clairement menacés de disparition. Deux types d'argumentation sont avancés :

- Premièrement, les principes de liberté et d'égalité dépendent aussi du statut social des culture, langue et identité des individus : « les gens demandent à ce que leurs différences culturelles soient reconnues non pas au détriment de la liberté individuelle, mais plutôt comme un moyen et une condition de la liberté » (Kymlicka, 2000, p. 148 -149). Et à la question de savoir comment distinguer ou individualiser les « cultures » ou leurs « membres », il faut répondre en distinguant deux catégories de droit minoritaire : celui qui vise à protéger les individus au sein du groupe minoritaire et celui qui vise à protéger le groupe minoritaire au sein du groupe social majoritaire (idem, p. 150 -151).

- Le second type d'argumentation en faveur des droits des minorités touche à l'État et sa prétention à la neutralité où l'on suppose une certaine « indifférence aux différences ». À ce sujet, Kymlicka assume l'idée d'une certaine *culture sociétale* mettant l'accent sur le partage d'une langue et des institutions sociales communes « ... plutôt que des croyances religieuses communes, des coutumes familiales ou des manières de vivre personnelles » (p. 153). Il ne s'agit pas là d'impérialisme culturel ou d'un préjudice ethnocentrique, mais d'une disposition visant à permettre aux individus de participer à la communauté politique : accès au marché du travail, affirmation de l'appartenance commune, partage des valeurs démocratiques. Ainsi, la neutralité ethnoculturelle des États libéraux, même si elle est carrément fautive, peut servir les intérêts supérieurs de la nation, à condition que sa dette vis-à-vis d'un héritage culturel particulier soit assumée.

La question n'est donc plus de savoir si les droits minoritaires représentent des écarts légitimes vis-à-vis de la norme de la neutralité, de l'universalité, mais plutôt de savoir si le processus d'institution d'une nation crée ou non les conditions pour atteindre l'égalité dans les faits. En Afrique noire, cela signifie précisément que la tâche première de l'État est d'assurer l'épanouissement aussi bien économique que culturel des groupes ethniques qui précèdent l'État (le précèdent historiquement et affectivement, aux yeux des citoyens) en organisant la solidarité et la confiance entre ces groupes. Nous revenons ainsi au principe de reconnaissance préconisé par A. Honneth. Et là-dessus Kymlicka entrevoit la plausibilité d'un « nationalisme libéral » (2000, p. 163) caractérisé par la célébration de la nationalité par tous les symboles et folklore disponibles, par la définition « ouverte » de la communauté nationale. Et de fait, ni l'approche postmoderne ni le républicanisme ne pourront tenir des promesses d'une meilleure capacité d'intégration.

8.4.3. Pour un ancrage culturel de la démocratie en Afrique noire : quatre propositions théoriques.

Comme nous l'avons vu jusqu'ici, l'objectif de ce chapitre est de décomplexer les identités en les libérant de leur censure par les idéologies universalistes, puis en les réinscrivant dans un cadre théorique où elles deviennent parties prenantes de la démocratisation. Nous avons alors proposé une exploration des influences philosophiques et idéologiques qui ont structuré le politique en Afrique, à savoir, les représentations rationalistes ou républicanistes de l'universalité, où l'ethnicité est imaginée comme l'antithèse de la citoyenneté. C'est qu'en Afrique noire, les groupes identitaires sont la base privilégiée des populations dans leur quête du « vivre mieux », là où les pouvoirs publics, dysfonctionnels ou inopérants du fait de l'analphabétisme, de la corruption et l'incompétence, sont paralysés; dans ces conditions, l'État africain se retrouve réduit à la seule fonction pénale, fonction de coercition et de répression, bref, au *pouvoir* dans sa brutalité pure : il se retrouve très loin de son autre mission bien plus importante, qui est de garantir le bien-être des populations. En fin de compte, le « vivre ensemble » aussi devient un vain mot dès que ces pouvoirs publics sont soupçonnés de collusion avec un groupe ethnique particulier. On trouve dans ce scénario les causes de la plupart des conflits contemporains en Afrique. Le mépris de ces groupes identitaires sous l'effet du rationalisme, du « nationisme » et des idéologies politiques modernistes... vient complexifier l'analyse par une tentative d'occultation ou de déni de faits sociaux fondamentaux comme l'ethnicité. En conséquence, le jugement et le complexe « d'infériorité » dont est affublée l'identité ethnique trouvent socialement leur exutoire, par une sorte de revanche sur l'État moderne (source et symbole de ce mépris des identités...), dans l'incivisme, la violence et la déstructuration et la destruction (rébellion armée, détournement de fonds, irresponsabilité politique...).

Nous avons compris par nos recherches qu'au contraire, l'ethnicité assumée et même sollicitée pour le « vivre bien », peut devenir constructive et serait même la voie

idoine vers un ancrage culturel de la démocratie, dans les pays africains où elle structure la société. Cette voie ouverte par la décentralisation et la déconcentration du pouvoir politique ouvre l'espace ethnique au travail sur soi et, ultimement, force les acteurs de cet espace à trouver les moyens de vivre ensemble (avec leur propre diversité) et de « vivre bien » avec d'autres groupes ethniques, dans un espace politique national plus large. Nous avons aussi montré que, en dernier ressort, les difficultés auxquelles sont confrontées les démocraties africaines sont aussi, d'un certain point de vue, celles de toutes les démocraties contemporaines, y compris celles de l'occident. Car au fond, les revendications identitaires qui secouent aussi les démocraties occidentales aujourd'hui sont un prolongement logique du processus historique de la démocratie comme telle, comme elles le sont en Afrique. La neutralité ethnoculturelle à laquelle ont longtemps prétendu les démocraties libérales est un mythe : celles-ci sont toutes, à divers degrés, fondées sur la volonté de diffuser des « valeurs », de rationaliser une culture majoritaire ou de réaliser une identité nationale globale qui subsume les différences ethniques. Cette ambition devient particulièrement laborieuse dans le contexte africain, et cela montre d'autant plus pertinemment le caractère fictif des thèses stato universalistes.

Notre approche interactionniste pose plutôt que l'universalité est le résultat contingent de l'interaction entre plusieurs volontés collectives. Par rapport aux thèses culturalistes (ou culturo-essentialistes), l'approche interactionniste soutient que les cultures sont le résultat d'une interaction entre des composantes claniques ou tribales très diverses, et qu'aujourd'hui encore, ces cultures sont en permanente recomposition au fil de leurs interactions avec d'autres cultures, dont les cultures occidentales. Les cultures africaines ne peuvent donc pas être « congénitalement » antidémocratiques, même si elles portent en elles des traces d'une longue histoire de violences interethniques précoloniales, ayant paralysé la formation d'États modernes; et les efforts des pays africains post coloniaux pour absorber ces tensions internes, sont minés, sur le plan pratique et international, par une interaction défavorable avec

l'Occident, détenteur de la technologie; mais par-dessus tout, ce dernier chapitre visait à montrer que les efforts de construction nationale en Afrique sont encore minés, sur le plan théorique et national, par une fausse conception de la citoyenneté parmi les élites, conception de la citoyenneté comme négation des identités culturelles et des groupes d'intérêt composant l'espace politique. Ces *a priori* théorico-politiques empêchent le partage du pouvoir politique entre des entités sociales « naturelles » qui préexistent aussi bien historiquement qu'ontologiquement à l'État-nation. Ce totalitarisme universaliste aura, en Afrique, des conséquences inusitées : une concentration excessive des pouvoirs politiques au détriment du développement des ressources locales, un culte des fonctions politiques au détriment des compétences pratiques, et enfin, un enflamment du discours nationaliste, un discours mimétique et autoritaire au détriment des solidarités sociales et des politiques sociales réelles.

À l'encontre des thèses de la dépendance, nous posons plutôt que la capacité de déstabilisation qu'a le capitalisme occidental en Afrique, n'aurait jamais pu opérer si la démocratie y était réelle, y avait pris un ancrage culturel au cœur même des espaces identitaires. Car, l'unité d'un peuple autour d'une démocratie réelle, avec une séparation effective des pouvoirs et pour un respect minimum des droits humains... est une garantie suffisante pour défendre les intérêts de ce peuple contre ceux d'un autre, soit-il une puissance occidentale. Cette « publicité » et cette transparence institutionnelle sont aussi, semble-t-il, le secret des puissances occidentales; c'est aussi le secret de toute puissance politique qui se veut durable, car ce dispositif institutionnel qu'on appelle « démocratie » permet fondamentalement de recueillir et de canaliser la volonté populaire, aussi bien pour la défense des intérêts propres que pour l'émancipation vis-à-vis des forces extérieures. Le politique n'est donc plus, comme le pensait Hegel, la manifestation, à travers l'État ou la « constitution », de l'Esprit d'un peuple; le politique serait plutôt le processus d'organisation du vivre

ensemble entre plusieurs peuples ou entre un peuple profondément pluriel, mais voué au dialogue et à l'interaction créatrice.

CONCLUSION

Si «vivre bien» ou «être bien», est une condition du vivre ensemble, l'inverse n'est pas toujours vrai. Certaines communautés vivant ensemble et voulant continuer de vivre ensemble, se retrouvent contrariées ou brimées par les modalités mêmes de cette vie commune. Et toute communauté politique couvant en son sein colère, ressentiment et frustration, court toujours le risque de l'éclatement; elle ne peut être qu'une communauté en surface, une communauté en sursis. Alors, il appert que pour vivre ensemble dans la durée, il faut aussi et surtout vivre bien. Cette assertion n'est pas pertinente seulement pour les démocraties avancées, mais elle l'est aussi pour les autres démocraties, celles «populaires» comme celles «libérales»; elle se vérifie même pour les non-démocraties. Or, l'histoire politique moderne a érigé les États nations en une finalité, dont la construction – voire l'expansion - aura nécessité des sacrifices humains et matériels aussi colossaux que vains. Bien sûr, leur projet était de délimiter des espaces politiques où le droit, comme garant des libertés et de la prospérité, puisse se dire et se pratiquer; des clôtures à l'intérieur desquelles le vivre-ensemble deviendrait possible. Mais l'on constate à l'issue des nombreux guerres qui ont marqué ce processus en occident (et encore aujourd'hui le déchirement des tissus sociaux partout dans le monde), qu'il existe de nombreuses conditionnalités d'ordres économique, éthique ou culturel, dont le politique ne peut se délester pour viser la seule édification nationale. On sait aujourd'hui, à l'heure de la

mondialisation, que la notion de «communauté politique» est relative et à géographie variable. L'espace politique national doit être ressaisi comme le lieu – et l'objet – d'une négociation constante entre des parties prenantes. Les identités de ces parties ne peuvent être définies *a priori*, ni déterminées à l'avance; mais elles ne peuvent non plus être ignorées lorsqu'elles s'expriment. Il ne s'agit pas seulement d'une question pratique, une question de «discussion» ou de «communication sociale» au sens où l'entendrait Habermas, mais c'est bien plus une question existentielle : être ou ne pas être une communauté. C'est dire que, dans un espace politique quel qu'il soit, le débat sur la reconnaissance ou non des revendications en général, et en particulier des revendications identitaires, n'est plus un «choix» politique, mais la définition même de cette communauté. Et aucune pensée politique aujourd'hui ne peut plus nier ce fait, sans se rendre à ce que H. Arendt décrivait comme l'antithèse même du politique : le totalitarisme.

Cette conclusion est l'aboutissement d'une recherche motivée par trois considérations : le contexte international de l'après-guerre froide où s'est révélé – a réapparu — le pouvoir des volontés populaires; les nouveaux discours de légitimation des agressions internationales où le « devoir » de démocratisation est sollicité comme paradigme politique⁸¹; et dans ce décor, la situation critique de l'Afrique, restée traumatisée par son histoire chaotique. L'Afrique semble jusqu'ici chercher son chemin entre un passé sombre (marqué par la domination et l'exploitation, les conflits, les désastres naturels...) et un avenir incertain quant aux conditions du « vivre ensemble », avec les différences, et du « vivre bien » avec les ressources communes disponibles. À ce stade, notre préoccupation était toute simple : comment peut-on répondre adéquatement, ne serait-ce qu'à l'angoisse de l'instabilité politique en Afrique, de façon à créer les conditions politiques et culturelles favorables à l'épanouissement économique et à l'expression des libertés et des potentialités?

⁸¹ Nous pensons à la politique internationale de la droite américaine, particulièrement sous les deux mandats du Président George W. Bush.

D'un point de vue sociologique, il ne peut y avoir de réponse à une telle préoccupation, puisque la solution serait évidemment aussi politique que plurielle; une telle réponse ne peut prétendre à la sociologie comme science, sans tomber dans le piège de l'idéologie, le confort des prêts-à-penser. À notre préoccupation donc, ce n'est pas une réponse qui fut trouvée, mais un constat, une observation : toute culture est toujours en pleine mutation, et certaines de ces transformations, motivées par des actes politiques apparemment banals, peuvent induire des changements qualitatifs aussi imperceptibles que décisifs. Ce constat qui a été le fil conducteur de toute cette recherche répond à notre préoccupation en nous permettant de décrire ce que nous appellerons un «processus d'ancrage culturel» de la démocratie.

En effet, le processus de décentralisation au Bénin fait partie de ces décisions que le constituant a dû enchâsser dans son œuvre un peu par habitude; une décision qui paraissait aller naturellement avec la démocratie, à laquelle le peuple s'était résolu. C'est que, dans les démocraties avancées, la décentralisation fait partie de ces concepts «cosmétiques» qui décrivent ce qui est *déjà* un fait, à savoir, le contrôle par chaque communauté politique, de son propre environnement économique, écologique et humain. Mais en Afrique, l'opérationnalisation effective d'une décentralisation administrative et politique a des significations particulières du fait de l'étroite coïncidence entre territoire, identité, et culture. Une telle mesure administrative a des répercussions politico-culturelles que seule peut assumer une volonté politique résolument engagée vers la démocratie réelle. Cette hypothèse a été éprouvée – explorée – par l'exemple du Bénin, où la méfiance, l'acrimonie et le conflit interethniques issus de l'histoire, ont constitué un blocage à l'émergence et à l'approfondissement de la démocratie. Notre recherche à travers les trois «communes à statut particulier» du pays permet de comprendre que l'épanouissement politique des communautés urbaines donne lieu à des améliorations significatives des conditions de vie. En permettant à ces municipalités d'organiser leur propre vie politique et d'exprimer leurs créativité culturelle et économique, la constitution du 11

décembre 1990 favorisait du même coup une appropriation – une invention – de règles démocratiques, ainsi que la production d'une nouvelle culture démocratique. Les réticences des gouvernements centraux successifs à se lancer dans ce processus étaient dues à la crainte de voir ces communautés accélérer la dislocation du jeune État nation. Mais cette crainte est aussi imprégnée par une idéologie aussi insidieuse que répandue, celle de la modernité voulant que l'État nation transcende les identités culturelles, non pas comme projet (volontariste), mais comme *le sens caché* de l'histoire. Or, si la communauté politique nationale est nécessaire pour assurer la sécurité de tous et organiser la prospérité de chacun, cette communauté ne peut atteindre cet objectif en niant les demandes des entités qui la font et la définissent, ontologiquement. Il nous a donc fallu penser un cadre théorique assez vaste pour appréhender des situations politiques et culturelles infiniment diverses, mais un cadre assez précis pour déterminer le principal conditionnement du vivre ensemble, en communauté. L'interaction entre diverses composantes des communautés politiques a été l'objet de recherches approfondies, en sociologie comme en anthropologie, sans que les conséquences politiques pour les États-nations modernes soient assumées jusqu'à leur terme.

Les thèses interactionnistes postulent que le conflit entre les groupes humains (conflit *inter-groupe*) conduit à la recherche d'une cohésion et d'un consensus internes et que, sous l'effet de la peur (le *phobos*), cette quête peut se décliner rapidement en un consensualisme idéologique viscéral. Inversement, le conflit intragroupe favorise grandement le dialogue *inter-groupe*. Cette idée n'est pas qu'un cynisme, mais elle énonce le fait que, lorsque la communauté restreinte devient elle-même livrée à l'expression des individualités et à la confrontation, et qu'en même temps, aucune menace ne s'annonce à l'extérieur de cette communauté, les humains ont plus tendance à s'ouvrir à l'altérité, à l'extra communauté. Ainsi, lorsque cette tendance se confirme dans un nombre toujours plus grand de communautés, elle débouche ultimement sur la création d'espaces de liberté et de citoyenneté plus grande. Nous

avons soupçonné que cette tension entre citoyenneté et identités ne peut se résoudre et s'équilibrer — dans le contexte africain en général et béninois en particulier — qu'en maximisant la coïncidence entre espace politique (délibératif) et espace identitaire (ethnique), en démocratisant les identités : nous avons appelé ce processus « démocratisation ancrée ».

À l'échelle africaine, la question identitaire est trop souvent déterminante dans les conflits politiques, et cette coïncidence entre identités et espace politique se vérifie même dans les espaces cosmopolites, comme les grandes villes. En effet, en dépit de la réalité des métissages culturels, donnant lieu à des repères identitaires très arbitraires, toutes les grandes villes africaines offrent le spectacle de la cohabitation ethnique, avec une autre coïncidence entre quartiers de ville et ethnicité. Cette cohabitation et cet arbitraire rendent possibles génocides et guerres civiles, lorsqu'on « identifie » l'ennemi par une zone urbaine ou un espace territorial donné. Mais, dans ces villes cosmopolites en Afrique comme en occident, la mobilité et le métissage croissants de ces groupes identitaires complexifient la question de leur reconnaissance. La pratique politique moderne associe la représentation politique à un territoire, et les identités flottantes (comme les groupes migrants, par exemple) se retrouvent en situation de devoir justifier même leur existence, leur identité, leur réalité. Mais ces ambiguïtés, ces bricolages identitaires n'empêchent pas les individus de s'en prévaloir selon les circonstances, pour revendiquer leur progrès politique et économique. Nous avons trouvé ici un point de jonction entre politique et éthique. Nous avons suggéré que le politique ne peut plus se délester de l'éthique, en tant que volonté conciliante et bienveillante. Les considérations d'ordre éthique sont la source de toute action; elles sont la motivation la plus profonde des choix politiques et, dans ces conditions, l'argument de la neutralité politique et de l'indifférentisme devient intenable. Nous faisons le pronostic que les Africains sont rendus à ce stade et que, si pour une fois les dirigeants africains ont le courage de valoriser des démocraties locales intégrales, nous pourrions assister à l'émergence de modèles originaux où les

différences, décomplexées et assumées, deviennent des opportunités plutôt que des sources de conflit. Dans une telle éventualité, ces démocraties capables d'inspirer même les démocraties avancées d'Occident, devront refondre les modèles actuels d'États-nations. La pensée politique africaine devra s'émanciper du traumatisme colonial qui continue à surdéterminer tous ses discours. Que ce soit pour le nier ou pour l'adopter, le modèle occidental d'État-nation – qui a fait indubitablement ses preuves comme contribution à l'émergence d'espaces nationaux et internationaux de droits – doit cesser d'être l'unique référence, et les Africains devront oser l'originalité de leur propre expérience politique, à partir de leur propre réalité sociologique, tout en récupérant les acquis des grandes démocraties mondiales. Car, comme le proposait Achille Mbembé (2000, p.10) «... la prétendue inaccessibilité de la réalité africaine découle du fait qu'il n'y a presque jamais de discours sur l'Afrique pour elle-même». C'est pourquoi nous avons décidé de confronter notre hypothèse et nos observations à un cas concret, un objet d'étude déterminé, un pays dont l'histoire récente témoigne du potentiel créatif des Africains en matière d'organisation sociale et politique.

Le « modèle » béninois de démocratie nous a semblé capable de révéler un mode original de sortie d'une histoire de conflit et de méfiance interethnique; une sortie vers un approfondissement et un enracinement de la démocratie dans ses valeurs et ses pratiques. Ce « modèle » a été la charnière et la matière de cette recherche qui fut cependant largement théorique. Nous l'avons inaugurée par un débat général sur la démocratie, ressaisie comme la synthèse de la quête, universellement humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité. Ensuite, notre démarche visant à élargir la discussion à une plus vaste perspective (à l'ensemble de l'Afrique) nous a amené à une projection de l'expérience béninoise vers la diversité des situations politiques des pays africains. Cette démarche — que nous avons dit «de sablier» — nous a permis de concilier (nous l'espérons) hypothèse et neutralité axiologique, la première étant utile pour déterminer les dimensions de la problématique et les angles d'observation du phénomène, et la seconde favorisant une plus grande sensibilité aux contingences

et aux inattendus de la recherche. Au bout de cet exercice, il nous a paru évident que le consensualisme, perçu en Afrique comme un unanimisme autour d'une figure charismatique, était une pesanteur importante à la créativité politique, à l'émancipation populaire. Il nous a paru nécessaire de replonger dans les origines de la pensée politique moderne pour y retrouver ce que les penseurs africains se refusent aujourd'hui à admettre : que le modèle stato-national n'était pas une fatalité et que, dès les débuts, une alternative était possible au républicanisme, celui de l'interaction inter identitaire. Cette idée n'implique pas seulement des modes d'organisations politiques ou d'aménagement du territoire (décentralisation), mais surtout des postures philosophiques favorables à l'intégration politique des espaces identitaires, dans la perspective de la réalisation d'une communauté effectivement démocratique. Nous avons trouvé chez Kant et dans le cosmopolitisme des avenues plausibles vers la construction d'espaces politiques toujours plus grands, de liberté (plurielle), d'égalité (de chances et de ressources) et de solidarité (pour la paix). Or, en Europe du XVIIIe siècle, et particulièrement en France, le traumatisme issu des luttes de classes (aristocratie, noblesse, bourgeoisie, clergé,...) semble avoir suscité un empressement à gommer les différences, au nom de l'universalité et de l'égalité. En Allemagne, Hegel, fervent admirateur de la Révolution française, verra dans cet élan *le* dessein de l'histoire, et toutes les sociétés structurées par le symbolisme lui apparaîtront comme une marge de l'histoire, une tare à réparer. Mais l'histoire récente de l'Afrique, de même que celle de l'Europe contemporaine (exposée au phénomène migratoire et à la résurgence des identités régionales) témoignent d'une réalité autre, celle de la coexistence chez les mêmes acteurs, de deux sortes de demandes : demandes d'identités et demandes d'universalité.

Sur la base des observations et des analyses faites dans cette recherche, nous avons, ici et là, débouché sur quatre propositions fortes pour la démocratisation et la stabilisation des espaces politiques en Afrique noire. Ces idées ne sont pas nouvelles en elles-mêmes, mais elles deviennent une urgence et prennent une force particulière

en Afrique, pour la «bonne» gouvernance et des administrations exemptes de corruption et d'arbitraire. Premièrement, le nouvel horizon du politique qui s'esquisse en contexte de décentralisation est celui où le citoyen ne voit plus dans la nation la référence ultime de son appartenance politique; il adhère à des principes universalistes — tels qu'ils sont formulés dans des textes valorisant l'intégrité humaine, comme la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* — tout en entrant dans l'espace public avec des identités pleinement assumées, des identités multiples, multiformes et à des niveaux multiples. Deuxièmement, la démocratie coïncide, dans cette perspective, avec la sécularisation du pouvoir (désormais légitimé par la compétence et mesuré par la capacité du leader à assurer à son peuple une vie meilleure, un «vivre mieux»); cette sécularisation peut prendre plusieurs formes, comme le transfert des pouvoirs traditionnels symboliques — des privilèges et prestiges patriarcaux —, vers de nouvelles légitimités comme le conseil municipal et ses acteurs politiques voués au développement et à la bonne gouvernance. Troisièmement, le défi nouveau que présente aux jeunes États africains cette déconcentration du pouvoir, ne constituerait une angoisse qu'en raison de l'idéologie républicaniste, qui ne conçoit l'activité politique que dans le cadre d'un «État fort», plutôt que d'un État voué à la «vie bonne» de ses populations; cette posture politique a livré l'Europe à plusieurs guerres dévastatrices. Quatrièmement : lorsqu'émerge la question de savoir alors comment penser les modalités de représentation, de décision et de fonctionnement des institutions communes, il faut répondre en privilégiant la confiance et l'adhésion libre des individus et des groupes à la communauté. C'est là l'Esprit de la communauté internationale où est reconnu «le droit de tous les peuples à l'autodétermination». Nous avons suggéré qu'il ne revient pas aux populations, attachées à leur liberté et à leur «vivre bien», de sauver la *nation* dans son acception moderne (disons, révolutionnaire), mais il revient à la nation moderne de justifier — de continuer à justifier — son existence devant les intérêts des populations. La défense de la communauté politique dans son unité se justifierait si celle-ci accédait à d'autres conceptions du «vivre ensemble», conceptions plus idoines au contexte actuel

d'émancipation de toutes les identités, en même temps que d'émergence d'une société planétaire, ayant une capacité inédite d'intégration de peuples et de valeurs de toutes sortes. Et l'accession à cette réalité est d'autant plus urgente en Afrique noire, que les *nations* africaines sont encore en pleine formation. Sur le plan international, l'un des préjugés les plus tenaces au sujet de l'Afrique est que ses populations ne sont pas prêtes pour la démocratie. Contre cette idée les africanistes, anthropologues, politologues et sociologues, se sont insurgés et y ont vu une résilience du racisme. Or, à l'interne, ces penseurs doutent que les communautés ethniques et tribales qui composent chacun des États africains soient, par elles-mêmes, aptes à la démocratie et à la bonne gouvernance. Nous avons alors proposé que la logique *horizontale* présidant à la globalisation – accélération de la rencontre et de l'interdépendance des peuples et des cultures – est la même que celle, *verticale*, d'égalisation des conditions et des droits entre les États et à l'intérieur des États. Conséquemment, les États africains sont rendus au carrefour de ces deux nécessités : la reconnaissance des identités internes qui les composent d'une part, et d'autre part, la reconnaissance des principes qui président aux relations internationales dans le cadre d'un «village planétaire». Ils sont contraints de trouver de façon créative, le moyen de créer la confiance «naturelle» entre les groupes identitaires qui les composent, en même temps que de mériter la confiance des autres peuples et celle de la communauté internationale. Cette double acceptation peut se résumer en un mot : la démocratie.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- ABENSOUR, Miguel. 1997. *La démocratie contre l'État*. Paris : PUF. 128 p.
- ADÉ AJAYI, J. F. (dir. publi.). 1997. *L'Afrique au XIXe siècle jusque vers les années 1880*. T. 6 de *Histoire générale de l'Afrique*. Paris : UNESCO, 447 p.
- ADJOVI, E.V. 1998. *Une élection libre en Afrique : la présidentielle du Bénin*. 1996, Paris : Éditions Karthala
- ADU BOAHEN, A. (dir. publi.). 1989. *L'Afrique sous domination coloniale : 1880-1935*. T. 7 de *Histoire générale de l'Afrique*. Paris : UNESCO, 543 p.
- ALEXANDRE, Pierre. 1982. *Les Africains. Initiation à une longue histoire et à de vieilles civilisations, de l'aube de l'humanité qu début de la colonisation*. (préf. De L. S. Senghor). Paris : Éditions Lidis
- AMSELLE, Jean-Loup, Elikia M'Bokolo (dirs.), (1999) *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et État en Afrique* La Découverte, 225 p.
- ANGUS, Ian. 2003. « La démocratie décentrée : un modèle multiculturel et postcolonial de la critique », dans Jules Duchastel (dir). *Fédéralisme et mondialisation : l'avenir de la démocratie et de la citoyenneté*. Outremont (Québec) : Athéna. pp. 169-184.
- ANTOINE, Agnès. 2003. *L'impenses de la démocratie*. Paris : Fayard. 410 p.
- ASSOGBA, Yao. 2004. *Sortir l'Afrique du gouffre de l'histoire : Le défi éthique du développement et de la renaissance de l'Afrique noire*. Québec : Les Presses de l'Université Laval. 200 p.
- BAECHLER, Jean. 1985. *Démocraties*. Coll. « Liberté de l'esprit ». Paris : Éditions Calmann-Lévy. 732 p.
- BANÉGAS, Richard. 2003. *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*. Paris : Karthala. 494 p.
- BANÉGAS, Richard. 1998. « Marchandisation du vote, citoyenneté et consolidation démocratique au Bénin », dans *Politique Africaine : Des élections comme les autres*. N°69 (Mars 1998). pp. 75-87.
- BANÉGAS, Richard. 1995. « Mobilisations sociales et oppositions sous Kérékou », dans *Politique Africaine : Le Bénin*. N°59 (Octobre 1995). pp. 25-44.
- BAYART, Jean-François. 2006. *L'État en Afrique. La politique du ventre*. 2ème édition augmentée. Paris : Fayard. Coll. L'Espace du politique, LXVIII-439 p.
- BAYART, Jean-François, Stephen Ellis et Béatrice Hibou. 1997. *La criminalisation de l'État en Afrique*. Bruxelles : Éditions Complexe. 167 p.

- BAYART, Jean-François 1996. *L'Illusion identitaire*. Paris : Fayard, Coll. L'Espace du politique. 306 p.
- BEAUCHAMP, Claude. (dir.). 1997. *Démocratie, culture et développement en Afrique noire*. Coll. « logiques sociales ». Montréal : L'Harmattan. 363 p.
- BEAUCHEMIN, Jacques. 2004. *La société des identités : éthique et politique dans le monde contemporain*. Outremont (Québec) : Athéna éditions. 184 p.
- BEAUCHEMIN, Jacques. 2007. *La société des identités. Éthique et politique dans le monde contemporain*. Outremont (Qc) : Athéna éditions. Deuxième édition revue et augmentée; 224 p.
- BEAUCHEMIN, J; Mathieu Bock-Côté (dirs.). 2007. *La cité identitaire*. Outremont : Athéna éditions. 304 p.
- BEBBÉ-NJOH, Étienne. 2002. *Mentalité africaine et problématique du développement*. Paris : L'Harmattan, 238 p.
- BERNARD, Paul. 1999. « La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept », *Lien social et politique* – RIAC, vol 41, pp. 47-59.
- BERSTEIN, Serge. Mai 1998. *La démocratie libérale*. Coll. « Histoire générale des systèmes politiques ». 960 p.
- BIAKA, I. Zasseli. 2002. « La légitimité démocratique comme mesure d'évaluation du pouvoir d'État », dans APHIDEM (Réseau, Philosophie et Démocratie) et Université de Cocody (Abidjan, Côte-d'Ivoire), *Paix, violence et démocratie en Afrique : Actes du colloque d'Abidjan 9 au 11 janvier 2002*. Abidjan : L'Harmattan/CEDAF, pp. 137-145.
- BIDET, Jean. 1994. *Les paradigmes de la démocratie*. Coll. « Actuel Marx confrontation ». 272 p.
- BLONDIAUX, Loïc; Gérard Marcou et François Rangeon (dirs.). 1999. *La démocratie locale. Représentation, participation et espace public*. Paris : PUF,
- BLUMER, Herbert. 1969. *Symbolic Interactionism. Perspective and Method*. New-Jersey : Prentice-Hall Inc, 208 p.
- BOIA, Lucien. 2002. *Le mythe de la démocratie*. Paris : Belles lettres. 168 p.
- BONNET, Christian. Avr.1997. *Athènes des origines à 338 av. J.-C.* — Coll. « Que sais-je? », n°3208. [s.l.] 128 p.
- BOUDON, Raymond, François Bourricaud. 2000. *Dictionnaire critique de la sociologie*. Paris : Presses universitaires de France, 714 p.
- BOUDON, Raymond, François Bourricaud. 1994. *Dictionnaire critique de la sociologie*. 2e ed. rev. et augm. Paris : Presses universitaires de France, 714 p.

- BOUDON, Raymond, (dir.). 1993. *Dictionnaire de la sociologie*. Éd. mise à jour et augm. Paris : Larousse, 280 p.
- BOULAD-AYOUB, J. et L. Bonneville. (dir.). 2003. *Souveraineté en Crise*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 569 p.
- BRAUD, Philippe. 1980. *Le suffrage universel contre la démocratie*. Paris : PUF 248p.
- BRAUD, Philippe. 2006. *Sociologie politique*, Paris : LGDJ, 8^e édition.
- BURDEAU, Georges. 1970. *L'État*. Paris : Éditions du Seuil. 182 p.
- BURDEAU, Georges. 1985. *Les régimes politiques*. T5 de *Traité de science politique*. Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence (3e ed. rev. et augm) 608 p.
- BURDEAU, Georges. 1987. *L'État libéral et les techniques politiques de la démocratie gouvernée*. T6 de *Traité de science politique*. Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence (3e ed. rev. et augm) 810 p.
- BUULTJENS, Ralph. 1978. *The Decline of Democracy. Essays on an Endangered Political Species*. California : Bolerium Books., 150 p.
- CANET, R.; Jules Duchastel (dirs.). 2003. *La nation en débat. Entre modernité et postmodernité*. Outremont : Athéna éditions. 192 p.
- CEFAI, Daniel. Fév. 2001. *Cultures et politiques*. Coll. « La politique éclatée ». 528 p.
- CHABAL, Patrick et Jean-Pascal Daloz. 1999. *L'Afrique est partie! Du désordre comme instrument politique*. Paris : Economica. 196 p.
- CHEREUL, Pierre-Yves. 1993. *Construire la démocratie*. Lyon : Chronique sociale. 170 p
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre. 1991. « Les racines de la violence contemporaine en Afrique », *Politique africaine*, n° 42 (*Violence et pouvoir*, juin 1991)
- CLICHE, Paul. 2005. « Réforme des institutions et participation des citoyens », dans *Éthique publique*, vol.7, n°1, printemps 2005 (Nouvelles formes de la démocratie), pp. 24-30
- COLAS, Dominique. 1994. *Sociologie politique*. Paris : PUF. 568 p.
- CORNEVIN, Robert et Marianne. 1964. *Histoire de l'Afrique des origines à nos jours*. Paris : Payot, 423 p.
- COT, Y.P. et Y. P. Mounier. 1974. *Pour une sociologie politique*. Paris : Seuil T.1 et T.2.
- COUET, Jean-François, Anne Davie et Alice Le Flanchec (collaboratrice). 2003. *Dictionnaire de l'essentiel en sociologie*. 3e éd. Paris : Ed. Liris, 175 p
- COUET, Jean-François, Anne Davie et Alice Le Flanchec (collaboratrice). 1998. *Dictionnaire de l'essentiel en sociologie*. Paris : Ed. Liris, 175 p.

- COULIBALY, A. L. 1999. *Le Sénégal à l'épreuve de la démocratie*. Montréal : L'Harmattan. 252 p.
- DAVID, Gérard. 1998. *La démocratie. Mémoire et perspective d'un projet politique*. Paris : Éditions du Temps, 222 p.
- DAVIDSON, Basil. 1995. *Africa in History. (Revised and expanded edition)*. New-York: Touchstone, 425 p.
- DIOP, Cheikh Anta. 1981. *Civilisation ou barbarie*. Paris : Présence africaine, 526 p.
- Droit, Roger-Pol. 1995. *Philosophie et démocratie dans le monde*. Paris : LGF. 220 p.
- DIAMOND, Larry, Juan J. Linz et Seymour Martin Lipset. 1990. *Les pays en développement et l'expérience de la démocratie*. Brigitte Delorme et Bernard Vincent (trad.) (s.l.): Nouveaux horizons. 718 p.
- DIBI, Augustin K. 2002. « La volonté générale comme volonté d'une coexistence sous l'idée de la raison », dans APHIDEM (Réseau, Philosophie et Démocratie) et Université de Cocody (Abidjan, Côte-d'Ivoire), *Paix, violence et démocratie en Afrique : Actes du colloque d'Abidjan 9 au 11 janvier 2002*. Abidjan : L'Harmattan/CEDAF, pp. 90-95.
- DIOUF, M. 1994. *Sénégal : les ethnies et la nation*. Paris : L'Harmattan, 205 p.
- DISSOU, M. 2002. *Le Bénin et l'épreuve démocratique : Leçons des élections de 1991 à 2001*. Paris : L'Harmattan, 163 p.
- DJANKAKI, Claude F. C. 2007. *La décentralisation au Bénin : L'impasse. Le cas de la commune d'Abomey-Calavi*. Cotonou? : [compte d'auteur]. 281 p.
- DUCHASTEL, 1993. « Discours et informatique : des objets sociologiques? » *Sociologie et sociétés*, 25 (2). Pp. 157-170.
- DUCHASTEL, Jules (dir). 2003. *Fédéralisme et mondialisation : l'avenir de la démocratie et de la citoyenneté*. Outremont (Québec) : Athéna. 304 p.
- DUCHASTEL, Jules. 2005. « Légitimité démocratique : représentation ou participation? », dans *Éthique publique*, vol.7, n°1, printemps 2005 (Nouvelles formes de la démocratie), pp. 72-82.
- DUFOUR, Pascale. 2005. « Les nouvelles frontières de la citoyenneté », dans *Éthique publique*, vol.7, n°1, printemps 2005 (Nouvelles formes de la démocratie), pp. 56-63
- DUMONT, René. 1991. *Démocratie pour l'Afrique*. Paris : Éditions du Seuil, 337 p.
- DUMONT, René. 1962. *L'Afrique noire est mal partie*. Paris : Éditions du Seuil, 243 p.
- DURAND, J-P et Robert Weil (dirs.). 1997. *Sociologie contemporaine*. Paris : Éditions Vigot, collection « Essentiel ». 775 p.,
- EBOUA, Samuel. 1999. *Interrogations sur l'Afrique noire*. Montréal : L'Harmattan. 195 p.

- ELA, J-M. 1994. *Restituer l'histoire aux sociétés africaines. Promouvoir les sciences sociales en Afrique noire*. Paris : Éditions L'Harmattan. 142 p.
- ELA, Jean-marc. 1998. *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire : les défis du « monde d'en bas »*. Montréal : L'Harmattan. 425 p.
- EL FASI, M. (dir. publi.). 1997. *L'Afrique du VIIe au XIe siècle*. T. 3 de *Histoire générale de l'Afrique*. Paris : UNESCO, 559 p.
- EMONGO, Lomomba. 1997. *Le devoir de libération : Esclave, libère-toi toi-même*. Montréal : L'Harmattan. 96 p.
- EYENE MBA, Jean-Rodrigue-Élisée. 2002. *Démocratie et développement en Afrique face au libéralisme : Essai sur la refondation politique*. Paris : L'Harmattan. 142 p.
- FARDON, Richard. 1996. « Destins croisés : histoire des identités ethniques et nationales en Afrique de l'Ouest », dans *Politique Africaine* N°61 (Mars 1996). *Besoin d'État*. pp. 75-97
- FARÈS, Zahir . 1992. *Afrique et démocratie : espoir et illusion*. Paris : L'Harmattan, 188 p.
- FERRET, Stéphane. 1998. *L'identité*. Paris : Flammarion.
- FERRÉOL, Gilles, (dir.), [et al.]. 2002. *Dictionnaire de sociologie*. 3e éd. Paris : Armand Colin, 242 p.
- FERRÉOL, Gilles, (dir.), [et al.]. 1995. *Dictionnaire de sociologie*. 2e éd. rev. et augm. Paris : Armand Colin, 300 p.
- FERRÉOL, Gilles (dir.). 1991. *Dictionnaire de sociologie*. Paris : A. Colin, 300 p.
- FERRÉOL, Gilles et Guy Jucquois, (dirs.). 2003. *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*. Paris : A. Colin
- FERRY, Jean-Marc. 2005. « Quelle démocratie postnationale? », dans *Éthique publique*, vol.7, n°1, printemps 2005 (Nouvelles formes de la démocratie), pp. 166-175.
- FREUND, J. 2004. *L'essence du politique*. Paris : Dalloz. 3^e Édition, 867 p.
- FONKOUÉ, J. 1985. *Différence et identité. Les sociologues africains face à la sociologie*. Paris : Silex éditions. 202 p.
- FORTIER, Michel. 1960. *De l'éthique dans les démocraties libérales*. Montréal : Guérin universitaire.
- GARON, Francis. 2005. « Représentation politique et projets démocratiques concurrents », dans *Éthique publique*, vol.7, n°1, printemps 2005 (Nouvelles formes de la démocratie), pp. 91-100.
- GAUCHET, Marcel. 2002. *La démocratie contre elle-même*. Paris : Gallimard. 420 p.
- GAUCHET, Marcel et Pierre Manent. 2003. *La démocratie de notre temps*. Paris : Tricorne. 64 p.

- GAZIBO, Mamoudou. 2005. *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique : analyse institutionnelle et stratégique*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. 294 p.
- GILET, Mirabelle. 2002. « Logique ethnotribale et logique démocratique », dans APHIDEM (Réseau, Philosophie et Démocratie) et Université de Cocody (Abidjan, Côte-d'Ivoire), *Paix, violence et démocratie en Afrique : Actes du colloque d'Abidjan 9 au 11 janvier 2002*. Abidjan : L'Harmattan/CEDAF, pp. 169-175.
- GUILLOT, P. 1998. *Introduction à la sociologie politique*. Paris : Éditions A. Colin, 1998.
- GODBOUT, Jacques T. 2005. « Pas de représentation sans représentativité? », dans *Éthique publique*, vol.7, n°1, printemps 2005 (Nouvelles formes de la démocratie), pp. 47-56.
- GOUDJO, Raymond Bernard N.-M. 1997. *La liberté en démocratie : l'éthique sociale et la réalité politique en Afrique*. Frankfurt : Peter Lang Publications Universitaires Européennes, 275 p.
- GRAWITZ, Madeleine. 1996. *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz, 10^e édition. 920 p.
- GUÉHENNO, Jean-Marie. 1993. *La fin de la démocratie*. Paris : Flammarion, 171 p.
- HABERMAS, Jürgen. 2006. *Théorie et pratique*. Paris : Payot.
- HABERMAS, Jürgen. 1998. *L'intégration républicaine. Essai de théorie politique*. Paris : Fayard. 386 p.
- HABERMAS, Jürgen. 1997. *Droit et démocratie. Entre faits et normes*. Paris : Gallimard. 554 p.
- HABERMAS, Jürgen. 1996. *La paix perpétuelle. Le bicentenaire d'une idée kantienne*. « Humanité »; Paris : Cerf. 122 p.
- HABERMAS, Jürgen. 1978. *Raison et légitimité. Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*. Paris : Payot.
- HEGEL, W. F. 2003. *La Raison dans l'histoire. Introduction à la philosophie de l'histoire [1830-1837]*, trad. K. Papaioannou. Paris : « 10/18 » (1965),
- HOLDEN, Barry. 1974. *The Nature of Democracy*. London : Thomas Nelson and Sons Ltd, 239 p.
- HOUNGNIKPO, Mathurin C. 2004. *Des mots pour les maux de l'Afrique*. Éd. Recto verso. 266 p.
- HOUNTONDJI, Paulin J. 1997. *Combat pour le sens : un itinéraire africain*. Cotonou : Les éditions du Flamboyant. 300 p.
- ILLIFFE, John. 1997. *Les Africains : histoire d'un continent*. [trad. fr. de *Africans : the History of a Continent*, CUP : Cambridge, 1995]. s.l. : Flammarion, 459 p.

- JOLLY, Jean. 1989. *Histoire du continent africain (des origines à nos jours)*. T. 1. Paris : L'harmattan, 191 p.
- JUTEAU-LEE, Danielle. 1983. « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéelle », dans *Sociologie et sociétés*, vol. XV, N° 2, octobre 1983, pp. 39-54.
- KANT, Emmanuel. 1991. *Vers la paix perpétuelle*. Paris : Flammarion. 206 p.
- KANT, Emmanuel. 1784. *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*. 18 p. En ligne : http://classiques.uqac.ca/classiques/kant_emmanuel/idee_histoire_univ/Idée_histoire_univ.pdf ; consulté le 30/10/2008.
- KESLASSY, Éric. 2003. *Démocratie et égalité*. Rosny Cedex : Bréal, 124 p.
- KI-ZERBO, Joseph. (dir. publi.). 1986. *Méthodologie et préhistoire africaine*. T. 1 de *Histoire générale de l'Afrique*. Paris : UNESCO, 416 p.
- KI-ZERBO, Joseph et D. T. Niane (dirs. publi.). 1991. *L'Afrique du XIIIe au XVIe siècle*. T. 4 de *Histoire générale de l'Afrique*. Paris : UNESCO, 416 p.
- KOUAKOU, Guy. 2002. « Nécessité politique de la violence », dans APHIDEM (Réseau, Philosophie et Démocratie) et Université de Cocody (Abidjan, Côte-d'Ivoire), *Paix, violence et démocratie en Afrique : Actes du colloque d'Abidjan 9 au 11 janvier 2002*. Abidjan : L'Harmattan/CEDAF, pp. 54-59.
- KYMLICKA, Will. 2003. *La voie canadienne : repenser le multiculturalisme*. Montréal : Boréal. 342 p.
- KYMLICKA, Will et Sylvie Mesure. 2000. *Comprendre les identités culturelles*. Paris : PUF. 422 p.
- LALEYE, Issiaka-Prospér L. 2003. *20 Questions sur la philosophie africaine*. Saint-louis : Éditions Xamal. 187 p.
- LAROUCHE, Jean-Marc. 2003. *Reconnaissance et citoyenneté. Au carrefour de l'éthique et du politique*. Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université du Québec. 173 p.
- LAUVAUX, Philippe. 1998. *Les grandes démocraties contemporaines*. Coll. « Droit fondamental » 2^e éd.
- Le COADIC, Ronan (sous la dir.). 2003. *Identités & démocratie. Diversité culturelle et mondialisation : repenser la démocratie*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. 411 p.
- Le PORS, Anicet. 2002. *La citoyenneté*. 3^e éd. Coll. « Que sais-je? », n°665. [s.l.], nov. 2002.
- LONSDALE, John. 1996. « Ethnicité, morale et tribalisme politique », dans *Politique Africaine* N°61 (Mars 1996). *Besoin d'État*. pp. 98-115

- MARTINDALE, D. 1960. *The Nature and Types of Sociological Theory*. Cambridge/Massachusetts : The Riverside Press. 560 p.
- MARTINIELLO, M. 1997. *Sortir des ghettos culturels*. Paris : Presses de Sc. Po, coll. La Bibliothèque du Citoyen. 126 p.
- MAZRUI, A.A. et C. Wondji (dirs. publ.). 1998. *L'Afrique depuis 1935*. T. 8 de *Histoire générale de l'Afrique*. Paris : UNESCO, 639 p.
- MBACK, Charles Nach. 2003. *Démocratisation et décentralisation : Genèse et dynamiques comparés des processus de décentralisation en Afrique subsaharienne*. Paris : Éditions Karthala. 528 p.
- MBEMBÉ, Achille. 2000. *De la postcolonie : essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris : Karthala. 293 p.
- M'BOH, Salif. 2002. « La démocratie multipartite », dans APHIDEM (Réseau, Philosophie et Démocratie) et Université de Cocody (Abidjan, Côte-d'Ivoire), *Paix, violence et démocratie en Afrique : Actes du colloque d'Abidjan 9 au 11 janvier 2002*. Abidjan : L'Harmattan/CEDAF, pp. 130-136.
- M'BOKOLO, Élikia. 2004. *Afrique noire : histoire et civilisations. Du XIXe siècle à nos jours*. Paris : Hatier.AUF. 2^e Édition. 587 p.
- MBONIMPA, Melchior. 1994. *Ethnicité et démocratie en Afrique : L'homme tribal contre l'homme citoyen?* Paris : L'Harmattan. 128 p.
- MEAD, George H. 1934. *Mind, self and society from the standpoint of social behaviorist*. Chicago : University of Chicago Press. 401 p.
- MEAD, George H. 1936. *Movements of Thought in the Nineteenth Century*. Chicago/London : University of Chicago Press. 510 p.
- MELKEVIK, Bjarne. 2001. *Rawls ou Habermas. Une question de philosophie du droit*. Québec : Les Presses de l'Université Laval & Bruxelles, Bruylant. 191 p.
- MISRAHI, Robert. 1995. *Existence et démocratie*. Coll. « Questions ». 256 p.
- MOKHTAR, G. (dir. publ.). 1987. *Afrique ancienne*. T. 2 de *Histoire générale de l'Afrique*. Paris : UNESCO, 560 p.
- MONGA, Célestin. 1994. *Anthropologie de la colère : société civile et démocratie en Afrique noire*. Paris : L'Harmattan, 167 p.
- NEMO, Philippe, 2002. *Histoire des idées politiques aux temps modernes et contemporains*, Coll. « Quadrige ». 1296 p.
- N'GUESSAN, Kouassi. 2002. « Justice, État de droit et protection des citoyens », dans APHIDEM (Réseau, Philosophie et Démocratie) et Université de Cocody (Abidjan, Côte-d'Ivoire), *Paix, violence et démocratie en Afrique : Actes du colloque d'Abidjan 9 au 11 janvier 2002*. Abidjan : L'Harmattan/CEDAF, pp. 146-152.

- NISBET, R. A. 1984. *La tradition sociologique*. [trad. Martine Azuelos]. Paris : Presses Universitaires de France. 409 p.
- NOUDJENOUME, Philippe. 1999. *La démocratie au Bénin : Bilan et perspective*. Paris : L'Harmattan, p.
- OGOT, B. A. (dir. publi.). 1998. *L'Afrique du XVe au XVIIIe siècle*. T. 5 de *Histoire générale de l'Afrique*. Paris : UNESCO, 605 p.
- OTAYEK, René. 1999. *Afrique : les identités contre la démocratie?*. Paris : Autrepart, 197 p. (Cahier des sciences humaines : nouvelle série numéro 10.)
- OTAYEK, René. 2000. *Identité et démocratie dans un monde global*. — Paris, Presse de sciences po, 228 pages
- PLIYA, Jean. 1993. *L'histoire de mon pays. Le Bénin*. Porto-Novo : Presses du CNPMS. 142 p. 3^e édition revue et complétée.
- POPPER, Karl. 1979. *La société ouverte et ses ennemis*. T2. *Hegel et Marx*. Paris : Éditions du seuil. 254 p.
- POTHOLM, Christian P. 1981. *La politique africaine : théorie et pratiques*. Paris : Economica, 258 p.
- PERALVA, Angelina. 2001. *Violence et démocratie*. Paris : Balland.
- ROCHER, Guy. 1992. *Introduction à la sociologie générale*, Montréal, Éditions Hurtubise HMV, 685 p.
- REVEL, Jean-François. 1983. *Comment les démocraties finissent*. Paris B. grasset. 332 p.
- ROJZMAN, Charles. 1992. *La peur, la haine et la démocratie. Introduction à une thérapie sociale*. Paris : Desclée de Brouwer. 151 p.
- ROSANVALLON, Pierre. 2000. *La démocratie inachevée*. Paris : Gallimard. 456 p.
- SAHEL, Enda Graf. 2001. *Une Afrique s'invente. Recherches populaires et apprentissages de la démocratie*. Paris : Éditions Karthala. 321 p.
- SCHNAPPER, Dominique. 1994. *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de la nation*, Paris : Gallimard. 228 p.
- SCHNAPPER, Dominique. 2002. *La démocratie providentielle*. Paris : Gallimard. 325 p.
- SECK, Cheikh Yérim. 2000. *Afrique : le spectre de l'échec*. Paris : L'Harmattan, coll. Études Africaines, 345 p.
- SIMON, Pierre-Jean. 1970. « Ethnisme et racisme ou « L'École de 1492 » », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 48, 1970. Pp. 119-152.
- SIMON, Pierre-Jean. 1983. « Le sociologue et les minorités : connaissance et idéologie », dans *Sociologie et sociétés*, vol XV, N° 2, octobre 1983, pp. 9-21.

- SORENSEN, Georg. 1993. *Democracy and Democratization. Processes and Prospects in a Changing World*. Boulder : Westview Press. 170 p.
- STAMM, Anne. 1997. *Histoire de l'Afrique précoloniale*. Coll. « Que sais-je? ». Paris : PUF, 125 p.
- TOURAINÉ, Alain. 1994. *Qu'est-ce que la démocratie?*. Paris : Fayard. 350 p.
- TAYLOR, Charles. 1992. *Grandeur et misère de la modernité*. Montréal : Bellarmin. 149 p.
- THIRRY, Patrick. 1997. *La tolérance, société démocratique, opinion, vices et vertu*. Coll. « Philosophies ». 128 p.
- THUOT, Jean-François. 1998. *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie*. Cap-Saint-Ignace : Éditions Nota Bene. 211 p.
- TIACOH, Carnot. 2002. « La démocratie d'hier à aujourd'hui en Côte d'Ivoire », dans APHIDEM (Réseau, Philosophie et Démocratie) et Université de Cocody (Abidjan, Côte-d'Ivoire), *Paix, violence et démocratie en Afrique : Actes du colloque d'Abidjan 9 au 11 janvier 2002*. Abidjan : L'Harmattan/CEDAF, pp. 121-129.
- TOCQUEVILLE, Alexis (de). 1990. *De la démocratie en Amérique*. (1re éd. historico-critique rev. et augm. par Eduardo Noll). Paris : J.Vrin.
- TOUCHARD, Jean. 2001. *Des origines au XVIIIe*. T. 1 de *Histoire des idées politiques*. Coll. « Quadrige ». 416 p.
- TOURAINÉ, Alain. 1994. *Qu'est-ce que la démocratie?* Paris : Fayard. 350 p.
- TOYNBEE, Arnold. 1994. *La grande aventure de l'humanité*. Paris : Éditions Payot et Rivages, 563 p.
- TSHILEMBE, Mwayila. 2002. *État multinational et démocratie africaine : sociologie de la renaissance politique*. Paris : L'Harmattan, 270 p.
- TULLY, James. 1999. *Une étrange multiplicité: le constitutionnalisme à une époque de diversité*. Sainte-Foy, 242p.
- Van ROUVEROY, Van Nicuwaal, E.A.B. 2000. *L'État en Afrique face à la chefferie : le cas du Togo*. Paris : Éditions Karthala. 332 p.
- VARGAS, Yves (dir.). 2000. *La démocratie de Platon à Rawls*. T. 1 de *De la puissance du peuple*. Paris : Le temps des cerises, 283 p.
- WIEVIORKA, Michel. 1993. *La démocratie à l'épreuve*. Paris : La Découverte. 176 p.
- YENGO, Patrice. 1996. *Identités et démocratie en Afrique et ailleurs*. Paris : L'Harmattan. 304 p.
- YETNA, Jean-Pierre. 2002. *Vérités et contre-vérités sur l'Afrique*. Chennevières-sur-Marne : Éditions Dianoïa, 125 p.

ZIEGLER, Jean.1988. *La victoire des vaincus : oppression et résistance culturelle*. Paris : Éditions du Seuil, 321 p.

ZIEGLER, J. 1980. *Main basse sur l'Afrique : la recolonisation*. Mayenne : Éditions du Seuil, p.

ANNEXES

ANNEXE A

Table alphabétique détaillée de la codification du corpus de la pré-enquête.

	AD	GV	JN	OP
achat de conscience	1	0	1	0
autorité	1	0	1	0
cadres	0	0	0	1
bureaucratie	1	0	1	0
chefs traditionnels	0	0	2	1
citoyenneté	0	0	0	1
communication	0	2	1	0
compétence	1	3	2	0
contestations	0	0	1	0
contrepoids	0	0	1	0
corruption	0	1	2	0
crédible	0	0	0	1
critique	1	0	0	1
décentralisation	3	1	4	3
démocratie	2	1	2	3
des gens en dehors	0	0	0	1
droits-devoirs	2	0	1	0
élitisme	0	0	1	0
favoritisme	1	0	3	1
fief	1	0	2	1
fils du terroir	1	1	3	2
gestion	4	2	1	0
gestion populiste	1	0	0	1

gouvernance locale	0	0	0	1
l'achat de conscience	0	1	0	2
jeu politique	4	1	4	2
intérêts	1	0	3	0
l'activisme	0	0	1	0
identités	2	1	3	2
idéaux	0	0	1	0
groupes d'intérêt.	0	0	0	1
instabilité	0	0	1	0
intellectuels	2	0	3	0
ordre administratif	0	0	0	1
clivages	0	0	1	0
cohésion	0	0	0	1
compromis	0	0	1	0
conscience	0	0	3	0
convivial	0	0	2	0
cosmopolite	0	0	2	0
frustrations	1	0	1	0
grogne	1	1	1	0
illusions	2	0	2	0
l'ennemi	0	0	0	1
L'impunité	0	0	0	1
l'illusion	0	0	2	0
la compétence	0	0	0	2
mentalité	0	0	0	1
mentalités	0	0	1	0
modernisation	0	0	1	0
nouveauté	0	0	1	0
opposition	0	0	0	1
pouvoir traditionnel	0	0	1	0
prudent	0	0	1	0
question de confiance	0	0	1	0
fiscalité	0	0	0	1
l'émergence	0	0	1	0
L'État	0	0	0	1
lobbying	0	0	1	0
multiethniques	0	0	1	0
objectivation	0	0	1	0

participation	0	0	2	0
participation politique	0	0	1	0
pouvoir municipal	0	0	1	0
projet de société	0	0	0	1
réseau	0	0	1	0
résultats	0	0	1	0
risque	0	0	1	0
sanction	0	0	0	1
sensibilisation	0	0	0	1
style	0	0	0	1
suivi	0	0	0	1
histoire	0	0	1	0
minorité	0	0	1	1
mono ethniques	0	0	1	0
régionalisme	0	3	4	1
tabou	0	0	1	0
traditions	0	0	1	0
valeurs traditionnelles	1	0	2	0
transfert de compétences	0	0	1	0
transfert de compétence	0	0	1	0
site touristique	0	0	1	0
sanction	1	0	0	0
participation	1	0	0	0
passage obligé	2	0	0	0
obstacles	1	0	0	0
civisme	1	0	0	0
changements	3	3	4	3
développement	2	0	0	0
démocratie+décentralisation	1	0	0	0
d'équilibrage	1	0	0	0
local	1	0	0	0
local=infrapolitique	1	0	0	0
média	1	0	0	0
mon frère	1	0	0	0
mosaïque	1	0	0	0
nouveau	1	0	0	0
étrangers	1	0	0	0
force électorale	1	0	0	0

identités	2	0	0	0
intérêts	2	0	0	0
l'analphabétisme	1	0	0	0
objectivation (2)	1	0	0	0
leader	1	0	0	0
parti politique	1	0	0	0
politisation	2	0	0	2
popularité	2	0	0	0
opposition (2)	2	0	0	0
pouvoir informel	1	0	0	0
promesses populistes	1	0	0	0
reflexe	1	0	0	0
symbole	1	0	0	0
charisme	1	0	0	0
chef traditionnel	3	1	0	0
clientelisme	1	2	0	2
conscience	1	0	0	0
consensus	0	1	0	0
cosmopolite	1	1	1	0
action	1	0	0	0
apprentissage	3	2	0	0
attentes	0	1	0	0
citoyenneté	2	2	0	0
decentralisation+obstable	1	0	0	0
decentralisation+traditionnels	0	1	0	0
des attentes	0	1	0	0
désir de changement	1	0	0	0
développement	1	3	0	0
développement+cosmopolitisme	0	1	0	0
discours-pratique	0	1	0	0
discriminations	1	0	0	0
discriminations+topographie	1	0	0	0
dynamisme	1	0	0	0
ethnies	0	1	0	0
jeunesse	0	1	0	0
l'argent	1	1	3	2
l'opposition	1	0	0	0
lobby	1	0	0	0

évaluent	1	0	0	0
lois	1	0	0	0
mon frere	1	0	0	0
recomposition	0	1	0	0
sanction (2)	0	1	0	0
sanctions	1	0	0	0
local-national	0	1	0	0
média	1	0	0	0
nouvelles forces	0	1	0	0
objectivation (3)	0	1	0	0
participation (2)	1	2	0	0
pouvoirs traditionnels	1	1	0	0
mûrs politiquement	0	1	0	0
politicien professionnel	0	1	0	0
partis politique	1	0	0	0
presse	0	1	0	0
populisme	1	0	0	0
religions	0	1	0	0

ANNEXE B

Questionnaire de la pré enquête

1. Décentralisation et vitalité politique

1.1. Question introductive :

Globalement, peut-on dire que la décentralisation a apporté des changements dans la vie politique de votre ville?

1.2. Question directe :

Serait-il exact de dire que la décentralisation a politisé davantage la vie des citoyens de votre ville?

— *Si oui comment?*

— *Sinon, pourquoi?*

1.3. Question de vérification :

À votre avis, les citoyens sont-ils pour autant conscients de leurs droits et de leur capacité à changer la vie dans leur ville en choisissant leurs propres représentants?

2. Démocratisation et transformations dans la vie communautaire urbaine.

2.1. Question introductive :

Généralement, quels sont les changements que vous avez observés dans les attitudes et comportements des citoyens depuis que la décentralisation est effective au Bénin?

2.2. Question directe :

Peut-on dire que certaines idées ou certaines pratiques traditionnelles aient évolué depuis que la décentralisation est devenue une réalité?

— *Si oui, lesquelles?*

— *Sinon pourquoi?*

2.3. Question de vérification :

Pensez que l'appartenance ethnique détermine les rapports entre les acteurs politiques de la ville ou entre ces acteurs leurs électeurs? Comment et pourquoi?

3. Passage entre ethnicité et citoyenneté.

3.1. Question introductive :

À votre avis, en général, comment les citoyens de votre ville réagissent-ils aux effets de la démocratie? Ont-ils par exemple un réflexe de protection de leur valeurs traditionnelle ou sont-ils plutôt progressistes? Pouvez-vous expliquer votre réponse?

3.2. Question directe :

Les transformations politiques au sein de votre ville ont-elles des conséquences – positives ou négatives – sur la démocratie dans l'ensemble du pays?

— *Si oui, comment ?*

— *Sinon, pourquoi?*

3.3. Question de vérification :

Vous est-il arrivé de penser ou avez-vous déjà entendu que la décentralisation peut renforcer le sentiment ethnique ?

ANNEXE C

Articles choisis.

Encadré : 1

Thème : EMPLEUR DE LA CORRUPTION SOUS LE RÉGIME PRÉCÉDANT

Extrait :

Publication des rapports d'audits : Plus de 25 milliards Fcfa détournés entre 2003 et 2005

Le résultat de rapport d'audits commandités par le chef de l'État est connu. C'est le ministre du développement, de l'économie et des finances qui l'a rendu public depuis, jeudi. Aucun ministère n'a été épargné. Au total plus de 300 personnes sont coupables de détournement de 25 milliards de Fcfa entre 2003 et 2005 avec l'existence de 337 comptes hors budget contenant 6 milliards Fcfa.

Chose promise, chose réalisée. Depuis hier jeudi l'opinion publique est fixée sur le résultat des audits commandités par le chef de l'Etat. 60 sociétés et offices ont été audités. Au constat, plus de 25 milliards de Fcfa ont été détournés dans les ministères. À l'intendance du Palais de la République le rapport note un détournement de 93 millions de Fcfa, dont 39 millions ont été remboursés par le mis en cause. Au Meps, au Mfe, au Mjs, au Mcptn, au Mme et à la présidence... c'était la catastrophe financière caractérisée par le gaspillage des ressources financières, la mauvaise gestion. L'état des lieux fait a abouti à un rapport de 8000 pages qui jette la lumière sur les irrégularités et graves dysfonctionnements qui caractérisent l'administration publique. À l'ex-ministère des finances et de l'économie en 2005 sur un crédit de 700 milliards

Fcfa, les dépenses d'achat de 239 véhicules non prévues au budget de l'Etat ont été selon le ministre engagées et mises en paiement sur la somme de 1 milliards 600 millions Fcfa soit un taux de dépassement de 945 millions. Ce taux de dépassement n'a pas selon le conférencier respecté les dispositions de la loi organique 86.021 du 26 septembre 1986, relatif aux lois de finance. Selon le rapport, la consommation des crédits dans la limite du cadre de leur montant n'a pas été respecté dans tous les ministères. Le cas le plus frappant est celui de l'ex ministre des finances et de l'économie. Pour la prévision annuelle de 2 milliards 7; 2 milliards 5 sont déjà consommés à la date du 11 avril 2006. Soit un taux de consommation de 93 %. Cette situation selon le ministre est due à l'achat de 267 véhicules pour le compte de l'Etat en 2005 sur le crédit de 2006. Le rapport dénonce le non-respect du décret portant régime des frais de mission à l'intérieur du territoire. Au ministère des enseignements primaire et secondaire, le rapport note de 1998 à 2007 des frais d'entretien trimestriel pour des formations non-organisées. Au titre de l'année 2005, ces frais d'entretien considérés à tort comme des primes trimestrielles s'élèvent à 225 millions de Fcfa. Dans ce même ministère, le rapport note également l'inexistence de marchés ou bons de commande pour la confection des cartes d'identité scolaire confiée à trois fournisseurs en février 2006 et dont le montant s'élève à 86 millions Fcfa. Au ministère de la Jeunesse et des sports le rapport note un décaissement entre 2004 et mars 2006 de 76 millions Fcfa et 30 millions Fcfa non justifiées sous le libellé « fonds de renseignement généraux », dans le cadre de la Can junior et la coupe du monde. Au ministère de la communication et de la promotion des nouvelles technologies, sept mandats de 150 millions Fcfa sur la base d'un bordereau fictif ont été délivrés à des fournisseurs. Le décaissement de 257 millions Fcfa au profit d'une agence a été effectué dans le même ministère pour la construction de la salle de théâtre du Bénin; mais qui n'a pas malheureusement connu un début d'exécution. Au ministère des Mines, les fonds de soutien à la promotion des hydrocarbures ont été dépensés sans justification. La vérification de la gestion financière et comptable de l'intendance du palais de la République montre de graves irrégularités. On note le fractionnement des commandes, le détournement par usage des états, de paiements fictifs et de falsification de signature. Le rapport reproche à la comptabilité un détournement de 93 millions de Fcfa. Le mis en cause a remboursé 39 millions de Fcfa sur les 93 millions de Fcfa détournés. Plusieurs domaines appartenant à l'Etat ont été cédés à des individus, informe le même rapport. Le bilan a été très catastrophique du côté de la gestion des ressources matérielles dans les ministères. On note la non pratique de l'inventaire, la non-tenu de la comptabilité. Des agents ayant cessé leur fonction détiennent des véhicules mis à leur disposition. Beaucoup de matériels roulants ont été dissimulés. Au MEHU, 29 véhicules ont été récupérés sous l'injonction de la commission. On note dans ce rapport, la mauvaise gestion des tickets de valeurs

de la Sonacop et la dotation de carburant sans respect du règlement intérieur.
[...]

R.A (Coll)

Titre : *Le Matinal*

Auteur : R.A (Coll)

Date de publication : 8-12-2006

Source : <http://www.actubenin.com/>

Consulté le : Mars 2008

Encadré : 2

Thème : CONTRÔLE DE LA GOUVERNANCE MUNICIPALE

Extrait :

Comité de vigilance des conseillers municipaux de Porto-Novo : Pourquoi des conseillers veulent destituer le maire Bernard Dossou

Par Eugène Aballo

Une partie des conseillers municipaux de Porto-Novo demande la tenue d'une session extraordinaire à l'effet de la destitution du maire Bernard Dossou. Ces conseillers fondent leurs revendications sur une plate-forme dont la teneur suit :

— le non-respect des décisions issues du Conseil Municipal. En sa session ordinaire du 29 au 30 Novembre 2005, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de surseoir à tout nouveau recrutement d'agents par le maire dont la communication à cet effet avait été rejetée.

Malgré ce refus, le maire a recruté sans l'avis du Conseil dix neuf (19) nouveaux agents pendant la période allant du 08 Juin 2006 au 30 Novembre 2006. C'est de la mauvaise gouvernance administrative. Voir ci-jointe la liste des 19 agents recrutés. Le Conseil avait déjà autorisé en 2004, le recrutement

des 25 agents pour le compte de la Municipalité de Porto-Novo ;

-1 a violation de l'article 116 de la loi 97 -029 du 15 Janvier 1999 portant Organisation des Communes en République du Bénin qui stipule : « le Conseil Communal délibère sur la gestion des biens et opérations immobilières à effectuer par la Commune » fin de citation. Sans consultation et avis du, Conseil, le Maire a procédé à la vente de domaines appartenant à la Ville, à l'Eglise Catholique et à l'Eglise Protestante Méthodiste dans le lotissement de Djègan-Daho.

La cession du deuxième domaine continue de faire l'objet de désaccord et réclamation par des responsables de l'Eglise commis à l'achat de cette parcelle. (Voir copie de la lettre de réclamation ci-jointe);

— le non-paiement des services d'un grand nombre de prestataires de la mairie depuis l'année 2004 à décembre 2006. Ce qui a sérieusement entamé la crédibilité de notre municipalité devenue la risée de tant d'entrepreneurs révoltés contre le « système Dober ». Ces derniers détiennent les preuves tangibles de la liquidation par le mairie de toutes les factures de la société « Sogefor » ayant à sa tête le fils du maire, le nommé Octave Dossou. Et c'est cela le « Système Dober » : tout pour-soi, sa famille et rien pour les autres; la crise de confiance due au climat de méfiance et de division instauré et savamment entretenu au sein des conseillers par diverses méthodes dont le maire a su détenir le secret jusqu'au 27 décembre 2006, date du boycott du vote du Budget exercice 2007 par la majorité des élus locaux qui avaient déserté la salle de délibération;

— la gestion personnelle et opaque des comptes des lotissements. Ce qui a compromis le bon déroulement des travaux au profit des populations. Pour en savoir plus, il suffira de demander au maire les relevés des comptes des lotissements de la ville de Porto-Novo ;

— l'usage de faux dans l'attribution de marché d'entretien des palmiers royaux plantés après le pont de Porto-Novo. Voir le contrat ci-joint signé par le fils du Maire. Ce contrat a inscrit 90 palmiers royaux à entretenir alors qu'il en existe que 52 en place. C'est vérifiable sur le terrain derrière le pont de Porto-Novo.

Beaucoup de marchés gré à gré ont été signés par Monsieur Dossou Octave, propre fils du maire Dossou Bernard sous le couvert de « leur » Société Sogefor dont le fils est le Directeur. Cette pratique viole l'article 127 de la loi 97 -029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin. C'est eu égard à tout ce qui précède, que nous avons demandé et obtenu la tenue

d'une session extraordinaire pour enclencher le processus de destitution du Président de notre Conseil Municipal qui a perdu toute la confiance que nous avons placée en lui. En conséquence, nous demandons avec insistance la tenue du vote de défiance à l'encontre du Maire Dossou Bernard.

Fait, à Porto-Novo, le 16 janvier 2006

Pour le Comité de vigilance des conseillers Municipaux de Porto-Novo

Titre : *Le Matinal*

Auteur : Eugène ABALLO

Date de publication : 02/02/2007

Source : <http://www.sonangnon.net/newsonangnon>

Consulté le : 02/02/2007

Encadré : 4

Thème : LOGIQUE CLIENTÉLAIRE AU SOMMET DE L'ÉTAT

Extrait :

Tournée de remerciement des Cauris dans l'Atlantique : Les responsables de la Fcbe tiennent des propos anti démocratiques

En tournée de remerciement dans la ville de Zè où ils ont animé un meeting politique dans la journée du samedi 12 mai 2007, les proches partisans du chef de l'Etat Yayi Boni ont tenu à l'endroit des populations des propos antidémocratiques à la limite du régionalisme. Selon les lieutenants de Yayi Boni en effet, « si une région décide désormais de tourner dos au président de la République, elle demeurera pauvre durant les dix prochaines années ». ...

« Faire de l'opposition à Yayi Boni aujourd'hui, c'est s'engager dans la voie de misère. Si vous décidez d'engager votre région dans la voie de l'opposition en tournant dos à Yayi Boni, c'est que vous choisissez la misère pour les 9 ans à venir, jusqu'en 2016. Car Yayi Boni fera 10 ans au pouvoir ». Ainsi s'exprimait en

substance le premier vice-président de l'Assemblée nationale André Dassoundo le samedi 12 mai 2007 à Zè, devant les populations de la localité. « Est-ce, ce que vous voulez pour votre région? » demandera ensuite M. Dassoundo aux populations. À quoi celles-ci répondent par trois fois non! C'est là, l'un des morceaux choisis du dialogue qui a eu lieu le week-end dernier au stade municipal de Zè, entre les responsables de la Fcbe et les populations de la localité. En effet, le samedi dernier, ils étaient plus d'une dizaine de responsables des partis et associations politiques se disant « très » proches du président de la République, et regroupés au sein de l'Union cauris pour la majorité présidentielle (Ucmp) à avoir effectué un déplacement dans la ville de Zè, à quelques trente kilomètres de Cotonou, pour remercier les populations du soutien massif qu'ils ont apporté à la liste du chef de l'Etat lors des législatives du 31 mars 2007.

Il y avait ainsi, présents à Zè, le premier vice-président de l'Assemblée nationale André Dassoundo, les députés Luc da Matha Sant' Anna, Benoît Déгла, Eloi Aho, Sylvain Zohoun, Abimbola Anani, ainsi que le chargé de mission de Yayi Boni Alexandre Hountondji, le chef du cabinet civil Edgar Soukpon et bien d'autres séides du Palais de la République. Il y avait aussi à leurs côtés le maire de Calavi Liamidi Houéno de Dravo, l'ex-préfet de l'Atlantique Barnabé Dassigli. Les responsables des partis et associations politiques proches de Yayi Boni, on le sait, ont depuis quelque temps le vent en poupe. Et peu modestes, ils tiennent à le savoir, de manière fanfaronne à la face du monde. Ce qui s'accompagne de quelques dérives verbales dangereuses pour la démocratie dans notre pays et pour l'unité nationale que le chef de l'Etat se dit engagé à préserver. Les dernières notées, après celles qui ont marqué la campagne législative, ont donc été prononcées à Zè.

Dans cette ville, les responsables Fcbe ont clairement signifié aux habitants que le Dr Yayi Boni ne favorisera pas le développement des localités qui auraient choisi de voter pour des candidats autres que ceux qu'il a proposés. Pour les membres Fcbe qui étaient carrément en campagne électorale pour les communales, le chef de l'Etat est la voie du Changement et du salut contre la pauvreté et le développement. Ils ont souhaité qu'après les législatives, que les populations votent pour la liste Fcbe lors des communales de décembre. Ce serait là le gage du développement, ont laissé entendre Alexandre Hountondji, André Dassoundo, Luc da Matha Sant' Anna et autres. « Si les populations d'une région choisissent de ne pas marcher avec le chef de l'Etat, elles auraient choisi de ne bénéficier d'aucune aide du président de la République pour les années à venir. Car le président aussi leur tournera le dos », a martelé l'un des responsables Fcbe. « Pas de routes, pas

d'écoles, pas de bienfaits pour ceux qui mettront à la tête de leurs localités, les candidats des autres camps », dira un autre. À la limite d'intimidations proférées à l'endroit des masses populaires, les propos des membres Fcbe le week-end dernier ont péché par leur caractère antidémocratique. Car, faut-il le dire, le chef de l'Etat Yayi Boni est le président de tous les Béninois et a le droit de veiller à l'unité nationale et au bien-être de tous les citoyens, qu'ils soient du Madep, du Prd, de la Rb ou du Psd. Ainsi, préservera-t-il l'unité nationale chère à tous. Il faut espérer que les séides de Yayi Boni, emportés par l'euphorie, ont eu la langue qui a fourché. Et que le chef lui-même n'en pense rien. Autrement, il faut craindre pour les années à venir.

Abdourahmane Touré

Titre : *La Matinal*

Auteur : Abdourahmane TOURÉ

Date de publication : 14/05/2007

Source : <http://www.sonangnon.net/newsonangnon>

Consulté le :

Encadré : 5

Thème : ALLIANCES OPPORTUNISTES DES PARTIS POLITIQUES

Extrait :

Municipales de février 2008 : Déjà trois grandes alliances

Les alliances naissent déjà au sein des formations politiques dans le cadre de la gestion des prochaines consultations électorales pour les municipales. Alors que les partis politiques de la mouvance présidentielle sont désormais divisés et des tendances se signalent à plusieurs niveaux, les autres de l'opposition se sont plutôt constitués en deux grands blocs pour mieux gérer la situation.

Déjà trois grandes alliances pour les élections municipales, communales et de la

désignation des chefs de quartiers et de villages. Et on apprend même que d'autres tendances politiques pourraient aussi rendre public leur projet de regroupements dans les jours à venir. Mais déjà, ce sont les partis et alliances de partis composant le groupe des 13 députés de l'honorable Issa Salifou qui se sont nettement démarqués du projet de la liste unique préconisée par le chef de l'Etat et qui veulent faire chemin ensemble. Et on apprend que rien ne pourra les empêcher de réaliser leurs vœux au regard des engagements pris par chacun des acteurs quand ils ont été déçus de leur participation au soutien de l'action gouvernementale. Un peu avant, on parlait déjà du projet d'alliance entre les partis des 30 députés de la minorité parlementaire qui serait très avancé et pratiquement même à son terme. En effet, les ténors de l'Alliance pour une Dynamique Démocratique (Add) qui ont réussi à élargir les clauses de leur projet de regroupement à leurs homologues du groupe parlementaire composé du Parti du Renouveau Démocratique et du Parti de la Rénovation sociale (Prd-Prs) de l'honorable Augustin Ahouanvoébla sont à pied d'œuvre pour s'imposer dans leurs différentes circonscriptions électorales après leur débâcle au sujet du processus de la mise en place du dispositif électoral pour les consultations électorales de février prochain pour les municipales. Et il y a en dernière position, le projet en vue de la liste unique gouvernementale pour les membres du groupe Force Cauris pour un Bénin Emergent (Fcbe).

Des clivages énormes

Pour l'instant, la stratégie de Fcbe n'est pas encore connue du grand public et plusieurs sources annoncent de façon persistante que cette volonté organisationnelle du chef de l'Etat pour une liste unique semble n'avoir pas encore convaincu toutes les parties prenantes. Et nombre d'acteurs de la mouvance présidentielle qui manquent de moyens pour s'exprimer depuis quelques temps en vue de se retirer de la formule, pourraient être obligés de sortir d'ici peu de leurs gonds pour ne pas se trouver naïvement devant le fait accompli. Ceux-là fondent leur position sur le fait que tout le monde ne peut plus trouver de place sur cette liste unique à polémique. Ensuite, le découpage électoral ainsi que les personnalités choisies depuis le sommet pour conduire ces zones ont reçu des échos défavorables. Plusieurs mouvanciers auraient bien voulu que le choix de ces responsables se fasse de façon démocratique pour éviter la cassure précoce. Ils n'ont pas été écoutés et les rancoeurs sont telles que les bureaux mis en place sont très minés. Or, c'est dans les mêmes conditions que les barons ont géré Fcbe lors des législatives passées et ont fait beaucoup de mécontents. Mieux, le fait même que certains soient sous la psychose et que c'est depuis un bureau que les candidats seront désignés est un précédent grave qui n'inspire pas confiance et on dit que le bon sens aurait voulu pour nombre de ténors de la mouvance mécanique

présidentielle d'être très prudents. Surtout que les conséquences de la liste unique Force Cauris pour un Bénin Emergent pour les dernières élections législatives sont encore vivaces dans les mémoires et les militants qui se sont

retrouvés sur le carreau au dernier moment, n'ont rien pu faire pour se tirer d'affaire et doivent prendre leur mal en patience pour encore quatre ans. Et puis, plusieurs hommes politiques qui sont restés jusque-là fidèles aux

préoccupations et les autres grands projets du chef de l'Etat sont devenus subitement sceptiques et veulent s'entourer de bonnes garanties pour continuer sur leurs différents fiefs. Un ensemble de situations qui créent

des doutes dans les esprits pour ce qui est de la concrétisation de cette liste unique gouvernementale. [...]

Les prémices d'une élection très violente

Il faut bien craindre une élection très perturbée au regard de ces différents agissements. Surtout qu'il est bien difficile de maîtriser certaines personnes dans les situations du genre. C'est le cas des villes comme Porto-Novo,

Cotonou, Parakou, Abomey, Djougou, Malanville et Natitingou où les divergences politiques sont à leur paroxysme qui doit être préoccupant. Au cours des dernières campagnes électorales pour les législatives, les clivages politiques, le zèle de certains militants surexcités et le manque de vigilance des responsables ont fini par occasionner des débordements dans plusieurs localités de ces régions. À Porto-Novo par exemple, la ville a basculé un après-midi dans une sérieuse émeute. Les conséquences sont encore là. Et avec les positions actuelles suffisamment tranchées et le fait que les différentes tendances politiques se soupçonnent de fraude, l'Assemblée Nationale a besoin de doter le pays d'un code de procédure pour prévenir tout dérapage et pour mettre chacun à sa place. Avant le lancement même du processus électoral.

Jean-Christophe Hougbo

Titre : *Le Matinal*

Auteur : Jean-Christophe HOUNGBO

Date de publication : 17/01/2008

Source : <http://www.sonangnon.net/newsonangnon>

Consulté le : 17/01/2008

Encadré : 6

Thème : AJUSTEMENTS POLITIQUES NATIONAUX SOUS LES
CONTRAINTES DES POLITIQUES MUNICIPALES

Extrait :

Municipales 2008 : Des leaders politiques paniquent

Le retard déploré au niveau du processus électoral est aussi lié au fait que les chefs de partis et les probables candidats aux municipales sont méfiants et redoutent leurs adversaires. Ils posent en conséquence des actes qui retardent l'organisation des élections.

Les chefs de parti tiennent à poser les jalons pour mieux contrôler l'électorat et s'assurer de son soutien avant le démarrage des opérations. La Cena est divisée et pour le moment, certains membres refusent de participer aux travaux. Le parlement est aussi confronté à des difficultés pour désigner les membres des Cec et Cea. Cette situation de blocage est due aux calculs politiques et parfois aux ambitions démesurées des hommes politiques et leur parti.

L'enjeu des prochaines municipales est de taille. Certains maires qui veulent bien rempiler et les probables candidats rivalisent d'ardeur pour rallier l'électorat à leur cause. Mais les électeurs béninois sont imprévisibles et réservent parfois des surprises désagréables aux élus s'ils sont déçus au cours de leur mandat. C'est pourquoi, certains leaders malgré leurs acquis ou les stratégies qu'ils sont en train de mettre en œuvre, ont peur d'échouer aux municipales ou de voir leurs adversaires leur ravir la vedette. Cette bataille en vue de s'assurer du contrôle des institutions entrave dans une certaine mesure l'évolution du processus électoral. Aujourd'hui, la plupart des Béninois se demandent quand est-ce que l'ordre et la cohésion reviendront au sein de la Cena pour que le peuple soit fixé sur la date du scrutin et le déroulement du processus électoral. Ce sont là quelques faiblesses de la démocratie béninoise. Il urge que les acteurs en prennent conscience afin de sensibiliser toute la population sur la question. Nombre de politiciens ne sont préoccupés que par leurs intérêts et surtout l'argent et le pouvoir et se soucient moins des réels problèmes qui se posent au pays. Et ce sont eux qui bloquent ou entravent le processus électoral.

Euloge R. GANDAHO

Titre : *Le Matin*

Auteur : Euloge R. GANDAHO

Date de publication : 30/01/2008

Source : <http://www.sonangnon.net/newsonangnon>

Consulté le : 30/01/2008

Encadré : 7

Thème :

DE LA DIFFICULTÉ DE MAINTENIR DES ALLIANCES POLITIQUES
CLIENTÉLISTES

Extrait :

**Crise dans la mouvance présidentielle au parlement : Déjà 48 députés pour
l'opposition**

La descente aux enfers se poursuit au sein de la mouvance mécanique présidentielle. Après l'élection du bureau de la Commission électorale nationale autonome (Cena) et les derniers développements de l'actualité politique nationale, ce qu'il convient d'appeler désormais ex-minorité parlementaire a déjà à son actif au moins 48 députés pour la suite du combat.

La minorité parlementaire qui peut désormais se frotter les mains, a plus que jamais le vent en poupe. Réduite au silence absolu à cause de la valeur de ses 30 députés, ce groupe politique activement contrôlé par les formations de l'opposition comme le Parti du Renouveau Démocratique (Prd), la Renaissance du Bénin (Rb) et le Parti Social Démocrate (Psd) a fini par retourner la situation à son profit. Ce sont d'abord les éléments du groupe des 13 députés de l'honorable Issa Salifou qui semblent avoir été les premiers à pactiser avec l'opposition. Et avec leurs 15 députés, ils ont porté rapidement le nombre des éléments anticauris à 43. Et on parle de plus en plus d'un autre groupe de 05 députés qui frappent sérieusement à la porte de l'opposition pour renforcer ses positions. Selon des sources parlementaires crédibles, ce groupe de 05 regroupe les quatre parlementaires de la liste Force Clé et leur seul collègue du parti Rpr, Valentin Aditi Houdé. En tout, 48 parlementaires seraient solidement acquis à la cause de l'opposition qui était jusque-là mise en minorité et écartée de toutes les grandes tractations parlementaires. Et puis, on apprend des mêmes sources que la mouvance parlementaire hétéroclite autour du chef de l'Etat ne serait pas encore au bout de

ses peines. D'autres grands députés élus sur la liste Forces Cauris pour un Bénin Emergent (Fcbe) seraient également sur le point de claquer la porte à la mouvance pour, dit-on, faire aussi chemin avec les formations taxées de l'opposition, mais qui ont réussi, après une longue période de traversée du désert, à accorder leurs violons, harmoniser leurs points de vue et s'entendre sur une stratégie qui a plu aux autres qui commencent par se rallier au groupe. C'est après la publication du mémorandum du groupe des 13 députés, mais aussi et surtout la débâcle de la nuit du mardi à mercredi dernier à l'issue de laquelle un bureau anticauris dirigé contre toute attente par le syndicaliste Pascal Todjinou et installé en l'absence des sénateurs de la mouvance que les positions ont commencé par se clarifier. Tous les mécontents du changement, pour une raison ou une autre, ont décidé désormais de prendre leur destin en main. Dans les couloirs de l'Assemblée nationale, on confirme que l'état de grâce est vraiment terminé et la situation actuelle annonce d'autres grands rebondissements qui pourraient bien faire mal dans l'entourage du chef de l'Etat et de tous ceux qui attendent profiter de la liste unique gouvernementale pour se faire élire conseillers et plus tard maires de communes.

Jean-Christophe Hougbo

Titre : Le Matinal

Auteur : Jean-Christophe HOUNGBO

Date de publication : 30/01/2008

Source : <http://www.sonangnon.net/newsonangnon>

Consulté le : 30/01/2008

Encadré : 8

Thème : DÉCENTRALISATION ET EXIDENGES DE BONNE GOUVERNANCE

Extrait :

Au sujet des positionnements sur les listes électorales Fcbe : Les populations de Dassa posent des préalables

Les cinq années de gestion de la décentralisation à la base des populations ont été fortement marquées par l'éveil d'une conscience collective. Les populations de la

commune de Dassa déclarent qu'elles ne sont pas prêtes à reprendre les mêmes erreurs. Les résultats obtenus par le conseil communal au bout de ces 5 années ne sont pas encourageants à leurs yeux. Pour mettre, définitivement fin à cette gestion hasardeuse, nos enquêtes sur le terrain, à la veille de ces échéances, nous renseignent sur les préalables retenus par ces populations dans le cadre du positionnement sur les listes électorales dans la commune de Dassa.

Interrogées au sujet de leurs préoccupations majeures quant aux échéances communales et municipales du 13 avril prochain, les populations de Dassa n'hésitent pas à énumérer trois critères fondamentaux. Elles déclarent ouvertement ne plus accorder leur confiance à tous ceux qui font partie de l'actuel conseil communal. Ensuite, elles rejettent catégoriquement les retraités et exigent une *** physique. Enfin, elles exigent que les prochains candidats doivent avoir une bonne moralité, une popularité et être techniquement compétent à l'exercice. À la question de savoir pourquoi rejettent-elles tous les membres du conseil communal sortant, elles ont été claires en expliquant qu'aucun d'eux n'a osé dénoncer en son temps la mauvaise gestion du maire monsieur Mathias Tossou dont la gestion est enfin publiquement vomie et décriée. Cela montre que tout le conseil communal est complice et comptable du chaos et à ce titre, ce groupe ne mérite plus confiance. En demandant la cause du rejet des retraités, les populations ont précisé que l'expérience du maire Mathias Tossou en tant que retraité à la tête de la mairie

de Dassa a été une expérience fâcheuse et non concluante. Selon elles les retraités viennent aux élections juste pour chercher à régler leur propres problèmes à la retraite et non pour l'intérêt supérieur des populations. À ce titre et au regard des actes posés par le maire sortant M. Mathias Tossou, les populations de Dassa n'entendent plus voir à la tête de leur mairie un quelconque retraité. Le dernier critère, c'est la bonne moralité, la population et le sang jeune et neuf. La décentralisation étant à ses débuts, les populations de Dassa estiment qu'en respectant ces critères, elles pourront atteindre leurs objectifs que sont le développement endogène et la paix dans leur commune.

Elle précisent ensuite que les candidats qui n'auraient pas été choisis sur la base de ces critères sont déjà présumés se destinés à l'échec. Elles demandent enfin que ces critères soient largement diffusés partout où besoin sera dans le cadre d'une meilleure réussite de ces communales qui s'annoncent préoccupantes à Dassa et au Bénin.

Titre : *La Nouvelle Tribune*

Auteur : (LA RÉDACTION)

Date de publication : 27/02/2008

Source : <http://www.sonangnon.net/newsonangnon>

Consulté le : 27/02/2008

Encadré : 9

Thème :

LE NATIONALISME FACE À LA RÉALITÉ AMBIANTE DE L'ETHNISME

Extrait :

Opinion : Attention aux mots! Attention aux paroles!

« Depuis que le Dahomey devenu Bénin existe, c'est la première fois qu'un fils de chez nous est nommé Général » « Après bientôt 50 ans d'indépendance, c'est la première fois qu'une femme de chez nous est nommée ministre » Depuis que le Bénin fait partie du monde, c'est la première fois qu'un de nos fils est nommé Dg de... » .

Et puis, et puis, depuis, depuis. Mais, sommes-nous dans une république? Cet ethnicisme verbal, mental et comportemental risque, si l'on n'y prend garde de faire exploser le microcosme social. Où se trouve la Nation dans tout cela? Autre verbiage dont se délecte également la classe politique naissante, est l'accentuation de la notion « d'ère culturel ». [...] Partout dans le monde, la tendance est à la construction de nations fortes par leur poids géographique, démographique, économique. Nous ici, nous voulons ramer à contre-courant, nous voulons bâtir des ethno villages, nous distillons des mots dont nous mesurons à peine la portée psychologique, sociologique et sociale. À trop prononcer le nom du diable, on finit par le trouver à sa porte. Ainsi donc, il commencerait à y avoir dans notre pays des patriotes qui se regrouperaient contre des apatrides! Agiter de tels mots, est très dangereux pour la patrie et il urge d'attirer dès à présent l'attention de tous et de tout un chacun sur l'issue ou les issues auxquelles mènent de tels concepts. Il ne reste plus à ces quelques atrophiés du cerveau qu'à commencer par agiter le mot « race ». Ainsi, il y aurait la race fon, baribal, dandys, mahi, adja, yoruba, etc ... Puis après une classification par la religion. Ainsi, on aura celle des gens mangeurs de cochon, celle de ceux mangeurs de chien, de crabe de terre, de phacochère, et que sais-je encore? Puis nous aurons les « gletanous » et les « mindjomè », etc, etc ... Qu'avons-nous donc fait au bon Dieu qui soit dit en passant, nous aime tant, dit-

on et qui pourtant abêtit une frange de plus en plus grandissante de notre population et donc de nombre de nos compatriotes!

Ne fragilisons pas notre jeune nation en construction, que les épreuves des autres nous servent de leçon afin que nous ne tombions pas dans les mêmes travers. Le poids des mots peut faire s'effondrer l'édifice national. Prenons y garde et œuvrons plutôt tous ensemble par nos paroles, par nos comportements et à travers nos mots à construire une identité nationale, forte, fraternelle et productrice.

Gabriel Sakponou

(Administrateur des assurances, directeur de sociétés)

Titre : *Le Matinal*

Auteur : Gabriel SAKPONOU (lecteur)

Date de publication : 26/02/2008

Source : <http://www.actubenin.com/spip.php?article11113>

Consulté le : 03/03/2008

Encadré : 10

Thème :

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES COMME ENJEU D'INFLUENCE POLITIQUE

Extrait :

Déclaration commune de la RB, du PRD, du PSD et du MADEP

Points 6 et 7 :

6. De l'application intégrale des lois sur la décentralisation.

Les lois sur la décentralisation voulue par la Conférence nationale, ont été adoptées et publiées en 1999. Elles constituent le bréviaire des communes. Quant à la déconcentration administrative, l'article 8 de la loi portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin, dispose que « les localités, chefs — lieux de départements sont déterminées par décret pris en Conseil des Ministres sur la base de critères bien précis ».

Or à ce jour, ledit décret tarde à être pris, freinant de fait le rapprochement de

l'Administration publique de l'administré et le développement d'une gouvernance locale de qualité. Il est donc impérieux qu'interviennent à brève échéance, la désignation des chefs-lieux des six (6) nouveaux départements et la nomination des préfets, afin que la démocratie à la base s'en trouve renforcée.

Ce mouvement accompagnera ainsi la décentralisation qui confère de larges responsabilités aux collectivités locales. Il se trouve que, contraire — ment aux dispositions des lois relatives à la décentralisation et celles contenues dans la loi des finances votée par l'Assemblée Nationale, le Gouvernement confisque les ressources destinées aux communes, s'emploie à exécuter des travaux et à opérer des dépenses en lieu et place des Maires. Il en va ainsi pour la construction des salles de classe, l'entretien des infrastructures sanitaires d'arrondissement, l'aménagement des rues, la gestion de l'eau potable, etc.

Ces handicaps à la mise en œuvre des programmes de développement communal doivent être courageusement enrayés. La substitution de compétence à laquelle se livre le Gouvernement en faisant parader ses membres dans les localités à des fins électoralistes, est une grave entorse à l'esprit et à la lettre des lois sur la décentralisation.

En conséquence, le Gouvernement devrait tester de s'immiscer dans les domaines de compétence des collectivités territoriales, et prendre des mesures idoines qui assurent à celles-ci les moyens de leurs missions, de manière à favoriser, l'instauration d'une démocratie participative à la base, un développement local durable et une prospérité partagée, toutes choses qui s'accommodent mal de l'attitude de l'Exécutif en matière de compétence et d'intervention sur le terrain.

La violence d'une opposition reconnue aurait pu limiter ces violations des lois si son statut adopté par la loi n° 2001 -36 du 09 juillet 2002 et promulguée le 14 Octobre 2004 avait été rendu effectif par un décret d'application.

7. Du Statut de l'opposition

L'opposition dans une démocratie est une nécessité vitale comme l'est le sang dans un corps humain. Au Bénin, cette évidence démocratique ne semble malheureusement pas être admise par tous, encore moins par les autorités gouvernementales.

En effet, pour mieux consolider la démocratie béninoise et surtout asseoir dans notre pays des mœurs politiques de qualité, l'Assemblée Nationale a voté la loi portant statut de l'Opposition, loi reconnue conforme à la Constitution par la Cour Constitutionnelle et promulguée. Et, depuis sa promulgation le 14 Octobre 2004, cette loi n'a pas fait l'objet d'un décret d'application ce qui équivaut à lui refuser de produire effet.

Malgré les nombreux rappels et interpellations, les Gouvernements successifs sont restés indifférents au sujet et n'ont manifesté aucun empressement à favoriser

l'existence d'une vraie opposition, ayant des droits et des devoirs comme le veut la tradition démocratique dans le monde entier, et comme l'a si justement prescrit la loi béninoise en la matière. Aussi, les Partis politiques signataires de la présente déclaration interpellent-ils à nouveau le Gouvernement du changement pour qu'il adopte au plus tôt le décret attendu. Ils lancent un appel à tous les démocrates de notre pays, pour qu'ils restent vigilants et ne s'endorment pas sous l'effet des annonces répétées d'une publication imminente du décret d'application. Il sera alors possible avec partis politiques se réclamant de ce statut de jouer pleinement leur rôle de forces d'opposition, garantes d'une véritable démocratie pluraliste, dynamique et constructive.

À toutes ces menaces qui pèsent sur notre système politique et plus particulièrement sur les poutres fondatrices de notre modèle démocratique, il faut ajouter les discours régionalistes, les revendications identitaires et communautaires qui mettent à mal l'unité de notre peuple et la cohésion de notre société.

Titre : Sonangnon (Revue électronique)

Auteur : S.A.

Date de publication : 13/03/2008

Source : <http://www.sonangnon.net/>

Consulté le : 13/03/2008

Encadré : 11

Thème :

LUTTE POUR LE CONTRÔLE DES MUNICIPALITÉS : LA STRATÉGIE IDENTITAIRE

Extrait :

Pré campagne gouvernementale/Municipales 2008 : Délocalisation des cabinets dans les régions natales

La quasi-totalité des membres du gouvernement du président Boni Yayi sont depuis près d'un mois retranchés dans leur région natale respective dans la perspective des prochaines élections locales pour lesquelles ils seraient en mission de mobilisation d'électeurs.

Certains ministres du gouvernement du changement tels que celle en charge de l'Environnement, Juliette Koudénoukpo Biaou ont supervisé il y a quelques jours les élections primaires dans leur région natale pour le positionnement sur les listes de candidatures Forces cauris pour un Bénin émergent (Fcbe). D'autres sont absents de leur bureau depuis près d'un mois. Pour leurs collaborateurs restés à Cotonou, ils seraient en mission à l'intérieur ou même à l'extérieur du pays. Mais des échos des départements de l'intérieur indiquent que ces ministres pour la plupart ont délocalisé leur cabinet vers leur région natale où ils coordonnent au quotidien les activités de mobilisation des militants et de potentiels électeurs pour le compte des listes Fcbe dont ils ont jusqu'ici arbitré la confection. Au nombre de ces ministres, les plus repérés même par des organisations de la société civile en mission de supervision du processus électoral dans les départements de l'intérieur, sont ceux qui sillonnent actuellement surtout nuitamment les localités des départements des Collines, du Borgou-Alibori et de l'Atacora-Donga. Ils sont partis de Cotonou pour beaucoup d'entre eux avec certains membres de leur cabinet à bord de véhicules de l'Etat. Ceci non seulement constitue une entrave au bon fonctionnement de l'administration publique déjà reconnue pour sa lenteur et nombreuses tares mais aussi une embûche aux résultats politiques escomptés par la majorité primaire. Ces ministres certes sont bardés d'importants moyens logistiques, matériels et financiers pour contrer les adversaires du chef de l'Etat sur le terrain. Mais il n'est pas certain qu'ils aient tous un parcours et une expérience politiques pouvant leur permettre d'être stratégiquement au point.

Ludovic D. Guédénon

Titre : La Nouvelle Tribune

Auteur : Ludovic D. Guédénon

Date de publication : 12/03/2008

Source : <http://www.sonangnon.net/newsonangnon>

Consulté le : 15/03/2008

Encadré : 12

Thème :

LES « VILLES AUTONOMES » AU CŒUR DE LA LUTTE POLITIQUE

Extrait :

Elections communales a Cotonou et à Parakou : Les deux mairies à arracher ou à conserver, pour l'honneur

Depuis quelques jours, les partis politiques affûtent leurs armes pour gagner les élections communales prochaines, quelque soit le prix. On fait feu de tout bois pour atteindre cet objectif. Mais les grandes ambitions des formations politiques

en lice, sont de contrôler les mairies de Cotonou et de Parakou. C'est ce qui justifie d'ailleurs, les nombreux meetings organisés dans ces deux localités du Bénin. Ces villes sont convoitées par les grands partis comme la Renaissance du Bénin (Rb), l'Alliance des Forces cauris pour un Bénin émergent (Fcbe), le Parti du renouveau

démocratique et l'Union pour la Relève (Upr). Les responsables de ces formations politiques font tout pour marquer leur existence, voire leur présence, dans ces milieux par des dons aux populations de ces deux régions. Leur cible préférée est la jeunesse qu'ils essaient de rassembler autour des activités ludiques comme le football. Les têtes couronnées sont souvent « gâtées » à l'approche de ces joutes électorales. Ils comptent sur le roi pour haranguer la foule. Tous les coups sont permis pour gagner la confiance des électeurs de la localité.

À Cotonou, la bataille est souvent rude entre la Fcbe et la RB. On se rappelle encore de la sortie fracassante de certains militants de la Fcbe qui ont craché sur la gestion de la mairie de Cotonou. Des discours qui n'arrangent pas la Rb actuellement à la tête de l'hôtel de ville de Cotonou. Il faut aussi signaler l'appui que le gouvernement ne cesse d'apporter à la Fcbe par ses descentes répétées dans la ville. À Parakou, c'est la sortie tonitruante de l'honorable Rachidi Gbadamassi dont les propos ont été plus qu'acérés à l'endroit du gouvernement qui a ouvert les hostilités. Pour lui, les projets inaugurés, les poses de première pierre seraient de la poudre aux yeux. La réplique des hommes proches du pouvoir, ne s'est pas faite attendre. Le Chef de l'Etat s'est aussi déplacé pour procéder à d'autres inaugurations en réponse à l'ancien maire Rachidi Gbadamassi. Le Préfet, visiblement fâché, est du coup monté au créneau. Des marches ont été organisées dans la ville pour protester contre les déclarations de l'honorable Rachidi Gbadamassi.

Pour les élections, on ne veut visiblement pas positionner n'importe qui pour perdre la ville. Les Etats major politiques n'entendent pas aligner au starking bloc

quelqu'un qui n'a pas d'audience. À Cotonou par exemple, pour affronter Nicéphore Dieudonné Soglo de la Rb, la Fcbe est allée pêcher Jérôme Dandjinou, l'homme qui a fait ses preuves à la tête de la Circonscription urbaine de Cotonou. C'est donc un combat de gladiateurs que la Fcbe et la Rb vont se livrer. A Parakou aussi, le jeu est également ouvert. L'Upr a positionné Rachidi Gbadamassi en tête de liste. Pour la Fcbe, l'actuel Maire, Nazaire Dossa et Idrissou Ibrahima sont chargés de barrer la voie à Gbadamassi qui continue de bénéficier d'une grande popularité dans la citée des Koburu.

C'est donc la preuve que Cotonou et Parakou sont les villes que ces dinosaures se discutent; elles constituent des poches de tension qui risquent de mettre à mal les élections. Pour la cause, la Cena et le gouvernement, doivent mettre les bouchées doubles afin de prévenir cette tension.

Léandre ADOMOU

Titre : Fraternité

Auteur : Léandre ADOMOU

Date de publication : 14/03/2008

Source : <http://www>.

Consulté le : 14/03/2008

Encadré : 13

Thème :

DE L'OBJECTIVATION CITOYENNE : ÉROSION PROGRESSIVE DES CHARISMES ET BASES ETHNIQUES DES PARTIS POLITIQUES

Extrait :

Déclaration de la Rb, Prd, Psd et Madep : Il faut sauver Nicéphore Soglo...

Depuis le mercredi 12 mars dernier, les quatre plus grandes formations politiques du Bénin ont donc formalisé leur intention d'être dans l'opposition. Mais, au regard des prochains événements politiques, cette déclaration vise plutôt à sauver l'ancien président de la République, Nicéphore Soglo, de la maire de Cotonou que veut lui arracher Jérôme Dandjinou.

En politique, il n'y a pas de faits dus au hasard, a-t-on l'habitude de dire. Il n'y a

pas de coïncidence non plus. Chaque acte posé par un politicien, un vrai, a toujours un sens. Et il faut le soupeser, le décortiquer et le palper dans tous les sens. Sans vouloir, faire cet exercice de manière exhaustive, il convient tout de même de

s'interroger sur les raisons qui ont amené les quatre plus grands leaders politiques du Bénin à opter, à moins de deux semaines, pour le lancement de la campagne élections locales et d'afficher ouvertement leur opposition au président de la république Yayi Boni. Pourquoi à ce moment précis? Certes, les raisons évoquées dans leur déclaration ne souffrent presque d'aucune contestation. Le pays est à la dérive. Les libertés démocratiques sont violées et bafouées. La vie coûte cher. Le panier de la ménagère est tout autant vide. Après deux ans d'exercice du pouvoir, le chantre du Changement ne trouve pas encore ses marques. Mais, au-delà de ce tableau peut reluisant peint par ces quatre barons de la politique béninoise, il y a certainement autre chose : cette chose n'est autre que les élections municipale et communale qui sont très proches.

En fait, il ne s'agit pas d'un creuset des quatre formations politiques pour une longue durée à proprement parler. Mais plutôt, d'un regroupement circonstanciel, pour sauver l'un deux : l'ancien président de la République, Nicéphore Soglo. Celui-ci, talonné par la Fcbe, risque de perdre la mairie de Cotonou au détriment de

Jérôme Dandjinou. Un schéma catastrophe que la Rb ou ce qui en reste, ne veut même pas en entendre parler. Il suffit d'une petite réflexion pour savoir pourquoi c'est justement maintenant que les quatre formations en question ont choisi d'aller ensemble. Le président du Psd, Bruno Amoussou, gère de mains de maître son Couffo natal. Les dernières élections législatives l'ont prouvé. Son parti y a raflé les six sièges. Personne ne pourra lui arracher la mairie de Lokossa et plusieurs autres communes de ce département. Me Adrien Houngbédji et le Prd, eux,

aussi ratissent large à Porto-Novo et ses environs. L'homme qu'il aura choisi sera incontestablement le prochain maire de cette ville. Pobè, Adja-Ouèrè, Kétou et consorts sont quadrillés par Antoine Kolawolé Idji et le Madep grâce à Séfou Fagbohoun. De l'hôpital en France où il suit des soins, l'homme d'Adja-Ouèrè tirera les ficelles et le département du Plateau n'échappera pas au Madep. Il ne reste que Cotonou autrefois fief de la Rb.

Plus besoin de dire qu'une bonne partie de cette ville a déjà abandonné les Soglo et a fait son allégeance à Yayi Boni. La Fcbe a fait de grandes percées dans cette ville. En témoigne les dernières élections législatives. Et ce n'est pas par hasard que l'actuel directeur général du Port Jérôme Dandjinou a été placé candidat Fcbe à Cotonou. Les Cotonois se souviennent encore des nombreuses actions de cet homme lorsqu'il était chef de la circonscription de Cotonou. Le président de la République Yayi Boni est allé le chercher pour donner le coup de grâce à

la Rb et aux Soglo. Les « quatre Mousquetaires » l'ont si vite et bien compris qu'ils ont décidé de parer au plus pressé. C'est l'une des raisons pour lesquelles, la

déclaration du mercredi dernier a été faite.

Boubacar Boni Biao

Titre : Le Matinal

Auteur : Boubacar Boni Biao

Date de publication : 14/03/2008

Source : <http://www.sonangnon.net/>

Consulté le : 14/03/2008

Encadré : 14

Thème :

CONTEXTE POLITIQUE DE L'ENQUÊTE DE VÉRIFICATION

Extrait :

An II du gouvernement de Yayi Boni : Le Bénin entre enthousiasme et désenchantement.

L'arrivée du banquier le Docteur Yayi Boni au pouvoir avait déclenché un immense espoir. Celui dont le principal terme de campagne est basé sur le changement et la lutte contre la corruption exécute tout bien que mal son programme de société. Seulement, deux ans plus tard, c'est à la fois déception et enthousiasme.

[...] Sur la base des opinions exprimées et des éléments probants dans le quotidien du citoyen béninois, l'argent ne circule pas, dit-on au passage. Un sentiment qui résulte du fait que la grande partie des Béninois qui croyait que le banquier va débarquer à la Marina avec des billets de banque à distribuer comme de petits bouts de pain, a du mal à se donner les moyens pour gérer son quotidien. Pourtant, les caisses de l'État sont plus que jamais renflouées et de nombreux chantiers qui sont ouverts et à priori générateurs d'emploi donc de revenus, ne cessent de faire croire à une partie de la population que quelque chose change. Ayant perdu confiance face l'ancien régime, le peuple veut bien croire en un homme qui tout au long de la campagne s'est déclaré candidat des pauvres. Celui-là qui multiplie la réalisation de grands travaux, l'ouverture des pistes dans les campagnes, la construction d'infrastructures routières, la construction d'écoles, des structures de santé et la mise en place d'une organisation dans l'administration semble de moins

en moins tourné vers l'amélioration des conditions de vie des populations. [...] Après deux ans d'exercice de pouvoir, ils ne comprennent pas comment l'injustice et la corruption peuvent être éliminées tant que les rescapés du régime défunt connu pour sa mal gouvernance, continuent de siéger aux côtés de l'apôtre du changement. Car tout porte à croire que Yayi Boni reste prisonnier d'un groupe de collaborateurs sourds et aveugles, qui étaient déjà puissants sous le pouvoir réel en dehors du chef de l'État. [...] Un autre facteur inquiétant est la relation entre le chef de l'État et ses alliés d'entre les deux tours des élections de mars 2006. Ces alliés ont l'expression que le pouvoir est populiste et la position du chef de l'Etat avec eux est au plus bas de sa forme. [...] Les journaux dans leur grande partie, les chaînes de télévision et les stations radios, accordent très peu de temps aux esprits critiques et à l'opposée consacrent un plus large chrono à tout ce que le pouvoir fait de bien. Certes ces médias ont leur part de responsabilité. Mais il est un fait que cette situation est celle que le pouvoir a voulu avoir. Et c'est une question de moyens dont ne disposent malheureusement pas les porteurs de discours critiques. Le régime du chef de l'État Yayi Boni est ainsi accusé de musellement de presse. Les conséquences de cette politique sont sévères. La liberté d'opinion et de presse est à rude épreuve ces dernières deux années. Le pays a reculé dans le classement mondial. [...] Personne ne met en doute son engagement pour la Nation, son souci des pauvres, sa détermination à transformer le Bénin ruiné en Nation émergente. Mais Yayi Boni n'a pas encore réussi à transformer le quotidien de chaque béninois. Pas pour n'avoir pas essayé, mais faute de programme précis, cohérent et des actions réfléchies et suffisamment étudiées. Deux ans après son arrivée au pouvoir, il aurait eu moins de béninois vivant dans la misère si..., il y aurait eu moins de chômeurs si..., il y aurait eu plusieurs localités dont le visage changerait si.... Il n'est pas impossible de réaliser le rêve qu'il a nourri à son arrivée au pouvoir. Mais, à la date d'aujourd'hui, il y a une grande différence qui sépare ce qu'on veut faire et ce qu'on peut faire.

La Rédaction

Titre : *Le Matinal*

Auteur : La Rédaction

Date de publication : 07/04/2008

Source : <http://www.sonangnon.net>

Consulté le : 07 Avril 2008

Encadré : 15

<p>Thème :</p> <p>DÉFAITE DE LA TENTATIVE GOUVERNEMENTALE DE CONTRÔLE DES MUNICIPALITÉS</p>
<p>Extrait :</p> <p>Une analyse introspective s'impose au camp présidentiel</p> <p>Suite à la cinglante déculottée administrée aux Forces Cauris pour un Bénin (Fcbe), par la (RB) du président Nicéphore Soglo, la sagesse recommande que le chef de l'Etat et ses partisans procèdent à une autocritique.</p> <p>L'engouement qu'a suscité l'élection du Dr Boni Yayi à la magistrature suprême du Bénin, n'a duré que deux printemps. Avec les élections communales du 20 avril dernier, le régime du changement a montré des signes d'essoufflement avancé. Pour les observateurs avertis de la vie politique, la défaite des Fcbe à Cotonou devrait préoccuper au plus haut point le chantre du changement. Car, cette ville est le centre névralgique du Bénin et c'est elle qui avait donné au président Boni yayi environ le tiers de son score à la présidentielle de 2006. Que son regroupement politique vienne à mordre la poussière après deux ans à peine de gouvernance, malgré la rénovation des infrastructures routières dans la ville de Cotonou et l'octroi aux femmes de trente mille francs Cfa, cela mérite profonde réflexion. À cette défaite, il faut ajouter le désaveu des partis politiques qui avaient soutenu l'ex président de la Boad. C'est pourquoi, préconisent certains, le président et son équipe doivent entrer en eux-mêmes et se demander ce qui ne va réellement pas dans leur manière de gérer. Quelle est la part de vérité dans les reproches des anciens alliés? Pourquoi malgré les multiples chantiers entamés à travers le pays, la population de Cotonou et de certaines grandes villes ne les ont pas suivis dans leur intention de vote? Que faut-il faire pour que la confiance retrouve droit de cité? À toutes ces questions, il importe que le camp présidentiel apporte des réponses pour sa propre survie.</p> <p>B.M.</p>
<p>Titre : <i>La Nouvelle Tribune</i></p> <p>Auteur : B. M.</p> <p>Date de publication : 22 avril 2008</p> <p>Source : http://www.sonangnon.net/</p>

Consulté le : 22 avril 2008

Encadré : 16

Thème :

AU LENDEMAIN DES DEUXIÈMES ÉLECTIONS MUNICIPALES :
DÉCENTRALISATION INACHEVÉE ET SURVIVANCE DU VOTE
ETHNIQUE.

Extrait :

Après le scrutin du dimanche et les grandes tendances : Les nouveaux rapports de forces politiques.

[...]

Avec les grandes tendances annoncées ça et là, les candidats de la liste Forces cauris pour un Bénin émergent (Fcbe) ont fait de bonnes percées dans le Plateau et surtout dans les fiefs originels du Mouvement africain pour la démocratie et le progrès (Madep). La situation a été pareille dans plusieurs régions du septentrion et dans les collines. Les autres formations politiques traditionnelles ont dans une certaine mesure, sauver leurs zones habituelles d'influence. C'est le cas du Parti du renouveau démocratique (Prd) dans la ville de Porto-Novo et dans certaines régions environnantes, la Renaissance du Bénin (Rb) dans Cotonou, Abomey, Bohicon et autres, celui du Parti social démocrate (Psd) dans les régions du département du Couffo. [...]

Des raisons diverses

À voir de près, ces différents résultats du dimanche dernier ne sont pas dus à des faits inconnus. C'est d'abord le concept du fils du terroir qui a prévalu. À ceci s'est ajouté la force de l'argent dans les élections en République du Bénin. Il faut reconnaître que ce sont des élections locales et au-delà des partis politiques, les populations ont, après tout, voté pour leurs frères et leurs parents. C'est après avoir pris conscience de la situation et en s'éloignant de Cotonou que Séverin Adjovi a enfin relevé le défi dans son Ouidah à la suite de plusieurs élections qui ne lui ont pas marché. [...]

Un avenir plutôt flou pour la Fcbe et le président Yayi Boni

Si les résultats actuels donnent une certaine avancée aux groupes Cauris dans certaines régions du pays, il faut craindre des surprises à l'avenir. C'est le malaise

qui prévaut actuellement à l'Assemblée nationale au point où les députés Fcbe originels comme leurs autres collègues qui ont prêté le serment de législature ne semblent plus être trop liés par leur engagement au profit du chef de l'Etat qui doit aider à entrevoir ce qui pourrait se passer les semaines à venir. Surtout que le président Yayi Boni ne tient pas souvent ses engagements et les courtisans qui ont leurs intérêts à sauvegarder, ne manquent pas aussi d'arguments pour se détruire entre eux. [...]

Et le prochain réaménagement de l'équipe gouvernementale ne sera pas aussi sans conséquence sur les rapports entre le chef de l'Etat et les membres de la Fcbe qui auraient bien voulu jouer de grands rôles après ce scrutin du dimanche. Mais, le président Yayi Boni lui, peut voir autrement. D'ailleurs, les problèmes en instance à l'Assemblée nationale, les clivages actuels entre lui et certains députés et le souci de faire la paix avec les dinosaures de la classe politique nationale obligent, par ces temps qui courent, une autre stratégie au sommet de l'Etat. Et pour finir avec toutes ces difficultés en vue d'un retour immédiat à la paix, le Dr Yayi Boni pourrait facilement chercher à sacrifier en attendant ses nouveaux compagnons. Une situation qui pourrait être mal vu et servir de base à de grands désaccords.

Jean-Christophe Hougbo (Br. Ouémé-Plateau)

Titre : *Le Matinal*

Auteur : Jean-Christophe Hougbo

Date de publication : 25 avril 2008

Source : <http://www.sonangnon.net/>

Consulté le : 27 avril 2008

Encadré : 17

Thème :

LIENS ENTRE CENTRALISATION DU POUVOIR POLITIQUE ET SURVIVANCE DU VOTE ETHNIQUE.

Extrait :

Villes à statut particulier : Le contrôle des mairies échappe au pouvoir

Écrit par Le Matin du 05/05/2008

Le processus électoral suit son cours et les résultats des municipales et communales seront bientôt proclamés. On se rend compte sur la base des résultats provisoires que les défis que les partis politiques se sont lancés n'ont pas été atteints à tout point de vue. Les tendances ont montré qu'il sera difficile désormais au pouvoir de contrôler toutes les mairies des villes à statut particulier.

La précampagne électorale était très agitée dans le cadre des municipales et communales qui viennent de se dérouler au Bénin. Les stratégies mises en œuvre et les déclarations faites de part et d'autre ont provoqué une tension politique ou une crise entre le pouvoir et les anciens partis politiques. En réalité, c'était une bataille entre deux camps en vue du contrôle des principales mairies du Bénin, à l'issue du scrutin. Le pouvoir du président Boni Yayi a mis en place sa machine électorale et a déployé sur le terrain de grands moyens en vue de contrôler au finish les villes à statut particulier notamment Cotonou qui est au centre de toutes les convoitises. Les actions engagées dans les douze départements du Bénin par le pouvoir et les incursions de la Fcbe ont montré que le chef de l'État et ses alliés tiennent à tout prix à relever ce défi pour poser de véritables jalons dans le cadre des présidentielles de 2011. Mais malheureusement, la Fcbe n'a pas pu ratisser large dans le Littoral pour garantir au pouvoir la mairie de Cotonou. Dans d'autres localités de l'Atlantique et dans l'Ouémé la Fcbe n'a pas pu également renverser la tendance pour empêcher le Prd et la Rb de se maintenir à la tête de ces mairies. [...] La Rb ne voulait pas perdre la mairie de Cotonou et le Prd n'entendait pas également perdre celle de Porto-Novo. Pendant ce temps, le G13 a lancé l'offensive en vue de barrer la voie à la Fcbe qui avait également lancé l'assaut en vue de la conquête de la ville de Parakou.

[...] Beaucoup craignaient que le Bénin ne puisse pas surmonter ses difficultés et qu'il n'y ait plus cohésion et stabilité politique. Ce qui pourrait compromettre sa démocratie. Mais les résultats tels qu'ils se présentent aujourd'hui, font penser à un équilibre entre les forces politiques au plan national. Le pouvoir et ses adversaires se surveillent et tiennent à dire leur mot dans la gestion des affaires au niveau central et local. [...]

Titre : *Le Matin*

Auteur : Euloge R. GANDAHO

Date de publication : 5 mai 2008

Source : <http://www.sonangnon.net/>

Consulté le : 5 mai 2008

Encadré : 18

Thème :

DE LA RÉSISTANCE DU POUVOIR CENTRAL À LA DÉCENTRALISATION.

Extrait :

Non installation de certains conseils communaux : La complicité du gouvernement établie

Écrit par La Nouvelle Tribune du 23/06/2008

Un mois après la proclamation des résultats définitifs des élections communales et électorales, il existe encore des communes qui ne sont toujours pas dotées de leur organe exécutif. Une situation illégale qui, à l'analyse, reçoit la caution tacite du gouvernement. Vingt quatre communes sont plongées dans une situation illégale. Alors que selon les dispositions légales, il faut procéder à l'installation des conseils communaux 15 jours après la proclamation des résultats. Ces unités décentralisées de l'État ont toutes quelques points communs qui ne laissent pas indifférents. Premièrement, elles sont pour la plupart celles dans lesquelles les Forces armées togolaises pour un Bénin émergent (Fcbé) n'ont pas remporté les élections alors qu'ils attendaient le contraire. Deuxièmement, les contestations proviennent toutes de ce regroupement politique qui, faut-il le souligner est celui du Dr Boni Yayi.

Ces derniers, s'appuyant sur le fait que les recours par eux déposés près la Cour Suprême n'ont pas encore connu de suite, et que la Commission électorale nationale autonome (Cena) n'aurait pas rendu fidèlement les résultats, ils s'opposent depuis à l'installation des conseils communaux et ceci, contre l'esprit des textes. Ces textes précisent que la saisine de la Cour Suprême dans le cadre du contentieux électoral n'est pas suspensive de l'installation des conseils communaux. Malheureusement, c'est ce à quoi on a assisté dans certaines communes, sans que le gouvernement n'ait pu lever le petit doigt pour faire respecter la loi. Et pourtant, détenant la force publique, il est le garant du respect de la loi dans le pays. Pendant que certains conseillers Fcbé désertaient les séances d'élections, d'autres par contre, avec l'aide de leurs militants commettaient des actes de vandalisme au nez et à la barbe des agents de sécurité qui auraient reçu l'ordre de ne pas réagir. D'abord, sous injonction du ministre de la décentralisation, certains préfets avaient déjà pris des arrêtés pour faire retarder l'installation de ces conseils communaux. Suite à la levée de boucliers des députés de l'opposition, le, président Boni Yayi a depuis l'extérieur autorisé ces installations. [...]

La caution

Avec l'affrontement d'Avrankou, on n'a pas assisté à une condamnation

vigoureuse de la part du gouvernement. Il s'est plutôt contenté de faire savoir qu'il n'y avait pas de mort. Le président non plus ne s'est pas prononcé depuis sur le sujet. Alors qu'il a la force publique pour faire respecter la loi. Il était donc difficile de comprendre ce silence de la part du premier responsable de la patrie. Cependant, à la faveur de la déclaration de l'ambassadeur de France Hervé Besancenot, qu'il a reçu en audience la semaine dernière, on croit comprendre qu'il est dans la même logique que ses partisans. [...]

Benoît MÈTONOU

Titre : *La Nouvelle Tribune*

Auteur : Benoît MÈTONOU

Date de publication : 23 juin 2008

Source : <http://www.sonangnon.net/>

Consulté le : 23 juin 2008